



HAL
open science

La subordonnée participiale au participe passé en Français : de la phrase au discours

Ali Abdoulhamid

► **To cite this version:**

Ali Abdoulhamid. La subordonnée participiale au participe passé en Français : de la phrase au discours. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2009. Français. NNT : 2009PA030007 . tel-01342326

HAL Id: tel-01342326

<https://theses.hal.science/tel-01342326>

Submitted on 5 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE LA SORBONNE NOUVELLE – PARIS III
INSTITUT DE LINGUISTIQUE ET DE PHONETIQUE GENERALE ET APPLIQUEES

LA SUBORDONNEE PARTICIPIALE AU PARTICIPE PASSE EN FRANÇAIS: DE
LA PHRASE AU DISCOURS

THESE POUR LE GRADE DE DOCTORAT
EN SCIENCE DU LANGAGE

PRESENTEE PAR ALI ABDOULHAMID

SOUS LA DIRECTION DE GEORGES REBUSCHI

SOUTENUE LE 10 FEVRIER 2009

JURY COMPOSE DE :

Claire BLANCHE – BENVENISTE, Université de Provence
Michel CHAROLLES, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III
Bernard COMBETTES, Université Nancy II
Georges REBUSCHI, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III

Remerciements

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements :

- à mon directeur de recherches, Georges Rebuschi, pour tout ce qu'il m'a apporté,
- A Claire Blanche-Benveniste, Bernard Combettes et Michel Charolles pour avoir accepté de faire partie du jury,
- A M. et Mme Madi Andhime, pour m'avoir accueilli à bras ouverts chez eux durant mes séjours parisiens,
- A Mon frère Mohamed, sans qui je ne serais pas ce que je suis,
- A l'Université des Comores, qui a facilité mes déplacements,
- A Ouzali halidi pour la relecture de la thèse, et Ali Hassane pour son aide technique.

A Rahma.

Table des matières.....	4
Introduction générale.....	11
Première partie: Etat de la question.....	16
Introduction.....	16
Chapitre 1 : Aperçu historique.....	17
1. Evolution de la construction jusqu'au XIXe siècle.....	18
1. 1. l'origine de la construction.....	18
1. 2. L'apparition dans la langue.....	18
1. 3. La légitimité de la construction.....	19
1. 4. La terminologie employée.....	23
1. 5. Résumé.....	27
2. La subordonnée participiale au XXe siècle.....	27
2. 1. Les grammaires.....	27
2. 1. 1. Celles qui ne reconnaissent pas le statut de proposition.....	28
2. 1. 2. Celles qui reconnaissent le statut de proposition.....	30
2. 1. 2. 1. Les critères de reconnaissances.....	30
2. 1. 2. 1. 1. Critères sémantiques.....	31
2. 1. 2. 1. 2. Critères syntaxiques.....	32
2. 1. 2. 2. Les caractéristiques attribuées à la SP.....	32
2. 1. 2. 2. 1. L'équivalence avec une seule Conjonctive.....	33
2. 1. 2. 2. 2. La réaction verbale.....	33
2. 1. 2. 2. 3. La mobilité.....	34
2. 1. 2. 2. 4. La liberté de l'auxiliaire et du marqueur temporel.....	35
2. 1. 2. 2. 5. Le caractère facultatif.....	35
2. 1. 2. 2. 6. Résumé.....	36
2. 1. 2. 3. Le bon usage.....	36
2. 1. 3. Résumé.....	38
2. 2. Les travaux spécialisés.....	39
2. 2. 1. Les constructions absolues de S. Hannon.....	39
2. 2. 2. L'ouvrage de Lise La pierre.....	43
2. 2. 3. L'article de Claire Blanche – Benveniste.....	45
2. 2. 4. L'article d'A. Borillo.....	45
2. 2. 5. Résumé.....	48
3. Conclusion.....	48
Chapitre 2 : Critiques des analyses grammaticales.....	50
1. L'équivalence avec une subordonnée conjonctive.....	51
1. 1. Le sujet de la subordonnée dans la proposition hébergeante.....	53
1. 2. Le pronom personnel sujet.....	54
1. 3. Le sujet et l'anaphore.....	55
1. 4. Résumé.....	56
2. La rection verbale.....	56

3. La mobilité.....	58
4. Le caractère facultatif.....	60
4. 1. La SP et la négation.....	66
4. 2. La SP et l'interrogation.....	67
4. 3. La SP et le procès de la PH.....	68
4. 4. Résumé.....	69
5. La liberté d'introduction de l'auxiliaire et des marqueurs temporels.....	69
6 Origine de l'impasse.....	70
3. Conclusion.....	72
Conclusion de la première partie.....	73
Deuxième partie: La subordonnée participiale nue.....	74
Chapitre 3 : Les caractéristiques de la SP nue.....	75
Introduction.....	75
1. Le contexte antérieur.....	76
1. 1. Le récit.....	77
1. 2. Le discours.....	77
1. 2. 1. Le contexte situationnel.....	80
1. 2. 2. Les savoirs encyclopédiques.....	81
1. 3. Conclusion.....	83
2. Structure interne de la SP.....	83
2. 1. Le sujet.....	84
2. 2. Le groupe verbal.....	86
2. 2. 1. L'absence de complément.....	86
2. 2. 2. Nature du procès.....	88
2. 2. 3. Bornage du procès.....	93
2. 3. Résumé.....	99
3. Les contraintes qui pèsent sur la PH.....	99
3. 1. Négation et interrogation.....	99
3. 2. Le sujet de la PH.....	101
3. 3. Le passif.....	102
3. 4. Le type de procès.....	103
3. 5. Résumé.....	104
4. Conclusion.....	104
Chapitre 4 : Typologie de la SP nue.....	106
Introduction.....	106
1. La SP facultative.....	108
1. 1. Le contexte antérieur.....	108
1. 1. 1. Relation de discours.....	108
1. 1. 2. Voisinage contextuel.....	111
1. 1. 2. 1. Voisinage immédiat.....	111
1. 1. 2. 2. Voisinage lointain.....	111
1. 1. 2. 2. 1. Le récit.....	112

1. 1. 2. 2. 2. Le discours.....	117
1. 1. 3. Les temps verbaux.....	118
1. 1. 4. Résumé.....	122
1. 2. Les valeurs de la SP.....	123
1. 2. 1. La subordonnée conjonctive.....	123
1. 2. 2. Le marqueur temporel.....	126
1. 2. 3. L'auxiliaire "étant".....	126
1. 2. 4. Résumé.....	127
1. 3. La SP et la PH.....	127
1. 3. 1. Les relation de discours.....	127
1. 3. 2. L'ordre temporel.....	129
1. 3. 2. 1. Ordre respecté.....	130
1. 3. 2. 2. Ordre non respecté.....	130
1. 4. Fonctions de la SP dans le discours.....	131
1. 4. 1. Un connecteur argumentatif.....	132
1. 4. 2. Un introducteur de cadres de discours.....	136
1. 4. 3. Résumé.....	147
1. 5. Conclusion.....	147
2. La SP indispensable.....	148
2. 1. Le contexte antérieur.....	149
2. 1. 1. Les relations de discours.....	149
2. 1. 2. Le voisinage contextuel.....	154
2. 1. 3. Les temps verbaux.....	155
2. 1. 4. Résumé.....	155
2. 2. Les valeurs de la SP.....	156
2. 2. 1. La subordonnée conjonctive.....	156
2. 2. 2. Le marqueur temporel.....	157
2. 2. 3. L'auxiliaire "étant".....	158
2. 2. 4. Résumé.....	159
2. 3. La SP et la PH.....	159
2. 4. Conclusion.....	161
3. Conclusion.....	162
 Chapitre 5: Quelques SP particulières.....	 164
 Introduction.....	 164
1. Le verbe venir.....	164
1. 1. Le contexte.....	166
1. 2. Structure interne.....	167
1. 2. 1. Le sujet.....	167
1. 2. 2. Le bornage.....	171
1. 2. 3. Le marquage temporel.....	172
1. 2. 4 L'auxiliaire étant.....	174
1. 3. La SP et la PH.....	175
1. 4. Résumé.....	175
2. Le verbe "passer".....	175

2. 1. Le sens du verbe.....	176
2. 2. Le sujet.....	177
2. 3. Conclusion.....	179
3. La SP type " réflexion faite".....	179
3. 1. Le sujet et le verbe.....	180
3. 2 L'introduction d'un déterminant.....	182
3. 3. Le marqueur temporel et l'auxiliaire	184
3. 4 Résumé.....	186
4. Les SP d'inclusion et de limitation.....	186
4. 1. La SP et la PH.....	187
4. 2. Le marqueur temporel et l'auxiliaire.....	187
4.3. La PH et la présence d'un déterminant.....	188
5. Conclusion.....	189
Conclusion de la deuxième partie.....	191
Troisième partie: La SP contenant les marqueurs temporels et l'auxiliaire "étant"...	194
Chapitre 6: La SP avec marqueur temporel.....	195
Introduction.....	195
1. Le contexte antérieur.....	197
1. 1. La relation de Particularisation.....	197
1. 2. La relation de Généralisation.....	203
2. Structure interne de la SP.....	206
2. 1. Le sujet.....	206
2. 1. 1. La taille du Sujet.....	206
2. 1. 2. Le type de reprise.....	207
2. 2. Le procès.....	209
2. 2. 1. L'expansion du procès.....	209
2. 2. 2. La nature du procès.....	210
2. 2. 2. 1. Des participes non résultatifs.....	210
2. 2. 2. 2. Des participes non autonomes.....	211
2. 3. La place du marqueur dans la SP.....	212
2. 3. 1. Le marqueur en tête avec l'ordre normal.....	213
2. 3. 2. Le marqueur en tête avec l'ordre inverse.....	214
2. 3. 3. Le marqueur entre le sujet et le participe.....	216
2. 3. 4. Résumé.....	218
3. La SP et la PH.....	218
3. 1. L'intervalle qui sépare les deux procès.....	219
3. 1. 1. La SP contenant une fois.....	219
3. 1. 2. La SP contenant aussitôt et sitôt.....	220
3. 1. 3. La SP contenant à peine.....	223
3. 1. 4. Résumé.....	225
3. 2. Le marqueur temporel et les relations de discours.....	226
3. 2. 1. La relation de Consécutivité.....	226

3. 2. 2. La relation de Narration.....	229
3. 2. 3. Résumé.....	231
3. 3. Rôle de la SP dans le discours.....	231
3. 4. Résumé.....	234
4. La place de la SP dans le discours.....	235
4. 1. La position préverbale.....	236
4. 2. La position post verbale.....	238
5. Conclusion.....	241
Chapitre 7: L a SP contenant l'auxiliaire "étant".....	243
Introduction.....	243
1. La SP en position préverbale.....	244
1. 1. Le contexte antérieur.....	244
1. 1. 1. Le voisinage.....	244
1. 1. 2. L'ordre temporel des événements.....	247
1. 1. 3. Les relations de discours entre la SP et le contexte.....	249
1. 1. 3. 1. L'inversion temporelle.....	249
1. 1. 3. 1. 1. La relation d'Explication.....	249
1. 1. 3. 1. 2. La relation de Particularisation.....	249
1. 1. 3. 1. 3. La relation de Contraste.....	252
1. 1. 3. 2. La relation de Concomitance.....	253
1. 1. 4. Résumé.....	254
1. 2. La structure interne.....	254
1. 2. 1. Le sujet.....	254
1. 2. 2. Le procès.....	255
1. 2. 2. 1. La taille du procès.....	255
1. 2. 2. 2. La nature du procès.....	256
1. 2. 2. 3. Le bornage du procès.....	257
1. 2. 3. La suppression de l'auxiliaire.....	259
1. 2. 4. Le marqueur temporel.....	261
1. 2. 5. La présence de la négation.....	262
1. 2. 5. Résumé.....	263
1. 3. La SP et la PH.....	263
1. 3. 1. La SP en relation d'Explication avec le contexte.....	263
1. 3. 2. La SP en relation de Particularisation avec le contexte.....	267
1. 3. 3. La SP qui ne dépend pas du contexte.....	269
1. 3. 4. Conclusion.....	270
2. La SP en position postverbale.....	271
2. 1. L'ordre des événements.....	272
2. 2. Les relations de discours.....	274
2. 2. 1. La relation d'Explication.....	274
2. 2. 2. La relation de Parallèle.....	275
2. 2. 3. La relation d'Elaboration.....	275
2. 2. 4. La relation de Narration.....	276
2. 2. 5. Résumé.....	276

3. Conclusion.....	277
Conclusion de la troisième partie.....	278
Conclusion générale.....	280
Bibliographie.....	283

Introduction générale.

La plupart des compléments qu'on appelle circonstanciels en français ont été décrits, que ce soit dans les grammaires ou dans les travaux de linguistique. On trouve ainsi des monographies sur les compléments de manière, de temps, de cause, etc. Les subordonnées circonstancielles n'ont pas été délaissées. Beaucoup de travaux de recherches ont en effet été consacrés à ces compléments propositionnels : subordonnées temporelles (Chétry 1975); subordonnées causales (Ducrot 1983 entre autres); subordonnées de concession (M.M. Morel 1996); subordonnées de conséquence (Hybertie C. 1996).

Cependant, aucun travail n'a été consacré jusqu'ici à ce que la grammaire appelle la proposition subordonnée participiale. Certaines recherches ont été faites sur des constructions voisines, comme la thèse de S. Hanon (1989) ou celle d'I. Choi (1993). La première s'est intéressée aux « constructions absolues en français » et a centré ses recherches sur la construction absolue que l'on trouve dans *Il se promène les bras croisés*. La seconde a analysé dans ses recherches les constructions participiales du type *Sylvie a les yeux fermés*. Dans les grammaires de référence, rares sont les titres qui lui accordent beaucoup d'importance dans leurs descriptions. Si elle n'est pas ignorée elle est traitée légèrement parce qu'elle est considérée comme l'équivalent d'une subordonnée conjonctive temporelle, causale ou hypothétique.

L'objectif de notre travail est de proposer des éléments d'analyses qui permettent de définir cette construction. La subordonnée participiale est constituée du participe présent ou du participe passé :

Le président étant à l'étranger, le conseil de ministre est reporté au jeudi.

Le président parti, le conseil de ministre n'a pas eu lieu ce matin.

Notre travail ne s'intéressera pas aux deux types de constructions participiales. Il sera limité aux participes passés. Deux raisons ont présidé à notre choix. La première tient à

la tâche du travail. Nous avons estimé que faire un travail de recherches sur les deux participes dans cette construction est un trop vaste pour un sujet de thèse. Il fallait faire un choix entre les deux types de constructions. Pourquoi avoir opté pour le participe passé ? Les raisons de cette limitation tiennent au participe lui-même. Parmi les modes impersonnels du verbe, le participe passé est considéré comme le moins verbal. Pour beaucoup, il n'est verbal que lorsqu'il est accompagné des auxiliaires *avoir* ou *être*. G. Guillaume (1964 : 57) le considère même comme « la forme morte du verbe » :

« Le verbe sous sa forme infinitive est un verbe qui a devant lui la totalité de son devenir, dont aucune partie n'a été présentée ; autrement dit, un verbe qui n'est que possible : *marcher* se conçoit comme une chose qui peut se faire, qui n'est aucunement faite.

Si l'on passe à la forme de participe présent, on constate qu'elle diffère de l'infinitif en ce que le verbe n'a plus devant lui la totalité de son devenir ; une partie en a été dépensée, s'est accomplie, tandis que le reste est à accomplir : *marchant* est une chose en partie faite, en partie à faire, un procès saisi en cours de développement.

Si l'on va plus loin par une dépense totale du devenir qui s'offre au verbe, on aboutit au participe passé, forme dans laquelle il convient de voir le verbe qui a consommé tout son devenir qu'il contenait sous la forme infinitive, qui s'est épuisé, qui est mort et qu'on *ressuscite* au moyen d'un auxiliaire grâce auquel s'ouvre devant lui, sous la forme composée, une carrière nouvelle, commençant au point précis où, sous sa forme simple, il expire. Le verbe *lire*, c'est l'action de lire jusqu'au terme de sa durée ; le verbe *avoir lu*, la subséquence qui s'étend au-delà de ce terme ».

Pourtant, cette *forme morte du verbe* apparaît souvent seule, sans auxiliaire dans la construction participiale, avec un sujet propre. Nous sommes intéressé de savoir en quoi tient la valeur verbale de ce participe. Par ailleurs, il nous a semblé, a priori, que le fonctionnement de la subordonnée participiale est beaucoup plus restrictive avec le participe passé qu'avec le participe présent. Lorsque nous avons commencé à avoir un intérêt sur cette construction nous avons constaté dès le début que la subordonnée construite à partir du participe présent peut avoir tous ses compléments, alors que celle composée du participe passé est le plus souvent constituée seulement de son sujet et du participe :

Le président partant ce soir en Chine avec le ministre des sports pour assister à l'ouverture des Jeux Olympiques, le conseil de ministres a été annulé.

Le président parti, le conseil de ministres n'a pas eu lieu.

De plus, théoriquement, tous les verbes ont un participe présent autonome, et peuvent donc apparaître dans une construction participiale, alors que l'on sait que beaucoup de participes passés n'ont pas cette autonomie. G. Guillaume a montré par exemple que le participe passé *marché* n'a pas d'autonomie qui lui permet d'apparaître dans une construction comme

*** Un homme marché.**

Il s'agit de voir comment cette notion d'autonomie se traduit dans cette construction.

Nous avons intégré dans notre travail les subordonnées participiales contenant l'auxiliaire *étant*. Cela peut paraître étonnant, sachant que beaucoup de grammaires considèrent *ayant* ou *étant* + participe passé comme la forme composée du participe présent. Il n'y aurait donc pas de raison de les prendre en compte, étant donné que celui-ci est écarté de l'analyse. Seulement, on ne peut pas laisser de côté les constructions participiales contenant *étant*, car, comme nous le verrons, les descriptions qui sont faites sur le sujet ont confondu les deux constructions, estimant que lorsque le participe passé est seul, l'auxiliaire *étant* est sous-entendu. Nous avons donc voulu l'intégrer pour voir quel rôle il joue dans la construction.

Ce travail est conçu dans une perspective discursive. Après avoir longtemps examiné des phrases contenant des subordonnées participiales au participe passé, il nous a semblé difficile de cerner le fonctionnement de la construction, et nous avons décidé de l'analyser à partir de son contexte d'apparition, ayant remarqué que le plus souvent le sujet est anaphorique. Nous nous intéresserons à tous les types de contextes : le contexte linguistique (le cotexte), le contexte situationnel (pragmatique) et les savoirs

encyclopédiques. Dans tous ces contextes nous essaierons de voir comment la construction (ou son sujet) est lié à son référent.

Cette connexion avec le contexte antérieur ramènera un énoncé de plus dans l'analyse, et nous aurons donc trois énoncés qui se succèdent dans le discours : celui du contexte d'apparition de la construction, celui véhiculé par la construction elle-même et celui de la proposition qui l'héberge, comme dans l'exemple suivant :

L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. **Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée**, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte, l'air afflua, l'exilé fut sauvé** ; puis, quand Lisbeth l'eut couché comme un malade, qu'il fut endormi, elle put reconnaître les causes du suicide dans le dénuement absolu des deux chambres de cette mansarde où il n'existait qu'une méchante table, un lit de sangle et deux chaises. (Balzac, C.B).

Nous voyons dans cette séquence que la construction *La porte ouverte* est en coréférence avec l'énoncé mis en gras plus haut. Pour pouvoir comprendre le fonctionnement de cette construction, une place importante sera accordée aux relations de discours, c'est-à-dire aux liens que ces énoncés entretiennent entre eux. Nous verrons les relations de discours que la SP entretient avec son contexte et celles qu'elle tisse avec la PH. Le contexte c'est aussi le contexte postérieur. Certains constituants qui se trouvent dans une phrase peuvent avoir une influence qui dépasse cette phrase. Dans certains cas, la SP peut se trouver dans cette situation, et nous en parlerons.

Puisque la visée est discursive, notre travail sera axé sur une étude de corpus. Celui-ci est composé de textes de la littérature française du XIXe siècle et d'exemples extraits de la presse d'aujourd'hui. On peut se demander, à juste raison, pourquoi ce contraste entre des textes du XIXe siècle et des textes de la presse d'aujourd'hui. N'y a-t-il pas une différence entre les textes de Balzac et ceux de *Libération* ou du journal *Le Monde* ? En fait la réponse est non. Nous avons lu des textes de la littérature contemporaine, et ces constructions ne présentent pas de différences notables avec celles du XIXe siècle.

Ce corpus a été constitué à partir de nos lectures pour une bonne partie. L'autre partie est extraite de deux bases de données : le corpus de littérature française du XVIe au XXe siècle, et la base de donnée de la presse Factiva.

Ce travail est composé de trois parties. La première sera consacrée à l'état de la question. Nous avons estimé nécessaire de faire un tour sur ce qui a été dit sur le sujet jusqu'à maintenant avant d'aborder l'analyse proprement dite. Cette partie est constituée de deux chapitres : l'historique de la SP, l'autre à un examen critique des analyses proposées dans les grammaires.

La deuxième partie examinera la SP nue. Sous cette appellation nous avons regroupé toutes les SP qui n'ont ni auxiliaire ni marqueur temporel. Au chapitre 3, nous dégagerons les principales caractéristiques de la construction. Au chapitre 4, nous en ferons une typologie, et au 5^e nous nous intéresserons à quelques SP nues qui ont des emplois particuliers.

Dans la troisième partie, nous aborderons les SP contenant un marqueur temporel (Chapitre 7) et celles qui ont l'auxiliaire *étant* (chapitre 8).

Première partie

Etat de la question

Introduction.

Cette partie consacrée à l'état de la question est construite autour de deux chapitres. Le premier sera axé sur un aperçu historique de la construction. Nous verrons comment elle était traitée depuis son apparition dans la langue jusqu'aujourd'hui. Dans le second, nous essaierons d'apporter des éléments critiques aux analyses qui sont faites par les grammaires sur la construction.

Chapitre 1

Aperçu historique de la construction.

Introduction.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la proposition subordonnée participiale était englobée dans ce que les grammairiens appelaient à l'époque « constructions absolues », dans lesquelles on trouve, outre les propositions subordonnées participiales (participe présent et participe passé), des constructions considérées aujourd'hui comme des compléments de manière :

- 1) **Dieu aidant**, nous réussirons.
- 2) **Le repas fini**, tout le monde est parti.
- 3) Il se promène **les mains dans les poches**.
- 4) Il parle à son père **les bras croisés**.

Ce premier chapitre sera consacré à l'évolution de la construction. Nous allons d'abord en donner un rapide aperçu historique. Nous verrons comment elle s'est installée dans la langue depuis son apparition jusqu'à la fin du XIXe siècle. Ensuite nous parlerons de son traitement dans les grammaires à partir du XXe siècle. Nous verrons que cette construction divise jusqu'aujourd'hui les grammairiens sur son statut.

1. Evolution de la construction jusqu'au XIXe siècle.

1.1. L'origine de la construction.

Les historiens de la langue (Brunot : 1966 ; Nyrop : 1930 ; Togeby : 1973) s'accordent pour dire que cette construction prend son origine dans l'ablatif absolu du latin. Grevisse (2008) aussi le note : « Il s'agit d'une construction qui s'inspire de la langue latine, dans laquelle on appelle ablatif absolu la formule équivalent à la formule française donnée ». Mais cet avis n'est pas celui de tout le monde. En effet, Ch. Bally (1965 : 67) remet en cause cette pensée unique. Dans son analyse de la phrase complexe, il explique que la construction absolue n'a pas seulement pour origine l'ablatif absolu du latin, comme on a tendance à le croire. Selon lui, il y a aussi une origine coordinative :

« En français, les constructions absolues du type *l'ennemi vaincu, l'armée se retire* relèvent de la segmentation ; ce sont des termes A de phrases AZ. Là aussi, on retrouve une origine coordinative ; on a commencé par dire « *l'ennemi est vaincu ; l'armée se retire* » ; puis, l'analogie de phrases telles que « *maintenant que l'ennemi est vaincu, après la défaite de l'ennemi* » a opéré un changement d'interprétation en même temps qu'un changement de mélodie. L'ablatif absolu du latin *hoste victo* a servi d'adjuvant, surtout pour la langue écrite ; il n'est pas le point de départ unique pour le type ».

Il précise, pour couper court à cette origine latine, que l'ablatif absolu du latin résulte d'une disjonction, mais pas d'une coordination.

1.2. Apparition dans la langue.

Beaucoup de grammairiens ont posé que la construction absolue a été attestée en ancien français. C'est le cas de G. Moignet (1988), qui confirme que le participe passé était employé dans cette construction pendant cette période, en citant des exemples de cette époque :

5) **Juntes ses mains**, est alet a sa fin

6) Mout tost se rest mis a la voie

7) **Le col baissé** que nu nel voie

Bonnard et Régnier (1991) confirment cela avec une nuance : c'est que cette construction était très rare pendant cette période.

Mais F. Brunot (1960) n'est pas de cet avis. Il admet que le vieux français employait fréquemment cette construction. Mais il affirme que pendant cette période la construction ne se rencontrait pas en dehors des traductions soumises à l'influence du latin, contrairement à l'espagnol et au portugais. Selon lui, c'est à partir du XVI^e siècle que l'on trouve de véritables constructions comme dans les langues romanes. Cela est reconnu par d'autres spécialistes de la langue : Marcello-Nizia (1997) ; Nyrop (1930) ; Togeby (1973). Ces auteurs précisent que la construction apparaît d'abord avec les participes présents, puis avec les participes passés complément de manière avant de se généraliser. Nous voyons donc que la proposition subordonnée participiale au participe passé apparaît plus tardivement dans la langue.

1.3. La légitimité de la construction.

Au XVI^e siècle, la langue française se caractérisait par une fréquente transposition des formes du latin : les plus grands écrivains de l'époque transportaient encore en français les formes de la phrase latine. Selon Brunot F. (1960), ce travail d'adaptation a une double explication. D'abord, les écrivains croyaient ne pouvoir réussir à bien faire les choses qu'en imitant. Ensuite, ils étaient habitués, dès leur enfance, à penser et à écrire en latin, si bien que quelques uns, en se servant du français, se traduisaient. En outre, les études, quelles qu'elles soient, remettaient continuellement sous les yeux les écrits latins, ce qui fait que les écrivains étaient tentés de faire passer en français les constructions du latin.

Un autre fait caractérise la langue du XVI^e siècle : c'est la longueur des phrases. Étant donné que les écrivains étaient libres dans leurs mouvements, étant donné qu'ils n'étaient soumis à aucune règle, ils écrivaient comme ils voulaient. Par exemple, il n'y avait pas de règles prescriptives sur l'emploi des participes (présents ou passés), ce qui fait qu'on pouvait trouver des phrases qu'on a du mal à comprendre parce qu'on ne sait

pas à quel substantif renvoie le participe, comme dans cet exemple cité par Brunot F. (1960) :

Mais s'étant passé depuis son absence quelque chose d'extraordinaire et voulant détruire les impressions qu'elle lui avait données, ils hasardèrent (Bussy-Rab).

Cette situation a eu évidemment des effets sur la construction absolue, comme dans les autres constructions de la langue. En effet, selon Brunot F., jusqu'au début du XVIIe siècle, la construction absolue était libre. Les écrivains en construisaient comme bon leur semblait. Par exemple, il n'était pas rare à l'époque de rencontrer des constructions absolues introduites par les prépositions *après, depuis, avec, dès* :

Après ma lettre écrite

Depuis ma lettre écrite

Dès ma lettre écrite

Avec ma lettre écrite

Ces constructions vont survivre jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Mais, au début du XVIIe siècle, le latin tombe en décadence. Les écrivains se sont libérés de l'obsession latine. Grâce à l'Académie française et au classicisme, la fierté de la langue française a été trouvée. Les écrivains pensent maintenant en français, et veulent même se débarrasser de l'influence du latin. C'est ainsi que la construction absolue commence à être contestée, parce qu'elle était jugée trop proche des traductions latines. Vaugelas par exemple n'a pas traité cette construction dans ses *Remarques sur la langue française* (1697), mais a fait un jugement sévère contre l'expression *cela dit*, qu'il rejette catégoriquement, en se basant sur l'usage : « Cette phrase ne vaut rien, quoique plusieurs l'écrivent, et particulièrement la plupart de ceux qui font des romans. Elle ne se peut pas écrire parce qu'elle ne se dit jamais. On dit ordinairement « ayant dit cela », et c'est ainsi qu'il faut écrire ». Brunot cite encore un puriste plus sévère : Leven de Templery. Celui-ci examine cette phrase :

Munatius n'oubliant aucun des offices d'un véritable ami pour me donner du secours, je revins de ma faiblesse.

Voici son jugement : « Ce mot *Munatius* qui est un nominatif par où la phrase commence, n'est soutenu d'aucun verbe, et n'a nulle suite dans la construction : ce

qu'on aurait évité en donnant un verbe à ce nominatif, et disant : *Munatius n'oubliant aucun des offices d'un véritable ami pour me donner du secours, me fit revenir de ma faiblesse* ». Nous voyons ici une volonté de supprimer la construction absolue de la langue.

Au XVIIIe siècle, les grammairiens reconnaissaient en général l'existence de la subordonnée participiale, mais l'Académie déconseillait l'emploi du participe passé dans la construction. Dans l'exemple suivant,

La phalange eut ordre d'environner la place, et **aussitôt le signal donné**, de saccager ce repaire de traitres.

Elle préférerait que l'on remplace la construction *aussitôt le signal donné* par *dès que le signal serait donné*.

Jusqu'au XIXe siècle, cette contestation était encore visible. Girault-Duvivier (1856) recommande l'emploi des auxiliaires *ayant* et *étant* pour que la construction soit acceptable : « La construction absolue exige nécessairement un participe présent, ou bien les auxiliaires *étant* et *ayant* avec un participe passé ».

Au XXe siècle, plus personne n'ose la contester, probablement à cause de sa fréquence dans les textes littéraires. Ceux qui en sont réticents se contentent seulement de la déconseiller, comme Le Bidois (1970).

Cependant, parallèlement à cette contestation, on trouve beaucoup de voix qui défendaient l'emploi de la subordonnée participiale au participe passé. Si Bouhours rejette l'emploi excessif de la tournure dans la langue, il admet qu'on en consomme avec modération : « Comme notre langue vient du latin, nous avons imité les Latins dans quelques unes de ces locutions ; mais il ne nous est pas permis d'en faire comme eux autant qu'il nous plait ». Certains grammairiens se sont déclarés des inconditionnels de la construction, la défendant avec passion, vantant ses mérites. C'est le cas de Mademoiselle de Gournay (1650 ?), dont la citation est empruntée à F. Brunot : « L'ablatif absolu, naturel et franc, que ces gens querellent aussi ne manquent pas à nos prélats, dont je ne prends point la peine d'alleguer exemple, puisque ceste façon de

parler est ordinaire, outre sa bienséance, et renforce en temps et lieu notre langue, l'abrégant à son grand besoin... Car, nous peut-on défendre par le monde ceux-cy : *on lui donne sa dot, fille vestue et noce faite ; sa femme morte, il se remarie ; ils sortent, bagues sauvées* ».

Il faut dire que la défense de l'emploi de la construction absolue au participe passé a été motivée par le souci de la clarté et de la brièveté. Si ce souci avait toujours habité les écrivains depuis Aristote, à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, il prend un nouveau caractère. Pour Malherbe, il faut éviter au lecteur toute hésitation : « Si le lecteur relit deux fois une période, ce doit être pour l'admirer et pour le plaisir qu'il y a à répéter les belles choses, mais non pas pour chercher ce que l'auteur a voulu dire ».

Dans le souci de rendre la phrase plus claire et le style plus vif, on recommande aux écrivains *le resserrement de la phrase*. Il s'agit pour Buffier « d'employer les expressions les plus courtes pour exprimer ce que l'on veut dire ». Pour Mme Necker, toujours citée par Brunot, « la force du style consiste... à réunir, sous le plus petit nombre de mots, la plus grande somme d'idées possibles ». Pour elle, il faut « préférer toujours la phrase la plus courte quand elle est aussi claire, car elle devient nécessairement avantageuse ». On se met alors à chercher les recettes qui puissent permettre de condenser l'expression. Parmi les moyens retenus par les théoriciens de cette époque pour réduire la phrase, l'ellipse prend une place importante. Pour Condillac, « moins on emploie de mots, plus les idées sont liées ». L'ellipse du verbe être permet de transformer une proposition en une simple expression. C'est ainsi que la construction absolue au participe passé va être légitimée. Brunot F. cite Gamaches, qui enseigne qu'il vaut mieux dire : *L'assemblée finie, chacun se retira chez soi* que *Chacun se retira chez soi quand l'assemblée fut finie*. Pour la Harpe, « ces sortes d'ablatifs sont permis actuellement, même en prose, lorsqu'ils rendent la phrase plus rapide, sans nuire à la clarté ». Car, « tout ce qui favorise la clarté doit être reçue dans notre langue, dont la marche est en général trop lente et les procédés trop méthodiques ». On voit ici que les défenseurs de la construction absolue se soucient peu de règles grammaticales. Ce qui compte, c'est la clarté de la phrase. C'est ce qu'avance d'ailleurs Domergue en disant : « Une phrase n'est pas toujours vicieuse pour être

inagrammaticale ; la langue consacre, en faveur de la précision, certains tours que réproouve la grammaire ».

Bouhours soutient que cette possibilité du participe d'être l'équivalent d'une subordonnée conjonctive constitue « la plus grande beauté des langues ; parce que [cela sert] à s'exprimer brièvement et vivement ». M. Bréal (1857) va jusqu'à avancer que le français serait menacé d'obscurité s'il ne pouvait pas utiliser ce genre de construction. A. Séchehaye, de son côté, élève notre tournure « au rang d'une institution grammaticale » et estime lui aussi que la construction ne pouvait pas ne pas exister en français : « Si l'ablatif absolu du latin n'avait pas existé, nos langues auraient pu, par n'importe quelle voie, créer des constructions absolues analogues à ce qu'elles possèdent ».

Nous voyons donc que la subordonnée participiale au participe passé ne s'est pas installée facilement. Lorsqu'elle est construite sans l'auxiliaire *étant* ou *ayant*, elle n'était pas acceptée par tous les grammairiens. C'est par souci de clarté et de rapidité qu'on a pu la faire admettre dans la langue.

1.4. La terminologie employée.

Puisqu'il est admis par presque tout le monde que cette construction est d'inspiration latine, plusieurs appellations ont été forgées, en référence à l'ablatif absolu du latin. Selon G. Serbat (1982), le terme *absolu* est utilisé en latin pour expliquer qu'il n'y a pas de liaison entre cette construction et le reste de la phrase. Ce spécialiste du latin note que c'est la raison pour laquelle en vieux latin, l'ablatif absolu ne s'employait pas lorsque son sujet était repris par un terme quelconque de la proposition principale. Il ajoute que « c'est parce qu'il est senti comme une proposition complète que ce tour est qualifié d'absolu, c'est-à-dire indépendant ».

En français, la justification est la même. Grevisse note que le mot signifie « qui n'a pas de liaison explicite avec le support complément ».

Cependant, il faut signaler que le terme *absolu* n'a pas toujours fait l'unanimité chez les grammairiens. Si on admet facilement la construction absolue composée du participe

présent, des divergences apparaissent en ce qui concerne le terme à employer pour le participe passé. A l'époque classique, d'après l'œuvre de Rénier-Desmarais, certains grammairiens contestaient sa légitimité, parce qu'ils estimaient qu'avec le participe passé dans cette construction, il y a toujours l'ellipse d'une préposition. Voilà ce qu'il dit : « La qualité d'absolu leur est disputé par quelques autres, qui prétendent que dans tous les exemples qu'on allègue sur ce sujet, il faut toujours sous-entendre quelque préposition ou quelque autre terme ». Dans cette optique, l'auteur explique qu'effectivement, on peut rendre compte de l'exemple suivant par l'ellipse de la préposition *avec* :

La garnison sortit, **mèche allumée, enseignes déployées.**

La garnison sortit, **avec mèche allumée et enseignes déployées.**

De même, il avance que la préposition *après* peut être sous-entendue dans certains énoncés comme :

Cela dit, il s'en alla.

Après cela dit, il s'en alla.

La chose mise en délibération, il fut résolu.

Après la chose mise en délibération, il fut résolu.

Il est vrai que dans la langue classique cette construction pouvait être précédée d'une préposition, comme en témoignent ces exemples cités par F. Brunot :

Après la paix conclue, il put retourner.

Depuis la lettre écrite, j'ay vu M. Leroy.

Mais ce raisonnement par l'ellipse est difficilement acceptable. D'abord, c'est une explication qui ne peut rendre compte que d'une infime partie des participes passés dans cette construction. Il est difficile par exemple d'imaginer l'ellipse d'une préposition dans les phrases suivantes :

PPDA privé du 20 Heures, TF1 est en crise.

?? **Avec PPDA privé du 20 Heures**, TF1 est en crise.

Le chat parti, les souris font la fête.

?? **Après le chat parti**, les souris font la fête.

Ensuite, en supposant que l'ellipse est envisageable, on ne doit pas se contenter d'analyser la langue par des sous-entendus. C'était déjà la position de Rénier-Dumarais lorsqu'il avance ceci : « On doit juger les phrases d'une langue par les énonciations ordinaires dont elle se sert ; et non pas par les termes que l'on peut y suppléer ; il est clair que celles qui viennent d'être rapportées sont des façons de parler absolues ». Donc, pour lui, il s'agissait bel et bien de construction absolue. Mais ce qui l'intéressait le plus était de savoir le cas du substantif. Car ce n'était pas un ablatif. Voici son jugement : « toutes ces façons de parler, dont il s'agit ici, et qui sont exprimées en grec par le génitif, et en latin par l'ablatif, sont en français des nominatifs. Car elles appartiennent nécessairement à quelque cas ; et ce ne peut être qu'à celui dont elle porte la marque ».

A. Chervel (1977) a souligné que cette explication était encore à la mode au début du XIXe siècle. D'après lui, la construction était signalée par quelques grammairiens de l'époque. Mais la plupart des manuels ne la mentionnaient pas, notamment la grammaire chapsalienne, parce qu'ils jugeaient que c'était une complication inutile. L'analyse par l'ellipse suffisait. A l'époque, la grammaire ne connaissait pas encore le complément circonstanciel. La grammaire chapsalienne parlait seulement de complément direct et de complément indirect. Les constructions absolues suivantes étaient considérées comme des compléments indirects, à partir de l'ellipse :

Dieu aidant = **Avec** Dieu aidant.

Les parts étant faites = **Après** les parts étant faites

Je l'ai vu la veille de son départ = Je l'ai vu **à** la veille de son départ.

Dans la deuxième moitié du siècle, la notion de complément circonstanciel a été introduite dans l'appareil grammatical, et cela demande évidemment une restructuration

du système des compléments. Que faire des constructions absolues ? Propositions ou pas, ce sont des constructions qui peuvent répondre à certaines des questions pertinentes dégageant les compléments circonstanciels : quand ? Comment ? Pourquoi ? Il fallait donc en faire des circonstanciels. On se posait alors la question de savoir si ce sont des compléments ou des propositions. La présence obligatoire d'une forme verbale faisait pencher vers la subordonnée. On parlait d'ablatif absolu (Marque, 1874), d'accusatif absolu (Ayer, 1876). Mais ces appellations sont des latinismes, parce qu'elles sont inspirées des cas du latin. Et, pour les éviter, certains parlent de *proposition participe*.

Mais parler de proposition participe était s'engager dans une voie dangereuse, et il fallait des garde-fous. Car, c'est accepter que le participe pouvait jouer le rôle de verbe dans la proposition. La tentation était d'admettre la proposition participe à chaque fois qu'on pouvait transformer la construction en une subordonnée circonstancielle, comme on peut le faire dans :

Les parts étant faites = Quand les parts eurent été faites.

Mais cela pose également problème. Car, on pouvait avoir des propositions participes partout :

Il bégaie en parlant = lorsqu'il parle

Épuisé, il rentra chez lui = parce qu'il était épuisé.

Selon Chervel, certaines grammaires acceptaient cette conception laxiste, reprise par certains grammairiens du XXe siècle tels que M. Cohen (1964), R. Moritz (1957), Togeby (1973). Pour limiter les dégâts, on décida alors de limiter la proposition participe aux cas où le participe était associé à un nom ou à un pronom à valeur de sujet, et sans rapport fonctionnel avec le reste de la phrase. Chervel note que cette tendance se révèle en 1870, mais c'est à partir de 1910 que la cause est gagnée.

La notion de proposition subordonnée participiale est donc une invention récente dans la langue. Elle est née presque au début du XXe siècle.

1.5. Résumé.

Nous avons vu qu'il a fallu plusieurs siècles d'hésitations avant que la proposition subordonnée participiale, surtout celle qui est construite à partir du participe passé, puisse s'installer définitivement dans la langue. Pendant que certains grammairiens la contestaient parce qu'ils la jugeaient trop proche du latin, d'autres vantaient ses mérites, la considérant comme une construction qui contribue à la clarté et à la rapidité de la phrase française. C'est vers la fin du XIXe siècle que les partisans de la construction ont gagné le combat, pour l'asseoir définitivement dans la langue.

2. La subordonnée participiale depuis le XXe siècle.

Dans la langue contemporaine, la subordonnée participiale au participe passé est de plus en plus fréquente dans la langue écrite. On la retrouve dans les textes littéraires et dans la presse écrite. Cela fait que plus personne n'ose la contester. C'est une construction admise par tous. Ceux qui en sont réticents se contentent seulement de la déconseiller. C'est le cas pour les Le Bidois. Ces grammairiens reconnaissent la construction comme subordonnée, mais recommandent l'emploi de l'auxiliaire *étant*. Sans explication, ils déconseillent l'emploi de la construction participiale au participe passé sans auxiliaire. Que disent les spécialistes contemporains de la langue sur cette construction ? Cette partie du chapitre est construite autour de cette question. Dans un premier temps nous allons présenter l'essentiel de ce qui a été dit dans les grammaires de référence sur la construction. Dans un deuxième temps, nous examinerons les caractéristiques syntaxiques et sémantiques attribuées par les grammaires à la construction participiale.

2.1. Les grammaires.

Les grammaires de référence n'ont pas adopté la même attitude vis-à-vis de la construction. On peut les classer en deux catégories. D'un côté, celles qui estiment que la construction ne mérite pas le statut de proposition ; d'un autre côté, celles qui lui reconnaissent le statut de proposition subordonnée.

2.1.1. Les grammaires qui ne reconnaissent pas le statut de proposition.

Wagner et Pinchon (1991) évoquent la subordonnée participiale dans le chapitre consacré au mode non personnel et non temporel. Refusant de faire la distinction entre participe passé et adjectif verbal, ils ont classé notre construction dans la forme adjectivale du verbe, au même titre que les adjectifs verbaux. Quelle analyse font-ils de la subordonnée participiale au participe passé ? Ils ne reconnaissent pas la valeur verbale de la construction. Trois aspects sont à retenir dans leur ouvrage. D'abord, la subordonnée participiale, comme toutes les constructions participiales au participe passé, évoquent l'état qui suit l'achèvement du procès. Elle n'a pas, par elle-même, de valeur temporelle, mais aspectuelle : elle prend une valeur chronologique en vertu du contexte auquel elle appartient. Ils citent l'exemple suivant, sans explication :

Passé le danger, on se moque du saint.

Ensuite, ils expliquent que cette forme n'est pas une forme de la voix passive, parce que tout dépend de l'emploi transitif ou intransitif du verbe auquel cette forme appartient. Ils illustrent leur analyse par ces deux phrases,

Vous partis, j'ai perdu le soleil, la gaieté. (Hugo)

La leçon terminée, il descendit dans le jardin. (Flaubert)

Pour montrer que dans la première phrase le participe de la subordonnée participiale est dans la voix active, alors que dans la seconde elle est dans la voix passive.

Enfin, selon eux, si la forme adjectivale du verbe est sans son auxiliaire, ou bien elle peut constituer un complément circonstanciel construit absolument, avec cet exemple à l'appui :

Ma vocation terminée, je fus mis en apprentissage chez un graveur (Rousseau).

Ou bien elle joue le rôle d'un adjectif ; avec ces deux phrases comme illustration :

Il voyait une forêt particulière, **bien vivante et peuplée** (A. Daudet).

Cette assemblée était une espèce de prison où l'on tenait **les filles enfermées** (Voltaire).

La grammaire critique du français de M. Wilmet (2003) a adopté la même opinion que l'ouvrage de Wagner et Pinchon. L'auteur ne reconnaît pas la valeur propositionnelle de la subordonnée participiale. Il l'a traitée dans le chapitre consacré aux appositions, alors que les propositions subordonnées ont été analysées dans un chapitre intitulé *les sous phrases*. Sa position est plus sévère, parce qu'il trouve calamiteux de parler de proposition participiale. Pour lui, la subordonnée participiale est un simple complément circonstanciel. Il raisonne de cette manière. Dans les exemples suivants,

Sa nièce arrivant, c'était le feu à la maison.

Le chat parti, les souris dansent.

L'auteur trouve que la subordonnée participiale peut être paraphrasée respectivement par « *à l'arrivée de sa nièce* » et « *en l'absence du chat* »

La grammaire de Tamine J.G. (1988) écarte également la subordonnée participiale des propositions subordonnées. Pour l'auteur, pour qu'on puisse parler de proposition, il faut qu'il y ait la présence d'un verbe conjugué. Le participe et les infinitifs ne sont pas aptes à construire des propositions. Que sont-ils alors ? Ils constituent selon elle un complément de verbe ou de phrases d'un type particulier !

Dans la *Grammaire du français* (1994), D. Denis et A. Sancier-Château reconnaissent que dans la subordonnée participiale le participe est prédicatif, « c'est-à-dire qu'il apporte une information autonome, qui s'applique à un thème, son support nominal. À ce titre, il constitue, avec le thème, une proposition logique : quelque chose est affirmé - prédicat- au sujet de quelque chose - thème ». Mais pour eux, la proposition logique diffère de la proposition grammaticale. La subordonnée participiale constitue une proposition logique à leurs yeux mais pas une proposition grammaticale. S'ils emploient le terme de proposition participiale, c'est par respect à la terminologie traditionnelle, disent-ils. Voici leur argumentation (1994, 393): « Comme pour la proposition infinitive, la proposition participiale pose un problème d'analyse. En effet, il paraît difficile d'appeler sujet de proposition ce support nominal en emploi de thème, dans la

mesure où le participe est invariable en personne (tandis que la définition morphosyntaxique du sujet fait de lui la forme qui entraîne l'accord du verbe). Parler de proposition subordonnée participiale, c'est ainsi étendre - abusivement- à la syntaxe un fonctionnement de proposition logique (thème + prédicat). Si l'on ne peut pas s'interdire de recourir à cette terminologie traditionnelle, on en reconnaîtra cependant les limites ici. Ce constat a d'ailleurs amené certains grammairiens à nier l'existence de la subordonnée participiale, comme de la subordonnée infinitive. »

Nous voyons que si ces grammaires contestent le statut de la proposition subordonnée à la subordonnée participiale, les raisonnements ne sont pas les mêmes d'une grammaire à une autre. Pour certains, le participe passé n'est pas verbe ; pour l'autre, c'est son caractère impersonnel qui est en cause.

Nous allons maintenant examiner les grammaires contemporaines qui accordent à la subordonnée participiale le statut de proposition subordonnée.

2.1.2. Les grammaires qui reconnaissent le statut de proposition subordonnée.

Beaucoup de critères ont été avancés pour montrer que la subordonnée participiale est bel et bien une proposition subordonnée. Avant de parcourir les caractéristiques qui lui sont attribuées, nous allons nous intéresser aux critères de reconnaissance de la construction en tant que subordonnée.

2.1.2.1. Les critères de reconnaissance.

Les critères de reconnaissance de la construction comme proposition subordonnée relèvent à la fois de la sémantique et de la syntaxe.

2.1.2.1.1. Les critères sémantiques.

Beaucoup de grammaires décrivent la subordonnée participiale comme une proposition subordonnée. Certaines d'entre elles prennent fait et cause sur elle, défendant sa valeur « subordonnée » contre celles qui tentent de lui refuser ce statut. Frontier A. (1997 : 626) par exemple, estime qu'on ne doit pas faire une distinction entre proposition logique et proposition grammaticale. Selon lui, c'est une construction qui est bel et bien en relation de dépendance avec la proposition qui l'accueille : « Bien qu'elle ne soit introduite par aucun outil subordonnant, la proposition participiale constitue une proposition complète (elle comporte un thème et un prédicat) et cette proposition est subordonnée à une proposition principale ».

C'est également la position des Le Bidois (1971), qui définissent la proposition subordonnée comme « la transposition d'une phrase indépendante en termes de phrases (sujet, attribut, complément d'objet, complément circonstanciel...) ». Selon ces grammairiens, la notion de dépendance doit être prise selon l'esprit. La proposition est subordonnée, « non pas parce qu'elle est introduite par telle ou telle conjonction, ni non plus parce que le verbe est au mode qui passe pour être celui de la subordination, mais quand l'idée qu'elle énonce s'impose tout de suite à l'esprit comme étant dans une dépendance étroite et rigoureuse par rapport à l'idée énoncée par une autre proposition, celle-ci absolument dominante et de premier plan. »

D'autres grammairiens et linguistes, comme les auteurs de la *Grammaire du français contemporain* (1993) ou Touratier (2005), ou Ficher M. et Hacquard G. (1959) estiment que le participe, malgré son caractère impersonnel, peut bien construire une proposition complète parce que le participe porte en lui-même la marque de la subordination. C.Touratier par exemple classe les propositions subordonnées en deux catégories : il y a les subordonnées à morphèmes fonctionnels, c'est-à-dire dont le morphème n'indique rien de plus que la subordination. C'est le cas des complétives (Dans *je pense que tu es fou*, cité par l'auteur, le *que* n'apporte aucune signification à la proposition subordonnée). Il y a les subordonnées à morphème relationnel, qui apportent une signification propre (C'est ce que l'on observe dans *Je parle quand je veux*, cité par l'auteur, où le *quand* apporte en lui même une indication temporelle). La

subordonnée participiale est rangée par l'auteur dans la première catégorie. Car, « le morphème qui a pour signifiant le participe n'indique rien de plus que la subordination ». Fischer et Hacquard, quant à eux, croient que la proposition subordonnée doit être introduite dans la phrase par un élément subordonnant. Selon eux, les subordonnées « ne peuvent s'insérer dans la phrase qu'à la faveur d'un laissez-passer ». Mais ils reconnaissent que le participe, comme l'infinitif, dans la subordonnée participiale et la subordonnée infinitive, ont en eux - mêmes ce « laissez-passer », ce qui leur permet de constituer des propositions subordonnées.

2.1.2.1.2. Les critères syntaxiques.

La Grammaire *méthodique du français* (1994) critique les grammairiens qui excluent les propositions participiales et les propositions infinitives de la subordination par le seul fait qu'elles ne sont pas introduites par un terme subordonnant. Pour Riegel, cela est une vision assez réductrice de la subordination. Car le terme introducteur « n'est qu'un indicateur parmi d'autres ». Ils expliquent qu'il n'y a aucune raison syntaxique de limiter la subordination aux formes conjuguées du verbe. Le participe et les infinitifs peuvent y être, dans la mesure où ils gardent la possibilité d'une construction verbale : ils peuvent construire, théoriquement, les mêmes compléments que le verbe conjugué. C'est également la position de Le Goffic (1993).

Nous voyons que les grammaires qui rangent les propositions participiales dans la catégorie des propositions subordonnées s'appuient sur des critères à la fois syntaxiques et sémantiques. Nous allons voir maintenant comment cette construction est analysée dans ces ouvrages.

2.1.2.2. Les caractéristiques attribuées à la subordonnée participiale.

Dans les grammaires qui se sont intéressées à la subordonnée participiale, celle-ci est analysée comme un complément circonstanciel de la proposition qui l'héberge. Comme elle est considérée comme l'équivalent sémantique du complément circonstanciel, on lui attribue généralement les caractéristiques de celui-ci.

2.1.2.2.1. L'équivalence avec une subordonnée conjonctive.

Pour expliquer la valeur sémantique de la subordonnée participiale, les grammaires de référence lui mettent en équivalence avec une subordonnée conjonctive. Riegel (1994) voit dans « *le chat parti, les souris dansent* », l'équivalent de « *dès que le chat est parti, les souris dansent.* » Selon l'auteur, la subordonnée participiale peut avoir des valeurs temporelles, causales ou conditionnelles. Cela signifie donc que dans « *le chat parti les souris dansent* », on a l'équivalent sémantique de :

Dès que le chat est parti, les souris dansent.

Comme le chat est parti, les souris dansent.

Si le chat est parti, les souris dansent.

Pour Béchade (1997), en plus des valeurs temporelles, causales et conditionnelles, la subordonnée participiale peut être l'équivalent d'une proposition subordonnée concessive, avec cet exemple comme illustration :

Sa fortune disparue, il demeure optimiste.

Concernant la relation que la construction entretient avec la proposition qui l'héberge, tout le monde admet qu'il y a une relation d'antériorité, le procès de la construction participiale précédant celui de la proposition qui l'héberge. P. Imbs précise à ce sujet que lorsqu'il y a l'auxiliaire *étant*, la subordonnée participiale indique une durée indéterminée.

2.1.2.2.2. La rection verbale.

Beaucoup de grammaires sont restées silencieuses sur la relation qu'entretient la subordonnée participiale avec le verbe de la proposition qui l'héberge. Celles qui se sont exprimées sur le sujet considèrent la construction comme un élément périphérique de la proposition hébergeante. C'est le cas des ouvrages de Le Goffic (1993) et Riegel (1994), qui considèrent la construction comme un constituant immédiat de la phrase, mais qui ne dépend pas d'un autre syntagme et qui n'est pas régi par le verbe de la phrase qui héberge.

2.1.2.2.3. La mobilité.

La mobilité est présentée comme un critère essentiel du complément et de la subordonnée circonstanciels. Il est évoqué dans toutes les grammaires. C'est la position de Riegel M. Pellat J.C et Rioul R. (1994 :504), qui notent : « La mobilité est une des caractéristiques essentielles du complément circonstanciel dans la phrase simple. C'est aussi une caractéristique de certaines subordonnées circonstancielles, par exemple des temporelles (quand), des causales (parce que)... ». Cette mobilité s'explique, selon ces auteurs, par le statut périphérique du complément ou de la subordonnée circonstanciels. Puisque la subordonnée participiale est analysée comme l'équivalent de la subordonnée conjonctive, et que la subordonnée conjonctive est sentie comme une construction mobile, alors on conclut que la subordonnée participiale doit être mobile également. Dans :

Lorsque le chat est parti, les souris dansent

Parce que le chat est parti, les souris dansent

Les subordonnées conjonctives peuvent changer de position facilement dans la phrase :

Les souris dansent **lorsque le chat est parti**

Les souris dansent **parce que le chat est parti.**

A partir de cette mobilité apparente de la subordonnée conjonctive, on déduit de la mobilité de la construction participiale. A.M. Garagnon et F. Calas (2002 : 127) le présentent clairement. Ils notent que la subordonnée participiale « peut se trouver au début, au milieu ou à la fin de la phrase ». Aucune grammaire ne s'est hasardée à manipuler des exemples pour justifier cette mobilité. Mais tout laisse croire qu'à leurs yeux, dans :

Le chat parti, les souris dansent

La subordonnée participiale peut changer de position :

Les souris dansent, **les chats partis**.

2.1.2.2.4. La liberté de l'auxiliaire et du marqueur temporel.

Toutes les grammaires de référence sont unanimes : dans la subordonnée participiale au participe passé, on peut voir l'ellipse de l'auxiliaire *étant*. Riegel le note : « la proposition participiale attributive dont le verbe est une forme composée peut subir l'ellipse du verbe *être* : le café (étant/ayant été) bu ; les convives (étant) partis... ». Le Goffic dira la même chose : « tout se passe comme si il y avait l'ellipse de *étant* ». Par ailleurs il est admis par tous les grammairiens que la subordonnée participiale peut être librement introduite par un marqueur temporel, la différence étant que le marqueur apporte des précisions sur la valeur temporelle de la subordonnée. Riegel le mentionne : « la valeur temporelle des propositions participiales peut être soulignée par *dès, aussitôt, à peine, une fois* (aussitôt le repas fini) ».

2.1.2.2.5. Le caractère facultatif.

Le caractère facultatif est l'une des trois propriétés qui caractérisent le complément circonstanciel dans la phrase. C'est une propriété qui le distingue des compléments d'objets, qui sont jugés comme indispensables au fonctionnement de la phrase. Etant donné que la subordonnée participiale est considérée comme une construction circonstancielle, les grammaires franchissent facilement le pas pour la ranger dans la catégorie des éléments non indispensables au fonctionnement de l'énoncé. D. Denis et A. Sancier - Château (1994 :500) le notent : « Elle occupe une fonction accessoire : [...] joue le rôle d'un complément circonstanciel adjoint. Elle entre dans la catégorie des circonstanciels ». A.M. Garagnon et F. Calas (2002) le signalent également, mais l'illustration qu'ils ont avancée pour montrer ce caractère facultatif est l'expression « cela dit ».

Mais il faut signaler que ce caractère facultatif n'est pas mentionné dans toutes les grammaires qui parlent de la construction. Celle-ci est considérée comme telle par déduction : puisqu'elle est analysée comme une subordonnée circonstancielle et que celle-ci est facultative, elle doit l'être aussi. Riegel M., Pellat J.C. et Rioul R. (1994 :

510) par exemple se sont seulement contentés d'expliquer que la construction a toutes les caractéristiques des subordonnées circonstancielles : « ...on constate combien ces constructions participiales sont proches des circonstancielles conjonctives ».

2.1.2.2.6. Résumé.

Ce parcours des grammaires de référence nous montre que la proposition subordonnée participiale n'est pas analysée pour elle-même ; elle est associée toujours à la proposition subordonnée conjonctive causale ou temporelle. A partir de l'équivalence établie, les caractéristiques de la proposition subordonnée conjonctive lui sont collées : elle est mobile, et elle est facultative dans la phrase où elle se trouve. Par ailleurs, nous avons vu que les différentes grammaires jugent que l'auxiliaire *étant* et les marqueurs temporels que sont *une fois*, *aussitôt*, *sitôt*, *à peine* sont facultatifs dans la construction participiale, ce qui laisse supposer qu'ils ne jouent qu'un rôle de second plan dans la phrase.

2.1.2.3. Le bon usage.

L'excellent ouvrage de M. Grévisse et A. Goosse (2008) mérite une place à part, à plus d'un titre. D'abord, c'est la grammaire de référence qui s'est le plus longuement étalée sur la question. Il a traité ce qu'ils appellent « la proposition absolue » dans un chapitre d'une douzaine de pages. Par proposition absolue, les auteurs entendent une construction « constituée d'un sujet et d'un prédicat, mais sans mot introducteur et sans verbe conjugué, et [qui a] une fonction dans la phrase ». Cette définition englobe toutes les constructions absolues. Mais les auteurs se sont intéressés à la subordonnée participiale dans toute son étendue, et ils ont mis l'accent sur des aspects de la construction qui sont ignorés dans les autres grammaires.

Dans un paragraphe intitulé « formes méconnues ou altérées de la proposition absolue », M. Grévisse et A. Goosse se sont intéressés à la subordonnée participiale contenant les marqueurs temporels comme *une fois*, *sitôt*, *à peine*, pour montrer que ces marqueurs introduisent une spécificité dans la subordonnée participiale, à savoir qu'ils

peuvent changer facilement l'ordre des éléments de celle-ci. Ils peuvent être en tête de la construction avec beaucoup d'exemples à l'appui :

Une fois la chose faite,

Ils peuvent être en tête avec une inversion des événements, avec les illustrations suivantes :

Sitôt commencé le séisme, tous les passagers sensés voulurent revenir (Orsena)

Ils ont montré qu'on peut les trouver également entre le sujet et le participe :

Madeleine une fois sortie, la présidente regarda le cousin Pons (Balzac)

Par ailleurs, dans ce même paragraphe, ils précisent que la subordonnée participiale peut indiquer des inclusions et des exclusions, et que dans ce cas, le participe passé tend à perdre sa valeur prédicative, en citant ces exemples :

Son appartement était composé de quatre pièces, **non compris ses précieuses anglaises situées à l'étage supérieur** (Balzac).

Personne, **exceptée toi,** n'entend le coup de feu (Aragon).

Cela explique pourquoi, d'après eux, il est souvent traité comme une préposition.

En outre, ils expliquent que le participe passé peut être antéposé au sujet, sans pour autant qu'il y ait un marqueur temporel, ce qui le rend souvent invariable. Ils avancent également qu'avec des participes comme *excepté*, et *y compris*, le sujet peut avoir des formes différentes, comme des syntagmes prépositionnels, des subordonnées conjonctives adverbiales, des épithètes, des subordonnées conjonctives introduites par *que*.

Etant admis que nous pourrions tout, qu'allons nous faire de cette omnipotence ? (J. Rostand)

Ces deux paquets sont exactement semblables, **excepté que celui-ci est plus lourd que l'autre** (Dic. Contemp.)

Dans un autre paragraphe, ils se sont attaqués aux fonctions de ce type de proposition subordonnée. En plus des fonctions adverbiales évoquées dans les autres grammaires, les auteurs évoquent la fonction épithète, que l'on peut rencontrer dans les subordonnées participiales indiquant une inclusion ou une exclusion, comme dans les exemples suivants cités :

Il aurait à déboursier une quarantaine de mille francs, **non compris les droits de succession** (Flaubert)

J'ai voulu que les autres personnages, **Pompée compris, et Caton excepté**, eussent aussi leur bouffée de langage trivial (Montherlant)

Concernant la nature du sujet, en plus du syntagme nominal, ils évoquent des cas où l'on peut avoir un infinitif ou un pronom :

Vous parti, j'ai perdu le sommeil, la gaieté (V. Hugo).

Je ne veux rien, **excepté l'aimer**, l'adorer en silence (Sainte-Beuve).

2.1.3. Résumé.

L'examen de la proposition subordonnée participiale dans les grammaires contemporaines laisse apparaître des divergences sur la manière de concevoir cette construction. Certains grammairiens de renom refusent de traiter la construction participiale comme une proposition subordonnée, pour des raisons diverses : soit parce qu'ils considèrent le participe passé comme n'ayant pas de valeur verbale, soit à cause de sa valeur impersonnelle. La subordonnée participiale est alors traitée comme un complément « d'un type particulier ». Mais la plupart des grammaires de référence voient dans la construction participiale une proposition subordonnée. Elles l'assimilent à une subordonnée conjonctive temporelle ou causale, avec les caractéristiques attribuées habituellement à celle-ci : la mobilité et le caractère facultatif.

2.2. Les travaux spécialisés.

Nous allons nous pencher ici sur quelques ouvrages et articles de spécialité qui se sont intéressés à la subordonnée participiale. Il s'agit de deux ouvrages : celui de Suzanne Hanon, *Les constructions absolues en français moderne* (1989), et celui de Lise Lapiere, *Le participe passé en français : sa syntaxe et ses fonctions dans le texte de spécialité* (1998) ; et de deux articles : celui d'Andrée Borillo (2006) et celui de Blanche - Benveniste (2006).

2.2.1. Les constructions absolues en français moderne de S Hanon (1989).

Comme le titre l'indique, l'ouvrage de S. Hanon est consacré aux différentes constructions absolues en français moderne, que l'auteur a identifié dans ces phrases :

Marie est assise, **les yeux fermés**

La porte fermée, Marie s'en alla

Pierre est **torse nu**

Marie voit un jeune homme **torse nu**

Ils prennent un bain de soleil, **elle en bikini, lui torse nu**

L'auteur estime que ces constructions méritent un traitement unitaire parce qu'elles partagent beaucoup de points communs. Elles se caractérisent par la solidarité de leurs éléments constitutifs ; elles ont un caractère nominal. Cela veut dire pour elle que ce ne sont pas des propositions à proprement parler parce que les propositions exigent la présence d'un verbe conjugué. Elles partagent en commun également le fait qu'elles sont dépendantes, puisqu'elles ne peuvent exister seules ; elles remplissent une fonction au sein de la proposition qui les héberge ; elles peuvent être considérées comme le résultat de la transformation d'une phrase ; elles constituent une prédication secondaire au sein d'une prédication primaire ; elles entretiennent des rapports logiques avec la prédication primaire ; elles sont dénuées de marqueur morphologique distinctif.

Ces points communs mis à part, S. Hanon différencie chaque type de construction absolue par des spécificités. En ce qui concerne la proposition subordonnée participiale, Elle avance les caractéristiques suivantes :

- C'est une construction mobile. Cette mobilité est illustrée par les exemples suivants, qui lui paraissent acceptables :

La vaisselle faite, ma mère se reposait sur le divan.

Ma mère, **la vaisselle faite**, se reposait sur le divan.

Ma mère se reposait sur le divan, **la vaisselle faite**.

- Elle n'est pas essentielle dans la phrase.
- Elle est en relation de cause à effet, ou de temporalité avec la proposition qui l'héberge.
- Elle est issue d'une subordonnée circonstancielle dont l'introducteur pourraient être *quand, lorsque, si, puisque, comme*.
- Elle peut être augmentée du participe présent *étant*, qui introduit une valeur nettement causale.
- Elle peut être introduite par *une fois, aussitôt, sitôt*, qui induisent une interprétation temporelle.

Nous voyons ici que les caractéristiques de la subordonnée participiale avancées par Hanon sont les mêmes que celles que nous avons dans les grammaires de référence, à savoir que la subordonnée participiale est une construction mobile, non essentielle, qui est l'équivalent d'une subordonnée conjonctive causale ou temporelle, qui peut être introduite par un adverbe comme *une fois*, et qui peut recevoir l'auxiliaire *étant*.

Par ailleurs, Hanon avance trois aspects de l'analyse de la subordonnée participiale qui méritent notre attention. D'abord elle considère notre construction comme un élément de la réaction verbale, en lui attribuant les propriétés syntaxiques d'un élément qui se trouve dans la sphère du verbe. À partir de ces phrases, en effet,

La nuit venue, elle déambule dans les rues

La vaisselle faite, Pierre joue du piano

Elle explique qu'elle voit la possibilité de mettre la construction participiale en extraction au moyen de « c'est...que » :

C'est la nuit venue qu'elle déambule dans les rues

C'est la vaisselle faite que Pierre joue du piano

Ou de lui appliquer la négation restrictive :

Elle **ne** déambule dans les rues **que la nuit venue**

Pierre **ne** joue du piano **que la vaisselle faite**

Cette position s'oppose à celle de Riegel et Le Goffic, qui considèrent cette construction participiale comme un élément périphérique.

Ensuite, Hanon examine le problème de la reprise du sujet dans la proposition hébergeante. Après avoir expliqué le caractère archaïque de certains exemples de Grévisse où le sujet de la subordonnée participiale est le même que celui de la proposition hébergeante, elle estime que seul le sujet de la subordonnée participiale fonctionnant avec l'auxiliaire *étant* peut être repris dans la proposition hébergeante.

Mon fils étant mal remis de sa grippe, il ne pourra pas participer aux voyages Scolaires.

Mon fils étant mal remis de sa grippe, le médecin lui a fait un certificat médical l'exemptant de participer au cours de gymnastique.

En l'absence de l'auxiliaire, la reprise lui paraît peu naturelle. Les exemples suivants lui paraissent inacceptables :

? **Une fois le pont de Tancarville franchi**, on le photographia

? **Une fois la côtelette cuite**, on la mangea.

? **Une fois la porte fermée**, Marie la rouvrit.

Et pourtant l'auteur accepte facilement les exemples suivants, introduits par *à peine* :

La porte à peine fermée, Marie la rouvrit.

Le poulet à peine rôti, on se jeta dessus.

Pierre à peine parti, Marie dit du mal de lui.

Pour Hanon, avec *une fois*, la construction est inacceptable, mais avec *à peine* elle est nettement bonne. Son raisonnement est le suivant : « Dans cette série d'exemples, il me semble que les constructions absolues comportant *à peine* soient mieux ressenties, peut-être parce que *à peine* restreint l'indication temporelle en rendant plausible l'action exprimée par la principale, en tout cas la soudaineté de cette action. »

Il me semble que Hanon a oublié la règle grammaticale sur la construction des subordonnées participiales, selon laquelle le sujet de la construction participiale ne doit pas être le même que celui de la proposition qui l'héberge. Il n'a pas été mentionné que sa reprise est interdite. Ce qui est curieux, c'est que l'auteur reconnaît l'existence de ces types d'exemples dans la littérature. Les phrases suivantes se trouvent dans son ouvrage, mais ils lui paraissent avoir un emploi secondaire :

Les oies saignées, on les ouvre.

Albert parti, on parla de lui.

Un dernier élément de l'analyse de S. Hanon qui attire notre attention est le fait qu'elle s'est intéressée aux types de verbes susceptibles de se trouver dans les subordonnées participiales sans auxiliaire. Selon elle, sont exclus les verbes intransitifs qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* et qui ne peuvent pas dénoter « l'état subséquent à l'action ». Les illustrations suivantes ne lui paraissent pas acceptables :

* **Pierre péri**, Marie se remarie.

* **Pierre couru**, On passa à table.

Par contre, les constructions *Pierre divorcé* et *le livre paru*, lui paraissent pouvoir apparaître facilement dans la construction.

D'après Hanon, l'acceptabilité de ces constructions réside dans le fait que nous avons des verbes intransitifs qui fonctionnent avec **avoir**, mais qui ont une forme *être* dénotant cet « état subséquent » de l'action : *Pierre a divorcé, donc maintenant il est divorcé.*

L'analyse de S. Hanon reprend les descriptions classiques qui sont faites sur les subordonnées participiales au participe passé. Mais elle se veut novatrice dans la mesure où elle considère la construction comme un élément de la réaction verbale de la phrase. Ce qui me paraît le plus important c'est le fait qu'elle a tenté de définir les types de verbes susceptibles de se trouver dans cette construction.

2.2.2. L'ouvrage de Lise Lapierre (1998).

Dans cet examen du participe passé en français, l'auteur a consacré plusieurs pages à la subordonnée participiale. Mais il me semble qu'elle n'aime pas beaucoup les subordonnées participiales sans auxiliaire et sans élément introducteur. Elle ne parle que des subordonnées participiales à auxiliaire et de celles qui sont introduites par un marqueur temporel. Selon elle, les constructions participiales nues ne sont pas représentatives de ce type de proposition subordonnée. Elle a cité seulement un exemple de Feuillet (exemple) et un exemple de Baylon (exemple). Quelle analyse fait-elle de la construction ?

Elle reprend ce qui se trouve dans les grammaires de référence, à savoir que la construction peut indifféremment être employée par un marqueur temporel ou l'auxiliaire *étant*. Mais, contrairement à ces ouvrages descriptifs qui ont fait preuve de prudence là dessus, Lapierre présente des illustrations pour montrer les correspondances entre des phrases dont les participiales sont introduites par des marqueurs temporels et celles construites avec l'auxiliaire *étant*. A partir de ces exemples :

Une fois les croisements réalisés, on examinait quelques individus de la descendance.

Une fois établi un système de relations, celles-ci ne peuvent se modifier sous peine de faire perdre toute signification.

L'auteur note : « il existe une étroite correspondance entre les constructions *étant/ ayant été* + forme -é, et les constructions *sitôt/ une fois* + forme -é. La réécriture la plus

acceptable [pour ces deux exemples] est bien la suivante : *les croisements ayant été réalisés ; un système de relations ayant été établi...* » De même, dans *le repas fini, les convives se retirèrent*, un exemple emprunté à Baylon et Fabre, elle avance : « Il nous est difficile de ne pas voir [cette phrase] comme équivalente aux suivantes : *le repas étant fini, les convives se retirèrent ; une fois le repas fini, les convives se retirèrent ; et, à la rigueur, le repas ayant été fini, les convives se retirèrent*. Le participe fini seul nous semble communiquer le même message que les autres constructions ».

Par ailleurs, Lapierre s'est intéressée à la différence entre la construction participiale nue et le participe détaché, qu'on a souvent tendance à rapprocher. Cette différence peut s'établir, selon elle, au niveau informatif. L'épithète détachée serait thématique ; elle remplirait une fonction textuelle. « En tant que construction appositive détachée, la forme seule joue un rôle au niveau transphrastique, puisque le système appositif fonctionne essentiellement sur le mode transphrastique ». Contrairement à l'épithète, la subordonnée participiale ferait partie du propos ; c'est elle qui apporterait une information nouvelle. Pour appuyer son argumentation, elle avance cet exemple :

Une fois établi un système de relations, celles-ci ne peuvent se modifier sous
Peine de faire perdre toute signification.

L'auteur croit que l'information nouvelle se trouverait dans la construction participiale, puisqu'elle est introduite par un article indéfini. Elle reconnaît toutefois que dans le contexte antérieur de cette phrase, il est question de « système », mais selon elle, ce mot n'a pas la même signification que celle qu'il a dans cet exemple.

Ce qui est nouveau dans le travail de Lise Lapierre, c'est qu'elle a tenté d'apporter des éclaircissements sur la subordonnée participiale à partir du contexte de son apparition, puisque nous venons de voir qu'à ses yeux la construction participiale apporterait une information nouvelle dans l'énoncé.

2.2.3. L'article de Claire Blanche-Benveniste (2006).

Claire Blanche-Benveniste s'est intéressée à la subordonnée participiale dans son article portant sur *Le rôle des participes passés dans la prédication seconde*. Il s'agit d'un travail qui analyse le fonctionnement des participes passés prédicatifs dans la langue orale. On y retrouve les participes passés détachés :

Arrivée chez elle, elle avait tout oublié.

Sorti de l'orphelinat, j'ai dit qu'on coffrait.

Mais également les subordonnées participiales. Les deux types de constructions sont présentés comme n'étant pas fréquentes à l'oral. Selon l'auteur, la subordonnée participiale ne serait utilisée « qu'avec l'appui d'une locution adverbiale » comme *une fois*, et cette remarque serait valable pour les écrits les plus soignés. Pour appuyer sa remarque, l'auteur cite la douzième édition du *Bon usage* : « Plutôt que **la ville prise**, elle fut incendiée par les soldats, on dira : **une fois prise**, la ville fut incendiée ».

L'auteur s'est intéressé également aux types de verbes que l'on peut rencontrer dans ces constructions participiales, et elle a noté que l'on rencontre des verbes à valeur « nettement » résultative, mais qu'il n'y a que quelques verbes résultatifs que l'on rencontre à l'oral, sauf s'ils sont introduits par un marqueur temporel comme *une fois*, *à peine*. Pour elle, ces éléments « stabilisateurs » sont « indispensables à l'assiette de la construction ».

Ce qu'on peut retenir de cet article, c'est le fait que la subordonnée participiale au participe passé est une construction assez rare en français parlé. Elle est utilisée surtout lorsqu'elle est introduite par les adverbiaux que sont *une fois*, *aussitôt*, *sitôt*, *à peine*.

2.2.4. L'article d'Andrée Borillo (2006).

Andrée Borillo a étudié également « *quelques constructions participiales de valeur temporelle en prédication seconde* ». Elle fait le tour de ces constructions. Concernant le participe passé, elle fait la distinction entre la subordonnée participiale introduite par un marqueur temporel et celle qui n'en a pas. Selon elle, la première est une forme

réduite de subordonnée conjonctive, parce qu'elle peut être en correspondance avec celle-ci :

Une fois la lettre rédigée, il fallut la taper sur un stencil.

Une fois que la lettre fut rédigée, il fallut la taper sur stencil.

La seconde construction est définie par l'auteur par le fait que « rien ne traduit la relation temporelle [que le participe passé] exprime en tant que complément, sinon [leur] caractère détaché dans la phrase qui les héberge ». Cela est illustré par les exemples suivants :

La porte fermée, je restai un instant sur le perron.

Dans la description des *subordonnées réduites* (SP avec marqueurs temporels), l'auteur note que les marqueurs sont placés de préférence en tête de syntagme, mais ils peuvent également s'appliquer directement au verbe, ce qui fait passer le sujet en tête de la construction, comme dans :

La guerre à peine terminée, P. se jeta dans le plaisir avec beaucoup d'ardeur.

Elle ajoute que la subordonnée réduite apparaît le plus souvent en tête de la phrase, mais peut se trouver également entre le sujet et le verbe, comme elle peut être en position postverbale :

Le président, **sitôt la dernière bouchée avalée**, se lève.

Mais l'important était de savoir ce qu'on fait, **une fois la guerre finie**.

Malgré la distinction énoncée en début de son article, l'auteur explique que la subordonnée participiale sans marqueur temporel est une « sous catégorie particulière » à l'intérieur de la subordonnée introduite par le marqueur temporel. Car, « on peut constater que l'absence du marqueur temporel est possible sans réelle modification du sens de l'énoncé, si ce n'est que *sitôt*, *aussitôt*, et *à peine* ajoutent effectivement une

précision d'immédiateté et que *une fois* souligne de manière explicite la relation d'antériorité d'une première éventualité par rapport à une autre ».

L'auteur a analysé également les catégories de verbe susceptibles de construire les subordonnées participiales au participe passé. Selon elle, il s'agit de verbes qui se construisent avec l'auxiliaire *être* dans les temps composés et qui s'interprètent avec une valeur passive s'il est transitif et avec une valeur active s'il est inaccusatif. Elle note également que ces types de verbes se caractérisent par le fait qu'ils peuvent apparaître seuls, sans sujet, en tête de phrase (construction détachée) :

Le texte rédigé, il fallut le taper.

Rédigé, le projet sera présenté demain à l'assemblée.

Par ailleurs, lorsqu'il n'y a pas de marqueur temporel, l'auteur trouve que la construction participiale est la forme réduite de « *étant + participe passé* », tout en précisant que dans ce cas il n'est pas possible d'introduire le marqueur temporel.

En résumé, si l'article d'Andrée Borillo nous éclaire un peu sur la catégorie de verbes que l'on peut trouver dans les subordonnées participiales, son analyse est restée très proche de celle des grammaires usuelles sur la construction, parce que pour elle il n'y a presque pas de différence d'emploi entre la subordonnée sans marqueur temporel, celle qui a le marqueur et celle qui est introduite par l'auxiliaire *étant*. Si on résume son raisonnement, la construction contenant un marqueur temporel serait une subordonnée réduite, parce qu'elle peut être en équivalence avec une subordonnée conjonctive ou corrélatrice (*Une fois le texte rédigé = une fois que le texte fut rédigé*) ; celle qui n'a pas de marqueur serait une sous-catégorie de la subordonnée réduite (*Le travail terminé, il partit = Une fois le travail terminé, il partit*), en même temps, elle serait une forme réduite de la construction contenant l'auxiliaire *étant*.

2.2.5. Résumé.

Les travaux de linguistes qui ont évoqué la proposition subordonnée participiale au participe passé ont apporté quelques éclaircissements sur la compréhension de la construction. A savoir par exemple que cette construction est encore plus rare à l'oral qu'à l'écrit, qu'elle ne se construit pas avec n'importe quel type de verbe. En revanche, ils ont repris les analyses des grammaires usuelles pour dire que les marqueurs temporels que sont *une fois*, *aussitôt*, *sitôt*, et *à peine* ainsi que l'auxiliaire *étant* sont libres de se placer où l'on veut dans la construction.

Conclusion.

Nous avons vu qu'il a fallu attendre la fin du XIXe siècle pour que la SP construite à partir du participe passé soit reconnue définitivement comme une construction à part entière de la grammaire française. Elle est apparue au XVIe siècle, mais beaucoup de grammairiens, tout au long des siècles, la rejetaient probablement, à cause de son origine latine.

Dans la grammaire contemporaine, si personne ne la conteste, son statut reste encore flottant. Certains l'analysent comme un simple complément circonstanciel et lui refusent son caractère propositionnel à cause du participe passé. D'autres la considèrent comme une proposition subordonnée, reconnaissant au participe passé un pouvoir régissant.

Cet examen de l'évolution de la proposition subordonnée au participe passé révèle une construction qui n'a jamais fait l'unanimité chez les spécialistes de la langue. Si jusqu'au XIXe siècle les divergences concernaient surtout sa légitimité dans la langue et la terminologie à employer, nous avons vu qu'à partir du XXe siècle, les grammairiens s'opposent sur un autre terrain, celui du statut à lui accorder dans la phrase. Certaines d'entre elles lui refusent catégoriquement le statut de proposition pour des raisons diverses. D'autres, au contraire, la rangent dans la catégorie des propositions subordonnées pour des raisons syntaxiques et sémantiques, tout en lui attribuant les propriétés traditionnellement reconnues de ces subordonnées.

Parallèlement à cela, quelques travaux de linguistique ont essayé d'apporter des éclaircissements à la construction, en s'intéressant au type de verbes qui la construisent, à sa relation avec le contexte ou à son emploi à l'oral.

Nous allons voir, dans le chapitre suivant, que les analyses grammaticales avancées sur cette construction ne sont pas exemptes de critiques.

Chapitre 2

Critiques des analyses grammaticales.

Introduction.

Nous allons examiner dans ce chapitre les propriétés attribuées à la proposition subordonnée participiale dans les analyses grammaticales avancées au précédent chapitre. Dans un premier temps, nous verrons que ces propriétés sont contestables. Dans un deuxième temps, nous essaierons de voir pourquoi l'analyse grammaticale de la construction piétine.

Nous avons vu que les travaux qui ont été faits jusqu'ici ont attribué à la subordonnée participiale certaines propriétés : c'est une construction qui est l'équivalent d'une subordonnée conjonctive ; certains la considèrent comme un élément de la rection du verbe de la proposition qui l'héberge ; elle est mobile et facultative dans l'énoncé ; elle peut contenir librement l'auxiliaire *étant* ou un marqueur temporel. Nous allons voir que ces critères peuvent parfois poser des problèmes.

1. L'équivalence avec une subordonnée.

Les grammairiens considèrent que la subordonnée participiale est l'équivalent d'une subordonnée conjonctive, parce qu'elle peut être paraphrasée par celle-ci, ce qui laisse entendre que les deux énoncés ont un sens commun. Or, cela n'est pas évident. Dans son ouvrage sur la paraphrase, Fuchs C. (1994) explique qu'il y a deux niveaux de la paraphrase : le niveau inférieur à la phrase et le niveau supérieur. Et elle constate : « Au niveau inférieur à la phrase (morphème, syntagme), on ne peut pas parler de paraphrase : deux morphèmes ou deux syntagmes synonymes ne sauraient être considérés en toute rigueur comme des formulations équivalentes ; seules les phrases dans lesquelles se trouvent insérés ces morphèmes ou ses syntagmes peuvent être dites en relation de paraphrase ». Donc, selon elle, il y a toujours un changement de sens d'un morphème ou d'un syntagme à un autre. Et effectivement, entre les exemples suivants :

Le chat parti, les souris dansent

Dès que le chat est parti, les souris dansent

Il y a une différence au niveau du verbe de la subordonnée participiale *parti* et celui de la subordonnée conjonctive *est parti*. Entre la forme non fléchie *parti* et la forme conjuguée *est parti*, il n'y a pas les mêmes valeurs. Gettrup (1987) l'a bien souligné à propos des relations paraphrastiques entre participe présent détaché et proposition subordonnée, et sa réflexion est parfaitement valable pour le cas de la subordonnée participiale : « La substitution pose des problèmes de principe : elle peut donner l'impression d'une équivalence complète entre deux constructions, ce qui n'est probablement jamais le cas. Il y a toujours une raison pour choisir une construction à verbe non fini au lieu d'une construction à verbe fini, et quelle que soit la similarité apparente, une différence de sens subsiste ». Ce n'est donc pas par hasard que l'auteur choisit telle ou telle construction. Certes, il y a une ressemblance, quelque chose de commun au niveau du sens entre les deux constructions, mais les différences d'interprétation sont trop importantes pour être négligées. C'est ce que Fuchs C. (1994) essaie de montrer lorsqu'elle commente le niveau supérieur de la paraphrase : « D'une part, la relation de paraphrase *déborde* souvent le cadre de la phrase (une phrase unique

peut être en relation de paraphrase avec une suite de phrases) ; d'autre part, la possibilité de remplacer une phrase donnée par une phrase équivalente dépend du contexte inter-phrastique dans lequel la phrase considérée se trouve insérée ».

Ces limites se rencontrent effectivement dans la relation de paraphrase entre la proposition subordonnée participiale au participe passé et la proposition subordonnée conjonctive. Car, dans la plupart des cas, il est difficile de savoir à quel type de subordonnée conjonctive la construction participiale correspond. Dans :

Le chat parti, les souris dansent

Nous avons vu que la construction participiale est analysée comme l'équivalent d'une subordonnée causale (*Parce que le chat est parti, les souris dansent*), temporelle (*Dès que le chat est parti, les souris dansent*) ou hypothétique (*Si le chat est parti, les souris dansent*). Cette situation paraît confuse parce que ces nuances logiques n'apparaissent pas toujours toutes en même temps. Il y en a toujours une qui prend le dessus. Si cette confusion apparaît dans une phrase comme celle-ci, c'est parce que celle-ci est analysée en dehors du contexte de son apparition. En contexte, l'ambiguïté disparaîtrait.

Toutes ces observations nous mènent à avancer l'idée que la subordonnée participiale ne peut pas être systématiquement mise en équivalence avec la subordonnée conjonctive causale ou temporelle : d'abord parce que la différence des modes verbaux employés dans les deux constructions induisent une différence de sens ; ensuite parce que les valeurs causale, temporelle ou encore hypothétique sont rarement substituables dans un énoncé : chacune de ces valeurs doit avoir son propre contexte d'apparition. Il ne s'agit pas ici de renier la paraphrase comme instrument d'analyse linguistique. Nous pensons qu'elle peut bien être employée pour faire apparaître les spécificités d'une construction dans un énoncé. Mais nous estimons qu'on ne peut pas se contenter de rendre compte de la subordonnée participiale seulement par la paraphrase. Car, cela donnerait à entendre que le sens de la construction participiale est le même que celui de la subordonnée conjonctive, alors que cela ne doit pas être le cas.

Par ailleurs, cette équivalence pose problème au niveau syntaxique. Les deux constructions ont en commun la présence du sujet - parce qu'il est rare que la subordonnée participiale sans auxiliaire ait des compléments. Mais force est de constater qu'entre la subordonnée conjonctive et la subordonnée participiale le comportement du sujet diffère. Cette hypothèse peut être vérifiée à partir de plusieurs critères :

1.1. Le sujet de la subordonnée dans la phrase hébergeante.

Dans les phrases complexes, plusieurs propositions peuvent facilement avoir le même sujet. Ce phénomène est fréquent dans les propositions juxtaposées ou coordonnées, comme dans les exemples suivants :

Martin s'est réveillé à 6h 30mn, il a pris le métro, puis le bus pour aller à la fac.
Martin n'a pas de sous, donc il ne peut pas s'acheter une voiture.

On l'observe également entre les propositions subordonnées conjonctives et la proposition qui les héberge. Les exemples suivants, avec des subordonnées en *dès que* et *lorsque* en sont une illustration :

Lorsqu'il est parti pêcher près de Vevey ce mercredi, Yann Delacrétaz n'en espérait pas tant.

Dès que l'on a franchi les portes de l'aéroport Léopold- Sédar-Senghor, l'on se retrouve immédiatement plongé dans la réalité africaine et dakaroise

Cependant, lorsqu'il s'agit des propositions subordonnées participiales, les choses ne se passent pas de la même manière. Car, la règle grammaticale stipule que le sujet de la subordonnée doit être différent de celui de la proposition qui l'accueille. Cette règle est en général respectée. Il est difficile dans la langue d'aujourd'hui de tomber sur des subordonnées participiales dont le sujet est le même que celui de la proposition d'accueil. Des phrases comme les suivantes, si elles existent, relèveraient d'une exception :

?? Jospin parti, il ne pouvait pas répondre aux questions des journalistes.

?? Mitterrand élu, le président annonce le programme de son septennat.

Cela constitue un point de différence entre le comportement de la subordonnée participiale et celui de la subordonnée conjonctive.

1.2. Le pronom personnel sujet.

Comme nous venons de le voir, le sujet de la subordonnée conjonctive peut se réaliser facilement sous forme de pronom :

Dès que vous supprimez des fichiers ou des dossiers dans MyBooo, ils sont stockés dans la Corbeille (Micro hebdo).

Dès que l'on a franchi les portes de l'aéroport Léopold- Sédar-Senghor, l'on se retrouve immédiatement plongé dans la réalité africaine et dakaroise (Midi libre)

Par contre, le sujet de la subordonnée participiale se caractérise syntaxiquement par le fait qu'il se réalise, en général, sous forme nominale, que ce soit la construction à auxiliaire, la construction avec un marqueur temporel ou celle sans marqueur et sans auxiliaire :

Les verrous mis, les portières tirées, Valérie raconta dans leurs moindres détails tous les événements de la soirée, de la nuit et de la matinée (Balzac).

Une fois la chose décidée, on voulut hâter le dénouement (Maupassant)

Après l'heure du déjeuner, un restaurateur de la Grand-Combe a violemment frappé son employée. Sous l'emprise de l'alcool (3 grammes), il lui a intimé l'ordre de lui préparer son repas. **Son service étant terminé**, la jeune fille a refusé et s'est attirée les foudres de son employeur (Midi libre).

Rares sont les exemples où le sujet de la subordonnée participiale apparaît sous forme de pronom. Mis à part certaines constructions qui sont grammaticalisées comme *cela dit*, ce sont seulement des exemples de la poésie qui sont cités dans les grammaires de référence, comme ces phrases citées par M. Grévisse et A. Goosse (2008) :

Vous partez, j'ai perdu le bonheur et la gaieté (Hugo).

1.3. Le sujet et l'anaphore.

Le sujet de la subordonnée conjonctive diffère également de celui de la subordonnée participiale dans la mesure où il peut être en première mention dans le discours, alors que dans la construction participiale ce n'est pas toujours le cas. Dans les exemples suivants, le sujet de la subordonnée est en première mention dans le discours, et cela ne pose aucun problème :

Dès que vous supprimez des fichiers ou des dossiers dans MyBooo, ils sont stockés dans la Corbeille. (Micro hebdo)

Lorsqu'il est parti faire ses études à l'étranger, en 1986, Zhou Qiuguo ne se doutait pas que, quinze ans plus tard, on déroulerait le tapis rouge devant lui afin qu'une fois rentré au pays il dispose de toutes les facilités nécessaires pour créer sa propre entreprise high-tech dans un environnement particulièrement adapté.

Par contre, le sujet de la subordonnée participiale est toujours un sujet anaphorique. Il est toujours précédé d'un déterminant défini, ce qui montre qu'il reprend un élément du contexte antérieur. Pour que le sujet de la construction participiale soit en première mention dans le discours, ce qui est rare, il doit être suivi de l'auxiliaire *étant*, comme dans les exemples suivants :

Hier matin à 8 h 14, **aucune information n'étant donnée**, ces habitués de la ligne attendaient leur train bien annoncé sur le panneau d'affichage automatique du quai.

Pour ne pas laisser Royal parler de la dette intérieure, il enchaîne, assure que lui a des propositions : réduction de moitié du nombre des fonctionnaires, **une partie des économies étant concentrée, dans le cadre d'un « pacte de progrès », à la réduction de la dette** ; l'autre, à l'augmentation du salaire des fonctionnaires (Libération).

1.4. Résumé.

En résumé, l'analyse syntaxique dans le cadre de la phrase laisse apparaître beaucoup de différences entre les subordonnées participiales et les subordonnées conjonctives, à laquelle les grammairiens ont l'habitude de les attacher. Si les deux constructions sont proches l'une de l'autre au niveau du sens, il est difficile de soutenir l'idée qu'elles sont commutables dans l'énoncé, comme le font croire les grammairiens. Car il doit y avoir une différence sémantique entre la construction finie et la construction non finie. Par ailleurs, au niveau syntaxique, nous avons montré que les sujets des deux constructions n'ont pas les mêmes comportements syntaxiques. Le sujet de la subordonnée conjonctive peut être le même que celui de la proposition qui l'héberge, il peut se réaliser facilement sous forme de pronom et être en première mention dans l'énoncé, alors que celui de la construction participiale ne le peut pas, sinon difficilement.

2. La rection verbale.

S. Hanon (1989) estime que la subordonnée participiale sans auxiliaire constitue un élément de la rection verbale de la proposition d'accueil, dans la mesure où on peut lui appliquer les critères d'un élément régi. Pour appuyer son argumentation, elle donne des exemples dans lesquels la construction participiale est mise en extraction et accepte la négation restrictive :

La nuit venue, il déambule dans la rue

C'est la nuit venue qu'il déambule dans la rue.

La vaisselle faite, Pierre joue du piano

Pierre ne joue du piano que **la vaisselle faite**.

Ces exemples, quoique corrects grammaticalement, posent problème : le premier n'est pas un exemple typique de la subordonnée participiale. C'est un cas particulier de cette construction, qui tend vers une grammaticalisation. Nous en parlerons dans les chapitres qui suivent. Le second n'est pas un exemple attesté. Il a été certainement fabriqué par l'auteur, et il y a très peu de chance de le rencontrer dans un contexte.

En réalité, Le Goffic (1993) l'a bien signalé, qu'elle soit précédée ou non d'un auxiliaire comme *étant*, la subordonnée participiale est une construction qui se trouve en dehors de la rectio du verbe. C'est une construction périphérique, qui se trouve « en dehors du réseau syntaxique » du verbe. Aucune proforme ne peut la remplacer, elle ne peut pas être mise en extraction, encore moins recevoir des modalités de la proposition d'accueil telles que la négation, comme a voulu le montrer Hanon S. Les exemples suivants ne sont pas acceptables, parce qu'ils ne sont pas naturels :

?? C'est **sa leçon faite** que Florine aura tout mon esprit et le sien.

?? Florine n'aura mon esprit et le sien que **sa leçon faite**.

?? Quand est-ce que Florine aura mon esprit et le sien ?

- **sa leçon faite**.

Ce caractère périphérique de la subordonnée participiale face à la proposition d'accueil montre que cette construction s'oppose aux subordonnées conjonctives en *quand*, *lorsque*, *dès que* ou *parce que*, auxquelles elle est souvent rattachée. Car celles-ci sont parfaitement intégrées à la proposition d'accueil. Elles acceptent facilement certaines manipulations syntaxiques comme la mise en extraction :

C'est parce que j'ai bien travaillé que j'ai eu une bonne note.

La possibilité de recevoir une modalité comme la négation :

Les souris ne dansent que lorsque le chat part.

Lorsqu'elle a l'auxiliaire *étant* ou lorsqu'elle est nue, la subordonnée participiale est toujours un élément périphérique du verbe de la proposition qui l'héberge. En revanche, lorsqu'elle est introduite par le marqueur temporel *une fois*, elle constitue un élément intégré dans la sphère du verbe.

Comme l'a expliqué Blanche-Benveniste (1998), celui-ci va lui donner une certaine autonomie qui lui permet une intégration dans la sphère du verbe. Ainsi, la construction pourra-t-elle par exemple constituer une réponse à une question. La séquence qui suit ne pose aucun problème d'acceptabilité :

Quand est-ce que ces photos pourront être publiées ?
– une fois le match terminé.

Elle peut recevoir la négation restrictive, comme dans ces exemples attestés :

Ces photos ne pourront être publiées qu'une fois le match terminé
(Libération).

l'Atlantide! Destination qui ne sera disponible qu'une fois résolus tous les
Casse-tête (Le Monde)

Nous voyons donc qu'en général, la subordonnée participiale ne constitue pas un élément de la rection verbale. Elle s'oppose par là aux subordonnées temporelles conjonctives en *quand* ou *lorsque*. C'est seulement lorsque qu'elle est précédée du « stabilisateur » une fois qu'elle s'intègre dans la dépendance du verbe.

3. La mobilité.

La mobilité est présentée comme un critère essentiel du complément et de la subordonnée circonstanciels. Il est évoqué dans toutes les grammaires, même les plus modernes : Le Goffic (1993) ; Riegel (1994). Cette mobilité s'explique, selon Riegel (1994), par le statut périphérique du complément ou de la subordonnée circonstanciels. Dans toutes les grammaires, il est mentionné que la subordonnée participiale est mobile dans la phrase.

Cependant, en observant notre corpus, on se rend compte que les choses ne sont pas aussi simples. Il est clair qu'on observe une mobilité de la construction si elle est précédée d'un élément comme *une fois*, *sitôt*, ou *à peine* :

La Chambre du conseil (une institution coiffant le juge d'instruction, et qui n'existe pas en France) peut alors décider, **une fois le mal réparé**, de renoncer à toute poursuite (le Canard enchaîné)

En faisant ce soir de Djorkaeff le meneur de jeu de l'équipe de France...A. Jaquet avait donc deux solutions : soit le faire jouer derrière deux attaquants de pointe (« une solution que j'ai dû abandonner **sitôt connu le forfait de**

Laslandes, car voir Djorkaeff derrière Loko-Dugarry, ce n'est pas avancer, précise Jaquet).(l'Equipe)

Nous avons remarqué également que la subordonnée participiale dont le participe est introduit par l'auxiliaire étant a une certaine mobilité. Dans l'exemple suivant, nous avons une subordonnée participiale en position postverbale qu'on n'aurait pas de mal à placer en position préverbale :

Pour le moment, il n'y aura pas d'image [...] de J. Chirac défendant le CPE [...].
M. Chirac se réserve pour le conseil des ministres de mercredi, **la bonne parole étant alors relayée par le porte-parole du gouvernement.** (Le Monde)

Pour le moment, il n'y aura pas d'image [...] de J. Chirac défendant le CPE [...].
La bonne parole étant relayée par le porte-parole du gouvernement,
M. Chirac se réserve pour le conseil des ministres de mercredi.

Mais si la subordonnée participiale est sans élément introducteur et sans auxiliaire, sa place est presque fixe. Elle se place toujours en position préverbale. Si on prend les exemples suivants,

Après une soirée où elle avait été à la fois naturelle et pleine d'un charme dont tous éprouvaient l'atteinte, je me sentais épris d'elle à ce point que je ne voulus pas tarder un instant à lui écrire...**La lettre partie**, j'aurais voulu la retenir, et j'allai rêver dans la solitude à ce qui me semblait une profanation de mes souvenirs. (G. Nerval, Aurélia).

De crise, il n'y en a certes pas – **Hervé Gaymard escamoté**, Thierry Breton le remplace à Bercy comme si rien ne s'était passé. (Le Point, 17-03-05, p.23).

On voit qu'il est difficile de déplacer les constructions participiales pour les mettre en position postverbale.

?? J'aurais voulu la retenir, la lettre partie

?? Thierry Breton le remplace, Hervé Gaymard escamoté.

La raison de cette non mobilité de ce type de subordonnée se trouve dans le contexte. En effet, beaucoup de recherches ont montré (Berrendonner 1987) que dans un énoncé,

l'ordre des constituants dépend de leurs valeurs informatives. L'information nouvelle se trouve souvent à la fin de l'énoncé, celle qui est connue se trouvant au début. Dans ces deux exemples de Berrendonner, l'auteur montre que le focus de l'information change selon la place qu'occupent les constituants : dans le premier, le focus est *au mouvement des cent-un* ; dans le second il se déplace vers un message d'appui.

Moscou a envoyé un message d'appui **au mouvement des cent-un**.

Moscou a envoyé au mouvement des cent-un **un message d'appui**.

Si on regarde la subordonnée participiale, on s'aperçoit que le problème est le même. Il s'agit d'une construction thématique. Elle ne peut donc pas se trouver en position postverbale. Sa place est en position initiale pour faire le lien avec le contexte antérieur. Cela se vérifie aussi par le fait que c'est une construction qui est toujours anaphorique. Il est presque impossible d'avoir une subordonnée participiale sans auxiliaire dont le sujet est en première mention dans le texte. Les exemples suivants ne sont pas naturels :

?? **Un ministre escamoté**, Thierry Breton le remplace.

?? **Un chat parti**, les souris dansent.

Nous avons donc une construction qui a une place fixe, parce qu'elle fait le lien entre ce qui est dit avant et ce qui va suivre. Elle peut être mobile si elle contient l'auxiliaire étant ou si elle est introduite par des éléments comme *une fois*.

4. Le caractère facultatif de la subordonnée participiale.

Comme nous l'avons vu plus haut, la subordonnée participiale, en tant que proposition subordonnée circonstancielle, est considérée comme une construction facultative de la phrase. Cela signifie qu'elle peut être enlevée de celle-ci sans faire lui du mal.

Ce caractère facultatif est valable seulement si dans la notion de subordination on ne tient compte que de la dépendance syntaxique. Or, beaucoup de linguistes ont montré que dans cette relation on peut avoir plusieurs types de dépendance. D. Gaatone (2005 : 111-119) en a distingué trois : une dépendance morphologique, une dépendance

syntaxique et une dépendance sémantique. Il parle de dépendance syntaxique d'un terme à l'égard d'un autre « lorsque sa présence même dans la phrase n'est possible qu'à travers celle de cet autre, l'inverse n'étant pas vrai. Le comportement du groupe formé par à ses termes (régé et régissant), sa distribution, ses rapports avec les termes extérieurs sont ceux du noyau, le régissant ». Il y a dépendance sémantique selon lui lorsqu'un des deux termes ajoute à l'autre une certaine information, par exemple, sur une propriété de son référent, dont le terme en question, le régissant, aurait pu se passer. Autrement dit, le régi sémantique restreint l'extension du référent du régissant : « On peut parler d'un objet, concret ou abstrait, sans mentionner ses propriétés, telle que sa forme, ses couleurs, son odeur, ses dimensions, mais pas l'inverse. On peut parler d'un événement, d'un état de chose, sans mentionner les circonstances spatiales, temporelles ».

Si l'on observe le fonctionnement de la subordonnée participiale, on verra qu'effectivement on peut parler de dépendance syntaxique entre la subordonnée et la proposition qui héberge. Dans :

Le chat parti, les souris dansent

La subordonnée participiale « le chat parti » ne peut pas apparaître toute seule comme noyau d'une phrase, alors que ce n'est pas le cas de la proposition « les souris dansent », qui n'a pas besoin de la proposition subordonnée pour apparaître comme un énoncé autonome.

Si on prend la dépendance sémantique telle qu'elle est définie par Gaatone, on s'aperçoit qu'elle pourrait être appliquée, en ce qui concerne la proposition subordonnée participiale au participe passé, à des constructions dans lesquelles le participe passé indique une inclusion ou une exclusion, comme dans ces deux illustrations :

Il a visité toutes les universités de Paris, **excepté Paris 3**.

Le président a invité les anciens premiers ministres de la République, **ceux de la gauche compris**.

Dans le premier exemple, la construction participiale « excepté Paris 3 » apporte une information sur la proposition qui héberge, parce que l'on a ici une relation d'exclusion. Le sujet de cette construction participiale « Paris 3 » est compris comme un élément qui fait exception par rapport au groupe nominal de la proposition hébergeante « toutes les universités de Paris » : Paris 3 est la seule université qui n'a pas été visitée par le personnage. Dans le second exemple, la subordonnée participiale « ceux de la gauche compris » entretient une relation d'inclusion avec le verbe de la proposition qui l'héberge. Le groupe nominal « les premiers ministres de la gauche », qui est le sujet de la construction participiale, est compris comme faisant partie du groupe nominal complément d'objet « les anciens premiers ministres de la République » du verbe invité de la proposition hébergeante.

Cependant, force est de constater que ces exemples ne sont pas représentatifs de la subordonnée participiale au participe passé. Il s'agit ici de cas isolés que la plupart des grammairiens ignorent dans leurs ouvrages. Si l'on prend un exemple typique de la subordonnée participiale au participe passé,

Le chat parti, les souris dansent

Peut-on vraiment parler d'une dépendance sémantique de « le chat parti » par rapport à la proposition « les souris dansent » ? Il me semble difficile de répondre positivement à cette question. Si l'on se réfère aux explications de la grammaire traditionnelle, la subordonnée participiale « le chat parti » est considérée comme apportant les nuances temporelles et causale à la proposition « les souris dansent ». Alors, le fait que le procès dénoté par le verbe *partir* est antérieur à celui dénoté par le verbe *danser* signifie-t-il une dépendance du premier sur le second ? Quand on est dans une relation de cause, peut-on évoquer l'effet sans la cause elle-même ?

Il semble difficile de soutenir l'idée que la subordonnée participiale est une construction facultative de la phrase. G. Gross (2005 :121), dans un article au titre provocateur « *les circonstancielles ne sont pas des compétitives* », remet en cause cette conception traditionnelle qui consiste à considérer systématiquement les subordonnées circonstancielles comme des constructions accessoires de l'énoncé :

« Contrairement à ce qu'on affirme souvent, les subordonnées circonstancielles ne sont pas facultatives. Cette opinion est fondée sur l'idée qu'elles apportent des informations dont la présence n'est pas indispensable à l'interprétation du message, celui-ci étant pour l'essentiel contenu dans la principale. Or, l'effacement de ces informations « annexes » change la nature du message [...]. La suppression de la subordonnée a donc une incidence sur l'interprétation de la proposition principale ». Il ajoute : « Le caractère obligatoire de la subordonnée n'apparaît pas toujours de façon évidente quand on réfléchit sur un exemple hors contexte mais elle saute aux yeux quand on supprime toutes les circonstancielles d'un texte donné : ce dernier devient très vite incompréhensible ». C'était déjà l'opinion de Ficher et Hacquard (1959 : 468), qui trouvaient que certaines subordonnées « peuvent être le prolongement indispensable de la proposition principale »

Cette opinion est confortée par l'analyse d'A. Rousseau (2005), qui montre que l'origine de la proposition subordonnée est un système corrélatif attestée dans toutes les langues anciennes. Ce système corrélatif est basé sur l'implication en *si...alors*. Dans un exemple comme le suivant,

Quand je le vois, je deviens malade,

A. Rosseau explique qu'il y a une relation d'implication qui donne :

Si je le vois, alors je deviens malade.

Selon son analyse, on retrouvera la même relation lorsqu'on a :

Il ne travaille pas parce qu'il y a la grève.

Où on peut voir l'équivalent de :

S'il y a la grève, alors il ne travaille pas.

Pour lui, c'est à la suite de l'évolution de la langue qu'il y a une certaine autonomie de la subordonnée : « L'autonomie grandissante de la subordonnée est la conséquence directe de l'enrichissement sémique de l'implicatif : si + un sème de temps = quand ; si + un sème de déduction = puisque ; si + un sème de comparaison = de même que »

Cette thèse est amorcée par des travaux sur le rôle de certains adverbes dans les propositions qui les accueillent. En effet, certains linguistes comme (Guimier : 1996 ; Pucheu : 1998) montrent que certains adverbes (c'est la catégorie grammaticale qui est considérée comme indiquant les circonstances de l'action de la proposition principale) peuvent imposer des contraintes à la fois syntaxiques et sémantiques à la phrase dans laquelle ils se trouvent. Guimier (1996) fait une analyse sur les adverbes en -ment. À partir de critères syntaxiques et sémantiques, il les classe en plusieurs catégories. Parmi elles, il y a des adverbes extra-prédicatifs orientés vers le sujet et des adverbes extra-prédicatifs orientés vers la phrase tout entière. Ces deux types d'adverbes, illustrés respectivement par *anxieusement* et *prudemment* dans les phrases suivantes, ont en commun le fait qu'ils sont en général en position très verbale :

Anxieusement, la jeune mère regardait sa petite-fille jouer près de l'eau.

Prudemment, Marie a répondu.

Guimier remarque qu'avec le premier exemple, l'adverbe ne permet pas à la phrase qui l'accueille d'avoir les modalités négative, interrogative ou injonctive. Les exemples suivants ne sont pas acceptables :

*Anxieusement, la jeune mère ne regardait pas sa petite-fille jouer près de l'eau.

*Anxieusement, la jeune mère regardait-elle sa petite-fille jouer près de long ?

*Anxieusement, la jeune mère regardait sa petite-fille jouer près de long !

Le refus de la négation est motivé de la manière suivante par l'auteur : « cette incompatibilité est davantage d'ordre sémantique que syntaxiques. De fait, l'adverbe de sujet-prédicatif caractérisant, sous une forme ou sous une autre, l'engagement du sujet

dans son procès, ce dernier doit avoir une existence effective. La plupart du temps, la négation a pour effet de nier l'existence du procès, d'où l'incompatibilité mentionnée ».

Concernant le refus de l'interrogation et de l'injonction, voici le raisonnement de Guimier : « interrogation et injonction ont en commun de virtualiser la relation prédicative, c'est-à-dire de laisser indéterminé le choix entre valeur positive et valeur négative. [...] L'adverbe du sujet phrase orienté vers le sujet commente justement ce choix, d'où l'incompatibilité mentionnée ».

L'auteur a observé également qu'avec l'adverbe *prudemment*, si la négation est possible (*Prudemment Marie n'a pas répondu*), la phrase ne peut pas recevoir les modalités interrogatives ou injonctive :

*Prudemment, Marie a-t-elle refusé ?

*Prudemment, refuse !

Ce sont seulement les interrogations totales qui sont refusées avec ce type d'adverbes, mais les interrogations partielles sont possibles. Guimier note ces exemples :

Qui, prudemment a refusé interrogation ?

Qu'est-ce que Charles naïvement lui a demandé ?

En jetant un coup d'œil sur notre corpus, on se rend compte que cette observation selon laquelle les constructions adverbiales ne sont pas toujours des constructions accessoires n'est pas dénuée de sens. En effet, la proposition subordonnée participiale, en tant que construction adverbiale, parce que circonstancielle, impose certaines contraintes sur la proposition qui héberge. Elle se rapproche de ces adverbes, analysés par Guimier, dans leurs fonctionnements : que ce soit au niveau de la négation, de l'interrogation, ou même du procès de la proposition qui les héberge.

4.1. La négation.

Nous avons remarqué que la subordonnée participiale nue ne supporte pas une négation du procès de la proposition qui l'héberge. Dans notre corpus, il n'y a aucun exemple de proposition hébergeante dont le procès est nié. Si on laissait introduire la négation, on voit que l'on tomberait sur des exemples très peu satisfaisants :

Le chat parti, les souris dansent

?? **Le chat parti**, les souris ne dansent pas

Le match terminé, les spectateurs sont rentrés chez eux

?? **Le match terminé**, les spectateurs ne sont pas rentrés chez eux

Cependant, il ne faut pas croire que toute forme de négation est rejetée à chaque fois que l'on a une phrase contenant une subordonnée participiale nue. Si la négation ne nie pas le procès de la proposition hébergeante, elle est acceptable sans aucun problème. Les phrases suivantes en sont une illustration :

Ces images ne pourront être publiées qu'une fois le match terminé.

Il faut noter toutefois que si la subordonnée participiale est introduite par un marqueur temporel, le procès de la proposition qui héberge peut être nié. Ces exemples de notre corpus confirment ce constat :

Une fois le doute insinué dans les esprits, les Françaises ne savent pas reprendre les rênes de la rencontre (Le Parisien)

Une fois la subvention octroyée, le canton n'aura pas son mot à dire (l'Express).

4.2. L'interrogation

La présence de la subordonnée participiale dans la phrase empêche à la proposition hébergeante du pouvoir recevoir une interrogation totale (celles dont la réponse serait oui ou non). Ce type d'interrogation sert à nier l'existence du procès. C'est pour cela qu'il est incompatible avec ce type de phrase. Les exemples suivants ne sont pas satisfaisants

?? **Le chat parti**, les souris dansent-t-elles ?

?? **Le match terminé**, les spectateurs sont-ils à rentrer chez eux ?

Par contre, la construction participiale n'empêche pas les questions locales dans la proposition hébergeante. Il s'agit de questions qui ne remettent pas en cause l'existence du procès. Elles s'orientent vers un de ses éléments. Nous en avons trouvé dans notre corpus :

Dans le contexte de mobilisation contre le contrat première embauche et avant les manifestations nationales prévues mardi prochain (lire ci-dessous), ce brainstorming entre éléphants socialistes revêt une importance particulière. D'autant que les chiffres du chômage repartent à la hausse. Alors, **une fois démontrée leur capacité d'opposition au CPE**, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, quelles alternatives aux projets gouvernementaux les socialistes sont-ils capables de concocter pour répondre à la préoccupation numéro un des Français ?

Alors, Arthur, à prendre ou à laisser ? le besoin de reconnaissance est criant, le désir de validation évident, et la conquête de la page que vous tenez entre les mains en est l'un des symptômes les plus flagrants. **Cela posé**, on fait comment ? (Libé, 14-03-06, p.40)

Dans la première séquence, la capacité des socialistes de concocter des alternatives n'est pas interrogée. Cela est posé comme une évidence. Ce qui est interrogé c'est le COD. On a besoin d'avoir des précisions sur le COD *alternatives*. De même, dans la deuxième séquence, on interroge seulement la manière, mais pas le procès *faire*.

4.3. Le procès de la proposition hébergeante.

Guimier (1996) constate que l'adverbe de sujet phrase orientée vers le sujet implique un sujet comportant le trait animé humain. Par exemple, l'introduction de l'adverbe *prudemment* dans (*La caméra surveillait les quais*) donnerait une phrase inacceptable :

* Prudemment, la caméra surveillait des quais.

L'auteur admet toutefois qu'un sujet inanimé n'est pas impossible, à condition qu'il s'agisse d'un prédicat nominalisé impliquant un animé humain aillant le rôle sémantique d'agent, comme dans l'exemple qui suit :

Habilement, le scénario fait raconter l'histoire du livre par Flaubert lui-même (Télérama).

L'auteur ajoute que ce caractère fait que ces adverbes se retrouvent très rarement dans des phrases construites au passif. Pour lui, « dans l'énoncé passif, le sujet est inanimé et l'adverbe en position initiale ne peut porter sur lui. On remarquera que la phrase semble peu naturelle car la portée de l'adverbe rejaillit difficilement sur le complément d'agent... ».

En observant notre corpus, nous avons remarqué que la phrase contenant une subordonnée participiale nue, si elle est construite sur un verbe transitif, est une phrase qui doit avoir un procès qui a un agent animé humain, et qui exige la présence de l'agent de ce procès. Dans la plupart des cas, nous avons des propositions hébergeantes à l'actif. Si les transformations passives suivantes ne paraissent pas satisfaisantes, c'est parce qu'il y a l'absence de l'agent du procès, mais ce n'est pas le passif qui pose problème :

Sarkozy parti, le nouveau patron du département a adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel de certains carcans.

?? **Sarkozy parti**, quelques mesures immédiates ont été adoptées pour libérer l'hôtel de certains carcans.

Jospin parti, Hollande prend son fauteuil.

?? **Jospin parti**, son fauteuil a été pris.

Mais on peut la rencontrer à la voix passive, pourvu que l'agent du procès soit facilement identifiable, comme dans les exemples qui suivent :

Le match terminé, les supporters des Verts ont été reconduits par les transports Lyonnais (Le Progrès).

Il faut signaler cependant que la proposition hébergeante peut se mettre facilement au passif si la subordonnée participiale est introduite par un marqueur temporel :

Sitôt la télé éteinte, un programme d'actions est ébauché pour la semaine

4.4. Résumé.

Nous avons essayé de montrer qu'il est difficile de soutenir la thèse selon laquelle toutes les constructions circonstancielles sont non essentielles dans la phrase. Les subordonnées participiales, en l'occurrence, ne doivent pas être considérées comme des constructions accessoires de l'énoncé, étant donné qu'elles ont une influence sur le comportement des propositions qui les hébergent.

5. La liberté d'introduction de *étant* et des marqueurs temporels.

Comme nous l'avons vu, la subordonnée participiale est définie comme une construction qui peut être introduite par un marqueur temporel et comme une construction elliptique de l'auxiliaire *étant*.

Tout cela montre qu'aux yeux des grammairiens, la subordonnée participiale, qu'elle soit introduite par un marqueur temporel, par l'auxiliaire *étant*, ou qu'elle apparaisse seule dans la phrase, a toujours la même valeur syntaxique et sémantique, et que le locuteur est libre d'employer ou non l'auxiliaire et le marqueur. Cette logique de la grammaire traditionnelle suppose que le marqueur temporel et l'auxiliaire *étant* n'apportent pas grand-chose dans la construction participiale.

Cette thèse est difficilement soutenable. Car il est difficile d'imaginer qu'un élément soit introduit dans une phrase pour rien. Chaque élément introduit dans une phrase a forcément des raisons qui expliquent la présence. Nous venons de voir que la subordonnée participiale nue et la subordonnée participiale introduite par un marqueur temporel n'ont pas la même incidence sur la proposition qui l'héberge. Si la construction participiale introduite par le marqueur temporel admet facilement la négation et le passif dans la proposition qui l'héberge, ce n'est pas le cas pour la subordonnée participiale nue. Cela nous conduit à penser qu'il y a des raisons qui président à la présence ou à l'absence de l'auxiliaire étant et du marqueur temporel dans la subordonnée participiale. Car, selon Furukawa (1996 :7), « les contraintes, qu'elles soient d'ordre formel ou sémantique, n'existent pas sans raison dans la langue et que seule l'élucidation de leur raison d'être nous permettra de résoudre les énigmes apparentes que propose la structure de la langue. Ainsi, dans l'analyse d'une construction grammaticale particulière, c'est toujours en partant d'une réflexion sur l'origine des contraintes qui lui correspondent, qu'on aboutit à la découverte de sa raison d'être comme construction, puis à celle de certains aspects du mécanisme langagier ».

6. L'origine du problème.

Si ces analyses ne sont pas satisfaisantes, il semble que c'est parce qu'elles se limitent à la phrase, c'est-à-dire qu'on a voulu seulement voir la relation entre cette subordonnée et la proposition qui l'héberge, ce qui fait qu'elle est conçue par exemple comme un constituant facultative puisqu'il est vrai que c'est elle qui dépend de cette proposition hébergeante, alors que celle-ci peut s'en passer. Or, beaucoup de recherches montrent que la phrase, en tant qu'instrument d'analyse, ne doit pas être conçue d'une manière autonome, parce qu'en fait elle ne peut pas l'être toujours.

On voit par exemple que certains éléments qui se trouvent dans la sphère du verbe peuvent être séparés de celui-ci par un point, comme dans ces exemples empruntés à C. Blanche-Benveniste (1993) :

Oui, c'est curieux parce que j'ai l'impression de vivre une autre vie. **Sur une autre planète.**

Et 40 ans plus tard, il choisit sa voie, sa vie. **Définitivement.**

De plus, beaucoup de linguistes comme F. Rastier (1994) estiment qu'en syntaxe il est important d'accorder de la place à la sémantique, ce qui fait qu'il semble souvent difficile d'analyser une phrase sans tenir compte des phrases qui la précèdent ou qui la suivent, car, pour cet auteur, « cette solitude entraîne toutes sortes d'ambiguïtés sémantiques comme syntaxiques ».

M. Charolles et B. Combettes (1999) montrent par exemple que dans les constructions détachées, qui sont des éléments périphériques, on parle souvent de coréférence entre le sujet sous-jacent de la construction détachée et le sujet du verbe principal, comme dans la phrase suivante :

Creusée dans les années 60 et 70, la base du Mont Verdun est à l'épreuve d'une explosion atomique, d'une agression chimique ou d'une attaque terroriste. (AFP, 2007)

Mais il arrive que les constructions détachées ne soient pas en coréférence avec ce sujet du verbe principal. Ces auteurs citent en exemple cet extrait d'A. Camus :

[**Ivan** laissera tuer son père (...). L'homme qui ne comprend pas comment on pouvait aimer son prochain ne comprend pas non plus comment on pouvait le tuer]. **Coincé** entre une vertu injustifiable et un crime inacceptable, **dévoré** de pitié et incapable d'amour, solitaire privé du secourable cynisme, **la contradiction** tuera cette intelligence souveraine (L'homme révolté).

Pour montrer la dépendance des constructions détachées (*coincé ...*, *dévoré ...*), non pas avec le verbe principal, mais avec le contexte antérieur, puisqu'on voit qu'il s'agit d'Ivan, évoqué dans les phrases précédentes. Ceci indique que ce type de construction « semble davantage prolonger une phrase que marquer le début d'une nouvelle unité ».

Ce type de construction détachée ressemble aux subordonnées participiales, du moins celles qui n'ont ni auxiliaire ni marqueur temporel. En effet, nous avons avancé que cette construction est périphérique, et qu'elle est anaphorique. Dans l'exemple suivant,

L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, **enfonça la porte** avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé ; puis, quand Lisbeth l'eut couché comme un malade, qu'il fut endormi, elle put reconnaître les causes du suicide dans le dénuement absolu des deux chambres de cette mansarde où il n'existait qu'une méchante table, un lit de sangle et deux chaises. (Balzac, C.B).

Nous voyons que le sujet de la construction participiale, *la porte*, est déjà présent dans le contexte antérieur, et c'est le cas de tous les types de subordonnées participiales au participe passé. Cela montre qu'on ne doit pas se contenter seulement de sa relation avec le verbe de la proposition dans laquelle elle se trouve, mais que l'on doit tenir compte également de son contexte d'apparition.

7. Conclusion.

Nous avons essayé de montrer que toutes les analyses qui ont été faites sur la proposition subordonnée participiale sont insatisfaisantes. La subordonnée participiale n'est pas une construction mobile, comme on le dit. Si elle a un sens qui se rapproche de celui des subordonnées conjonctives causale et temporelle, elle n'est pas systématiquement l'équivalent de celle-ci, parce que nous avons observé beaucoup de différences entre les deux types de constructions.

Nous avons vu également que la subordonnée participiale n'est pas toujours une construction facultative de l'énoncé dans lequel elle se trouve, puisqu'elle influence le comportement de celui-ci. Notre corpus nous a montré enfin que la subordonnée participiale ne comporte pas indifféremment l'auxiliaire *étant* ou un marqueur temporel. Chaque élément introduit dans la construction participiale doit jouer un rôle dans l'énoncé.

Si jusqu'à maintenant on n'arrive pas à définir cette construction, c'est parce qu'on a toujours limité l'analyse à la phrase.

Conclusion de la première partie.

Cette première partie a permis de voir que la subordonnée participiale au participe passé est une construction qui a toujours divisé les grammairiens et qui les divise encore aujourd'hui. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les débats tournaient autour de la légitimité de la construction et de la terminologie à lui appliquer. A partir du XXe siècle, les divergences se sont déplacées vers son statut dans la phrase : s'agit-il d'une proposition ? Si oui, s'agit-il d'une subordonnée ? Jusqu'à maintenant, le débat continue.

Dans tous les cas, les analyses proposées par les grammaires ne sont pas satisfaisantes, parce que beaucoup de questions autour de la construction restent sans réponses : Pourquoi la subordonnée participiale et les subordonnées conjonctives causales et temporelles n'ont pas les mêmes comportements dans la phrase ? Qu'est-ce qui fait leur différence ? Comment expliquer la non mobilité de la subordonnée participiale ? Comment expliquer son caractère non facultatif ? Quelle différence y a-t-il entre une proposition subordonnée participiale nue, une proposition subordonnée participiale introduite par un marqueur temporel et une proposition subordonnée participiale introduite par l'auxiliaire *étant* ? Le sujet de la subordonnée participiale, comme nous venons de le voir, est toujours une reprise de ce qui a été dit dans le contexte antérieur. Quelle relation y a-t-il entre l'énoncé comportant une subordonnée participiale et ce qui le précède ?

Pour pouvoir apporter des éléments de réponse à cette question, nous estimons qu'il est nécessaire de s'appuyer sur son contexte d'apparition, et c'est la démarche que nous allons adopter dans la suite de notre travail.

Deuxième partie.

La subordonnée participiale nue.

Introduction.

Nous allons étudier dans cette deuxième partie les subordonnées participiales nues. Nous regroupons sous cette appellation toutes les subordonnées participiales qui n'ont ni marqueurs temporels ni auxiliaire. Nous tenterons de dégager les propriétés qui les distinguent des autres types de subordonnées participiales au participe passé.

Cette analyse sera articulée autour de trois chapitres. Le premier examinera les propriétés qui caractérisent cette construction. Le deuxième proposera une typologie de la SP nue. Le dernier examinera certaines SP nues qui ont des emplois particuliers.

Chapitre 3 :

Caractéristiques de la SP nue

Introduction.

Il a été dit plus haut que la subordonnée participiale nue se caractérise par le fait que c'est une construction non - mobile dans l'énoncé. Elle est presque toujours antéposée à la proposition qui l'héberge. Cela signifie que, en tant que construction détachée, elle est en relation avec le contexte antérieur.

Ce chapitre sera articulé autour de trois mouvements. D'abord, nous allons nous intéresser au contexte d'apparition de la SP nue. Nous verrons que les paramètres ne sont pas les mêmes selon que nous sommes dans un texte orienté vers le récit ou dans un texte orienté vers le discours. Ensuite, nous examinerons la structure interne de la construction. Nous tenterons d'expliquer les spécificités des éléments qui la composent, à savoir le sujet et le participe passé. Enfin, nous ferons une typologie de la SP nue. Nous montrerons qu'il y a lieu de distinguer deux types de SP nues : une SP nue facultative et une SP nue non facultative. Nous verrons que chacune des deux a ses spécificités.

1. Le contexte antérieur.

Nous avons remarqué que dans une séquence contenant une subordonnée participiale nue, ce n'est pas seulement la subordonnée qui est en relation avec le contexte antérieur, mais aussi la proposition qui l'héberge. Nous avons donc une phrase qui est doublement thématique. Elle reprend un thème évoqué précédemment dans le discours. Mais ce qui est spécifique à la SP, c'est que ce n'est pas seulement le sujet de la construction qui est anaphorique, mais également le procès. Dans (1) :

- (1) « ...On a envoyé dans la Somme l'eau de la Seine. Elle transite par le canal du Nord.» C'est ce qu'entend à longueur de journée Pascal Thyry, marchand de primeurs dans une rue du centre-ville épargnée par la montée des eaux. Lionel Jospin, dans un climat plutôt hostile, tente de contrer cette idée fixe. «Je sais qu'il y a cette rumeur. Mais vous imaginez que quelqu'un puisse décider à Paris de noyer la Somme?» «Infime quantité». Massées là, des personnes âgées lui rétorquent que, de mémoire d'Abbevillois, «personne n'a jamais vu ça». Le Premier ministre réplique que «la tempête de décembre 1999, personne n'a vu ça non plus». Il admet seulement qu'une «quantité infime d'eau» du canal s'est déversée dans la Somme. Puis il écourte et s'en va. Sans avoir convaincu. **Lionel Jospin parti**, les habitants de la route de Rouen en tiennent pour leur explication: «Quand on va aux écluses de Péronne, on voit bien que l'eau du canal du Nord se déverse dans la Somme.» (Libération).

On nous parle de Lionel Jospin, Premier ministre, dès la troisième phrase de la séquence. Il est venu rendre visite à des habitants qui ont été inondés par les eaux de la Somme. Ensuite, le texte apporte les détails suivants sur le Premier ministre : « il écourte [sa visite] et s'en va ». Cela signifie qu'il est parti. C'est après cette phrase que nous avons la SP *Lionel Jospin parti*. Cette construction est donc entièrement thématique.

Comme nous l'avons annoncé plus haut, la proposition hébergeante a un sujet qui est également thématique. Dans cette même séquence, le sujet de la proposition hébergeante *les habitants de la rue de Rouen* est une reprise de ce qui a été dit dans les premières lignes. Dans les premières phrases, en effet, l'auteur annonce que le marchand de primeurs Pascal Thyry entend des propos à longueur de journée, par les passants, sur l'origine de la montée des eaux. Qui tiennent ces propos ? Ce sont évidemment les habitants. Et ce sont ces mêmes habitants que l'on retrouve comme

sujet de la proposition hébergeante. C'est le même type de contexte que l'on observe également dans la séquence (2) :

- (2) ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux colonnes. **Les articles finis**, Lucien alla chez Dauriat, sûr d'y rencontrer Finot auquel il voulait les remettre secrètement ; il avait d'ailleurs besoin de faire expliquer le libraire sur la non-publication des Marguerites (Balzac).

Dans la première phrase de la séquence, on nous parle d'articles composés par Lucien. La SP *les articles finis*, tout comme l'agent de la PH, *Lucien*, se trouvent dans le contexte antérieur. Pour mieux comprendre le fonctionnement du contexte antérieur de la SP nue, il convient de faire une différence entre le contexte antérieur d'un texte orienté vers le récit de celui qui est orienté vers le discours.

1.1. Le contexte antérieur dans le récit.

Quand on parle de contexte dans un récit, on fait toujours référence au contexte linguistique. Etant donné qu'on est dans une fiction, le scripteur doit mentionner dans son texte tout ce qu'il y a à comprendre parce qu'il sait que le lecteur n'a que les mots pour comprendre l'histoire. Pour comprendre le contexte antérieur de la SP nue dans un récit, on doit donc s'appuyer sur le cotexte. Et là on se rend compte que tout est présent dans les phrases qui précèdent la SP. C'est ce que nous avons dans la séquence ci-dessus. Comme nous venons de le voir, la première phrase de la séquence nous informe sur le fait que le personnage de Lucien a composé trente articles. Ce sont ces mêmes informations que l'on retrouve dans la SP *les articles finis*, et dans la PH *Lucien*.

1.2. Le contexte antérieur dans le discours.

Nous venons de voir que dans le récit c'est le cotexte qu'il faut prendre en compte pour expliquer la valeur référentielle de la SP. Dans un texte orienté vers le discours, on peut s'appuyer aussi sur le cotexte pour expliquer la SP, comme dans les séquences (3) et (4) :

- (3) Mardi soir, un jeune Quimpérois dîne dans une pizzeria de la ville. Il a invité à sa table un autre homme, majeur celui-là. **Le repas terminé**, il paie l'addition (48,50 €) avec un chèque (Sud Ouest).

- (4) Quand il opte pour la Corrèze, François Hollande n'est rien. Membre du PS depuis 1979 seulement, il préside dès l'année suivante le comité de soutien à François Mitterrand à Sciences-Po, puis joue au rédacteur de notes, recruté par Jacques Attali dans le staff de campagne du candidat socialiste. **Mitterrand élu**, Hollande entre officieusement à l'Elysée, en même temps que Ségolène Royal, sa compagne, rencontrée à l'ENA (Libération).

Dans (3), il est question d'un *diner* dans la première phrase et d'un invité dans la deuxième. Dans la troisième phrase la SP *le repas terminé* intervient. Dans (4), nous avons la même chose. On parle de Mitterrand et Hollande dans les deux premières phrases, et ce sont ces deux thèmes que l'on retrouvera dans la phrase suivante, contenant la SP *Mitterrand élu, Hollande entre à l'Elysée*.

Mais ce qui caractérise la phrase contenant la SP dans le discours, c'est le fait que souvent, ce qui est thématique n'est pas inscrit dans le texte. Il ne dépend pas du cotexte. Il dépend du contexte extralinguistique. Ce sont les connaissances partagées entre le locuteur et le destinataire et leurs savoirs encyclopédiques qu'il faut prendre en compte pour comprendre ce qui est repris. Francis Cornish (1990), tout comme Danon-Boileau (1990), conteste la conception traditionnelle selon laquelle lorsqu'on a une expression anaphorique, il est nécessaire de repérer dans le cotexte l'antécédent pour la mettre en relation avec l'anaphore. Dans la séquence suivante,

- (5) Wash and coke six cooking apples. **Put them** into a fire proof (début d'une recette de cuisine)

L'auteur explique que l'anaphorique *them* réfère aux pommes de la première phrase, non pas à cause de l'antécédent *six cooking apples*, mais tout simplement parce que le centre d'attention à travers ce fragment de discours est la série d'opérations culinaires à appliquer aux pommes dont il est question. L'interprétation de *them*, selon lui, va être faite, non pas seulement en fonction de l'expression *six cooking apples*, mais en fonction de la cohérence de la situation que le destinataire est en train de créer. Cornish conclut : « Les occurrences de segments textuels qu'on a couramment tendance à appeler antécédents contribuent, certes, à formuler l'antécédent véritable, mais ne sont en aucune façon suffisante à cet égard. Celui-ci est formé, en plus, à partir du noyau prédicatif de l'énoncé où figure ce qu'on appelle habituellement l'*antécédent*, ainsi, à

l'occasion, que d'informations résultant d'inférences effectuées au cours de l'interprétation du segment textuel contenant l'antécédent au sens habituel. »

Cela montre que pour rendre compte de l'anaphore, il est nécessaire de tenir compte aussi du contexte prédicatif, énonciatif et situationnel donné pour créer l'antécédent. Cela est particulièrement frappant dans les textes de la presse, où l'on fait souvent appel à « une mémoire inter-discursive », selon l'expression de Moirand S. (2007) : « A travers les médias, il semble se construire une mémoire collective médiatique, majoritairement inter-discursive mais pas totalement, qui fait appel aux mémoires sémantiques et épisodiques des individus tout en contribuant à les transformer, et le fil du discours contribue à cette construction à travers les relations qu'il permet entre les allusions disséminées au fil du discours, et la façon dont il les associe ou les relie ». Cette « mémoire collective médiatique » se construit dans la presse à travers les différentes formes d'allusion que l'on y trouve. Car, « l'allusion permet, en effet, le rappel des dires, des faits et des événements, et donc de domaines de mémoires et de savoirs : les traces d'allusion fonctionnent de ce fait comme autant d'indices de contextualisation ... Et la répartition de ces indices au fil du discours contribue à l'orientation pragmatique du texte ».

Ce constat a tout son sens dans la phrase qui héberge une subordonnée participiale. En effet, celle-ci peut être en première mention dans le discours. Cela ne veut pas dire pour autant que la construction est en première mention dans le texte. Elle est toujours thématique, mais nous avons une anaphore pragmatique, qui est à expliquer à partir du contexte non linguistique. Le lecteur doit faire appel aux connaissances partagées et à ses connaissances encyclopédiques :

1.2.1. Le contexte situationnel.

Dans la séquence (6),

(6) Strauss-Kahn, favori des « premiers ministrables.»

L'élection passée, la première tâche du nouvel hôte de l'Elysée est connue : nommer un premier ministre et un gouvernement. Métro et le magazine Acteurs Publics ont demandé à l'Ifop de recueillir le souhait des Français au sujet de ce nouveau gouvernement. Résultats : trois messages clairs : gouvernement consensuel, Strauss-Kahn favori, Parité consacrée. (Métro, 2-5-2007)

La subordonnée participiale *L'élection passée* est donnée comme thématique. Dans la proposition hébergeante, la construction *le nouvel hôte de l'Elysée* l'est également. Pour comprendre cette thématique, nous avons besoin de nous référer au contexte d'apparition de ces expressions, et ce contexte est inscrit dans la mémoire des lecteurs, mais pas dans le texte. Nous sommes le 2 mai 2007, en pleine campagne pour le second tour de l'élection présidentielle française. Dans quatre jours, le 6 mai, le second tour des élections aura lieu, et la France aura un nouveau président : c'est *le nouvel hôte de l'Elysée*. L'auteur de l'article suppose que cette information est connue par le lecteur, qui est sensé suivre l'actualité française. Il suffit que celui-ci interroge sa mémoire pour la retrouver. Si on veut que le contexte soit inscrit dans le texte, on aurait par exemple :

(7) Dans quelques jours, le deuxième tour de l'élection présidentielle aura lieu. La France aura un nouveau président de la République. **L'élection passée**, la première tâche de ce nouvel hôte de l'Elysée est connue : nommer un premier ministre et un gouvernement.

L'auteur de l'article juge inutile de présenter les choses de cette manière parce qu'il s'agit d'une information sensée être connue de tous.

Ce même phénomène s'observe dans la séquence (8), extraite d'un article du *Monde*, paru également entre les deux tours de l'élection présidentielle française de 2007.

(8) Ségolène Royal force le PS à l'ouverture au centre.

C'est une partie d'échecs où chacun tente de prendre un coup d'avance. **Aussitôt connue la position de François Bayrou**, - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi du mercredi 25 avril, reprendre la main.

La construction participiale *Aussitôt connue la position de François Bayrou*, comme le sujet de la PH de cette séquence, « *Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi, reprendre la main* », doivent être comprises à partir des connaissances partagées entre le journal *le Monde* et les lecteurs. Nous sommes entre les deux tours de l'élection présidentielle. Ségolène Royal est arrivée en seconde position derrière Nicolas Sarkozy et fait campagne pour le second tour. François Bayrou est arrivé en troisième position, avec un score honorable de 18% des suffrages, mais lors d'une conférence de presse, il n'a pas donné de consigne de vote à ses électeurs pour le second tour. Le lecteur a cela dans la mémoire, soit parce qu'il l'a lu dans les numéros précédents du même journal, soit parce qu'il l'a entendu à la radio ou à la télé. Si on veut rétablir le contexte dans le texte, on aurait une séquence comme la suivante:

- (9) Ségolène Royal, qui est arrivée en seconde position derrière Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle, attendait la position du troisième homme, François Bayrou, pour réagir. Celui-ci, dans une conférence de presse, n'a pas donné de consigne de vote à ses électeurs pour le second tour. *Aussitôt connue la position de François Bayrou, - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi du mercredi 25 avril, reprendre la main.*

Mais aux yeux du journaliste, ces détails paraissent inutiles au lecteur, puisqu'il est sensé les connaître.

Nous voyons que la presse fait souvent allusion à une mémoire discursive. Le lecteur doit avoir dans sa tête (ou il doit pouvoir se rappeler) ce qui a été déjà dit dans les articles précédents pour pouvoir comprendre ceux qu'on lui propose. C'est dans ces conditions qu'il peut comprendre le caractère thématique de la subordonnée participiale dans la presse.

1.2.2. Les connaissances encyclopédiques.

Dans le discours, le lecteur peut aussi être amené à s'appuyer sur ses connaissances encyclopédiques pour comprendre le contexte sur lequel s'appuie la phrase contenant une SP. C'est ce qui se passe dans (10) et (11) :

- (10) La belle mécanique de l'AC Milan surclasse la jeunesse de Manchester.
Le trajet retour leur aura certainement permis de méditer cette leçon toute

simple, donnée dans un italien châtié. En Ligue des Champions, où la qualification, **passée la phase des poules**, se joue en deux matches, l'un à domicile et l'autre sur la pelouse des adversaires, un seul exploit ne suffit pas. Une semaine auparavant, dans leur antre d'Old-Trafford, les Mancuniens, avaient donné le tournis au Milan AC, en battant les Italiens 3 buts à 2 (Le Monde, 04-05-07).

- (11) Ça s'est passé comme ça chez McDonald's. Deux tranches de pain et un steak ont permis à McDonald's de s'imposer, en demi-siècle, comme le leader mondial du fast-food. Des milliers de hamburgers vendus, une enseigne désormais installée dans 119 pays. Retour sur cette incroyable ascension. [...] Cette réussite suscite bientôt l'intérêt. Impressionné par la rapidité du service et le faible prix de ces petits pains, un certain Ray Kroc s'immisce en 1955 dans l'aventure. Il suggère aux frères McDonald's de développer leur réseau de franchise. Six ans plus tard, ce vendeur de machines à milk-shake rachète l'entreprise, pour un montant de 2.5 millions de dollars. Pour M. Kroc, les succès commerciaux se succèdent. En 1974, MC Do ouvre son 3000e restaurant, à Woolwich, au sud-est de Londres. En France, il faudra attendre 1979 pour voir l'implantation de la première enseigne, à Strasbourg. **La guerre froide révolue**, l'entreprise s'installe aux quatre coins du monde et la carte s'enrichit de nouveaux hamburgers (Direct soir, 06-05-07).

Le lecteur de la séquence (10) a besoin de ses connaissances en matière footballistique, notamment sur la Ligue des Champions pour comprendre son contenu. En effet, ceux qui suivent les matchs de football en Europe savent que la Ligue des Champions comporte deux phases : une phase de poules et une phase finale où on doit jouer deux matchs (l'un à domicile, l'autre à l'extérieur) pour pouvoir se qualifier. Il faut avoir tout cela dans la tête pour pouvoir comprendre et la SP *passée la phase des poules*, et la PH *un seul exploit ne suffit pas*. Si l'on veut rétablir tout le contexte dans le cotexte, on aurait par exemple :

- (12) La Ligue des Champions comprend deux phases. Une phase de poules où chaque équipe joue deux fois (un aller et un retour) avec chacune des autres équipes de la même poule. Et une phase finale. **Passée la phase des poules**, la qualification se joue en deux matches et un exploit ne suffit pas.

Dans (11), pour pouvoir comprendre la SP *la guerre froide révolue*, le lecteur a besoin également d'activer ses connaissances en matière de relations internationales pour se rappeler que la guerre froide a pris fin en 1989, avec la chute du Mur de Berlin. Le journaliste estime que le lecteur sait tout cela, d'où l'inutilité de le rappeler. L'introduction de tout le contexte donnerait :

- (13) Malgré ses ambitions, l'entreprise ne pouvait pas à cette époque s'installer partout dans le monde à cause des problèmes liés à la guerre froide. **En 1989**, celle-ci touche à sa fin à partir de la chute du Mur de Berlin. La guerre froide révolue, l'entreprise s'installe aux quatre coins du monde.

Dans ces deux séquences, l'inscription du contexte dans le texte serait non seulement inutile, mais également maladroite. Car, le journaliste apparaîtrait comme quelqu'un qui considère ses lecteurs comme manquant de culture générale, ce qui serait insupportable pour le lecteur cultivé, auquel les journaux sont essentiellement destinés. Dans une presse destinée aux plus jeunes, cela serait peut-être possible.

Nous voyons donc que dans un texte orienté vers le discours, la SP dépend souvent du contexte extralinguistique. Dans la presse par exemple, le journaliste fait souvent référence aux savoirs supposés connus par le lecteur et à ses connaissances encyclopédiques, ce qui fait qu'il n'y a aucune difficulté de voir la SP nue apparaître en première mention dans le discours. Mais elle sera toujours thématique.

1.3. Résumé.

Nous avons vu que la valeur thématique de la SP nue dépend du contexte linguistique surtout dans les textes orientés vers le récit. Mais cette thématique peut également être expliquée, dans le texte orienté vers le discours, à partir du contexte extra linguistique. Le lecteur a souvent besoin d'activer ses connaissances encyclopédiques pour comprendre le caractère thématique de la construction participiale.

2. Structure interne de la SP nue.

En examinant la structure interne de la subordonnée participiale, nous avons remarqué tout d'abord que c'est une construction très courte. Le plus souvent il est constitué seulement de son sujet et de son verbe. On y trouve rarement des compléments. Nous allons essayer d'expliquer pourquoi cette construction participiale est si courte. Nous aborderons d'abord les spécificités du sujet avant de nous intéresser au participe.

2.1. Le sujet.

Comme nous venons de le dire, le sujet de la subordonnée participiale est court. En général, c'est un nom dépourvu de complément. Cela est facile à comprendre. Le complément du nom est en général un élément identificateur. Il sert à définir et à déterminer le nom en question, alors qu'ici nous avons un nom qui est déjà connu, puisque il se trouve dans le contexte antérieur. Dans la séquence (14) :

- (14) Quatre-vingt six personnes âgées de plus de 70 ans conviées par le Centre Communal d' Action Sociale ont participé au repas annuel d'automne, à la salle d'animation samedi dernier. Accueillis par le maire, les participants s'installaient aux tables joliment décorées pour prendre l'apéritif. Puis, un copieux repas préparé par le traiteur de la commune, Sébastien Charretier, leur était servi par les membres du C.C.A.S, avec un délicieux dessert fourni par Franck Versanne, boulanger-pâtissier au village. Une journée passée dans la bonne humeur et la gaieté où chacun oublie ses ennuis dûs aux années. **Le repas terminé**, chacun a pu pousser sa chansonnette et même danser au son de l'accordéon. (Le Progrès, 31-10-07)

Le sujet de la subordonnée participiale, *le repas*, ne peut pas souffrir d'un quelconque complément. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on sait de quel repas il s'agit, à savoir le repas annuel d'automne déjà évoqué précédemment. Dire *le repas annuel d'automne terminé* constituerait une répétition maladroite et inutile. Dans la séquence (2) que nous reprenons en (15),

- (15) ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux Colonnes. **Les articles finis**, Lucien alla chez Dauriat, sûr d'y rencontrer Finot auquel il voulait les remettre secrètement ; il avait d'ailleurs besoin de faire expliquer le libraire sur la non-publication des Marguerites.

L'explication est la même. Nous avons un groupe nominal déjà défini dans la phrase précédente. L'introduction d'un complément du nom serait maladroite, parce qu'elle constituerait une répétition inutile. Par ailleurs, par son caractère thématique, ce sujet est toujours déterminé. Soit c'est un nom propre, soit c'est un nom introduit par un déterminant défini (article défini, démonstratif, possessif). Jamais le sujet de la subordonnée participiale nue ne peut être introduit par un déterminant indéfini. Car ce sujet ne peut jamais apparaître en première mention dans le discours. Il nous semble impossible d'avoir une phrase comme (16) :

(16) * **Un repas terminé**, chacun a pu pousser sa chansonnette.

Dans la littérature, il arrive quelquefois que le sujet se réalise sous forme d'un pronom. Mais il s'agit de cas exceptionnels. On les rencontre dans les textes orientés vers le discours qui mettent en scène locuteur et interlocuteurs. Dans tous les cas, ces pronoms sujets apparaissent de la même manière que les sujets nominaux. Ils sont toujours en reprise, donc thématiques, comme dans les exemples (17) et (18) suivants :

(17) «Alors je vis le sourcil du roi se froncer. Il nous congédia, mon frère et moi, et sans doute, **nous partis**, il s'informa. Louis est jaloux par boutades, vous le savez; il aura voulu vous voir, on lui aura refusé l'entrée, et il se sera douté de quelque chose.» (Dumas, Le collier de la reine)

(18) D'un côté, le roi fit signe à M. de Damas.

De l'autre, la reine fit signe à Isidore.

C'est vous, monsieur de Damas? demanda le roi.

— Oui, sire.

— Pourquoi donc vos dragons ne sont-ils pas sous les armes?

— Sire, Votre Majesté est en retard de cinq heures. Mon escadron était à cheval depuis quatre heures de l'après-midi. J'ai traîné le plus longtemps possible; mais la ville commençait à s'émouvoir; mes dragons eux-mêmes faisaient des conjectures inquiétantes. Si la fermentation éclatait avant le passage de Votre Majesté, le tocsin sonnait, et la route était barrée. Je n'ai donc gardé qu'une douzaine d'hommes à cheval, et j'ai fait rentrer les autres dans leurs logements; seulement, j'ai enfermé les trompettes chez moi afin de leur faire sonner à cheval au premier besoin. Du reste, Votre Majesté voit que tout est pour le mieux, puisque la route est libre.

— Très bien, monsieur, dit le roi, vous avez agi en homme prudent.

Moi parti, vous ferez sonner le boute-selle, et vous suivrez la voiture à un quart de lieue à peu près.

— Sire, dit la reine, voulez-vous écouter ce que dit M. Isidore de Charny?

— Et que dit-il? demanda le roi avec une certaine impatience (A. Dumas).

Le sujet de la SP nue est donc un terme thématique. Il est déjà présent dans le contexte antérieur. Cela explique pourquoi il est toujours déterminé et qu'il n'a pas de complément. Quelques fois il peut se réaliser sous forme de pronom, ce qui est assez rare.

2.2. Le groupe verbal.

2.2.1. L'absence de complément.

Comme nous l'avons annoncé, le participe de la subordonnée participiale est souvent seul. Il est dépourvu de complément. Comme nous venons de le voir pour le sujet, le procès du verbe de ce type de subordonnées est thématique. Il n'est pas inscrit dans le discours pour la première fois. On trouve ces traces dans le contexte antérieur. Cela explique pourquoi il est difficile d'avoir des compléments du verbe ici. Car ces derniers sont en général porteurs d'informations nouvelles dans le discours. Dans les exemples suivants,

(19) Jospin est parti **avec ses amis**

(20) Le repas est terminé **à 22 h 30**

Les compléments *avec ses amis* et *à 22 h 30* sont rhématiques. Ils apportent des précisions sur les procès de *partir* et *terminer*. Le procès de la subordonnée participiale n'a pas besoin de ces précisions, soit parce que le locuteur les a annoncés dans les phrases précédant la subordonnée participiale, soit parce qu'il ne les a pas mentionnés parce qu'à ses yeux elles ne sont pas nécessaires à la compréhension du discours. Dans la séquence (21),

(21) A peine nommé à la tête du Conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. **Nicolas Sarkozy parti**, le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

Grâce à nos connaissances du monde, nous savons tous que les circonstances du procès de la subordonnée participiale *Nicolas Sarkozy parti*. Où Nicolas Sarkozy est-il parti ? À l'Élysée. Pourquoi est-il parti là-bas ? Parce qu'il a été élu président de la république. Quand est-il parti ? Le 16 mai 2007. Toutes ces circonstances sont connues d'avance avant que n'apparaisse la subordonnée participiale *Nicolas Sarkozy parti*. Il est donc inutile de les répéter dans la construction participiale, qui sert de rappel. L'emploi du

participe seul suffit pour les activer. Prenons une autre séquence pour confirmer notre propos, comme (22) :

- (22) Le Sou des écoles et les enseignants avaient bien fait les choses pour ce dernier jour de classe. Quatre-vingt enfants qui prennent habituellement leur repas à la cantine ont eu droit ce jour-là à un barbecue préparé par Laurent et Fabrice. C'est dans une ambiance particulière que les enfants ont dévoré leur viande grillée en plein air avec déjà un petit air de vacances. Le repas terminé, c'est à la salle polyvalente en présence des cent quatorze enfants de l'école que le maire Gérard Dubois, et Fabrice Rongier, ont remis dictionnaires et atlas aux huit élèves qui quittent l'école primaire pour le collège. (Le Progrès, 06-07-07)

Tous les compléments du procès du verbe de la subordonnée participiale *le repas terminé* se trouvent dans le cotexte. L'agent du procès ce sont *les enfants* ; le lieu du procès c'est *la cantine* de l'école ; le moment du procès c'est *le dernier jour de classe*. Le participe passé *terminé* n'a donc besoin de rien pour apparaître dans la subordonnée participiale. Sa présence seule suffit pour se rappeler du reste.

Il faut cependant signaler que les compléments du procès de la subordonnée participiale ne se trouvent pas toujours dans le contexte antérieur. Cela ne signifie pas pour autant que le procès de la subordonnée participiale doit les prendre en charge. Car, si tel est le cas, cela veut dire qu'il s'agit de compléments qui ne sont pas nécessaires pour le discours. Leur présence est inutile à la compréhension de la séquence. C'est ce qui se passe dans la séquence (23) :

- (23) L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé ; puis, quand Lisbeth l'eut couché comme un malade, qu'il fut endormi, elle put reconnaître les causes du suicide dans le dénuement absolu des deux chambres de cette mansarde où il n'existait qu'une méchante table, un lit de sangle et deux chaises. (Balzac, CB).

Si on connaît le lieu du procès du verbe de la subordonnée participiale *la porte ouverte*, qui est *la mansarde*, il n'y a pas d'indication du moment de ce procès. Mais cela ne donne toujours pas à la subordonnée participiale le droit de l'introduire parce qu'il s'agit d'une indication temporelle qui ne pèse pas sur la compréhension du discours. Ce qui

compte ici, c'est de comprendre le geste de cette femme : elle s'est précipitée pour aller sauver un jeune homme qui voulait se suicider, peu importe le moment.

L'absence de complément du participe dans la SP nue s'explique en général par le caractère thématique du procès lui-même. En tant que tel, ses circonstances se trouvent présentées déjà dans le contexte antérieur - contexte linguistique ou extra linguistique. Si ces circonstances ne sont pas présentées dans le contexte, c'est qu'elles ne sont pas importantes pour la compréhension de ce procès, et sont alors inutiles pour la SP.

Le procès de la SP nue est un procès qui n'a pas de complément. Car, dans la plupart des cas, ces derniers se trouvent dans le contexte antérieur. Le participe passé seul peut suffire pour les activer. Il arrive que ces compléments ne soient pas présents dans le contexte, et cela laisse penser qu'ils ne sont pas nécessaires à la compréhension de la séquence.

2.2.2. La nature du procès.

Comme il a été signalé dans beaucoup de travaux, tous les procès ne sont pas susceptibles de se trouver dans la subordonnée participiale nue. S. Hanon (1989) signale par exemple que les verbes *périr* et *courir* sont incompatibles avec ce type de construction participiale. C'est ainsi que (24) et (25) ne sont pas acceptables.

(24) * **Pierre péri**, Marie se remaria.

(25) * **Pierre couru**, on passa à table.

S. Hanon estime que sont exclus de la subordonnée participiale les verbes intransitifs qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, parce qu'elle pense que les participes passés de ces verbes ne sont pas autonomes. Ils ne peuvent pas apparaître sans l'auxiliaire. Autrement dit, pour elle, l'auxiliaire *avoir* est indispensable. A. Borillo (2006) de son côté pense que le participe passé dans cette construction est celui d'un verbe construit avec l'auxiliaire *être*, qui doit être interprété avec une valeur passive si le verbe est intransitif, avec une valeur active si le verbe est inaccusatif. J. Feuillet (1989 :8) pour sa part note que le participe passé peut entrer dans la subordonnée participiale nue s'il permet de restituer une structure attributive, et non quand il s'agit d'une structure passive. Il admet l'exemple (26) :

(26) **Le travail terminé**, chacun rentrera chez soi.

Mais il refuse paradoxalement (27):

(27) ?? **La porte ouverte**, le cambrioleur put pénétrer dans la maison.

Pour lui, il faut que cette dernière phrase soit introduite par un marqueur temporel ou l'auxiliaire *étant* pour qu'elle soit acceptable. Ce sont les phrases suivantes qu'il accepte :

(28) Une fois la porte ouverte, le cambrioleur put pénétrer dans la maison.

(29) La porte étant ouverte, le cambrioleur put pénétrer dans la maison.

Le raisonnement de J. Feuillet est le suivant :

« On constate que avec *le travail terminé*, une fois n'est pas nécessaire, ce qui n'est pas le cas avec *la porte ouverte*. Comment expliquer cette différence alors que l'on peut restituer les mêmes structures (*le travail est terminé ; la porte est ouverte*) ? Il y a en fait deux phénomènes qui se croisent : la valeur accomplie du participe passif et le caractère adjectival et participial de *ouvert*. Dans *le travail terminé, chacun rentrera chez soi*, la valeur d'antériorité se déduit du contexte alors qu'on ne peut pas le faire pour *la porte ouverte* sans adjonction de *une fois* ou de *sitôt*. Dans l'exemple *la porte est ouverte*, on interprétera unanimement *ouverte* comme un adjectif : c'est donc grâce à l'adjonction d'un élément interprétatif que les valeurs peuvent se distinguer ».

Ce raisonnement nous semble contestable. Nous avons montré que le procès de la subordonnée participiale est antérieur à celui de la proposition qui héberge. Il doit être accompli avant que ne débute le procès de la proposition hébergeante. Cela veut dire que le participe passé de la subordonnée participiale doit être en mesure d'indiquer cet état accompli du verbe. Or, force est de constater que tous les verbes n'ont pas ce privilège. H. Bonnard (1976) distingue deux types de verbe, qui aboutissent à deux types de participes passés. Les verbes non-conclusifs et les verbes conclusifs. Le participe passé des verbes non-conclusifs ont un sémantisme qui se refuse à la conception d'un état acquis : les participes *dormi, connu, suivi, aimé*, suggèrent une action qui se prolonge indéfiniment. Lorsque ce type de verbe est transitif et qu'il est employé avec l'auxiliaire *être*, il forme la conjugaison passive. Le participe passé des verbes conclusifs, en revanche, indique un état acquis du procès. Avec l'auxiliaire *être*,

ces participes constituent une forme verbale qui indique l'état accompli du verbe. Dans *ils sont partis, le rythme est fini*, nous avons des procès achevés. C'est ce type de procès, que certains appellent résultatifs (Charaudeau : 1992 ; D. Creissels 2001 ; Lagae 2005), que l'on retrouve le plus souvent dans la subordonnée participiale nue. La plupart des participes passés de ce type de subordonnée participiale sont de cette catégorie.

Il convient cependant de faire quelques clarifications là dessus. Le fait d'avoir un procès conclusif suffit-il à un verbe pour que son participe puisse se trouver dans une subordonnée participiale nue ? Non ! Ce critère n'est pas suffisant. Il faut également que le participe soit autonome, c'est-à-dire qu'ils puissent apparaître tout seul sans l'auxiliaire. J. Feuillet a expliqué que les verbes intransitifs à auxiliaire *être* qui sont autonomes ont des traits sémantiques communs : ils indiquent soit le passage d'un état à un autre, soit un déplacement. Il les appelle « verbes mutatifs ». Il s'agit de verbe comme *arriver, partir, naître...etc.* Certains verbes intransitifs à auxiliaire *être* ne sont pas autonomes, d'après J. Feuillet, parce qu'ils n'indiquent pas la destination du procès ou le changement d'état. C'est le cas des verbes *voler, courir, aller, tomber, venir*. Ces procès, quoique conclusifs, sont incompatibles avec la subordonnée participiale. Il est impossible d'avoir des phrases comme les suivantes:

- (30) * **Bernard allé à Paris**, son père est fâché.
- (31) * **L'avion volé**, l'aéroport se sent soulagé.

En ce qui concerne les procès des verbes transitifs, la distinction n'est pas aussi radicale que J. Feuillet a voulu le montrer. Il est vrai que lorsque l'on dit *la porte est ouverte, le repas est mangé* on peut avoir une interprétation passive (*On ouvre la porte, on mange le repas*) ; et que dans *le travail est terminé*, on a l'équivalent de *on a terminé le travail*. Mais cela ne signifie pas que les participes passés des verbes transitifs directs qui n'ont pas dans leur sémantisme le caractère conclusif ne peuvent jamais se trouver dans une subordonnée participiale nue. Le contexte peut aider ces types de verbe à asseoir leur caractère résultatif, qui est une condition nécessaire du procès de la construction participiale. Si J. Feuillet refuse d'admettre une construction comme (32),

- (32) **La porte ouverte**, le cambrioleur put pénétrer dans la maison,

C'est parce que malheureusement il n'a pas tenu compte du contexte d'apparition de la phrase (si ce n'est une phrase fabriquée). Nous avons dans notre corpus la même subordonnée participiale, *la porte ouverte*, dans la séquence (33), et elle ne pose aucun problème d'acceptabilité.

- (33) Tout à coup, un certain bruit de souliers craquant dans l'antichambre annonça une visite, et le duc expédia promptement le reste de son chocolat en regardant avec inquiétude du côté de la porte. Il y avait des heures où M. de Richelieu, comme les vieilles coquettes, n'aimait pas à recevoir tout le monde. Le valet de chambre annonça M. de Taverney. Le duc allait sans doute répondre par quelque échappatoire, qui eût remis à un autre jour, ou du moins à une autre heure la visite de son ami; mais, **aussitôt la porte ouverte**, le pétulant vieillard se précipita dans la chambre, tendit, en passant, un bout de doigt au maréchal, et courut s'ensevelir dans une immense bergère qui gémit sous le choc bien plus que sous le poids. (Daudet)

L'observation du contexte nous aide à comprendre ici que nous n'avons pas affaire à une forme statique (la porte était déjà ouverte depuis longtemps avant que l'air commence à affluer), mais l'état accompli du procès d'*ouvrir* : le valet de chambre annonce M. de Taverney ; et il ouvre la porte pour le laisser entrer.

Si on prend des séquences comprenant toutes le même procès, celui du verbe *fermer* par exemple, on voit vraiment la différence :

- (34) Rester coincé dans un embouteillage, **la vitre fermée**, n'est cependant pas moins nocif que de régulièrement aérer voiture.
- (35) Lorsqu'il se voit entre ces quatre murs, **la porte fermée à double tour**, son cœur se dilate de satisfaction.
- (36) Il passait ses matinées à la bibliothèque Ste-Geneviève à étudier l'histoire. Ses premières recherches lui avaient fait apercevoir d'effroyables erreurs sur son roman de l'Archer de Charles IX. **La bibliothèque fermée**, il venait dans sa chambre humide et froide corriger son ouvrage, y recoudre, y supprimer des chapitres entiers.

Dans les séquences (34) et (35), nous n'avons pas de vraies subordonnées participiales, au sens d'une construction qui exprime un procès antérieur à celui de la proposition qui l'héberge. Ce type de construction se rapproche d'une construction comme *les bras croisés* dans *Il se promène les bras croisés*. Il indique un état. La grammaire scolaire parle de complément de manière. Nous remarquons ici qu'il y a une indétermination sur la fermeture de la porte et de la vitre. Si le procès de *fermer* a bel et bien eu lieu, donc

achevé, on ne sait rien sur son début. Il y a un flou là dessus. Par contre, dans la séquence (36), le participe passé de la subordonnée participiale indique bel et bien, grâce au contexte, cet état résultatif nécessaire à la mise en place de la subordonnée participiale. Car, lorsque le personnage allait à la bibliothèque cela montre que celle-ci n'était pas ouverte. Le procès de *fermer* n'avait pas débuté. La subordonnée participiale va montrer son achèvement. Dans la séquence (37), nous avons également avec le verbe *jouer*, un procès dont le participe passé n'a pas dans son essence le caractère résultatif, mais qui va l'avoir grâce au contexte de son apparition :

- (37) Deux jours après, la veille du souper offert par Lucien et Coralie à leurs amis, l'Ambigu donnait une pièce nouvelle dont le compte devait être rendu par Lucien. Après leur dîner, Lucien et Coralie allèrent à pied de la rue de Vendôme au Panorama-Dramatique... Lucien entendit vanter son bonheur et la beauté de sa maîtresse. Les uns disaient que Coralie était la plus belle femme de Paris, les autres trouvaient Lucien digne d'elle. Le poète se sentit dans son milieu. Cette vie était sa vie. Le Cénacle, à peine l'apercevait-il. Ces grands esprits qu'ils admiraient tant deux mois auparavant, il se demandait s'ils n'étaient pas un peu niais avec leurs idées et leur puritanisme. Le mot de jobards, dit insouciamment par Coralie, avait germé dans l'esprit de Lucien, et portait déjà ses fruits. Il mit Coralie dans sa loge, flâna dans les coulisses du théâtre où il se promenait en sultan, où toutes les actrices le caressaient par des regards brûlants et par des mots flatteurs. [...] Lucien, **la pièce jouée**, courut à la rue Saint-Fiacre y faire son article sur la pièce. (Balzac, IP, P376.)

Le procès du verbe *jouer* n'est pas conclusif. Lorsque l'on dit *la pièce est jouée* cela donne à entendre qu'on joue la pièce. C'est le procès dans son accomplissement. Mais au début de cette séquence, on nous parle de *l'Ambigu*, un théâtre qui jouait une pièce nouvelle. Dans les phrases suivantes le narrateur nous parle de ce qui s'est passé avant que ne commence cette pièce : *après leur dîner, Lucien et Coralie allèrent à pied jusqu'au théâtre*. Nous avons donc des indications sur ce qui s'est passé avant le début du procès de *jouer*. Lorsque l'on dit la subordonnée participiale *la pièce jouée*, on voit que le procès de jouer ne peut être que résultatif : parce qu'ici nous avons l'état accompli du procès.

Tout cela montre que la SP nue privilégie les participes passés des verbes résultatifs dans sa construction. Mais nous avons avancé que le sémantisme du verbe n'est pas suffisant pour caractériser le type de procès que l'on rencontre dans ce type de SP. Dans

tous les exemples de subordonnées participiales que nous avons étudiées, les participes passés ont tous un point commun : ils indiquent l'état accompli de leur procès. Celui-ci doit être achevé avant le début de celui de la proposition hébergeante. Autrement dit, le procès de la construction participiale doit être en ordre temporel avec celui de la proposition qui l'héberge. Cela nous conduit à étudier la notion de bornage du procès.

2.2.3. Le bornage du procès.

Dans ses travaux sur l'ordre temporel des événements, M. Kozłowska (1998) explique que la plupart des travaux de recherches se sont appuyés sur les classes aspectuelles des verbes et les temps verbaux pour définir l'ordre temporel des événements. Selon elle, les théoriciens des classes aspectuelles comme Dowty (1971) avancent que les énoncés traduisant des accomplissements et des achèvements font progresser le temps (*Jean entra dans le bureau du président. Le président s'avança vers lui*), alors que ceux qui traduisent les états et les activités ne le peuvent pas. Ceux qui s'intéressent aux temps verbaux pensent qu'avec le passé simple le temps avance (*Quand Pierre entra, Marie téléphona*), tandis qu'avec l'imparfait le temps n'avance pas. Pour Kozłowska, ces deux critères ne sont pas pertinents pour définir l'ordre temporel des événements. D'abord, on peut avoir des exemples où des états font progresser l'action (*Max a éteint la lumière. La chambre était complètement noire*). Ensuite, l'opposition passé simple imparfait sur la progression temporelle comporte beaucoup de contre-exemples, comme les phrases suivantes citées par l'auteur :

- (38) Marie **chanta** le récital et Max l'**accompagna**.
- (39) Max **alluma** une cigarette. La fièvre **donnait** au tabac un goût de miel.

Dans (38), il y a deux passés simples (*chanta* et *accompagna*) alors qu'il n'y a pas de progression temporelle. Dans (39), le deuxième énoncé fait progresser le temps, bien qu'il soit à l'imparfait (*donnait au tabac un goût de miel*). Pour l'auteur, au lieu de se focaliser sur les temps verbaux et les classes aspectuelles, il vaut mieux s'intéresser au bornage. En quoi cela consiste-t-il ? Le bornage porte sur les procès limités ou non limités dans le temps. Dans la séquence (40),

- (40) Max a travaillé dans le jardin **de 14 heures à 16 h 50**,

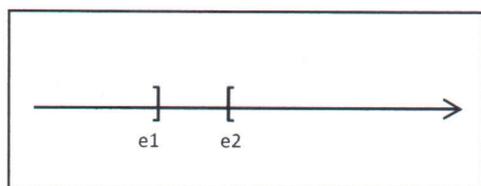
Le procès décrit commence à 14 heures et finit à 16 h 50. Cela montre que dans un procès il y a deux types de bornes : la borne gauche et la borne droite. La borne gauche porte sur le début du procès (*14 heures*) et la borne droite sur la fin du procès (*16 h 50*). Par conséquent on peut avoir plusieurs types d'énoncés bornés : les énoncés bornés à gauche et non bornés à droite (*Soudain il s'est senti vivre*), les énoncés bornés à droite et non bornés à gauche (*J'ai apprécié sa présence jusqu'à ce qu'il me dise qu'il n'aimait pas les universitaires*), les énoncés bornés à gauche et à droite (*Max a travaillé de 14 heures à 16 h 50*).

Comme nous le voyons, les bornes sont une sorte de trace dans la ligne du temps. Ces traces permettent de voir le début et la fin du procès par rapport à d'autres procès, donc les rapports entre procès du point de vue du temps. Pour qu'on puisse parler de progression temporelle entre deux procès e1 et e2, Kozłowska estime que deux conditions minimales doivent être remplies. D'abord e1 est borné à droite, e2 est borné à gauche. Ensuite e1 et e2 sont séparés par un intervalle. Cela est illustré par l'exemple (41) cité par l'auteur :

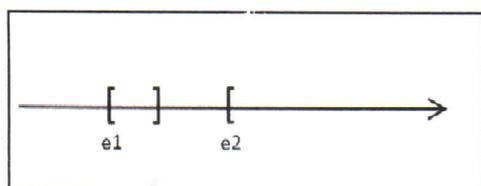
(41) Max a travaillé **jusqu'à 11 heures**. Il a couru **à partir de 16 heures**.

Le bornage donne quatre possibilités de représentation de l'ordre temporel, illustrées dans les schémas suivants :

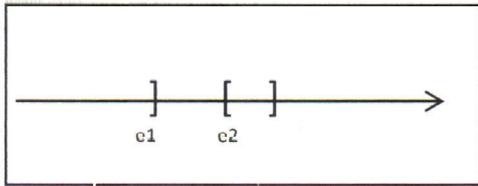
Borne droite de e1 et borne gauche de e2 :



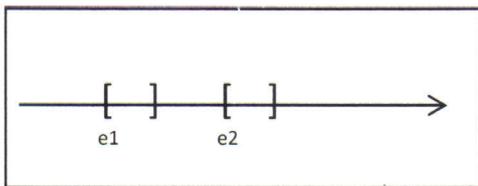
Borne gauche et droite de e1 et borne gauche de e2 :



Borne droite de e1 et bornes droite et gauche de e2 :



Bornes gauche et droite de e1 et bornes gauche et droite de e2 :



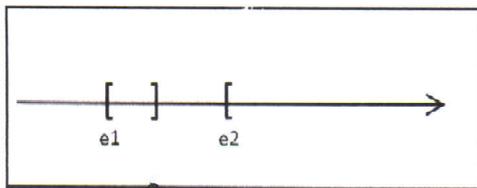
Étant donné qu'entre le procès de la subordonnée participiale et celui de la proposition hébergeante il y a une progression temporelle, il faut maintenant définir le type de bornage qui lui correspond. Il a été dit que la progression temporelle nécessite au minimum le bornage à droite de e1 le bornage à gauche de e2 et la séparation des deux procès par un intervalle. Cela est-il suffisant pour définir la relation entre le procès de construction participiale et celui de la proposition hébergeante ? L'observation de notre corpus montre en fait que ces conditions minimales ne sont pas suffisantes. Pour avoir ce type de construction participiale, il est nécessaire que le procès du participe passé soit borné à gauche et à droite, celui de la proposition hébergeante borné à gauche, en plus de l'intervalle qui les sépare. Dans les séquences (42) et (43), on peut justifier cette hypothèse :

(42) L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé.

(43) Salle de la Mutualité, samedi, 11 h 25. Lionel Jospin arrive à pied à la salle de la Mutualité. Il se veut d'humeur sereine et s'engouffre dans le

bâtiment. Un étage plus haut, il s'isole quelques instants avec François Hollande, le patron des socialistes, puis pénètre dans la salle où se réunit depuis deux heures le conseil national du PS. Le Premier ministre s'assied à la tribune et écoute le rocardien Alain Bergounioux insister sur la nécessité de poursuivre les réformes: Le programme de 1997 est épuisé conceptuellement. Nous devons trouver le mouvement en marchant et définir dès maintenant un nouveau contrat social. A midi, Jospin attaque son discours et annonce certains ajustements pour renforcer le dispositif gouvernemental. 13 heures. **Jospin parti**, dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement

Nous voyons que dans (42) le procès d'ouvrir est borné à gauche et à droite : à gauche il se situe juste après le procès de monter rapidement : *elle monta rapidement* ; à droite il se limite au procès de trouver le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. L'intervalle qui sépare ce procès de celui de la proposition hébergeante est l'espace-temps qui a permis à la jeune femme d'éteindre le réchaud. Cela peut être schématisé de la manière suivante : borne gauche de e1 et borne gauche de e2 :



Dans (43) nous avons la même chose. Le procès de la subordonnée participiale *Jospin parti* est borné à gauche et à droite. À gauche la borne limite est précise : c'est 13 heures. À droite il est limité par le procès d'ouvrir le concours du remaniement. L'explication de l'ordre temporel des événements par le bornage nous semble intéressante. Car, il ne suffit pas que le participe passé soit dans un état accompli pour avoir une subordonnée participiale nue. Il faut également que le procès du participe soit borné à gauche et à droite.

Cela explique pourquoi les constructions participiales des séquences (34) et (35) ne sont pas de bonnes subordonnées participiales. Car, dans les deux cas, les conditions du bornage du procès ne sont pas réunies. Si dans les deux exemples le procès de *fermer* est bien accompli, en revanche on a du mal à se situer dans la ligne temporelle. Il est indéterminé. Il n'est pas borné à gauche, et il ne laisse pas voir d'intervalle avec le

procès de la proposition hébergeante, ce qui est une condition nécessaire pour la mise en place de la progression temporelle. C'est pour cela que le participe est interprété non pas comme une action, mais comme un état. Les procès de ces deux constructions participiales manquent ce que J. Moeschler (1998) appelle « le pré-état ». Ce linguiste définit les procès comme une portion de l'espace temps compris entre un pré-état (l'état qui le précède) et un post-état (l'état qui en résulte). Dans l'exemple cité par l'auteur,

(44) Max **a mis** son chapeau sur la tête,

Le pré-état est représenté par la situation dans laquelle Max n'a pas encore son chapeau sur la tête et le post-état par l'état où Max a son chapeau sur la tête. Selon lui, l'événement décrit dans cet exemple intervient à l'intérieur de la période de temps compris entre le pré-état et le post-état. En regardant de plus près le procès de la subordonnée participiale nue, on se rend compte que le pré-état est également nécessaire. Dans la séquence (42), [*La porte ouverte, l'air afflua*], nous avons la situation dans laquelle la porte n'était pas encore ouverte : c'est lorsque la jeune femme quitte sa chambre et monte les escaliers rapidement. Dans (43), [*Jospin parti, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement*] le pré-état est encore là : c'est lorsque le Premier ministre Jospin était encore dans la Salle de la Mutualité pour prononcer son discours. Ce qui nous empêche de définir les constructions participiales des séquences (34) et (35) comme des subordonnées participiales, c'est justement le fait que le pré-état est absent. Dans (34) on n'a pas l'état de la situation avant la fermeture de la vitre ; dans (35), l'état de la situation avant la fermeture de la porte est absent.

Il faut noter également au sujet du bornage un fait qui caractérise encore la relation entre le procès de la SP nue et celui de la PH : c'est l'intervalle qui les sépare. Lorsque le procès de e1 est borné à droite et celui de e2 à gauche, Kozłowski définit trois types d'intervalles possibles : un intervalle restreint (*Le verre est tombé. Il s'est cassé*), un intervalle moyen (*Max s'est réveillé. Il a pris une douche*) et un intervalle large (*Max a passé son enfance en Suisse. Pour sa retraite, il s'est installé en France*). A partir de notre corpus, nous avons constaté que le procès de la SP nue est généralement séparé de celui de la PH par un intervalle moyen. Cela peut se justifier à travers les séquences (42) et (43). Dans (42), [*La porte ouverte, l'air afflua*] il n'y a pas de succession immédiate des deux procès. L'intervalle n'est pas restreint. Il y a un certain temps qui

les sépare. Cela s'explique par le fait qu'entre les deux procès (l'ouverture de la porte et l'afflux de l'air) un autre procès a eu lieu : Lisbeth éteignit le réchaud. De même, dans (43) [**Jospin parti**, dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement], on voit bien que le procès de la PH (l'ouverture du concours Lépine du remaniement) ne succède pas immédiatement celui de la SP (le départ de Lionel Jospin). Entre les deux, il y a un laps de temps qui s'écoule. Car, après le départ du Premier ministre, les socialistes doivent d'abord quitter la salle où les discours étaient prononcés avant de se retrouver dans les couloirs pour parler des rumeurs sur le remaniement ministériel. Ici encore le procès de la SP est séparé de celui de la PH par un autre procès. Il n'y a pas de succession immédiate. Mais l'intervalle ne peut pas être long non plus. Car cela briserait le lien particulier qui unit les deux procès (que nous analyserons plus loin). Dans ces deux séquences par exemple, il semble difficile de pouvoir introduire des compléments temporels qui indiqueraient des intervalles larges. (45) et (46) nous paraissent moins bonnes :

(45) ?? **La porte ouverte**, deux jours plus tard, l'air afflua.

(46) ?? **Jospin parti**, deux semaines plus tard, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement.

Nous voyons donc que le procès de la SP nue et celui de la PH sont en ordre temporel. Mais celui de la SP doit nécessairement être borné à gauche et à droite, celui de la PH borné à gauche, et les deux doivent être séparés par un intervalle qui n'est pas restreint.

En définitive, la plupart des participes passés de ce type de subordonnée participiale ont un caractère résultatif : ils indiquent l'état accompli de leur procès, ce qui permet d'asseoir leur antériorité par rapport aux procès des propositions qui les hébergent. Mais ce qui distingue tous les procès de ce type de subordonnée participiale, c'est d'abord le fait qu'ils sont bornés à gauche et à droite, c'est-à-dire que leur pré-état et leur post-état sont présents dans le discours. C'est ensuite la nature de l'intervalle qui les sépare du procès de la proposition qui les héberge, qui est toujours un intervalle moyen.

2.3. Résumé.

Nous avons montré que la SP nue est constituée d'un sujet et d'un participe passé qui sont tous les deux courts : ils ne supportent pas les expansions. Cela s'explique par leur caractère thématique. Le sujet se réalise en général sous forme nominale, rarement sous forme pronominale. Le participe passé indique le plus souvent le caractère accompli du procès, mais il se définit par le bornage : il est nécessairement borné à gauche et à droite, et il est séparé du procès de la PH par un intervalle.

3. Les contraintes sur la PH.

Dans la première partie de notre travail, nous avons posé, suivant Guimier (1996), que la SP en général peut être difficilement considérée comme une construction accessoire de l'énoncé, parce qu'elle impose des contraintes dans la proposition qui l'accueille : celle-ci admet difficilement la négation et l'interrogation totale, et l'agent de son procès est identifiable. Nous allons essayer d'expliquer les raisons de ce blocage.

3.1. Négation et interrogation.

Nous avons posé qu'une phrase comme *La chat parti les souris ne dansent pas* serait inacceptable. Ceci est valable pour toutes les SP nues. En effet, en tant que construction thématique, elle fonctionne comme une sorte d'adverbial orienté vers le sujet, au même titre que les adverbes en -ment décrits par Guimier. La relation qu'il introduit avec la PH montre que le procès de celle-ci doit avoir une existence effective, d'où l'impossibilité de le nier. Guimier (1996 : 79) analyse l'incompatibilité des adverbes extra-prédicatifs avec la négation par ces termes : « Cette incompatibilité est d'avantage d'ordre sémantique que syntaxique. De fait, l'adverbe de sujet-prédicat caractérisant, sous une forme ou sous une autre, l'engagement du sujet dans son procès, ce dernier doit avoir une existence effective. La plupart du temps, la négation a pour effet de nier, d'où l'incompatibilité constatée ».

Quoique employé pour les adverbes en -ment, ce commentaire est parfaitement valable pour les phrases contenant une SP nue facultative. Dans (47) et (48):

(47) Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé

(48) ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux Colonnes. **Les articles finis**, Lucien alla chez Dauriat, sûr d'y rencontrer Finot auquel il voulait les remettre secrètement

Nous voyons que dans les deux cas la SP est employée pour forger un lien entre son procès, qui est déjà évoqué avant qu'elle n'intervienne elle même dans le texte, rappelons-le, et celui de la PH. Dans la séquence (47), l'ouverture de la porte attend un autre procès, celui qui se trouve dans la PH : l'air afflua dans la pièce pour sauver l'exilé. De même, dans (48), le fait que les articles sont finis demande la présence d'un autre procès : le départ de Lucien pour aller chez Dauriat. On ne peut pas envisager dans les deux cas d'introduire la négation, parce que cela serait incompatible avec la SP. (49) et (50) posent ainsi des problèmes de cohérence :

(49) ?? Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air n'afflua pas.

(50) ?? ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux Colonnes. **Les articles finis**, Lucien n'alla pas chez Dauriat, sûr d'y rencontrer Finot auquel il voulait les remettre secrètement

Pour montrer que c'est la subordonnée participiale qui impose ce comportement syntaxique (l'impossibilité de la négation du procès), il suffit de la supprimer pour voir que la négation du procès devient possible, avec une nuance. Avec le premier exemple, on peut supprimer la construction participiale, et on aurait :

(51) Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine...trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle...Elle éteignit le réchaud. Mais l'air n'afflua pas parce qu'il fait un temps sec dehors.

Evidemment, il y a un changement de sens à partir de la négation. Mais nous pouvons voir qu'en l'absence de la SP la négation est possible. La suppression de la SP de la seconde séquence donne le même résultat :

- (52) ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux colonnes. Mais il n'alla pas chez Dauriat tout de suite les remettre.

Pour les mêmes raisons que pour la négation, le procès de la PH ne peut recevoir la modalité interrogative. D'après Guimier (1996 ; 90), « interrogation et injonction ont en commun de virtualiser la relation prédicative, c'est-à-dire de laisser indéterminé le choix entre valeur positive et valeur négative ». Nous avons vu que la subordonnée participiale implique l'existence d'un procès dans la PH. Elle est donc incompatible avec la modalité interrogative, parce que celle-ci mettrait le procès de la PH en cause. Des énoncés comme les suivants nous semblent inacceptables :

- (53) ?? Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air afflua-t-il ?

- (54) ?? ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux Colonnes. **Les articles finis**, Lucien alla-t-il chez Dauriat ??

3.2. Le sujet de la PH

Il faut d'abord signaler un fait : lorsqu'il y a une séquence qui contient une SP nue, la PH exige la présence de l'agent du procès. Si celui-ci n'est pas présent dans la phrase, il doit être identifiable dans le discours. Dans (55) et (56),

- (55) De crise, il n'y en a certes pas. **Hervé Gaymard escamoté**, Thierry Breton le remplace à Bercy comme si rien ne s'était passé. (le Point, 17-03-05).

- (56) En Ligue des Champions, où la qualification, **passée la phase des poules**, se joue en deux matches, l'un à domicile et l'autre sur la pelouse des adversaires, un seul exploit ne suffit pas.

On se rend compte que dans (55) l'agent du procès de la PH est là : il s'agit de Thierry Breton. Dans (56), il n'est pas présent, mais on peut l'identifier facilement. Lorsqu'on a la proposition *la qualification se joue en deux matchs* l'agent du procès *jouer* n'est pas difficile à identifier : il s'agit des joueurs des deux équipes. Ils doivent jouer deux matchs pour que l'un des deux camps puisse se qualifier. Cet agent se caractérise également par son caractère thématique. Il semble difficile d'avoir un agent en première mention dans le discours avec ce type de SP. Une séquence comme (56) nous paraît inacceptable :

- (57) ?? Une secrétaire discutait avec son patron sur la terrasse d'un café à propos de l'aménagement des horaires de travail pendant les deux mois de juillet et août. **La discussion terminée**, un camion écrasa un passant dans la rue.

Cette inacceptabilité est facile à comprendre. La PH, comme nous l'avons annoncé plus haut, doit être thématique. Or, dans cette séquence elle est entièrement rhématique. Du fait de sa rhématicité, cette proposition n'a aucune relation de cohérence avec la subordonnée participiale. Cela montre que le plus souvent, c'est l'agent qui apporte la thématicité de la PH. Ce fait est important à signaler parce qu'il peut permettre de comprendre les contraintes exercées par la SP dans la PH.

3.3. Le passif.

Les séquences contenant des SP nues sont rarement au passif. La raison en est que souvent le passif peut ne pas présenter l'agent du procès, et cela n'est pas admissible en présence d'une SP nue. Lorsque la construction passive contient l'agent du procès, ou lorsque celui-ci est identifiable dans la séquence, elle peut être compatible avec la SP nue. L'exemple (58) en est une illustration :

- (58) Pendant tout le repas, le reportage photo, fait au Sénégal il y a quelques mois, par l'association, au titre du CDCD (Comité départemental de la coopération décentralisée), fut projeté en boucle, pour le plus grand plaisir des yeux des spectateurs, qui découvraient un pays magique. **Le repas terminé**, Bages'In, ainsi que ses dirigeants, furent mis à l'honneur par Serge Soubielle, le maire, Jean-Louis Alkaid, responsable à la Jeunesse et aux sports du département, Maurice Pieferer, président du CDCD. (L'Indépendant, 18-12-07)

Dans cette séquence les agents du procès *mettre à l'honneur* sont présents dans la PH : Serge Soubielle, J.L. Alkail, M. Pieferer, tous responsables des collectivités territoriales organisatrices de la soirée. Ceci montre qu'en fait la subordonnée participiale nue n'est pas compatible avec une proposition hébergeante au passif. Si elle est en apparence allergique à cette voix, c'est tout simplement parce que souvent, le passif ne présente pas l'agent du procès, qui est un pilier essentiel du dispositif de compréhension de la construction participiale.

3.4. Le type de procès.

Nous avons vu que la SP facultative ne supporte pas une référence générique. Eh bien, elle ne supporte pas non plus un procès générique dans la PH. Celui-ci doit toujours être spécifique, comme la plupart des adverbes extra prédicatifs. Dans la séquence (59),

- (59) Petite, fille unique, la Chauv-de-Fonnière Lucienne Garatti soignait sa solitude en demandant sans cesse à son papa de lui offrir des poupées. «Un jour, je me promenais au bord du lac avec une gentille grand-mère. Nous avons croisé un marionnettiste. J'en ai pleuré, tellement j'ai trouvé belles ses marionnettes. C'est là que j'ai commencé à en créer.» Ces quinze dernières années, elle en a mis près de trois cents au monde, pieds et poings ficelés. Aussitôt une marionnette née, très vite Lucienne Garatti ressent le besoin d'en concevoir une nouvelle. «Sinon je me sens vide!» (L'Express, 14-12-2007)

Le procès de la SP *ressentir le besoin d'en concevoir une nouvelle* n'est nullement spécifique. Il indique une généralité : c'est l'habitude de la jeune femme. Un tel procès ne peut pas recevoir une SP facultative. C'est pourquoi la construction participiale est introduite par le marqueur temporel *aussitôt*. La séquence (60) n'est pas acceptable.

- (60) * Ces quinze dernières années, elle en a mis près de trois cents au monde, pieds et poings ficelés. Une marionnette née, très vite Lucienne Garatti ressent le besoin d'en concevoir une nouvelle. «Sinon je me sens vide!»

Il faut signaler ici que le sujet de la participiale, *une marionnette*, est précédé d'un déterminant indéfini, mais c'est un indéfini à valeur générique, mais pas à valeur spécifique : *A chaque fois qu'elle fait une marionnette, elle ressent le besoin...* C'est un syntagme thématique parce qu'il est déjà présenté dans les lignes précédentes.

3.5. Conclusion.

Notre analyse montre que la SP nue facultative a le même fonctionnement que les adverbes en -ment extra-prédicatifs. Elle ne dépend pas sémantiquement du procès de la PH. Elle est en relation avec l'ensemble de la PH par l'intermédiaire du sujet de celle-ci. Comme ce type d'adverbes, la SP nue impose des contraintes sur le procès de la PH. Du coup, ce n'est pas le procès de la subordonnée qui dépend de celui de la proposition qui l'accueille, contrairement à ce que dit la grammaire. C'est plutôt le procès de la PH qui dépend de celui de la SP, en ce sens que celui-ci « gouverne » celui-là. D'abord, il interdit la négation et l'interrogation dans la PH, deux modalités qui risquent de nier ou de virtualiser le procès, alors que celui-ci ne doit pas être remis en cause. La SP nue facultative impose également la présence de l'agent du procès de la PH, et c'est une des raisons qui font que ce type de construction ne se construit pas facilement avec le passif, qui a tendance à ignorer le complément d'agent. La SP exige enfin que le procès de la PH ait une valeur spécifique.

Conclusion.

L'examen de la SP nue montre que cette construction peut se définir par plusieurs caractéristiques. D'abord, elle est contextuelle. En effet, c'est une construction qui n'est jamais en première mention dans le discours. Elle dépend toujours du contexte de son apparition. Dans les textes orientés vers le discours, ce contexte peut être extralinguistique. Le locuteur s'installe dans une certaine complicité avec le lecteur, et demande souvent à celui-ci d'activer ses connaissances encyclopédiques pour comprendre la valeur contextuelle de la SP.

Ensuite, elle se distingue dans sa structure interne. A partir de l'observation de notre corpus, nous avons dégagé plusieurs contraintes qui pèsent sur les constituants de la construction. D'abord, le sujet et le participe passé qui la constituent sont tous sans expansion. Cela est lié à sa valeur thématique. Les deux constituants étant évoqués dans le contexte antérieur, la présence de compléments dans la construction constituerait une

surcharge d'informations inutile. Par ailleurs, nous avons constaté que le participe passé est le plus souvent celui d'un verbe résultatif. Son procès précède toujours celui de la proposition qui l'héberge. Il est toujours borné à gauche et à droite, et est séparé par un intervalle non restreint.

Enfin, nous avons une construction qui se rapproche des adverbes prédicatifs analysées par Guimier, dans le sens où elle est en relation avec l'ensemble de la PH. En tant que telle, elle impose des contraintes sur le procès de la proposition qui l'accueille. Il est donc difficile de la considérer comme une construction accessoire, comme le fait la grammaire, puisque finalement c'est le procès de la PH qui dépend de celui de la SP.

Chapitre 4

Typologie de la SP nue

Introduction.

Si l'on observe les SP nues, on constate qu'elles n'ont pas toutes les mêmes comportements. Observons les séquences (1) et (2) :

- (1) Jour d'adoubement. François Hollande sera réélu ce soir premier secrétaire du Parti socialiste. Le vote des militants, qui se déroule entre 18 et 22 heures, relève de l'exercice imposé: le député-maire de Tulle est le seul candidat à sa succession à la tête du PS. Premier secrétaire, François Hollande l'est depuis 1997, quand Lionel Jospin, nommé Premier ministre, lui a confié les clés de la rue de Solferino, le siège parisien du parti. Phrase fétiche de l'époque, prononcée par Jospin devant quelques «quadras» socialistes: Hollande «est le meilleur, le plus brillant et le plus politique d'entre vous». Six ans plus tard, **Jospin parti**, voilà Hollande pour la première fois en situation de montrer qu'il mérite le compliment. (Libération, 23-05-03).
- (2) Il passait ses matinées à la bibliothèque Ste-Geneviève à étudier l'histoire. Ses premières recherches lui avaient fait apercevoir d'effroyables erreurs sur son roman de l'Archer de Charles IX. **La bibliothèque fermée**, il venait dans sa chambre humide et froide corriger son ouvrage, y recoudre, y supprimer des chapitres entiers (Balzac).

En tant que SP nues, les constructions participiales de ces deux séquences ont des points communs. D'abord, elles sont thématiques, comme nous l'avons expliqué. Elles constituent une reprise du contexte antérieur. Ensuite, elles ont la même structure interne : elles sont courtes, dans le sens où le sujet et le participe n'ont pas d'expansion - *Jospin parti ; la bibliothèque fermée*. Dans les deux cas, le procès de la SP est borné à droite et à gauche, c'est-à-dire qu'on peut identifier leur pré-état et leur post-état. Cependant, ces deux SP nues ont une différence de taille. Dans la première séquence, la SP *Jospin parti* est une construction facultative au fonctionnement de la séquence. Sa suppression ne poserait aucun problème de compréhension, et l'information serait la même :

- (3) Jour d'adoubement. François Hollande sera réélu ce soir premier secrétaire du Parti socialiste. Le vote des militants, qui se déroule entre 18 et 22 heures, relève de l'exercice imposé: le député-maire de Tulle est le seul candidat à sa succession à la tête du PS. Premier secrétaire, François Hollande l'est depuis 1997, quand Lionel Jospin, nommé Premier ministre, lui a confié les clés de la rue de Solferino, le siège parisien du parti. Phrase fétiche de l'époque, prononcée par Jospin devant quelques «quadras» socialistes: Hollande «est le meilleur, le plus brillant et le plus politique d'entre vous». **Six ans plus tard**, [...] **voilà Hollande** pour la première fois en situation de montrer qu'il mérite le compliment.

Par contre, dans la seconde, on voit tout de suite que la SP *la bibliothèque fermée* ne peut pas être effacée. Elle est indispensable au fonctionnement de la séquence. La séquence suivante, ne serait pas cohérente :

- (4) ?? Il passait ses matinées à la bibliothèque Ste-Geneviève à étudier l'histoire. Ses premières recherches lui avaient fait apercevoir d'effroyables erreurs sur son roman de l'Archer de Charles IX. [...] Il venait dans sa chambre humide et froide corriger son ouvrage, y recoudre, y supprimer des chapitres entiers.

Dans les pages suivantes nous allons voir quelles sont les caractéristiques de chacun de ces types de SP nue.

1. La SP facultative.

Pour comprendre le fonctionnement de ce type de SP facultatif, nous allons nous appuyer sur trois points : d'abord le type de relation qu'elle tisse avec le contexte antérieur ; ensuite sa propre valeur ; enfin son lien avec la PH.

1.1. Le contexte antérieur.

Nous avons vu que la SP nue se définit par son caractère thématique, ce qui veut dire qu'elle dépend du contexte. Pour déceler les spécificités du contexte de la SP nue facultative, nous allons nous intéresser d'abord à la relation de discours de ce contexte avec la SP ; ensuite au voisinage de la construction, et enfin aux temps verbaux employés.

1.1.1. Les relations de discours entre la SP et le contexte.

Ce type de SP se caractérise par le fait que ce n'est pas seulement le sujet qui est thématique, mais c'est l'ensemble de la construction. Elle reprend un procès qui est déjà mentionné dans le discours, et qui est présenté comme déjà accompli. Dans la séquence suivante,

- (5) Jospin parti, voilà Hollande pour la première fois en situation de montrer qu'il mérite le compliment

La SP **Jospin parti** est constituée seulement du participe passé et de son sujet. Ce n'est pas seulement le mot Jospin qui est repris, c'est l'ensemble de la SP. Elle constitue une reformulation d'un événement qui est déjà évoqué précédemment. En effet, dans la troisième phrase de la séquence, on nous parle de 1997, date à laquelle Hollande devient Premier secrétaire du PS, « quand Lionel Jospin, nommé Premier ministre, lui a confié les clés de la rue Solferino ». Si Jospin confie à Hollande les clés du PS, cela signifie tout simplement que Jospin est parti. La SP est une reprise de ce qui a déjà été dit. Il n'y a aucune information nouvelle dans cette construction, comme dans toutes les SP de ce

type. Entre le contexte antérieur et la SP, nous avons ici ce que Laurence Danlos (2004) appelle une relation de Généralisation. Dans un article sur les relations temporelles entre deux procès qui évoquent le même événement, cette linguiste distingue deux types de relation de coréférence événementielle : une relation de Particularisation et une relation de Généralisation. Dans la première, le deuxième énoncé apporte une information nouvelle, dans la seconde, le deuxième énoncé n'apporte aucune information nouvelle. Son propos est illustré respectivement par les exemples (6) et (7) suivants :

- (6) Fred a sali un vêtement. Il a tâché une chemise.
- (7) Fred a tâché une chemise. Il a donc sali un vêtement.

Dans (6), le premier énoncé n'a pas spécifié quel type de vêtement a été sali. Le groupe nominal *une chemise* constitue donc une information nouvelle. En revanche, dans (7), le mot *vêtement* reprend, par la relation d'hypéronymie, le mot *chemise*, donc aucune information nouvelle n'a été donnée.

Si on regarde le fonctionnement de la séquence (7), on s'aperçoit qu'il peut être rapproché de celui de la séquence (1), car dans les deux cas, on reprend la même chose. Dans (1), le locuteur nous a informés que Jospin est parti depuis la troisième phrase de la séquence. Donc si la SP est là, ce n'est pas pour nous apporter une information nouvelle. C'est pour cela qu'on peut supprimer la SP de la séquence (3) sans que celle-ci ne perde quoi que ce soit au niveau informationnel.

Pour montrer que le comportement de la SP de cette séquence n'est pas un fait isolé, prenons un autre exemple, la séquence (8) :

- (8) L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé (Balzac, La Cousine Bette)

Ici encore, la SP est une reformulation de ce qui a été dit précédemment. En effet, lorsque la jeune femme monte rapidement l'escalier, enfonce la porte avec sa force, puis trouve le locataire sur un lit, cela signifie tout simplement que la porte est ouverte puisqu'elle est entrée dans la pièce. Le lecteur n'a pas besoin de lire la SP pour le

savoir. Donc la SP ne contient rien de nouveau, c'est ce qui explique pourquoi elle peut être supprimée sans faire du mal à la séquence :

- (9) L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. [...] L'air afflua, l'exilé fut sauvé.

Il est à signaler que le procès du contexte antérieur qui permet de comprendre la reformulation de la SP n'est pas forcément inscrit dans le texte. Il peut être absent du texte, tout en étant présent dans le discours, comme dans la séquence (10) :

- (10) A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. **Nicolas Sarkozy parti**, le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur (Le Parisien, 11-06-07).

Dans cette séquence, la SP *Nicolas Sarkozy parti* est en première mention dans le texte. Elle n'a pas été évoquée dans les lignes précédentes. Mais ce n'est pas une information nouvelle dans le discours. Car, si Devedjian devient secrétaire général délégué de l'UMP le 22 mai et président du Conseil Général des Hauts de Seine, tout le monde sait que c'est en remplacement de Nicolas Sarkozy, devenu officiellement président de la République le 16 mai. Le lecteur du journal est au courant de cela, soit parce qu'il l'a lu dans les numéros précédents du même journal, qu'il l'a entendu à la radio ou l'a regardée à la télévision. C'est pour cela que l'auteur de l'article juge inutile de le rappeler. Le départ de Nicolas Sarkozy est donc une information supposée connue du lecteur. Le journaliste ne rappelle pas cette information dans son texte, parce qu'il attend que le lecteur réactive ses connaissances emmagasinées en suivant les médias. Cette SP fonctionne de la même manière que les deux autres que j'ai examinées plus haut : elle n'apporte aucune information nouvelle. Elle entretient une relation de Généralisation avec son contexte antérieur. En la supprimant, la séquence ne perd rien au niveau informationnel. La séquence (11) ne pose pas de problème d'acceptabilité :

- (11) A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a

voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. [...] Le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

En définitive, que la SP nue facultative se trouve dans un récit ou dans un discours, elle est entièrement thématique. Elle entretient donc une relation de Généralisation avec le contexte antérieur.

1.1.2. Le voisinage contextuel.

1.1.2.1. Le voisinage immédiat.

Ce contexte antérieur peut se trouver dans le voisinage immédiat de la phrase, comme dans les séquences suivantes (12) et (13) :

(12) ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux colonnes. **Les articles finis**, Lucien alla chez Dauriat, sûr d'y rencontrer Finot auquel il voulait les remettre secrètement ; il avait d'ailleurs besoin de faire expliquer le libraire sur la non-publication des Marguerites (Balzac).

(13) Mardi soir, un jeune Quimpérois dîne dans une pizzeria de la ville. Il a invité à sa table un autre homme, majeur celui-là. **Le repas terminé**, il paie l'addition (48,50 €) avec un chèque. (Sud Ouest, 31-08-07)

Dans (12), le sujet de SP *les articles* et celui de la PH *Lucien* sont des reprises de termes présents dans la phrase précédente. Dans la séquence (13), nous avons le même phénomène : le sujet de la SP *Le repas* et celui de la PH, *il*, se trouvent dans le voisinage immédiat de la phrase.

1.1.2.2. Le voisinage lointain.

La spécificité de la SP nue facultative réside dans le fait que le contexte de son apparition ne se trouve pas forcément dans son voisinage immédiat. Cette construction, qui n'apporte aucune information nouvelle, comme nous venons de le voir, peut être en coréférence avec un contexte lointain. Pour expliquer ce contexte, il nous semble

important de faire la distinction entre le texte orienté vers le récit et celui orienté vers le discours.

1.1.2.2.1. Le texte orienté vers le récit.

Dans les textes narratifs, il n'est pas rare que le narrateur superpose plusieurs thèmes. Il peut commencer un thème, l'abandonner au profit d'un autre pour le reprendre par la suite. Nous avons ce phénomène dans les séquences contenant des subordinées participiales. L'élément anaphorique de la PH ou de la SP peut être en coréférence, non pas avec le contexte immédiat, mais avec un thème qui était abandonné plusieurs lignes (ou plusieurs pages) plus loin. C'est ce qui se passe dans la séquence suivante:

- (14) Par un contraste qui, selon cet excellent homme, était assez ordinaire chez les hommes ainsi détruits, monsieur de Mortsauf fut patient, plein d'obéissance, ne se plaignit jamais et montra la plus merveilleuse docilité ; lui qui, bien portant ne faisait pas la chose la plus simple sans mille observations. Le secret de cette soumission à la médecine, tant niée naguère, était une secrète peur de la mort, autre contraste chez un homme d'une bravoure irrécusable ! Cette peur pourrait assez bien expliquer plusieurs bizarreries du nouveau caractère que lui avaient prêté ses malheurs. Vous l'avouerai-je, Natalie, et le croirez-vous ? Ces cinquante jours et le mois qui les suivit furent les plus beaux moments de ma vie. L'amour n'est-il pas dans les espaces infinis de l'âme, comme est dans une belle vallée le grand fleuve où se rendent les pluies, les ruisseaux et les torrents, où tombent les arbres et les fleurs, les graviers du bord et les plus élevés quartiers de roc ; il s'agrandit aussi bien par les orages que par le lent tribut des claires fontaines. Oui, quand on aime, tout arrive à l'amour. **Les premiers grands dangers passés**, la comtesse et moi, nous nous habituâmes à la maladie. (Balzac).

La proposition hébergeante « *la comtesse et moi, nous nous habituâmes à la maladie* » est en relation avec la construction « *Mortsauf fut patient, plein d'obéissance, ne se plaignit jamais et montra la plus merveilleuse docilité ; lui qui, bien portant, ne faisait la chose la plus simple sans mille observations* ». Les expressions *fut patient, plein d'obéissance, docilité*, suivies par l'imparfait « *lui, qui, bien portant, ne faisait pas...* » montrent que cet homme n'est pas en bonne santé. Le terme *la maladie* évoquée dans la PH est donc thématique parce qu'il reprend ce qui est arrivé à Mortsauf. La docilité et la patience du malade expliquent également l'éloignement du danger, d'où le caractère thématique de la SP *les premiers dangers passés*. Mais ce thème de la maladie, qui fait

la progression du texte, a été laissé de côté par le narrateur pour faire place à un commentaire du narrateur lui même, que nous avons isolé:

- (15) Le secret de cette soumission à la médecine, tant niée naguère, était une secrète peur de la mort, autre contraste chez un homme d'une bravoure irrécusable ! Cette peur pourrait assez bien expliquer plusieurs bizarreries du nouveau caractère que lui avaient prêté ses malheurs. Vous l'avouerais-je, Natalie, et le croirez-vous ? Ces cinquante jours et le mois qui les suivit furent les plus beaux moments de ma vie. L'amour n'est-il pas dans les espaces infinis de l'âme, comme est dans une belle vallée le grand fleuve où se rendent les pluies, les ruisseaux et les torrents, où tombent les arbres et les fleurs, les graviers du bord et les plus élevés quartiers de roc ; il s'agrandit aussi bien par les orages que par le lent tribut des claires fontaines. Oui, quand on aime, tout arrive à l'amour.

Les temps verbaux employés dans cette partie de la séquence prouvent que nous sommes bel et bien dans un commentaire, mais pas dans la narration : imparfait (*était une secrète peur*), présent intemporel (*quand on aime, tout arrive à l'amour*).

Pour justifier que la proposition qui héberge la subordonnée participiale n'est pas en relation avec ce commentaire, il suffit de voir qu'on peut facilement le supprimer du texte sans que la continuité narrative n'ait à souffrir de quoi que ce soit. On obtient ainsi (16), qui ne pose pas de problème d'acceptabilité, ni de cohérence.

- (16) Par un contraste qui, selon cet excellent homme, était assez ordinaire chez les hommes ainsi détruits, monsieur de Mortsau fut patient, plein d'obéissance, ne se plaignit jamais et montra la plus merveilleuse docilité ; lui qui, bien portant ne faisait pas la chose la plus simple sans mille observations. [...] **Les premiers grands dangers passés**, la comtesse et moi, nous nous habituâmes à la maladie.

Nous voyons que dans cette séquence la phrase contenant la SP récupère le thème de la maladie, qui était abandonné à cause du commentaire du narrateur. Ce thème va pouvoir revenir dans le texte pour permettre la continuité de la narration. Nous avons le même phénomène dans la séquence (17):

- (17) Quelques jours après, il vint un poney pour Jacques, que son père, excellent cavalier, voulait plier lentement aux fatigues de l'équitation. L'enfant eut un joli habillement de cavalier, acheté sur le produit des noyers. Le matin où il prit la première leçon, accompagné de son père, aux cris de Madeleine étonnée qui sautait sur le gazon autour duquel courait Jacques, ce fut pour la comtesse la première grande fête de sa maternité. Jacques avait

une collerette brodée par sa mère, une petite redingote en drap bleu de ciel serré par une ceinture de cuir de verni, un pantalon blanc à pli et une toque écossaise d'où ses cheveux cendrés s'échappaient en grosses boucles : il était ravissant à voir. Aussi, tous les gens de la maison se groupèrent-ils en partageant cette félicité domestique. Le jeune héritier souriait à sa mère en passant, et se tenait sans peur. Ce premier acte d'homme chez cet enfant de qui la mort parut si souvent prochaine, l'espérance d'un bel avenir, garanti par cette promenade qui le lui montrait si beau, si joli, si frais, quelle délicieuse récompense ! la joie du père, qui redevenait jeune et souriait pour la première fois depuis longtemps, le bonheur peint dans les yeux de tous les gens de la maison, le cri d'un vieux piqueur de Lenoncourt qui revenait de Tours, et qui, voyant la manière dont l'enfant tenait la bride, lui dit : « Bravo, monsieur le vicomte ! » C'en fut trop, madame de Mortsauf fondit en larmes. Elle, si calme dans ses douleurs, se trouva faible pour supporter la joie en admirant son enfant chevauchant sur ce sable où souvent elle l'avait pleuré par avance, en le promenant au soleil. En ce moment elle s'appuya sur mon bras, sans remords, et elle me dit : - je crois n'avoir jamais souffert. Ne nous quittez pas aujourd'hui.

La leçon finie, Jacques se jeta dans les bras de sa mère qui le reçut et le garda sur elle avec la force que prête l'excès des voluptés, et ce fut des baisers, des caresses sans fin. (Balzac)

Au début de cette longue séquence, le narrateur nous parle du jour où le jeune Jacques prit sa première leçon d'équitation : *le matin où il prit sa première leçon*. Mais tout de suite après, on voit que le narrateur abandonne la narration pour s'intéresser à l'atmosphère qui règne autour du jeune Jacques. La leçon est laissée de côté un moment, pour laisser la place à un commentaire que nous avons dans (18) :

(18) Jacques avait une collerette brodée par sa mère, une petite redingote en drap bleu de ciel serré par une ceinture de cuir de verni, un pantalon blanc à pli et une toque écossaise d'où ses cheveux cendrés s'échappaient en grosses boucles : il était ravissant à voir....

Jusqu'à la fin du paragraphe, le passage n'est pas en relation avec la phrase contenant la SP, qui est en coréférence avec *le matin où il prit sa première leçon*. C'est un commentaire qui est fait par le narrateur sur la température qui régnait dans la famille : joies, émotions, etc. Pour justifier qu'il s'agit d'un commentaire, il suffit de s'intéresser aux temps verbaux employés : c'est l'imparfait qui domine : *Jacques avait une collerette ; il était ravissant à voir ; le jeune héritier souriait...etc.* La phrase contenant la SP peut se passer de ce commentaire sans difficultés. (19) passe sans problème.

(19) Le matin où il prit la première leçon, accompagné de son père, aux cris de Madeleine étonnée qui sautait sur le gazon autour duquel courait Jacques, ce fut pour la comtesse la première grande fête de sa maternité.

La leçon finie, Jacques se jeta dans les bras de sa mère qui le reçut et le garda sur elle avec la force que prête l'excès des voluptés, et ce fut des baisers, des caresses sans fin.

Dans cette séquence, le narrateur parle d'abord de l'émotion de la comtesse le jour de la première leçon d'équitation de son fils Jacques. Mais, très vite, il abandonne le récit au profit d'un commentaire sur la tenue vestimentaire du jeune homme, sa chance, la joie du père, l'atmosphère qui règne dans le lieu de la leçon. Lorsque le narrateur finit son commentaire et qu'il veut revenir dans le récit, il se sert de la subordonnée participiale pour faire la transition : *la leçon finie, Jacques se jeta dans les bras de sa mère qui le reçut et le garda sur elle...* Nous remarquons dans cette phrase qui accueille la subordonnée participiale du participe passé que le temps verbal employé est le même que celui que nous avons au début de la séquence, à savoir le passé simple, temps de la narration. Par contre dans le passage de commentaire, nous avons l'emploi de l'imparfait, temps de l'arrière plan.

Tout cela montre que la subordonnée participiale au participe passé joue un rôle dans la cohésion du texte. Elle permet de récupérer un thème qui était laissé de côté par le narrateur pour l'inscrire à nouveau sur la surface du texte.

Elle peut servir également à fermer un thème introduit dans le texte pour permettre le retour d'un thème qui était abandonné auparavant, comme dans la séquence qui suit :

(20) Hortense avait conduit son père devant le vitrage d'une des boutiques située à l'angle du pâté de maisons qui longe les galeries du vieux Louvre et qui fait face à l'hôtel de Nantes. Elle entra dans cette boutique en laissant son père occupé à regarder les fenêtres de la jolie petite dame qui, la veille, avait laissé son image au cœur du vieux Beau, comme pour y calmer la blessure qu'il allait recevoir, et il ne put s'empêcher de mettre en pratique le conseil de sa femme.

- Rabattons-nous sur les petites bourgeoises, se dit-il en se rappelant les adorables perfections de madame Marneffe. Cette petite femme là me fera oublier Josépha.

Or, voici ce qui se passa simultanément dans la boutique et hors de la boutique.

En examinant les fenêtres de sa nouvelle belle, le baron aperçut le mari qui, tout en brossant sa redingote lui-même, faisait évidemment le guet et semblait attendre quelqu'un sur la place. Craignant d'être aperçu, puis reconnu plus tard, l'amoureux baron tourna le dos à la rue du Doyenné, mais en se mettant de trois-quarts afin de pouvoir y donner un coup d'œil de temps en temps. Ce mouvement le fit rencontrer presque face à face avec

madame Marneffe qui, venant des quais, doublait le promontoire des maisons pour retourner chez elle. Valérie éprouva comme une commotion en recevant le regard étonné du baron, et elle y répondit par une œillade prude.

- Jolie femme ! s'écria le baron, et pour qui l'on ferait bien des folies !

- Eh ! Monsieur, répondit-elle en se retournant comme une femme qui prend un parti violent, vous êtes monsieur le baron Hulot, n'est-ce pas ?

Le baron, de plus en plus stupéfait fit un geste d'affirmation.

- Eh bien ! Puisque le hasard a marié deux fois nos yeux, et que j'ai le bonheur de vous avoir intrigué ou intéressé, je vous dirai qu'au lieu de faire des folies, vous devriez bien faire justice...Le sort de mon mari dépend de vous.

- Comment l'entendez-vous ? demanda galamment le baron.

- C'est un employé de votre direction, à la Guerre, Division de monsieur Lebrun, bureau de monsieur Coquet., répondit-elle en souriant.

- Je me sens disposé, madame...madame ?

- Madame Marneffe.

- Ma petite madame Marneffe, à faire des injustices pour vos beaux yeux... J'ai dans votre maison une cousine, et j'irai la voir un de ces jours, le plus tôt possible, venez m'y présenter votre requête.

- Excusez mon audace, monsieur le baron ; mais vous comprendrez comment j'ai pu oser parler ainsi, je suis sans protection.

- Ah ! Ah !

- Oh ! Monsieur, vous vous méprenez, dit-elle en baissant les yeux.

Le baron crut que le soleil venait de disparaître.

- Je suis au désespoir, mais je suis une honnête femme, reprit-elle. J'ai perdu, il y a six mois, mon seul protecteur, le maréchal Montcornet.

- Ah ! Vous êtes sa fille.

- Oui, monsieur, mais il ne m'a jamais reconnue.

- Afin de pouvoir vous laisser une partie de sa fortune.

- Il ne m'a rien laissé, monsieur, car on n'a pas trouvé de testament.

- Oh ! Pauvre petite, le maréchal a été surpris par l'apoplexie... Allons, espérez, madame, on doit quelque chose à la fille d'un des chevaliers Bayard de l'Empire.

Madame Marneffe salua gracieusement, et fut aussi fière de son succès que le baron l'était du sien.

- D'où diable vient-elle si matin ? se demanda-t-il en analysant le mouvement onduleux de la robe auquel elle imprimait une grâce peut-être exagérée. Elle a la figure trop fatiguée pour revenir du bain, et son mari l'attend. C'est inexplicable, et cela donne beaucoup à penser.

Madame Marneffe une fois rentrée, le baron voulut savoir ce que faisait sa fille dans la boutique (Balzac, CB, 115).

Le narrateur nous parle ici d'abord du baron et sa fille devant une boutique. La fille décide d'y entrer et de laisser son père dehors. Le narrateur veut avoir un œil à la fois sur ce qui se passe dans la boutique et sur ce que fait le père dehors. Il nous l'annonce lui même au début de la séquence : *Or, voici ce qui se passa simultanément dans la*

boutique et en dehors de la boutique. Mais au lieu de suivre d'abord ce que fait Hortense dans la boutique et être ainsi dans la continuité thématique, il choisit de changer de thème, et de suivre le baron pour nous présenter ce qui se passait en dehors de la boutique : il s'agit de l'intérêt que porte le baron à Mme Marneffe. Le baron entre en discussion avec la jeune femme. Lorsque la discussion prend fin et que les deux interlocuteurs se quittent, nous avons la subordonnée participiale qui intervient : *Madame Marneffe une fois entrée, le baron voulut savoir ce que faisait sa fille dans la boutique.* Nous voyons que c'est la subordonnée participiale qui clôt le thème de la rencontre entre le baron et la jeune femme, pour permettre à la caméra du narrateur de se tourner à nouveau vers ce qui se passe dans la boutique. Il n'y a pas ici d'arrière-plan, comme dans les séquences précédentes. La référence se trouve très loin, mais on ne peut rien supprimer parce que les deux plans (ce qui se passe dans la boutique et ce qui se passe en dehors de la boutique) sont importants pour la continuité du récit.

La subordonnée participiale joue donc un rôle important dans le récit. Elle permet le passage d'un thème à un autre dans le texte. Pour preuve, elle peut se trouver en début de paragraphe, pour faire le lien avec le paragraphe précédent, comme dans les deux exemples que nous venons d'analyser.

1.1.2.2.2. Le texte orienté vers le discours.

Dans les textes orientés vers le discours, surtout dans les textes de presse, le locuteur traite le plus souvent un seul thème, contrairement à ce qui se passe dans le récit. C'est ce qui se passe dans la séquence (21):

- (21) Comme un avant-goût de victoire pour le candidat de l'UMP.
Alors qu'il regagnait en voiture son QG après sa déclaration effectuée salle Gaveau, le candidat de l'UMP a été pris en charge par une équipe de télévision. M. Sarkozy a profité de l'aubaine pour s'offrir un avant-goût des avantages de la fonction qu'il se promet d'occuper, offrant à la chaîne une déclaration exclusive. En bras de chemise, accompagné des deux filles de son épouse, il a expliqué au micro qui lui était tendu : « je ne trahirai pas cette confiance et je ne décevrai pas cette espérance, c'est très important, ce qui s'est passé. C'est un grand honneur que les Français m'ont fait. » Se rappelant que la messe n'est pas dite, il a modéré son enthousiasme : « Rien n'est acquis, il y a encore quinze jours ».

Toutefois, c'est un Nicolas Sarkozy terriblement confiant qui s'est présenté, quelques instants plutôt salle Gaveau. Pour la circonstance, le parterre et les ailes de balcons avaient été laissés aux militants, le rez-de-chaussée à la presse. Arrivé sous les acclamations, M.Sarkozy a obtenu le silence, et est parvenu à la conserver, arrêtant d'un geste de la main quelques sifflets au moment où il a prononcé le nom de Ségolène Royal. A la fin de sa déclaration, il s'est laissé longuement applaudir, alors qu'en meeting il cherché à abrégé ces effusions. Mais, cette fois, il apprécie les « Sarkozy Président ! » qui montent du parterre.

Son discours terminé, il avise quelques journalistes pour les inviter à être les témoins de son triomphe : « cela me fait plaisir de vous expliquer deux ou trois choses en matière de politique. » Il ajoute également : « Je n'ai jamais de rancœur, surtout pas aujourd'hui » (Le Monde, 24-04-07).

Cet article a pour thème le candidat de l'UMP, Nicolas Sarkozy. Au début, le locuteur nous parle de ce qui s'est passé après la déclaration faite par Sarkozy salle Gaveau : une équipe de télévision le suit. Mais au paragraphe suivant, le locuteur fait un retour en arrière, *quelques instants plutôt*, pour parler de ce qui s'est passé avant le discours. La construction participiale permet de revenir sur ce qui s'est passé après sa déclaration salle Gaveau : *son discours terminé, il avise quelques journalistes pour les inviter à être les témoins de son triomphe*. Il n'y a pas ici de changement de thème. On parle toujours de Nicolas Sarkozy. On a seulement un retour en arrière, et la subordonnée participiale *Son discours terminé* sert de transition pour rétablir l'ordre normal des événements.

Nous voyons donc que dans un texte orienté vers le discours, la SP peut être en coréférence avec une proposition qui n'est pas inscrite dans son voisinage immédiat. Mais le plus souvent, nous n'avons pas de changement de thème, comme nous l'avons constaté dans les textes orientés vers le récit. Le locuteur parle du même thème. Lorsqu'il fait des va-et-vient dans le temps, la SP est employée pour rétablir l'ordre normal des événements.

1.1.3. Les temps verbaux du contexte antérieur.

Pour asseoir le caractère entièrement thématique de la SP nue facultative, les temps verbaux jouent un rôle important. En effet, si l'on considère que le procès de la SP est borné à gauche et à droite dans le contexte antérieur et que la SP n'est qu'une reformulation, cela suppose dans le contexte antérieur des temps verbaux qui incluent le

bornage. Cela exclut donc les temps verbaux comme l'imparfait de description, le présent actuel ou le présent intemporel, parce que ce sont des temps qui présentent un procès dans son accomplissement. Dans les textes orientés vers le récit, c'est bien sûr le passé simple qui est le plus fréquent, comme dans les séquences (22) et (23):

(22) Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé ;

(23) ...Lucien retrouva, malgré son affaissement, de la verve, de la jeunesse d'esprit, et composa trente articles de chacun deux Colonnes. **Les articles finis**, Lucien alla chez Dauriat, sûr d'y rencontrer Finot auquel il voulait les remettre secrètement ; il avait d'ailleurs besoin de faire expliquer le libraire sur la non-publication des Marguerites.

Dans (22) c'est l'emploi du passé simple dans *Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée* qui montre le bornage à gauche et à droite du procès de la SP *la porte fermée*. La séquence (23) est encore plus parlante. Dans la première phrase nous avons la proposition *Lucien...composa trente articles* dont le procès est au passé simple. Même si cette proposition suit immédiatement la phrase contenant la SP, l'emploi du passé simple est suffisant pour vérifier le bornage à gauche et à droite du procès de la SP.

Dans les textes orientés vers le discours, le contexte antérieur de la SP nue facultative sera caractérisé par l'emploi du passé composé, comme dans les séquences (24) et (25) :

(24) Le Sou des écoles et les enseignants avaient bien fait les choses pour ce dernier jour de classe. Quatre-vingt enfants qui prennent habituellement leur repas à la cantine ont eu droit ce jour-là à un barbecue préparé par Laurent et Fabrice. C'est dans une ambiance particulière que les enfants ont dévoré leur viande grillée en plein air avec déjà un petit air de vacances. **Le repas terminé**, c'est à la salle polyvalente en présence des cent quatorze enfants de l'école que le maire Gérard Dubois, et Fabrice Rongier, ont remis dictionnaires et atlas aux huit élèves qui quittent l'école primaire pour le collège (le Progrès).

(25) Au retour du derby, les wagons des Magic Fans ont été la cible de jets d'objets encore non identifiés. Cinq impacts sur le train ramenant les sept cents Magic Fans de la gare de Saint-Fons (Rhône) à celle de Châteaureux. C'est le constat établi par la SNCF et le directeur adjoint de la sécurité de l'ASSE après le derby de dimanche soir.

Le match terminé, les supporters des Verts ont été reconduits par les transports lyonnais jusqu'à la gare de Saint-Fons (Le Progrès).

Dans la séquence (24), l'emploi du passé composé dans la deuxième phrase *Quatre-vingt enfants...ont eu droit ce jour-là à un barbecue* suffit à tracer les bornes gauche et droite du procès de la SP *Le repas terminé*. Dans (25), nous avons également ce même temps verbal, cette fois-ci aidé par le repère temporel *Au retour du derby*.

On peut avoir également un mélange entre passé composé et présent de narration, comme dans la séquence (26):

- (26) Mardi soir, un jeune Quimpérois dîne dans une pizzeria de la ville. Il a invité à sa table un autre homme, majeur celui-là. **Le repas terminé**, il paie l'addition (48,50 €) avec un chèque (Sud Ouest).

Avec un contexte à l'imparfait, la SP ne peut pas être entièrement thématique. Donc elle n'est pas facultative, comme le montre la séquence (27):

- (27) Deux jours après, la veille du souper offert par Lucien et Coralie à leurs amis, l'Ambigu **donnait** une pièce nouvelle dont le compte devait être rendu par Lucien. Après leur dîner, Lucien et Coralie allèrent à pied de la rue de Vendôme au Panorama-Dramatique...Lucien entendit vanter son bonheur et la beauté de sa maîtresse. Les uns disaient que Coralie était la plus belle femme de Paris, les autres trouvaient Lucien digne d'elle. Le poète se sentit dans son milieu. Cette vie était sa vie. Le Cénacle, à peine l'apercevait-il. Ces grands esprits qu'ils admiraient tant deux mois auparavant, il se demandait s'ils n'étaient pas un peu niais avec leurs idées et leur puritanisme. Le mot de jobards, dit insouciamment par Coralie, avait germé dans l'esprit de Lucien, et portait déjà ses fruits. Il mit Coralie dans sa loge, flâna dans les coulisses du théâtre où il se promenait en sultan, où toutes les actrices le caressaient par des regards brûlants et par des mots flatteurs. [...] Lucien, **la pièce jouée**, courut à la rue Saint-Fiacre y faire son article sur la pièce (Balzac).

Dans cette séquence, la SP *la pièce jouée* est en coréférence avec la première phrase : *l'Ambigu donnait une pièce*. L'emploi de l'imparfait indique que la pièce n'a pas encore été jouée. Les phrases qui suivent évoquent ce que Lucien et Coralie ont fait avant le début de la pièce. Il n'y a pas ici la borne droite du procès de *jouer la pièce*, parce que le temps verbal (l'imparfait) ne s'y prête pas. D'où le caractère non facultatif de la SP. Son effacement risque de rendre la séquence incohérente:

- (28) ? Deux jours après, la veille du souper offert par Lucien et Coralie à leurs amis, l'Ambigu donnait une pièce nouvelle dont le compte devait être rendu par Lucien. Après leur dîner, Lucien et Coralie allèrent à pied de la rue de Vendôme au Panorama-Dramatique...Lucien entendit vanter son bonheur et

la beauté de sa maîtresse. Les uns disaient que Coralie était la plus belle femme de Paris, les autres trouvaient Lucien digne d'elle. Le poète se sentit dans son milieu. Cette vie était sa vie. Le Cénacle, à peine l'apercevait-il. Ces grands esprits qu'ils admiraient tant deux mois auparavant, il se demandait s'ils n'étaient pas un peu niais avec leurs idées et leur puritanisme. Le mot de jobards, dit insouciamment par Coralie, avait germé dans l'esprit de Lucien, et portait déjà ses fruits. Il mit Coralie dans sa loge, flâna dans les coulisses du théâtre où il se promenait en sultan, où toutes les actrices le caressaient par des regards brûlants et par des mots flatteurs. [...] Lucien courut à la rue Saint-Fiacre y faire son article sur la pièce.

Sans la présence de la SP la séquence est peut-être acceptable ; une lecture possible serait que Lucien n'a pas assisté à la représentation de la pièce, mais qu'il est sorti de la salle pour courir, et cela change carrément son sens. Et pourtant, il suffit de remplacer l'imparfait de la première phrase par le passé simple pour voir que le procès de la SP devienne entièrement thématique, parce que borné à gauche et à droite. C'est ce que nous avons dans (29) :

- (29) Deux jours après, la veille du souper offert par Lucien et Coralie à leurs amis, l'Ambigu **donna** une pièce nouvelle dont le compte fut rendu par Lucien. Après leur dîner, Lucien et Coralie allèrent à pied de la rue de Vendôme au Panorama-Dramatique... Lucien entendit vanter son bonheur et la beauté de sa maîtresse. Les uns disaient que Coralie était la plus belle femme de Paris, les autres trouvaient Lucien digne d'elle. Le poète se sentit dans son milieu. Cette vie était sa vie. Le Cénacle, à peine l'apercevait-il. Ces grands esprits qu'ils admiraient tant deux mois auparavant, il se demandait s'ils n'étaient pas un peu niais avec leurs idées et leur puritanisme. Le mot de jobards, dit insouciamment par Coralie, avait germé dans l'esprit de Lucien, et portait déjà ses fruits. Il mit Coralie dans sa loge, flâna dans les coulisses du théâtre où il se promenait en sultan, où toutes les actrices le caressaient par des regards brûlants et par des mots flatteurs. [...] Lucien, **la pièce jouée**, courut à la rue Saint-Fiacre y faire son article sur la pièce.

Avec le passé simple, on sait que l'action de jouer la pièce est achevée depuis la première phrase de la séquence. Les phrases qui suivent et qui précèdent celle qui contient la SP deviennent une rétrospection présentant les événements qui ont précédé le début de la pièce. On peut voir plus clairement l'importance du passé simple si on supprime cette digression de la séquence pour ne laisser que la narration :

- (30) Deux jours après, la veille du souper offert par Lucien et Coralie à leurs amis, l'Ambigu donna une pièce nouvelle dont le compte fut rendu par

Lucien. **La pièce jouée**, Lucien courut à la rue Saint-Fiacre y faire son article sur la pièce.

Ces contraintes qui pèsent sur les temps verbaux du contexte antérieur montrent que la SP nue facultative est compatible seulement avec un énoncé ayant une référence spécifique. Si ce type de construction n'est pas compatible avec des temps verbaux comme l'imparfait, le présent intemporel ou le présent actuel, c'est qu'il est incompatible avec des énoncés ayant une référence générique. Dans la séquence (31),

- (31) Itinéraire d'accès. A la sortie no 41 de l'A9 « Perpignan Nord, nous joignons Perpignan sur la D900. **Aussitôt franchi le pont sur la Têt**, nous empruntons la N116 qui se dirige vers Andorre en remontant le fleuve (L'Indépendant).

Comme le titre l'indique, nous avons une séquence qui définit un itinéraire. Nous n'avons pas de référence spécifique. Tout est dans la généralité. Cela explique pourquoi la SP ne peut pas fonctionner sans le marqueur temporel *aussitôt*. (32) paraît inacceptable:

- (32) ?? Itinéraire d'accès. A la sortie no 41 de l'A9 « Perpignan Nord, nous joignons Perpignan sur la D900. **Franchi le pont sur la Têt**, nous empruntons la N116 qui se dirige vers Andorre en remontant le fleuve

Nous avons essayé de montrer que la SP nue facultative sélectionne dans le contexte antérieur les temps verbaux susceptibles d'asseoir le caractère accompli de son procès et son bornage à gauche et à droite. Il s'agit par exemple du passé simple, du présent de narration, ce qui veut dire qu'elle n'est compatible qu'avec des énoncés ayant des références spécifiques.

1.1.4. Résumé.

A l'issue de cet examen du contexte antérieur de la SP nue facultative, nous pouvons retenir que celui-ci est important dans la caractérisation de ce type de construction participiale. En tant que reformulation de ce qui a été dit, la SP nue facultative est en relation de Généralisation avec son contexte de gauche. Celui-ci peut se trouver dans le voisinage immédiat de la construction. Mais il peut également se situer plus loin dans le discours, selon que le texte est un récit ou un discours. Dans tous les cas, ce type de SP

joue un rôle important dans la structuration du discours. Il permet au narrateur de passer d'un thème à un autre ou de revenir sur un thème qui était abandonné auparavant. Dans les textes orientés vers le discours, il sert également de pont entre ce qui est dit dans le texte et les savoirs partagés entre locuteur et interlocuteurs.

1.2. Les valeurs de la SP.

Nous avons rappelé que la SP en général est souvent mise en équivalence avec les subordonnées conjonctives causales et temporelles en *quand*, *lorsque*, *parce que*, *puisque*. Les grammaires estiment que dans la construction, nous avons l'ellipse de l'auxiliaire *étant*, et la construction peut être précédée des marqueurs temporels tels qu'*une fois*, *à peine*, *sitôt*, *aussitôt*. Nous avons avancé que ces équivalences sont difficiles à admettre parce que chacune de ces constructions a ses spécificités. Dans les pages suivantes, nous allons voir la différence qu'il y a lieu d'établir entre la SP nue facultative et chacune de ces constructions.

1.2.1. La SP et la subordonnée conjonctive.

Nous avons posé au premier chapitre l'hypothèse selon laquelle la correspondance systématique établie dans la grammaire entre la SP et les subordonnées conjonctives causales et temporelles n'est pas satisfaisante. Nous avons avancé que ce n'est pas par hasard que l'on emploie telle ou telle subordonnée dans le discours ; que la subordonnée participiale doit être analysée pour elle-même parce qu'elle doit avoir des spécificités. A partir de la prise en compte du contexte d'apparition, il n'est pas difficile maintenant de comprendre pourquoi l'équivalence établie entre la construction participiale et les subordonnées conjonctives causales et temporelles n'est pas correcte. La raison en est simple. Les subordonnées introduites par *quand*, *lorsque*, *dès que*, ou *parce que* ne sont pas entièrement thématiques. Elles contiennent toujours une dose de rhématicité. Elles ne peuvent donc pas être équivalentes à ce type de SP, qui n'apporte rien de nouveau au niveau informationnel. Il y aurait un problème de cohérence si on voulait remplacer ce type de SP par une de ces subordonnées. A titre d'illustration, considérons les séquences suivantes:

(33) Au retour du derby, les wagons des Magic Fans ont été la cible de jets d'objets encore non identifiés. Cinq impacts sur le train ramenant les sept cents Magic Fans de la gare de Saint-Fons (Rhône) à celle de Châteaueux. C'est le constat établi par la SNCF et le directeur adjoint de la sécurité de l'ASSE après le derby de dimanche soir.

Le match terminé, les supporters des Verts ont été reconduits par les transports lyonnais jusqu'à la gare de Saint-Fons. (Le Progrès, 28-08-07)

(34) Danièle, 54 ans, vendeuse à Besançon n'avait « jamais voté Le Pen, même pas en 2002. » Mais là, elle « l'a fait ». « J'avais vraiment envie que ça bouge », indique-t-elle. « j'aurais bien voté pour Sarkozy mais il me faisait trop peur. Le Pen est plus posé, plus responsable. Sarkozy, j'avais peur qu'il ne nous entraîne dans des guerres pour faire plaisir aux Américains », poursuit Danièle. **Le Pen éliminé**, elle dit « ne plus avoir le choix » « Je ne supporte pas Ségolène et ses airs de Sainte-nitouche. Avec elle, c'est encore les assistés qui vont tirer le gros lot. Je vais quand même donner ma voix à Sarkozy. Je ne sais pas trop si je ne fais pas une connerie. » (Le Monde, 24-04-07)

En remplaçant les SP de ces deux séquences par des subordinées conjonctives en *lorsque* ou *dès que*, on obtient (35) et (36), qui sont non cohérentes :

(35) ?? Au retour du derby, les wagons des Magic Fans ont été la cible de jets d'objets encore non identifiés. Cinq impacts sur le train ramenant les sept cents Magic Fans de la gare de Saint-Fons (Rhône) à celle de Châteaueux. C'est le constat établi par la SNCF et le directeur adjoint de la sécurité de l'ASSE après le derby de dimanche soir.

Dès que le match a été terminé, les supporters des Verts ont été reconduits par les transports lyonnais jusqu'à la gare de Saint-Fons.

(36) ?? Danièle, 54 ans, vendeuse à Besançon n'avait « jamais voté Le Pen, même pas en 2002. » Mais là, elle « l'a fait ». « J'avais vraiment envie que ça bouge », indique-t-elle. « J'aurais bien voté pour Sarkozy mais il me faisait trop peur. Le Pen est plus posé, plus responsable. Sarkozy, j'avais peur qu'il ne nous entraîne dans des guerres pour faire plaisir aux Américains », poursuit Danièle. **Lorsque Le Pen est éliminé**, elle dit « ne plus avoir le choix » « Je ne supporte pas Ségolène et ses airs de Sainte-nitouche. Avec elle, c'est encore les assistés qui vont tirer le gros lot. Je vais quand même donner ma voix à Sarkozy. Je ne sais pas trop si je ne fais pas une connerie. » (Le Monde, 26-04-07)

L'incompatibilité de ces subordinées saute aux yeux. Dans (35), dire *dès que le match est terminé* signifie que l'on suppose que le procès *terminer* n'était pas achevé, que c'est

la subordonnée conjonctive qui va le mener à son achèvement. Or ce n'est pas le cas. On nous l'a annoncé dans la phrase précédente : *C'est le constat établi par la SNCF et le directeur adjoint de la sécurité de l'ASSE après le derby de dimanche soir*. Pareil pour (36). La subordonnée conjonctive est incompatible, parce qu'elle expliquerait que c'est elle qui mène le procès *éliminer* vers son achèvement, alors que nous avons vu qu'il est achevé bien avant.

Puisque ce type de SP n'apporte aucune information nouvelle dans la séquence, mais qu'elle contient des informations déjà présentes dans le discours, on doit envisager, dans la relation de paraphrase, de la mettre en relation avec une subordonnée entièrement thématique. La conjonction qui introduit ce type de subordonnée est *puisque*. La question est maintenant de savoir si la subordonnée introduite par *puisque* peut paraphraser la SP facultative. En manipulant les exemples de notre corpus, nous nous sommes rendu compte que dans la plupart des cas, la paraphrase passe sans beaucoup de difficultés. En remplaçant les SP des séquences (8) et (10) par des subordonnées en *puisque*, on obtient des séquences qui ne posent pas de problème de cohérence :

- (37) L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **Puisque la porte était ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé.
- (38) A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. **Puisque Nicolas Sarkozy était parti**, le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

1.2.2. La SP et le marqueur temporel.

Ce type de SP accepte difficilement les marqueurs temporels. En introduisant le marqueur *une fois* par exemple dans (8) et (10) nous avons des séquences qui ne sont pas cohérentes:

(39) ?? L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **Une fois la porte ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé.

(40) ?? A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. **Une fois Nicolas Sarkozy parti**, le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

Nous voyons que ces séquences ne passent pas. Nous analyserons dans les détails les marqueurs temporels dans le chapitre qui leur est consacré. Il faut signaler seulement que le marqueur temporel laisserait l'impression que la SP n'est pas entièrement thématique, qu'elle apporte une information nouvelle dans la séquence, ce qui n'est pas le cas.

1.2.3. La SP et l'auxiliaire *étant*.

Pour les mêmes raisons que le marqueur temporel, l'auxiliaire *étant* est incompatible avec ce type de SP. En plus de la marque aspectuelle qu'il apporte, l'auxiliaire *étant*, au même titre que le marqueur temporel, donnerait l'impression qu'il y a une information nouvelle dans la séquence. Les séquences suivantes ne sont pas bonnes :

(41) ?? L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement,

enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **La porte étant ouverte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé.

- (42) ?? A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. **Nicolas Sarkozy étant parti**, le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

1.2.4. Résumé.

La SP nue facultative peut être seulement l'équivalent d'une subordonnée introduite par *puisque*, parce qu'elles ont toutes les deux en commun le caractère entièrement thématique. Les autres subordonnées conjonctives qu'on colle souvent à cette construction participiale ne lui sont pas substituables, n'ayant pas cette caractéristique. Par ailleurs, la SP nue facultative ne peut pas accueillir librement le marqueur temporel ou l'auxiliaire *étant*, contrairement à ce que disent les grammaires de référence. Nous verrons dans la troisième partie de notre analyse quelles sont les conditions qui peuvent appeler un marqueur.

1.3. Le rapport entre la SP et la PH.

1.3.1. Les relations de discours.

Dans sa relation avec le contexte de son apparition, nous avons montré que ce type de SP n'apporte aucune information nouvelle dans le discours, parce qu'il reprend des informations inscrites dans ce contexte. A quoi la construction sert-elle alors ? Quelle est sa raison d'être dans le discours ? L. Danlos note qu'en tant que reformulation, l'énoncé en relation de Généralisation « ne peut pas apporter d'information nouvelle, mais [il] peut présenter un événement sous un jour nouveau, par exemple, si le locuteur a l'intention de forger des liens avec d'autres données ». Dans [*Fred a assassiné Sue. Il*

a donc commis un crime pour lequel il sera jugé devant les assises], l'auteur explique que l'énoncé *Il a donc commis un crime* est une Généralisation du premier, parce que *commettre un crime* est un hypéronyme de *assassiner*. Mais cette Généralisation est là parce que l'auteur de la séquence veut mettre en relation cette information avec le jugement devant les assises.

Toutes les études qui se sont intéressées à la SP ont signalé que le procès de celle-ci est antérieur à celui de la PH. Nous avons donc une relation de Narration, puisque nous avons des événements qui se succèdent. Dans (8), l'ouverture de la porte précède le fait que l'air afflua. De même, dans (10), Sarkozy a dû partir avant que le nouveau président du Conseil général des Hauts de Seine adopte des mesures immédiates.

Mais quel est le lien que la SP forge avec la proposition qui l'héberge ? Il semble qu'il y a plus qu'une relation de Narration. En effet, A. Borillo (2001), dans un article sur les connecteurs temporels et la structuration du discours, explique que le connecteur *aussitôt*, lorsqu'il est placé en tête du deuxième procès d'une phrase peut exprimer, en plus de la relation de Narration, une relation qu'elle a appelée « Consécutivité » : dans cette relation, le deuxième procès ne suit pas seulement le premier ; il est compris également comme en résultant, comme dans l'exemple (43), cité par l'auteur :

(43) Il se leva pour demander la parole. **Aussitôt** le silence se rétablit.

Si le silence se rétablit, c'est en réaction par rapport à celui qui s'est levé pour prendre la parole. Il y a silence parce qu'on veut écouter celui qui veut s'exprimer. Il me semble que la relation entre le procès de la SP et celui de la PH est la même que celle qui est décrite ci dessus. En plus de la relation de Narration, nous avons également une relation de Consécutivité. Dans (8), le fait que l'air afflue est une réaction à l'ouverture de la porte ; comme dans (10), l'adoption de quelques mesures immédiates par Devedjian est une réaction au départ de Nicolas Sarkozy de la présidence du Conseil Général. La raison d'être de ce type de SP est donc de servir de justification au procès de la PH. Le même phénomène s'observe en (44) et (45):

(44) Danièle, 54 ans, vendeuse à Besançon n'avait « jamais voté Le Pen, même pas en 2002. » Mais là, elle « l'a fait ». « J'avais vraiment envie que ça bouge », indique-t-elle. « j'aurais bien voté pour Sarkozy mais il me faisait trop peur. Le Pen est plus posé, plus responsable. Sarkozy, j'avais peur qu'il ne nous entraîne dans des guerres pour faire plaisir aux Américains », poursuit Danièle. **Le Pen éliminé**, elle dit « ne plus avoir le

choix » « Je ne supporte pas Ségolène et ses airs de Sainte-nitouche. (Le Monde, 26-04-07)

(45) Au retour du derby, les wagons des Magic Fans ont été la cible de jets d'objets encore non identifiés. Cinq impacts sur le train ramenant les sept cents Magic Fans de la gare de Saint-Fons (Rhône) à celle de Châteaueux. C'est le constat établi par la SNCF et le directeur adjoint de la sécurité de l'ASSE après le derby de dimanche soir.

Le match terminé, les supporters des Verts ont été reconduits par les transports lyonnais jusqu'à la gare de Saint-Fons. (Le Progrès, 28-08-07)

Dans (44), la SP *Le Pen éliminé* est en relation de Généralisation avec le contexte antérieur. Mais ce contexte n'est pas inscrit dans le texte. Le lecteur doit faire appel aux connaissances partagées. En effet, nous sommes le 26 avril 2004, quelques jours après le premier tour de l'élection présidentielle. Seuls Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal sont qualifiés pour le second tour ; Le Pen est éliminé. Tout le monde le sait, c'est pour cela que le journaliste ne l'a pas mentionné. Donc la SP n'apporte rien de nouveau dans la séquence. Elle sert seulement de justification au procès de la PH : si cette électrice de Le Pen dit « *ne plus avoir le choix* » et décide de porter sa voix à Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection, c'est en réaction à l'élimination de son champion Le Pen. Dans (45), la SP *le match terminé*, également en relation de Généralisation, sert de justification au procès de la PH : c'est suite à la fin du match que les supporters des Verts ont pris les transports en commun lyonnais vers la gare de Saint-Fons.

Il convient de signaler cependant que cette relation de Consécutivité peut se présenter de deux manières, selon que l'ordre temporel est respecté ou non dans la séquence.

1.3.2. La SP et l'ordre temporel.

En observant les séquences (8) et (10), on s'aperçoit que l'ordre temporel n'est pas le même. Dans (8), l'ordre temporel de la séquence est respecté : la jeune femme sent d'abord l'odeur du charbon, puis suppose le suicide de son voisin ; ensuite elle monte l'escalier, ouvre la porte pour sauver le locataire. Dans (10), l'ordre temporel n'est pas respecté. La SP *Nicolas Sarkozy parti* constitue un retour en arrière par rapport au début de la séquence : c'est après le départ de Sarkozy, comme nous l'avons vu, que Devedjian a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. Il nous semble utile de

signaler cette différence, parce qu'elle a des incidences sur le comportement de la SP dans la séquence.

1.3.2.1. L'ordre temporel respecté.

Lorsque l'ordre temporel des événements est respecté, la SP, qui peut être effacée de la séquence, peut être remplacée par le connecteur *ensuite*. En introduisant ce connecteur dans (8) à la place de la SP, on obtient (47), parfaitement acceptable :

- (46) L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **Ensuite**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé.

Si on fait la même opération dans (44), on obtient (47) qui passe sans problème :

- (47) Danièle, 54 ans, vendeuse à Besançon n'avait « jamais voté Le Pen, même pas en 2002. » Mais là, elle « l'a fait ». « J'avais vraiment envie que ça bouge », indique-t-elle. « j'aurais bien voté pour Sarkozy mais il me faisait trop peur. Le Pen est plus posé, plus responsable. Sarkozy, j'avais peur qu'il ne nous entraîne dans des guerres pour faire plaisir aux Américains », poursuit Danièle. **Ensuite**, elle dit « ne plus avoir le choix » « Je ne supporte pas Ségolène et ses airs de Sainte-nitouche. Avec elle, c'est encore les assistés qui vont tirer le gros lot. Je vais quand même donner ma voix à Sarkozy. Je ne sais pas trop si je ne fais pas une connerie. »

1.3.2.2. L'ordre temporel non respecté.

Lorsque la SP n'est pas en relation temporelle avec le début de la séquence, l'effacement de la SP peut être pallié par le connecteur *en effet*, qui marque la relation d'Explication. La séquence (10) que nous reprenons en (48) en est une bonne illustration, parce qu'elle contient déjà le connecteur *en effet* :

- (48) A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. **Nicolas Sarkozy parti**, le nouveau patron du département a **en effet** adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois

générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

- (49) A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. Le nouveau patron du département a **en effet** adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

Dans des séquences où *en effet* ne se trouve pas on peut l'introduire sans difficultés, comme dans (45), qui nous permet d'avoir (50) :

- (50) Au retour du derby, les wagons des Magic Fans ont été la cible de jets d'objets encore non identifiés. Cinq impacts sur le train ramenant les sept cents Magic Fans de la gare de Saint-Fons (Rhône) à celle de Châteaureux. C'est le constat établi par la SNCF et le directeur adjoint de la sécurité de l'ASSE après le derby de dimanche soir.
En effet, les supporters des Verts étaient reconduits par les transports lyonnais jusqu'à la gare de Saint-Fons. Quelques minutes après le départ, vers 1 heure du matin, le train, qui allait dépasser Feyzin, a été pris pour cible, les tirs provenant du côté gauche du véhicule. (Le Progrès, 28-08-07)

Nous voyons donc que le procès de la SP est toujours en relation de Consécutivité avec celui de la PH : celui-ci se produit en réaction à celui-là. Mais la SP nue facultative n'a pas la même incidence sur la PH selon qu'elle est ou non en ordre temporel avec son contexte d'apparition. Lorsqu'elle est en ordre temporel, elle peut être remplacée par le connecteur *ensuite*. La construction obtenue n'est probablement pas équivalente sémantiquement avec celle contenant la SP. Mais c'est juste une possibilité. En revanche, lorsqu'elle est dans une inversion temporelle avec le contexte, elle peut être remplacée par le connecteur *en effet*.

1.4. Fonctions de la SP nue facultative dans le discours.

Nous avons vu que la SP nue facultative entretient une relation de Généralisation avec le contexte antérieur et une relation de Consécutivité avec la proposition qui l'accueille. Nous avons vu également que sa présence impose à la proposition qui l'accueille certaines contraintes. Il a été avancé dans les descriptions grammaticales que la SP indique que son procès est antérieur à celui de la PH, et qu'elle peut exprimer une

relation temporelle ou causale. Mais si on se place dans le cadre du discours, cette analyse n'est pas satisfaisante, parce qu'elle ignore le contexte d'apparition de la SP nue en général, et de la SP nue facultative en particulier. Or, nous avons montré que celui-ci est indispensable dans la compréhension de la construction. La question qui se pose maintenant est de savoir quel est le rôle que cette construction joue dans le discours. Il nous semble que ce type de SP a un double rôle dans le discours : c'est un connecteur argumentatif et un introducteur de cadres discursif.

1.4.1. La SP comme connecteur argumentatif.

Au vue des analyses que nous avons faites, nous estimons que, dans le cadre du discours, la SP nue facultative n'est qu'un connecteur argumentatif (donc pragmatique) au service de la cohérence de celui-ci. Mais avant d'entrer dans les détails, il convient de nous arrêter sur la notion de connecteur. Nous employons le terme connecteur au sens où l'entendent C. Rossari (2000), et H. NØlke (1994). Ce dernier le définit comme suit : « un connecteur pragmatique est une conjonction ou un adverbial qui indique une connexion entre deux énoncés séparés. » Mais cette définition demande encore des éclaircissements sur la notion de connexion. Pour Nolke, la connexion peut être définie comme un des moyens linguistiques dont dispose le locuteur pour indiquer comment il faut interpréter son texte, « et, plus particulièrement, pour préciser quels sont les fils qui tissent la toile qu'est le texte. » La connexion est donc un moyen employé au service de la cohérence du texte, au même titre que l'anaphore, la structure thématique, ou encore les isotopies. Elle est établie par un connecteur. Les connecteurs argumentatifs (ou pragmatiques) jouent pleinement leur rôle dans l'argumentation, c'est-à-dire, selon J. C. Anscombe (1988 :8), lorsque « un locuteur [...] présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2 ». Ils servent donc à relier deux arguments.

La plupart des linguistes qui ont travaillé sur les connecteurs leur reconnaissent certaines caractéristiques. Ce sont des éléments qui n'ont pas d'autonomie référentielle. Ils jouent un rôle important dans la recherche de la cohérence du discours. Mais ils se définissent surtout par leur capacité de relier des énoncés qui ne sont pas forcément dans

le même voisinage immédiat du discours. Celui qui interprète le discours a donc pour tâche d'identifier les énoncés « connectés ». Nolke explique par exemple que dans la séquence suivante, le connecteur pragmatique *mais* ne met pas en relation la proposition qui le suit *il est pauvre* et celle qui le précède *il est en effet populaire* :

- (51) Stéphane est très beau. Tout le monde l'affirme. Il est en effet populaire.
Mais il est pauvre.

Le connecteur *mais* relie la proposition *il est pauvre* à *Stéphane est beau*.

Une autre caractéristique importante des connecteurs argumentatifs est avancée par Eggs (1994 : 61). Ce linguiste pense que dans une argumentation, le second argument peut être sous entendu à partir du premier. Il peut donc être absent du texte, ce qui signifie également l'absence du connecteur. Car, selon lui, tout argument doit répondre toujours à un problème, qui n'est pas forcément présenté dans le texte, mais que l'on peut construire à partir des données du texte. L'auteur explique par exemple que dans :

- (52) Il fait froid. Restons donc à la maison.

On aurait la question suivante comme contexte naturel :

- (53) Est-ce qu'il faut se promener ou non ?

A partir de cette question, qui constitue le problème posé dans cette argumentation, l'auteur indique que la seule énonciation de *il fait froid* peut être suffisante pour conduire implicitement l'interlocuteur à faire la conclusion voulue, à savoir l'idée que *nous ne devons pas nous promener, mais nous devons rester à la maison*. Il veut nous montrer ici que le sens du second argument est déjà constitué par le problème auquel l'argumentation en question y répond.

Avec ces données, nous pouvons maintenant revenir sur les SP nues facultatives. Il nous semble que ce type de construction participiale fonctionne comme les connecteurs argumentatifs, et servent ainsi à mettre en relation deux énoncés séparés. Dans les séquences (54) et (55),

- (54) Le matin où il prit la première leçon, accompagné de son père, aux cris de Madeleine étonnée qui sautait sur le gazon autour duquel courait Jacques, ce fut pour la comtesse la première grande fête de sa maternité.

La leçon finie, Jacques se jeta dans les bras de sa mère qui le reçut et le garda sur elle avec la force que prête l'excès des voluptés, et ce fut des baisers, des caresses sans fin.

- (55) A la fin de sa déclaration, il s'est laissé longuement applaudir, alors qu'en meeting il cherché à abrégé ces effusions. Mais, cette fois, il apprécie les « Sarkozy Président ! » qui montent du parterre. **Son discours terminé**, il avise quelques journalistes pour les inviter à être les témoins de son triomphe.

Les deux SP servent à relier deux énoncés. Dans (54), la proposition *Jacques se jeta dans les bras de sa mère* est « connecté » à *Le matin où il prit la première leçon, accompagné de son père, aux cris de Madeleine étonnée qui sautait sur le gazon autour duquel courait Jacques, ce fut pour la comtesse la première grande fête de sa maternité*. Dans (55), la proposition *Il invite quelques journalistes...*, qui fait office de second argument, est reliée, par l'intermédiaire du connecteur argumentatif qu'est *son discours terminé*, à la proposition *A la fin de sa déclaration, il s'est laissé largement applaudir...* En tant que connecteur argumentatif, nous voyons que la SP nue facultative ne met pas forcément en relation des énoncés qui se succèdent immédiatement dans la chaîne linéaire. Dans (54), nous avons vu, à travers (17), qu'il y a un long commentaire qui sépare les deux propositions reliées par la SP. Dans (55), entre les deux arguments reliés par le connecteur **Le discours terminé**, il y a une autre proposition : *Mais cette fois il apprécie les « Sarkozy président ! » qui montent du parterre*.

La tâche du lecteur dans les deux cas est de rechercher les deux arguments qui sont en relation l'un avec l'autre. Notons qu'en tant que connecteur argumentatif, donc pragmatique par ailleurs, la SP nue facultative peut mettre en relation deux arguments qui ne sont pas toujours présents dans le texte, mais qui le sont dans le discours. Si le second est toujours présent, le premier ne l'est pas nécessairement. Le lecteur doit faire appel à ses connaissances du monde pour le comprendre. C'est ce qui se passe dans la séquence (10), que nous reprenons en (56) :

- (56) A peine nommé à la tête du conseil général, Patrick Devedjian, également secrétaire général délégué de l'UMP depuis le 22 mai dernier, a voulu poser sa griffe sur l'organisation des lieux. **Nicolas Sarkozy parti**, le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans, parfois

générateurs de conflits avec le personnel, imposés par son prédécesseur alors ministre de l'Intérieur.

Ici, la proposition *le nouveau patron du département a en effet adopté quelques mesures immédiates pour libérer l'hôtel du département de certains carcans* est mise en relation avec une proposition qui est absente du texte, mais que tout bon lecteur du journal doit avoir dans la tête, à savoir « *Nicolas Sarkozy a été élu président de la République française et a quitté le poste de président du Conseil général des Hauts de Seine* ». C'est cette proposition absente du texte qui est en relation de Consécutivité avec la PH, mais pas la SP *Nicolas Sarkozy parti*.

Il faut préciser que lorsque nous avons analysé la relation de discours entre la SP et la PH, et que nous avons établi une relation de Consécutivité entre les deux procès, il ne s'agit pas vraiment du procès de la SP, mais celui de la proposition dont elle dépend, en l'occurrence le premier argument de l'argumentation, évoqué plus haut. Ceci n'est pas étonnant puisque nous avons vu que la SP nue reprend ce qui a déjà été dit dans le contexte antérieur. Dans (54), si le narrateur écrit *Le jour où il prit sa première leçon*, il veut nous signifier que la leçon a été faite, donc déjà finie. De même, dans (55), le fait que le locuteur dit *A la fin de sa déclaration* montre que le discours est déjà terminé. C'est donc ce procès qui se trouve dans le contexte d'apparition de la SP qui indique la Consécutivité avec celui de la PH. La SP ne fait que reprendre, rappeler ce que l'on sait. Si elle est vide de sens, si elle n'apporte rien au niveau informationnel, comme nous l'avons vu, cela signifie qu'elle n'est pas prédicative. Cela est encore un argument pour valider sa candidature au poste de connecteur argumentatif.

Il faut signaler que le caractère facultatif de la SP est une caractéristique partagée par beaucoup de connecteurs argumentatifs. Cette facultativité montre que le lien qui unit les deux arguments est tellement fort que l'argumentation peut s'en passer. On peut par exemple unir les deux arguments de la séquence (55) sans le connecteur, et la relation entre les deux restera la même. Ainsi (57) :

- (57) A la fin de sa déclaration, il s'est laissé longuement applaudir, alors qu'en meeting il a cherché à abréger ces effusions. Il avise quelques journalistes pour les inviter à être les témoins de son triomphe.

Nous voyons donc que ce type de SP a une fonction discursive. Il sert à relier deux énoncés du discours. Et c'est ainsi qu'on peut le considérer comme un connecteur argumentatif.

1.4.2. La SP comme introductrice de cadres de discours.

En plus de son rôle de connecteur discursif, ce type de SP a une autre fonction dans la structuration du texte. Elle peut initier des cadres de discours, c'est-à-dire, selon M. Charolles (1997 :3) qu'elle peut signaler « que plusieurs propositions apparaissant dans le fil d'un texte entretiennent un même rapport avec un certain critère et sont, de ce fait, regroupables à l'intérieur d'unités... ». Les cadres de discours permettent « de regrouper et de classer des informations au sein de bloc sémantiquement homogènes relativement au critère spécifié par les expressions qui les instancient ».

Les expressions qui initient les cadres de discours relèvent de plusieurs catégories : spatiale (*En France, en Italie*), temporelle (*En 1960, après la guerre*), praxéologique (*En biologie*)... Selon Charolles (1997) et Vigier (2006), ces expressions présentent les caractéristiques suivantes :

- Elles sont généralement peu intégrées à la prédication principale.
- Elles sont associées à un paradigme d'autres expressions introductrices avec lesquelles elles contrastent.
- Elles peuvent étendre leur portée au delà de leur proposition hôte.

A quel type d'introducteur de cadre de discours ces SP appartiennent-elles ? Nous pensons qu'elles initient des cadres temporels. Nous avons vu que le procès dénoté dans le participe de ce type de SP est la cause de celui de la PH. Mais il faut rappeler que ce qui est causal est également temporel. On peut penser qu'il y a une contradiction dans nos propos, en assignant à notre construction un rôle de connecteur discursif et d'introducteur de cadres. Mais en réalité, il n'y a pas de contradiction. Car, ce type de SP ayant une double valeur (causale, donc temporelle), c'est l'une de ces deux valeurs qui prend le dessus en fonction des besoins du texte. Lorsqu'elle joue le rôle de connecteur, c'est la valeur causale qui est nettement mise en valeur. Mais lorsqu'elle initie des cadres temporels, c'est la valeur temporelle qui prime. La valeur causale est là, mais elle est mise en veilleuse au profit de la valeur temporelle. Pour justifier de la

SP en tant qu'expression introductrice de cadre temporelle, on peut observer la séquence suivante :

(58) Ça s'est passé comme ça chez McDonald's.

Deux tranches de pain et un steak ont permis à McDonald's de s'imposer, en demi-siècle, comme le leader mondial du fast-food. Des milliers de hamburgers vendus, une enseigne désormais installée dans 119 pays. Retour sur cette incroyable ascension. [...]

Cette réussite suscite bientôt l'intérêt. Impressionné par la rapidité du service et le faible prix de ces petits pains, un certain Ray Kroc s'immisce en 1955 dans l'aventure. Il suggère aux frères McDonald's de développer leur réseau de franchise. Six ans plus tard, ce vendeur de machines à milk-shake rachète l'entreprise, pour un montant de 2.5 millions de dollars.

Pour M. Kroc, les succès commerciaux se succèdent. **En 1974**, McDo ouvre son 3000^e restaurant, à Woolwich, au sud-est de Londres. En France, il faudra attendre **1979** pour voir l'implantation de la première enseigne, à Strasbourg. **La guerre froide résolue**, l'entreprise s'installe aux quatre coins du monde et la carte s'enrichit de nouveaux hamburgers. (Directsoir, 16-05-07,10)

Dans cette séquence, nous avons un cadre initié par l'expression *Pour M. Kroc*. A l'intérieur de cadre, s'ouvrent des cadres temporels. Nous avons d'abord *en 1974* ; dans la phrase suivante nous avons *1979*, un nouveau cadre temporel qui s'oppose au précédent ; puis, dans la troisième phrase, nous avons la SP *La guerre froide résolue*. Cette SP initie un nouveau repère temporel à partir duquel les événements vont avoir lieu, au même titre que les deux autres repères temporels précédents. On a certainement ici une valeur causale. Mais c'est la référence temporelle qui est mise en valeur. On oppose ainsi 1974, 1979, et l'adverbial temporel qu'est la SP *La guerre froide résolue*. Cette SP pourrait être paraphrasée par *Après 1989*.

E. Terran (2002 :201) émet des doutes sur la capacité des propositions subordonnées temporelles à initier des cadres temporels. Elle avance plusieurs arguments à l'appui de son hypothèse. D'abord, les subordonnées temporelles seraient « par définition irremplaçables pour contraster ou rapprocher deux situations ou événements avec toute la richesse d'une présentation phrastique » (Le Goffic, cité par Terran). Ensuite, il y aurait un rapport étroit entre proposition subordonnée et proposition principale, lequel est privilégié au détriment de ceux qu'elles pourraient tisser avec les propositions suivantes. Par ailleurs, il arrive souvent que des éléments de la principale se trouvent

également dans la subordonnée, et cela empêche la subordonnée d'avoir une portée qui dépasse la proposition qui l'héberge. L'auteur cite en exemple la séquence (59) :

(59) Quand **on** nait à Paris XIXe, **on** ne chante pas, **on** vomit.

Ces observations sont valables effectivement pour la plupart des subordonnées temporelles. En effet, dans cet exemple cité par l'auteur, il semble difficile de remplacer la subordonnée *Quand on nait à Paris XIXe arrondissement*. En plus le fait que les deux propositions ont le même sujet peut empêcher la subordonnée d'étendre son pouvoir intégrateur au delà de cette proposition d'accueil. On peut faire le même constat lorsqu'on examine le type de SP nue qui est indispensable, que nous examinerons dans les pages suivantes. Dans la séquence (60) :

(60) « Dis donc, petit homme, monte à cheval, et va donc quérir M. Marron, le médecin de Marsac; il verra ce qu'a ce jeune homme, qui ne me paraît pas en bon état, et tu ramèneras aussi le curé ; peut-être sauront-ils mieux que toi ce qui s'en va de cet imprimeur de la place du Mûrier...

Courtois parti, la meunière, imbue comme tous les gens de la campagne de cette idée que la maladie exige de la nourriture, restaura Lucien qui se laissa faire, en s'abandonnant à de violents remords qui le sauvèrent de son abattement par la révulsion que produisit cet espèce de topique moral. (Balzac, IP)

La SP *Courtois parti* n'est pas une reformulation entière de ce qui a été dit précédemment. Elle apporte une information nouvelle dans le discours, comme nous allons le voir. Elle ne peut donc pas initier un cadre de discours.

Cependant, avec la SP facultative, nous avons bel et bien une expression introductrice de cadre temporel. D'abord, comme nous venons de le voir, nous avons une construction qui peut être en contraste avec d'autres initiateurs de cadres temporels: (*en 1974, en 1979, la guerre froide révolue*). Ensuite, nous n'avons pas ici un rapport étroit entre la SP et la PH, comme on peut le voir dans *Quand on nait à Paris XIXe, on ne chante pas*. Comme nous l'avons montré, ce type de SP n'apporte aucune information nouvelle dans le discours. Le procès dénoté dans le participe passé de la SP est achevé avant même l'apparition de la construction dans la séquence. On a pu la supprimer sans nuire au contenu informationnel de la séquence, ce qui montre que le rapport privilégié

que l'on craint entre la SP et la PH n'existe pas. Par ailleurs, le sujet de la SP est rarement repris dans la PH. En général, nous avons dans cette construction un sujet distinct de celui de la proposition d'accueil.

L'installation d'un introducteur de cadre temporel dépend des besoins des circonstances temporelles dans le texte. Lorsque les circonstances temporelles n'ont pas été exprimées et que le besoin se fait sentir, le locuteur peut les installer. Ce besoin peut apparaître à différents endroits du texte. Le début de texte par exemple est propice à ce genre de circonstances. L'installation peut se faire également à l'intérieur d'un texte, surtout lorsque l'on veut marquer une rupture entre ce qui précède et ce qui suit. Nous allons illustrer notre propos par deux séquences : l'une est tirée du journal *Le Monde*. Elle comporte une SP à son début. L'autre est un extrait d'un roman, *la Cousine Bette* de Balzac. La SP se trouve au milieu.

Les deux SP qui servent de base à notre analyse contiennent des marqueurs temporels. Mais, comme nous le verrons au chapitre consacré aux marqueurs dans la construction, cela ne change rien parce qu'il s'agit de SP qui présentent les mêmes caractéristiques que les SP nues facultatives qui nous intéressent. C'est le sémantisme du procès dénoté dans le participe passé de la SP qui fait appel au marqueur temporel. Examinons la séquence (61) :

- (61) C'est une partie d'échecs où chacun tente de prendre un coup d'avance.
Aussitôt connue la position de François Bayrou, - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi mercredi 25 avril, reprendre la main. " Il m'a rejoint sur le constat très sévère de la profondeur des crises ", **s'est félicitée la candidate socialiste** depuis son QG parisien, en renvoyant à un " malentendu " l'appréciation portée par le responsable centriste sur la partie économique de son programme : " Je ne propose pas l'étatisation de l'économie, bien au contraire. "
Dans la foulée, Mme Royal a réitéré son invitation à débattre avec M. Bayrou, devant la presse quotidienne régionale, cette fois, vendredi matin. La réponse du président de l'UDF ne s'est pas fait attendre : d'accord pour un débat, mais à la télévision. Le soir, sur France 2, la candidate socialiste a accusé réception en maintenant son idée de la presse régionale tout en conviant la chaîne de télévision à venir " filmer " la rencontre. Un compromis étudié de près par son entourage qui redoute que cela soit décompté du temps de parole de la candidate pour le second tour de l'élection...
En parallèle, Mme Royal soigne les images de son appel au centre. Après avoir sollicité Jacques Delors, puis Daniel Cohn-Bendit, pour leurs capacités

à toucher l'électorat de M. Bayrou, elle a ostensiblement déjeuné mercredi à la terrasse d'un restaurant parisien avec Dominique Strauss-Kahn, au point que ce dernier, un peu agacé de se sentir instrumentalisé, a fait mine de s'étonner de voir autant de caméras et de photographes autour de la table.

A plusieurs reprises, la candidate a dû justifier sa stratégie, alors qu'au Parti socialiste, certains responsables critiquent de plus en plus ouvertement une politique de " coups ". " J'ai entendu l'appel qu'ont adressé les électeurs sur le besoin de rénovation et de prendre les idées d'où qu'elles viennent. Je l'ai fait en pensant aux Français, aux urgences ", a-t-elle expliqué à son QG. " Je suis une femme pratique (...), une femme qui s'adapte aux circonstances ", a ensuite plaidé Mme Royal sur France 2, en revendiquant une " forme d'audace " : " Je suis au-dessus des partis, bien sûr, puisque je dois rassembler un Français sur deux. (...) Il faut sortir de l'affrontement bloc contre bloc. "

Au début, les socialistes ont plutôt bien réagi à ses appels au centre, jugeant nécessaire de mettre au pied du mur M. Bayrou et se félicitant qu'il n'ait pas attendu le dernier moment pour s'exprimer. Mais l'hypothèse de l'entrée dans un gouvernement de ministres centristes, évoquée dès mardi soir, au cas où le président de l'UDF rejoindrait le pacte présidentiel de la candidate, et son insistance à proposer un débat, ont fini par troubler plusieurs responsables qui s'en sont ouverts, mercredi matin, lors de la réunion du secrétariat national du PS. (Le Monde, 27-04-07)

Nous avons vu dans le chapitre précédent (séquence 8) que la SP de cette séquence est contextuelle, mais qu'il s'agit du contexte extra linguistique. Le locuteur journaliste suppose comme connu le fait que Ségolène Royal est qualifiée au second tour de l'élection présidentielle avec Nicolas Sarkozy, et que François Bayrou, qui est arrivé en troisième position avec 18% des suffrages, a fait une conférence de presse au cours de laquelle il n'a pas donné de consigne de vote à ses électeurs pour le second tour. La SP de cette séquence est donc une reformulation de ce que tout le monde est supposé savoir. Elle relie ce contexte extra linguistique à la PH *Ségolène Royal a voulu reprendre la main*. Entre les deux énoncés reliés, nous avons la relation de Consécutivité, donc la relation causale. Mais le fait que la SP se trouve au début du texte, le fait que ce contexte est absent du discours, montre que le journaliste ici met en avant la valeur temporelle de la construction.

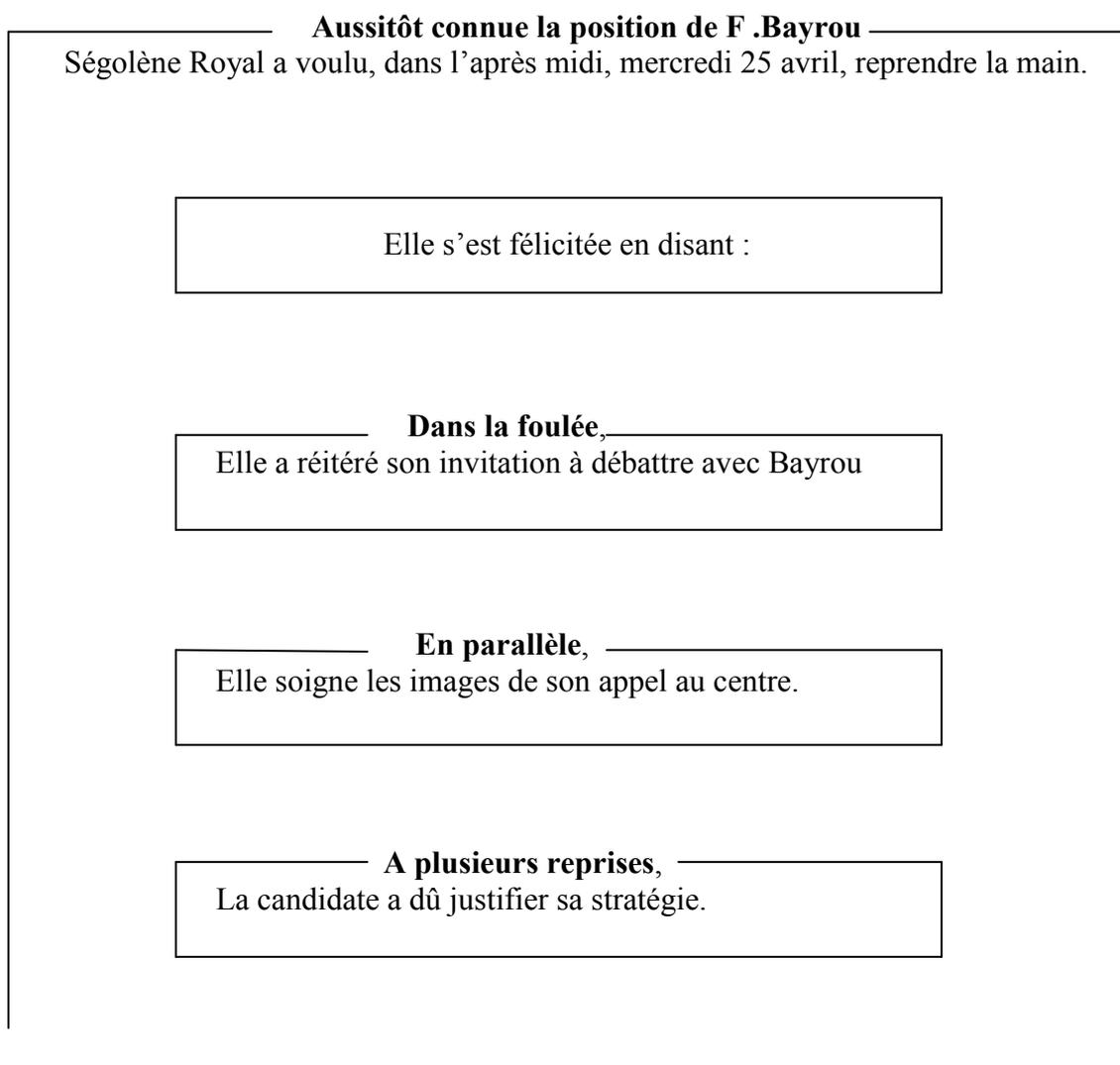
Cette séquence débute donc par la SP *Aussitôt connue la position de François Bayrou*. Celle-ci est hébergée par la proposition *Ségolène Royal a voulu, dans l'après midi, 25 avril, reprendre la main*. Cette SP indique la circonstance temporelle à partir de laquelle

l'événement dénoté dans la proposition hôte va avoir lieu : Ségolène Royal n'a pas voulu réagir avant que la position de François Bayrou sur le deuxième tour de l'élection présidentielle ne soit connue. Dans la phrase suivante que l'on peut reprendre comme suit : *La candidate socialiste s'est félicité depuis son QG parisien en disant « ... »*, on constate que nous avons une relation d'Elaboration par rapport à ce qui est dit précédemment : les informations qui s'y trouvent sont incluses dans l'énoncé précédent. Le fait que la candidate s'est félicitée est une manière de vouloir reprendre la main. Ceci montre que tout ce premier paragraphe s'inscrit dans un seul cadre temporel, celui initié par l'adverbial temporel qu'est la SP *Aussitôt connue la position de François Bayrou*. La fin du paragraphe peut faire penser à une fermeture de ce cadre, surtout que le paragraphe suivant s'ouvre par un autre adverbial, *Dans la foulée*. Un autre cadre s'installe, et on se rend compte tout de suite que ce nouveau cadre ne ferme pas celui qui est initié par la SP. La proposition *Mme Royal a réitéré son invitation à débattre avec M. Bayrou* est également une Elaboration de *Mme Royal a voulu reprendre la main*. Le troisième paragraphe est initié par un autre adverbial, *en parallèle*, qui continue l'Elaboration amorcée au début du texte : si *Mme Royal soigne les images de son appel au centre* c'est parce qu'elle estime que c'est une manière de reprendre la main. Cette Elaboration continue au paragraphe suivant. Celui-ci débute par un autre adverbial, *A plusieurs reprises*. La proposition qui la suit, *la candidate a dû justifier sa stratégie*, se trouve toujours dans la portée cadrative de la SP. C'est à la fin de ce paragraphe que le cadre temporel va se fermer.

Comment la fermeture se fait-elle ? On va se rendre compte qu'au début du dernier paragraphe, on observe un changement de référent. Jusque là, le texte parlait du même référent : Mme Ségolène Royal, candidate socialiste au second tour de l'élection présidentielle de 2007. Ici, ce référent a laissé la place à un autre. Le sujet du dernier paragraphe n'est plus Mme Royal, mais les socialistes. Par ailleurs, ce paragraphe est initié par un adverbial temporel, *Au début*, qui nous invite à un changement de registre dans la manière de structurer les informations qui arrivent dans le discours. Car, avec les adverbiaux *Dans la foulée*, *En parallèle*, *A plusieurs reprises*, nous avons des sous cadres temporels qui nous montrent comment les propos et les gestes de Mme Royal, dans sa volonté de reprendre la main, sont articulés les uns par rapport aux autres. Avec l'adverbial *au début*, le locuteur nous invite à entrer dans un autre cadre temporel, qui

contraste donc avec celui qui est initié par la SP. Car, ce nouveau cadre temporel est antérieur à celui de la SP. La disposition des informations du texte laisse entendre que Mme Royal a tendu la main au centre avant que François Bayrou ne donne sa position sur le second tour et que les socialistes avaient *plutôt bien réagi à ses appels au centre* avant la conférence de presse du leader centriste.

Nous avons donc ici une SP qui débute un texte, qui initie un cadre temporel qui couvre plusieurs paragraphes du texte. Dans ce cadre temporel, nous avons plusieurs tiroirs homogènes dans lesquels sont stockées les informations du texte, à partir de sous cadres temporels initiés par les adverbiaux *dans la foulée, en parallèle, à plusieurs reprises*. Cette séquence peut être schématisée par la figure suivante :



Par ailleurs, l'installation comme introductrice de cadre temporel peut se faire à l'intérieur du texte. Dans ce cas, le plus souvent, la SP marque une rupture entre ce qui a été dit et ce qui suit. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, la SP introductrice de cadre est en début de paragraphe pour marquer cette rupture. C'est ce que nous avons dans la séquence suivante:

(62) Le baron crut que le soleil venait de disparaître.

- Je suis au désespoir, mais je suis une honnête femme, reprit-elle. J'ai perdu, il y a six mois, mon seul protecteur, le maréchal Montcornet.

- Ah ! vous êtes sa fille.

- Oui, monsieur, mais il ne m'a jamais reconnue.

- Afin de pouvoir vous laisser une partie de sa fortune.

- Il ne m'a rien laissé, monsieur, car on n'a pas trouvé de testament.

- Oh ! pauvre petite, le maréchal a été surpris par l'apoplexie... Allons, espérez, madame, on doit quelque chose à la fille d'un des chevaliers Bayard de l'Empire.

Madame Marneffe salua gracieusement, et fut aussi fière de son succès que le baron l'était du sien.

- D'où diable vient-elle si matin ? se demanda-t-il en analysant le mouvement onduleux de la robe auquel elle imprimait une grâce peut-être exagérée. Elle a la figure trop fatiguée pour revenir du bain, et son mari l'attend. C'est inexplicable, et cela donne beaucoup à penser.

Madame Marneffe une fois rentrée, le baron voulut savoir ce que faisait sa fille dans la boutique. **En y entrant**, comme **il** regardait toujours les fenêtres de madame Marneffe, **il** faillit heurter un jeune homme au front pâle, aux yeux gris pétillants, vêtu d'un paletot d'été en mérinos noir, d'un pantalon de gros coutil et de souliers à guêtres en cuir jaune, qui sortait comme un braque ; et il le vit courir vers la maison de madame Marneffe où il entra. **En glissant dans la boutique, Hortense** y avait distingué tout aussitôt le fameux groupe mis en évidence sur une table placée au centre dans le champ de la porte.

Dans (20), nous avons montré le caractère entièrement thématique de la construction participiale. Dans le paragraphe qui précède celui qui contient la SP *Mme Marneffe une fois rentrée*, le narrateur nous présente la fin d'une conversation entre le baron, qui a laissé sa fille entrer dans une boutique, et Mme Marneffe. Cette conversation ayant pris fin, avec la présence de l'adverbial temporel qu'est la SP, le narrateur fait une rupture avec ce dialogue pour nous inviter à suivre maintenant le vieux baron dans la boutique.

Cette SP est hébergée par la proposition *le baron voulut savoir ce que faisait sa fille dans la boutique*. La phrase qui la suit, initiée par *en y entrant*, constitue une Elaboration de la première, ce qui montre qu'elle est dans la portée cadrative de la SP. Dans la troisième phrase, on s'aperçoit que ce cadre temporel est fermé, à partir du changement de référent : on ne parle plus du baron, mais de sa fille *Hortense*. Voici la suite du texte :

(63) **En glissant dans la boutique, Hortense** y avait distinguait tout aussitôt le fameux groupe mis en évidence sur une table placée au centre dans le champ de la porte.

Sans les circonstances auxquelles elle en devait la connaissance, ce chef-d'œuvre eût vraisemblablement frappé la jeune fille par ce qu'il faut appeler le brio des grandes choses, elle qui, certes, aurait pu poser en Italie pour la statue du brio. [...]

Le groupe de Wenceslas était à ses œuvres à venir ce qu'est le Mariage de la Vierge à l'œuvre totale de Raphaël, le premier pas du talent fait dans une grâce inimitable, avec l'entrain de l'enfance et son aimable plénitude, avec sa force cachée sous des chairs roses et blanches trouées par des fossettes qui font comme des échos aux rires de la mère. [...]

Hortense contint son admiration en pensant à la somme de ses économies de jeune fille, elle prit un petit air indifférent et dit au marchand : - quel est le prix de ça ?

- Quinze cent francs, répondit le marchand en jetant une œillade à un jeune homme assis sur un tabouret dans un coin.

Ce jeune homme devint stupide en voyant le vivant chef-d'œuvre du baron Hulot. Hortense, ainsi prévenue, reconnut alors l'artiste à la rougeur qui nuança son visage pali par la souffrance, elle vit reluire dans deux yeux gris une étincelle allumée par sa question ; elle regarda cette figure maigre et tirée comme celle d'un moine plongé dans l'ascétisme ; elle adora cette bouche rosée et bien dessinée, un petit menton fin, et les cheveux châains à filaments soyeux du Slave.

- Si c'était douze cents francs, répondit-elle, je vous dirais de me l'envoyer.

- C'est antique mademoiselle, fit observer le marchand qui, semblable à tous ses confrères, croyait avoir tout dit avec ce *nec plus ultra* du bric-à-brac.

- Excusez-moi, monsieur, c'est fait de cette année, répondit-elle tout doucement, et je viens précisément pour vous prier, si l'on consent à ce prix, de nous envoyer l'artiste car on pourrait lui procurer des commandes assez importantes.

- Si les douze cents francs sont pour lui, qu'aurai-je pour moi ? Je suis marchand, dit le boutiquier avec bonhomie.

- Ah ! C'est vrai, répliqua la jeune fille en laissant échapper une expression de dédain.

- Ah ! Mademoiselle, prenez, je m'entendrai avec le marchand, s'écria le Livonien hors de lui.

Fasciné par la sublime beauté d'Hortense et par l'amour pour les arts qui se manifestait en elle, il ajouta :

- je suis l'auteur de ce groupe, voici dix jours que je viens voir trois fois par jour si quelqu'un en connaîtra la valeur et le marchandera. Vous êtes ma première admiratrice, prenez !

- Venez, monsieur, avec le marchand dans une heure d'ici...voici la carte de mon père, répondit Hortense.

Puis, en voyant le marchand aller dans une pièce pour y envelopper le groupe dans du linge, elle ajouta tout bas au grand étonnement de l'artiste qui crût rêver :

- Dans l'intérêt de votre avenir, monsieur wenceslas, ne montrez pas cette carte, ne dites pas le nom de votre acquéreur à mademoiselle Fischer, car c'est notre cousine.

Ce mot, notre cousine, produisit un éblouissement à l'artiste, il entrevit le paradis en en voyant une des Eves tombées. Il rêvait de la cousine dont lui avait parlé Lisbeth, autant qu'Hortense rêvait de l'amoureux de sa cousine, et quand elle était entrée : - Ah ! pensait-il, si elle voulait être ainsi ! On comprendra le regard que les deux amants échangèrent, ce fut de la flamme, car les amoureux vertueux n'ont pas la moindre hypocrisie.

Nous voyons, par le changement de référent, que nous sommes dans un autre cadre du discours, qui n'est pas celui qui est initié par la SP *Mme Marneffe une fois rentrée*. Mais il est important de savoir que la fermeture du cadre n'est pas toujours définitive. Le locuteur a toujours la possibilité de réactiver un cadre fermé. C'est ce qui se passe dans cette séquence. En observant la suite du texte, on constate, en effet, que le cadre temporel initié par la SP revient dans le discours :

(64) On comprendra le regard que les deux amants échangèrent, ce fut de la flamme, car les amoureux vertueux n'ont pas la moindre hypocrisie.

- **Eh bien, que diable fais-tu là-dedans ? demanda le père à sa fille.**

- J'ai dépensé mes douze cents francs d'économie, viens.

Elle reprit les bras de son père qui répéta : - Douze cents francs !

- Treize cents même...mais tu me prêteras bien la différence !

- Et à quoi... dans cette boutique...as-tu dépensé cette somme ?

- Ah ! Voici ! répondit l'heureuse jeune fille, si j'ai trouvé un mari, ce ne sera pas cher.

- Un mari, ma fille, dans cette boutique ?

- Ecoute, mon petit père, me défendrais-tu d'épouser un grand artiste ?

- Non, mon enfant. Un grand artiste aujourd'hui, c'est un prince qui n'est pas titré. C'est la gloire et la fortune, les deux plus grands avantages sociaux, après la vertu.

- Bien entendu, répondit Hortense. Et que penses-tu de la sculpture ?

- C'est une bien mauvaise partie. Il faut de grandes protections outre un grand talent ; car le gouvernement est le seul consommateur....

- Mais un grand artiste qui trouverait des débouchés...

- C'est la solution du problème.

- Et qui serait appuyé !

- Encore mieux !
- Et noble !
- Bah !
- Comte !
- Et il sculpte !
- Il est sans fortune.
- Et il compte sur celle de mademoiselle Hortense Hulot ? dit railleusement le baron en plongeant un regard d'inquisiteur dans les yeux de sa fille.
- Ce grand artiste, comte, qui sculpte, vient de voir votre fille pour la première fois de sa vie, et pendant cinq minutes, monsieur le baron, répondit Hortense d'un air calme à son père. Hier, vois-tu, mon cher bon petit père, pendant que tu étais à la chambre, maman s'est évanouie. C'est évanouissement, qu'elle a mis au compte de ses nerfs, venait de quelques chagrins relatifs à mon mariage manqué, car elle m'a dit que, pour vous débarrasser de moi...
- Elle t'aime trop pour avoir employé une expression ...
- Peu parlementaire, reprit Hortense en riant ; non, elle ne s'est pas servie de ce mot-là ; mais moi je sais qu'une fille à marier qui ne se marie pas est une croix lourde à porter pour des parents honnêtes....elle jugeait convenable de me préparer à la modestie de mon futur mari, et de m'empêcher de m'abandonner à de très beaux rêves...
- Ta mère est une bien bonne, une bien noble et excellente femme, répondit le père profondément humilié, quoique assez heureux de cette confidence.
- Hier, elle m'a dit que vous l'autorisiez à vendre ses diamants pour me marier ; mais je voudrais qu'elle gardât ses diamants, et je voudrais trouver un mari. Je crois avoir trouvé l'homme, le prétendu qui répond au programme de maman.
- Là !...Sur la place du Carrousel !... en une matinée !
- Oh papa ! *Le mal vient de plus loin*, répondit elle malicieusement.
- Eh bien ! Voyons, ma petite fille, disons tout à notre bon père, en cachant ses inquiétudes.

Sous la promesse d'un secret absolu, **Hortense raconta le résumé de ses conversations avec la cousine Bette**. Puis, en rentrant, elle montra le fameux cachet à son père comme preuve de la sagacité de ses conjectures. Le père admira, dans son for intérieur, la profonde adresse des jeunes filles agitées par l'instinct, en reconnaissant la simplicité du plan que cet amour idéal avait suggéré, dans une seule nuit, à cette innocente fille.

A partir de la phrase *Eh bien, que diable fais-tu là-dedans ? demanda le père à sa fille*, le texte revient sous la portée cadrative de la SP. Qu'est-ce qui nous permet de savoir que le cadre temporel est réactivé ? Dans cette séquence, on peut noter deux éléments révélateurs. D'abord, le retour du référent *le baron*, le père de la jeune Hortense. C'est de lui qu'on parlait lorsque la SP était introduite. Ensuite, la nature de la proposition. Cette question laisse penser que le père est toujours dans sa démarche, celle de vouloir

savoir ce que fait sa fille dans la boutique. On peut donc parler ici d'une Elaboration. Cette portée cadrative continue jusqu'à la fin du passage.

Nous voyons donc que ce type de SP, par sa valeur temporelle, peut initier des cadres de discours, au même titre que les autres adverbiaux cadratifs.

1.4.3. Résumé.

Ce type de SP joue incontestablement un rôle de premier plan dans la structuration du discours. En tant que construction qui dénoté un procès causal déjà évoqué dans le contexte antérieur, elle sert de connecteur argumentatif et relie la proposition du contexte antérieur qu'elle reprend et celle qui l'héberge. En tant qu'adverbial temporel, elle peut avoir un pouvoir cadratif. Elle peut initier des cadres temporels et étendre ainsi son pouvoir intégrateur sur plusieurs paragraphes du texte.

1.5. Conclusion.

Cet examen révèle plusieurs caractéristiques de la SP nue facultative. D'abord, c'est une construction entièrement thématique, qui n'apporte aucune information nouvelle dans le discours. Les éléments qui la constituent se trouvent inscrits dans le contexte, linguistique ou extralinguistique. Ce contexte peut précéder immédiatement la SP, comme il peut se trouver plus loin dans le texte. Ce sont les temps verbaux employés dans ce contexte qui favorisent cette relation de Généralisation.

Par ailleurs, ce type de SP n'est pas en équivalence avec toutes les subordonnées conjonctives causales ou temporelles. En tant que construction entièrement thématique, elle ne peut être remplacée que par une subordonnée introduite par *puisque*, seule subordonnée conjonctive entièrement thématique. Elle est incompatible avec l'auxiliaire *étant*, et ne peut recevoir librement les marqueurs temporels.

En outre, ce type de SP est toujours en relation de Consécutivité avec la PH. Son procès constitue la cause de celui de sa proposition d'accueil.

Enfin, en tant que construction contextuelle, donc discursive, ce type de SP nue joue un double rôle dans la structuration du discours. D'abord, il joue le rôle de connecteur argumentatif : il sert à relier l'énoncé du contexte antérieur contenant son procès et celui de l'énoncé qui l'héberge. En même temps, il peut jouer un rôle cadratif. En tant que construction causale, ce type de SP est temporel, et est à même d'initier des cadres temporels, ce qui lui permet d'avoir un pouvoir intégrateur au delà de la phrase dans laquelle il se trouve.

2. La SP indispensable.

Nous avons avancé que certaines subordonnées participiales nues ne sont pas facultatives dans le discours. Leur suppression laisserait incohérente la séquence où elles se trouvent ou entraîne un changement de sens. C'est le cas de la séquence (65) :

- (65) Salle de la Mutualité, samedi, 11 h 25. Lionel Jospin arrive à pied à la salle de la Mutualité. Il se veut d'humeur sereine et s'engouffre dans le bâtiment. Un étage plus haut, il s'isole quelques instants avec François Hollande, le patron des socialistes, puis pénètre dans la salle où se réunit depuis deux heures le conseil national du PS. Le Premier ministre s'assied à la tribune et écoute le rocardien Alain Bergounioux insister sur la nécessité de poursuivre les réformes: Le programme de 1997 est épuisé conceptuellement. Nous devons trouver le mouvement en marchant et définir dès maintenant un nouveau contrat social. A midi, Jospin attaque son discours et annonce certains ajustements pour renforcer le dispositif gouvernemental. 13 heures. **Jospin parti**, dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement (Libération, 27-03-2000).

Dans cette séquence la suppression de la SP donne un énoncé acceptable, mais qui n'a pas le même sens que la séquence d'origine. Dans (66), en effet, on comprendrait que Lionel Jospin est encore à la Mutualité lorsque les socialistes parlent du prochain remaniement ministériel, ce qui n'est pas le cas.

- (66) Nous devons trouver le mouvement en marchant et définir dès maintenant un nouveau contrat social. A midi, Jospin attaque son discours et annonce certains ajustements pour renforcer le dispositif gouvernemental. 13 heures. [...] Dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement.

Pour expliquer ce caractère non facultatif, nous allons nous intéresser d'abord à la relation qu'entretient la SP avec le contexte antérieur ; ensuite à celle qu'elle a avec la proposition qui l'héberge.

2.1. Le contexte antérieur.

2.1.1. Les relations de discours.

Comme on peut le constater, la SP de cette séquence *Jospin parti* reprend une information qui est déjà mentionnée dans les phrases précédentes. Dès la première ligne, on parle de Lionel Jospin, qui *arrive à pied à la salle de la Mutualité*. C'est ce même Jospin que l'on retrouve comme sujet de la SP *Jospin parti*. Le verbe *partir* est également thématique. Car, on sait que lorsque le Premier ministre Lionel Jospin arrive à la salle de la Mutualité pour prononcer son discours, il ne va pas y rester toute la journée, sachant que, de par sa fonction, il doit avoir un agenda chargé ; sachant également, à partir de nos connaissances du monde, que la salle de la Mutualité est une salle que l'on loue pour les conférences et les réunions, ce qui veut dire qu'on n'y reste pas longtemps. Nous voyons donc que les deux constituants de la SP sont thématiques, comme la SP facultative. Mais à la différence de la SP facultative, la SP de cette séquence *Jospin parti* n'est pas entièrement thématique. Elle apporte une information nouvelle. En effet, à 11h 25, Jospin arrive à la Mutualité. A midi il fait son discours. On sait par la suite que le Premier ministre doit partir. Mais ce départ n'a fait l'objet d'aucune mention avant la SP. Dans le contexte qui précède la construction participiale, aucun indice ne montre que le départ du Premier ministre a eu lieu. C'est la SP elle-même qui va nous l'annoncer. Ce qui est nouveau, c'est donc le fait qu'on nous apprenne que ce départ a eu lieu. C'est le participe passé qui va asseoir ce caractère accompli du procès de la SP. L'information nouvelle n'est donc pas dans le lexème *partir*. Non. L'information nouvelle réside dans l'aspect : c'est le fait d'apprendre que ce procès est déjà achevé. C'est le participe passé de la SP qui mène le procès vers son achèvement. Dans la séquence suivante (67), on peut observer le même phénomène :

- (67) « Dis donc, petit homme, monte à cheval, et va donc quérir M. Marron, le médecin de Marsac; il verra ce qu'a ce jeune homme, qui ne me paraît pas en

bon état, et tu ramèneras aussi le curé ; peut-être sauront-ils mieux que toi ce qui s'en va de cet imprimeur de la place du Mûrier...

Courtois parti, la meunière, imbue comme tous les gens de la campagne de cette idée que la maladie exige de la nourriture, restaura Lucien qui se laissa faire, en s'abandonnant à de violents remords qui le sauvèrent de son abattement par la révulsion que produisit cet espèce de topique moral (Balzac).

Dans cette séquence, Courtois, le sujet de la SP *Courtois parti*, est le *petit homme* à qui la meunière demande de monter à cheval pour aller quérir M. Marron, le médecin. Ce sujet de la construction participiale est donc une reprise de ce qui a été dit dans les phrases précédentes. Ensuite, quand on apprend que Courtois a été mandaté de monter à cheval pour aller chercher M. Marron, on attend qu'il parte vers l'endroit indiqué. Le départ est ancré dans l'esprit du lecteur. Le procès du verbe *partir* ne constitue donc pas non plus une information nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est le fait d'apprendre que le départ a eu lieu. Ici encore c'est la construction participiale qui annonce l'achèvement du procès. Il me semble qu'entre la SP et le contexte antérieur, on peut parler de la relation de Particularisation évoquée par L. Danlos. Dans (68) :

(68) Fred a sali **un vêtement**. Il a tâché **une chemise**.

L. Danlos explique que dans le deuxième énoncé *Il a tâché une chemise*, le mot *chemise*, qui reprend le mot *vêtement* du premier énoncé apporte une information nouvelle parce que le lecteur ne sait pas, dans e1, quel type de vêtement a été sali. C'est en e2 qu'il va avoir cette précision. Le mot *chemise*, qui constitue une information nouvelle dans le texte, est en relation logique avec *vêtement*. C'est une précision du type de vêtement *sali*, que le lecteur ne connaissait pas. L'information nouvelle est un groupe nominal. Ici, dans la SP qui nous concerne, l'information nouvelle réside, non pas dans le groupe nominal, mais dans l'aspect du procès, à savoir son achèvement.

Dans le cadre de la structure informationnelle, on parlerait de *focus étroit* dans ce type de subordonnées participiale. Dans un article sur le formatage de l'information en focus et topic, J.M. Marandin (2005), dans le cadre d'une modélisation réaliste, c'est-à-dire « d'une modélisation de la participation coordonnée des interlocuteurs à une activité commune : le dialogue, tel qu'on peut l'observer dans la conversation ordinaire », pose que l'information focus d'un discours peut être répertoriée en deux catégories : énoncé

globalement informatif et énoncé partiellement informatif, ou focus large et focus étroit. Le focus large est la construction qui apporte entièrement une information nouvelle. Le focus étroit est la construction qui apporte partiellement une information nouvelle. L'auteur montre que cette distinction peut être faite à partir de la paire *question / réponse* en se basant sur une réponse à une question partielle et une réponse à une question totale. Les exemples (69) et (70) illustrent son propos :

(69) **Qu'est-ce qui se passe ? Bernadette** est venue.

(70) **Qui est venu ? Bernadette** est venue.

Dans (69), la réponse entière *Bernadette est venue* apporte une information nouvelle : c'est un focus large. Dans (70), c'est le groupe nominal *Bernadette* qui apporte un élément d'information nouvelle dans le discours : c'est un focus étroit. Le procès *venir* se trouve déjà dans la phrase précédente. Ce qui se passe dans (70) ressemble d'une certaine manière à la subordonnée participiale non facultative. Car, ici, c'est le verbe seulement qui apporte une information nouvelle. Le test de la *question-réponse* peut être appliqué aux séquences contenant des subordonnées participiales de ce type, surtout celles qui mettent en scène locuteur et interlocuteurs. Dans (67) par exemple, [*Courtois parti, la meunière restaura Lucien qui se laissa faire*], en supprimant la SP, on peut introduire la question suivante : *alors Courtois est-il parti le chercher ?* La réponse serait : *oui, et la meunière, imbue comme tous les garçons...* On aurait ainsi (71), qui ne pose aucun problème d'acceptabilité :

(71) « Dis donc, petit homme, monte à cheval, et va donc quérir M. Marron, le médecin de Marsac; il verra ce qu'a ce jeune homme, qui ne me paraît pas en bon état, et tu ramèneras aussi le curé ; peut-être sauront-ils mieux que toi ce qui s'en va de cet imprimeur de la place du Mûrier...

Alors Courtois est-il parti et le chercher ?

Oui, et la meunière, imbue comme tous les gens de la campagne de cette idée que la maladie exige de la nourriture, restaura Lucien qui se laissa faire...

Dans (72), on peut observer le même phénomène :

(72) « J'ai lu l'ouvrage, il est très littéraire et nous convient si bien que j'ai déjà remis le manuscrit à l'imprimerie. Le traité est rédigé d'après les bases convenues ; d'ailleurs, nous ne sortons jamais des conditions que nous y avons stipulées. Nos effets sont à 6, 9 ou 12 mois, vous les escompterez facilement, et nous vous rembourserons l'escompte. Nous nous sommes

réservé le droit de donner un autre titre à l'ouvrage, nous n'aimons pas L'Archer de Charles IX, il ne pique pas assez la curiosité des lecteurs, il y a plusieurs rois du nom de Charles, et dans le Moyen Age il se trouvait tant d'archers ! Ah ! Si vous disiez Le Soldat de Napoléon ! Mais L'Archer de Charles IX ?...Cavalier serait obligé de faire un cours d'histoire de France pour placer chaque exemplaire en province...

- Enfin, nous le déterminerons quand l'ouvrage sera imprimé, reprit Fendant.

- Comme vous voudrez, dit Lucien, pourvu que le titre me convienne. »

Le traité lu, signé, les doubles échangés, Lucien mit les billets dans sa poche avec une satisfaction sans égale. (Balzac, IP, 408.)

Au début de la séquence, le locuteur, qui doit être éditeur, propose un contrat d'édition au jeune écrivain Lucien. Il le lui soumet. Si le narrateur nous dit : « Le traité est rédigé d'après les bases convenues », cela veut dire que le locuteur attend qu'il soit lu et signé par son interlocuteur. Les procès de la SP *Le traité lu, signé, les doubles échangés* ne sont donc pas rhématiques dans le discours. Ce qui est rhématique, c'est leur achèvement. Comme dans la séquence précédente, cette SP n'est pas supprimable, parce qu'elle laisserait un discours incohérent. La séquence (73) n'est pas satisfaisante, parce qu'aucun indice ne montre que le personnage de Lucien a accepté ce qu'on lui a proposé, à savoir la signature du contrat.

(73) ?? « J'ai lu l'ouvrage, il est très littéraire et nous convient si bien que j'ai déjà remis le manuscrit à l'imprimerie. Le traité est rédigé d'après les bases convenues ; d'ailleurs, nous ne sortons jamais des conditions que nous y avons stipulées. Nos effets sont à 6, 9 ou 12 mois, vous les escompterez facilement, et nous vous rembourserons l'escompte. Nous nous sommes réservé le droit de donner un autre titre à l'ouvrage, nous n'aimons pas L'Archer de Charles IX, il ne pique pas assez la curiosité des lecteurs, il y a plusieurs rois du nom de Charles, et dans le Moyen Age il se trouvait tant d'archers ! Ah ! Si vous disiez Le Soldat de Napoléon ! Mais L'Archer de Charles IX ?...Cavalier serait obligé de faire un cours d'histoire de France pour placer chaque exemplaire en province...

- Enfin, nous le déterminerons quand l'ouvrage sera imprimé, reprit Fendant.

- Comme vous voudrez, dit Lucien, pourvu que le titre me convienne. »

Lucien mit les billets dans sa poche avec une satisfaction sans égale. Puis, tous quatre, ils montèrent chez Fendant où ils firent les plus vulgaires des déjeuners...

On ne peut pas comprendre ici que Lucien ait mis les billets dans sa poche avec satisfaction sans avoir signé le contrat. La SP *Le traité lu, signé, les doubles échangés* constitue donc un focus étroit. Si on modifie la séquence en introduisant le test de la

question réponse dans une conversation où le narrateur serait un interlocuteur, on aurait (74), qui est bon :

- (74) « J'ai lu l'ouvrage, il est très littéraire et nous convient si bien que j'ai déjà remis le manuscrit à l'imprimerie. Le traité est rédigé d'après les bases convenues ; d'ailleurs, nous ne sortons jamais des conditions que nous y avons stipulées. Nos effets sont à 6, 9 ou 12 mois, vous les escompterez facilement, et nous vous rembourserons l'escompte. Nous nous sommes réservé le droit de donner un autre titre à l'ouvrage, nous n'aimons pas L'Archer de Charles IX, il ne pique pas assez la curiosité des lecteurs, il y a plusieurs rois du nom de Charles, et dans le Moyen Age il se trouvait tant d'archers ! Ah ! Si vous disiez Le Soldat de Napoléon ! Mais L'Archer de Charles IX ?...Cavalier serait obligé de faire un cours d'histoire de France pour placer chaque exemplaire en province...
- Enfin, nous le déterminerons quand l'ouvrage sera imprimé, reprit Fendant.
 - Comme vous voudrez, dit Lucien, pourvu que le titre me convienne. »
 - **Lucien signa-t-il le traité ?**
 - **Oui, et il mit les billets dans sa poche avec une satisfaction sans égale.**
- Puis, tous quatre, ils montèrent chez Fendant où ils firent les plus vulgaires des déjeuners...

Ce test de la paire *questions-réponses* peut évidemment être appliqué à un nombre très restreint d'exemples contenant des subordonnées participiales. C'est normal, car, étant donné qu'il met en scène locuteur et interlocuteur, il sert essentiellement à l'analyse des textes de conversation, alors que notre corpus est basé sur la production écrite. Toutefois, la paire question-réponse apporte des éclaircissements sur la compréhension de ce type de subordonnée participiale. Nous voyons ici que le procès de la subordonnée participiale non facultative apporte une information nouvelle : mais cette information ne se trouve pas dans sa catégorie grammaticale. Ce qui est rhématique c'est l'aspect accompli. Dans l'exemple ci-dessus, la question posée *Courtois est-il parti ?* montre bien que le lexème du verbe *partir* n'est pas rhématique dans la séquence.

Donc, contrairement à la construction participiale facultative, la SP non facultative n'est pas entièrement thématique. Tout son contenu ne se trouve pas dans le contexte antérieur. Elle entretient une relation de Particularisation avec le contexte de son apparition.

2.1.2. Le voisinage contextuel.

Nous avons vu que la SP nue facultative se caractérise par sa capacité à s'éloigner de son contexte. Elle peut être en coréférence avec des constructions qui se trouvent plusieurs paragraphes plus loin. Avec la SP non facultative ce n'est pas le cas. Ce type de construction est toujours en coréférence avec son voisinage immédiat, comme dans ces séquences que nous reprenons en (75) et (76) :

(75) A midi, Jospin attaque son discours et annonce certains ajustements pour renforcer le dispositif gouvernemental. 13 heures. **Jospin parti**, dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement.

(76) Il passait ses matinées à la bibliothèque Ste-Geneviève à étudier l'histoire. Ses premières recherches lui avaient fait apercevoir d'effroyables erreurs sur son roman de l'Archer de Charles IX. **La bibliothèque fermée**, il venait dans sa chambre humide et froide corriger son ouvrage, y recoudre, y supprimer des chapitres entiers.

Dans les deux séquences, le sujet de la SP est une anaphore fidèle reprise de la phrase précédente. Le caractère thématique du procès de la SP se trouve également dans son voisinage immédiat.

Nous voyons ici une différence de fonctionnement entre la SP facultative et le SP non facultative. La SP facultative, par son caractère entièrement thématique, peut se détacher facilement du contexte auquel il réfère pour se placer quelques lignes plus loin. Cela ne pose aucun problème parce qu'on sait que le procès de la SP est déjà accompli, que la SP est là juste pour faire le lien entre ce procès et celui de la PH. Avec la SP non facultative, cet éloignement est rare. Etant donné qu'elle va annoncer elle-même l'accomplissement de son procès, elle privilégie la proximité avec le contexte pour un respect de l'ordre temporel.

2.1.3. Les temps verbaux.

Dans une séquence contenant une SP facultative, nous avons vu qu'il y a des contraintes sur les temps verbaux du contexte antérieur. Il faut des temps verbaux qui puissent montrer le bornage à gauche et à droite du procès de la SP. Dans une séquence contenant une SP non facultative, ces contraintes n'existent pas, parce que c'est la SP elle-même qui est chargée de montrer le bornage à droite du procès. On peut avoir des temps verbaux comme l'imparfait d'habitude, alors que cela serait difficile dans une séquence contenant une SP facultative. Ce temps verbal se trouve par exemple dans (76). La SP *la bibliothèque fermée* est introduite par un contexte à l'imparfait : *Il passait ses matinées à la bibliothèque*. Cet imparfait indique l'habitude du personnage. Il avait l'habitude de passer la journée à la bibliothèque. On retrouve encore cet imparfait dans la PH. Lorsque la bibliothèque est fermée, il avait l'habitude de venir dans sa chambre corriger son travail. Ce temps montre que la séquence présente non pas des procès spécifiques comme c'est toujours le cas avec les SP facultatives, mais des procès génériques.

2.1.4. Résumé.

En définitive, le contexte antérieur de la SP non-facultative diffère de celui de la SP facultative. La SP non facultative est composée de deux constituants thématiques, mais elle apporte aussi une information nouvelle, par le participe passé, qui assoit dans le discours le caractère accompli de son procès. La SP non facultative est donc en relation de Particularisation avec son contexte, qui se trouve dans le voisinage immédiat. Par la rhématicité de l'aspect de son procès, la SP non facultative ne sélectionne pas les temps verbaux du contexte.

2.2. Les valeurs de la SP.

2.2.1. La SP non facultative et la subordonnée conjonctive.

Nous avons vu que la SP facultative, du fait de son caractère entièrement thématique, peut être paraphrasée par une subordonnée conjonctive entièrement thématique, en l'occurrence celle introduite par *puisque*. Avec la SP non facultative, la paraphrase en *puisque* ne serait pas satisfaisante puisque nous avons une SP qui contient une information nouvelle. Dans la séquence suivante,

- (77) Chaque année en automne le comité paroissial met les petits plats dans les grands pour accueillir la centaine de convives qui s'invitent dans la salle paroissiale. Pour préparer cette journée conviviale des bénévoles s'affairent en cuisine ou en salle pour dresser les tables ou vendre les tickets de tombola. On retrouve toujours Françoise, Georgette, Eliane, Marie-France, Mireille, Elisabeth, Marinette, Jacques, Jean, René, Christian et Henri, les infatigables bras sur qui repose le succès de la fête. A 12 h 30, tous les invités sont là pour apprécier la paella et les autres plats du menu. Autour des tables les discussions vont bon train. Entre deux coups de fourchette, les langues se délient et chacun raconte sa petite histoire. **Le repas terminé**, les bénévoles s'activent pour préparer la séance de loto. (Le Progrès, 27-10-07)

Le remplacement de la SP par une subordonnée conjonctive en *puisque* nous donnerait une séquence non acceptable, parce que non cohérente. On aurait l'impression qu'on nous a annoncé la fin du repas avant l'introduction de la subordonnée en *puisque*, alors que ce n'est pas le cas. On nous parle seulement du repas - *la paella et les autres plats du menu* - et des invités qui sont à table - *Autour des tables les discussions vont bon train*. Mais il n'y a aucune information sur la fin de cette action. C'est la SP qui est chargée de le faire comprendre. C'est pour cela que (78) n'est acceptable.

- (78) ?? Chaque année en automne le comité paroissial met les petits plats dans les grands pour accueillir la centaine de convives qui s'invitent dans la salle paroissiale. Pour préparer cette journée conviviale des bénévoles s'affairent en cuisine ou en salle pour dresser les tables ou vendre les tickets de tombola. On retrouve toujours Françoise, Georgette, Eliane, Marie-France, Mireille, Elisabeth, Marinette, Jacques, Jean, René, Christian et Henri, les infatigables bras sur qui repose le succès de la fête. A 12 h 30, tous les invités sont là pour apprécier la paella et les autres plats du menu. Autour des tables les discussions vont bon train. Entre deux coups de fourchette, les langues se délient et chacun raconte sa petite histoire. **Puisque le repas est terminé**, les bénévoles s'activent pour préparer la séance de loto.

Ce type de SP doit être paraphrasé par une subordonnée conjonctive qui n'est pas entièrement thématique, qui puisse donc apporter quelque chose de nouveau au discours. Ce sont les subordonnées introduites par *lorsque* et *quand* qui pourraient lui être équivalentes. Ces deux connecteurs, malgré leur potentialité thématique, introduisent souvent une information nouvelle. La séquence (79) ne pose aucun problème, et correspond à peu près, au niveau du sens, à la version d'origine :

- (79) Chaque année en automne le comité paroissial met les petits plats dans les grands pour accueillir la centaine de convives qui s'invitent dans la salle paroissiale. Pour préparer cette journée conviviale des bénévoles s'affairent en cuisine ou en salle pour dresser les tables ou vendre les tickets de tombola. On retrouve toujours Françoise, Georgette, Eliane, Marie-France, Mireille, Elisabeth, Marinette, Jacques, Jean, René, Christian et Henri, les infatigables bras sur qui repose le succès de la fête. A 12 h 30, tous les invités sont là pour apprécier la paella et les autres plats du menu. Autour des tables les discussions vont bon train. Entre deux coups de fourchette, les langues se délient et chacun raconte sa petite histoire. **Lorsque le repas est terminé** les bénévoles s'activent pour préparer la séance de loto.

On peut remplacer les SP des séquences (75) et (76) par des subordonnées conjonctives en *lorsque*, et on obtiendrait (80) et (81), qui ne posent aucun problème :

- (80) A midi, Jospin attaque son discours et annonce certains ajustements pour renforcer le dispositif gouvernemental. 13 heures. **Lorsque Jospin est parti**, dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement.
- (81) Il passait ses matinées à la bibliothèque Ste-Geneviève à étudier l'histoire. Ses premières recherches lui avaient fait apercevoir d'effroyables erreurs sur son roman de l'Archer de Charles IX. **Lorsque la bibliothèque était fermée**, il venait dans sa chambre humide et froide corriger son ouvrage, y recoudre, y supprimer des chapitres entiers.

2.2.2. La SP et le marqueur temporel.

Ce type de SP est compatible seulement avec le marqueur temporel *une fois*. Si on introduit les autres marqueurs (*à peine*, *aussitôt*, *sitôt*) on n'obtiendrait pas des séquences équivalentes. Mais avec *une fois*, le sens est à peu près le même, comme en témoignent (82) et (83):

- (82) A midi, Jospin attaque son discours et annonce certains ajustements pour renforcer le dispositif gouvernemental. **Une fois Jospin parti**, dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement.

- (83) Il passait ses matinées à la bibliothèque Ste-Geneviève à étudier l'histoire. Ses premières recherches lui avaient fait apercevoir d'effroyables erreurs sur son roman de l'Archer de Charles IX. **Une fois la bibliothèque fermée**, il venait dans sa chambre humide et froide corriger son ouvrage, y recoudre, y supprimer des chapitres entiers.

Le connecteur *une fois* est compatible avec ce type de SP parce qu'il n'a d'autre rôle dans la séquence que d'indiquer le caractère accompli du procès. Les autres ne le sont pas, parce qu'en plus de la dose aspectuelle qu'ils apportent à la séquence, ils véhiculent d'autres informations, que nous traiterons en détails dans le chapitre qui leur est consacré. Les versions suivantes des deux précédentes séquences, si elles sont acceptables, ne correspondent pas, au niveau du sens, aux séquences d'origine :

- (84) ? A midi, Jospin attaque son discours et annonce certains ajustements pour renforcer le dispositif gouvernemental. **Aussitôt Jospin parti**, dans les couloirs, les socialistes ouvrent le concours Lépine du remaniement.
- (85) ?? Il passait ses matinées à la bibliothèque Ste-Geneviève à étudier l'histoire. Ses premières recherches lui avaient fait apercevoir d'effroyables erreurs sur son roman de l'Archer de Charles IX. **A peine la bibliothèque fermée**, il venait dans sa chambre humide et froide corriger son ouvrage, y recoudre, y supprimer des chapitres entiers.

2.2.3. La SP et l'auxiliaire *étant*.

En observant notre corpus, nous nous sommes rendu compte que dans ce type de construction, on ne peut pas introduire facilement l'auxiliaire *étant*, comme la plupart des grammaires l'ont annoncé. Les séquences (86) et (87) nous semblent douteuses :

- (86) ?? « Dis donc, petit homme, monte à cheval, et va donc quérir M. Marron, le médecin de Marsac; il verra ce qu'a ce jeune homme, qui ne me paraît pas en bon état, et tu ramèneras aussi le curé ; peut-être sauront-ils mieux que toi ce qui s'en va de cet imprimeur de la place du Mûrier... **Courtois étant parti**, la meunière, imbue comme tous les gens de la campagne de cette idée que la maladie exige de la nourriture, restaura Lucien qui se laissa faire, en s'abandonnant à de violents remords qui le sauvèrent de son abatement par la révulsion que produisit cet espèce de topique moral

(87) ?? « J'ai lu l'ouvrage, il est très littéraire et nous convient si bien que j'ai déjà remis le manuscrit à l'imprimerie. Le traité est rédigé d'après les bases convenues ; d'ailleurs, nous ne sortons jamais des conditions que nous y avons stipulées. Nos effets sont à 6, 9 ou 12 mois, vous les escompterez facilement, et nous vous rembourserons l'escompte. Nous nous sommes réservé le droit de donner un autre titre à l'ouvrage, nous n'aimons pas L'Archer de Charles IX, il ne pique pas assez la curiosité des lecteurs, il y a plusieurs rois du nom de Charles, et dans le Moyen Age il se trouvait tant d'archers ! Ah ! Si vous disiez Le Soldat de Napoléon ! Mais L'Archer de Charles IX ?... Cavalier serait obligé de faire un cours d'histoire de France pour placer chaque exemplaire en province...

- Enfin, nous le déterminerons quand l'ouvrage sera imprimé, reprit Fendant.

- Comme vous voudrez, dit Lucien, pourvu que le titre me convienne. »

Le traité étant lu, signé, les doubles étant échangés, Lucien mit les billets dans sa poche avec une satisfaction sans égale. Puis, tous quatre, ils montèrent chez Fendant où ils firent les plus vulgaires des déjeuners...

Les raisons de cette incompatibilité seront exposées dans le chapitre consacré à la SP contenant l'auxiliaire *étant*.

2.2.4. Résumé.

La SP non facultative, par le fait qu'elle contient une information nouvelle, ne peut être l'équivalent que d'une subordonnée conjonctive rhématique, et ce sont celles qui sont introduites par *quand* et *lorsque* qui lui correspondent. Elle peut être précédée du marqueur temporel *une fois* sans modification du sens de la séquence. Les autres marqueurs temporels ne sont pas en équivalence avec elle. Leur introduction, si elle aboutit à une séquence acceptable, modifierait le sens de celle-ci. Elle admet difficilement l'auxiliaire *étant*.

2.3. La relation entre la SP non facultative et la PH.

Nous avons vu que dans la séquence contenant la SP facultative, celle-ci entretient une relation de Consécutivité avec la PH. Avec la SP non facultative, les choses se passent autrement. Quelle relation y a-t-il entre la SP et la PH ? Examinons (67) et (72). Dans ces deux séquences, les événements sont enchaînés selon l'ordre temporel. Nous n'avons pas de relation de Consécutivité, comme dans les SP facultatives. Nous avons une simple relation de Narration. Dans (67), la jeune femme demande à Courtois d'aller

chercher M. Marron ; ensuite Courtois part ; puis la jeune femme restaure Lucien. Le fait de restaurer Lucien n'est pas une réaction au départ de Courtois. La jeune femme aurait pu le restaurer même si Courtois avait refusé de partir. Dans (72), l'éditeur soumet à Lucien un contrat d'édition rédigé, avec une proposition de changement de titre. Lucien lit le contrat et le signe ; puis il met les billets dans sa poche. Ici encore, le fait que Lucien mette les billets dans sa poche n'est pas une réaction à sa signature du contrat. Dans les deux cas, comme dans les autres séquences contenant ce type de SP, nous avons une simple relation de successivité.

Pour justifier qu'il n'y a qu'une simple relation de Narration dans ce type de SP, il est intéressant de voir que celle-ci peut être remplacée par un complément temporel introduit par le connecteur temporel *après*. En modifiant les deux séquences précédentes, on obtient des séquences qui ne posent pas de problème :

(88) « Dis donc, petit homme, monte à cheval, et va donc quérir M. Marron, le médecin de Marsac; il verra ce qu'a ce jeune homme, qui ne me paraît pas en bon état, et tu ramèneras aussi le curé ; peut-être sauront-ils mieux que toi ce qui s'en va de cet imprimeur de la place du Mûrier...

Après le départ de Courtois, la meunière, imbue comme tous les gens de la campagne de cette idée que la maladie exige de la nourriture, restaura Lucien (Balzac).

(89) « J'ai lu l'ouvrage, il est très littéraire et nous convient si bien que j'ai déjà remis le manuscrit à l'imprimerie. Le traité est rédigé d'après les bases convenues ; d'ailleurs, nous ne sortons jamais des conditions que nous y avons stipulées. Nos effets sont à 6, 9 ou 12 mois, vous les escompterez facilement, et nous vous rembourserons l'escompte. Nous nous sommes réservé le droit de donner un autre titre à l'ouvrage, nous n'aimons pas L'Archer de Charles IX, il ne pique pas assez la curiosité des lecteurs, il y a plusieurs rois du nom de Charles, et dans le Moyen Age il se trouvait tant d'archers ! Ah ! Si vous disiez Le Soldat de Napoléon ! Mais L'Archer de Charles IX ?...Cavalier serait obligé de faire un cours d'histoire de France pour placer chaque exemplaire en province...

- Enfin, nous le déterminerons quand l'ouvrage sera imprimé, reprit Fendant.

- Comme vous voudrez, dit Lucien, pourvu que le titre me convienne. »

Après avoir lu et signé le traité, et échangé les doubles, Lucien mit les billets dans sa poche avec une satisfaction sans égale.

Ces compléments temporels ont le même fonctionnement discursif que ce type de SP : ils ne sont pas entièrement thématiques. Avec la SP ils ont en commun, comme information nouvelle dans le discours, le fait qu'ils montrent l'achèvement du procès.

Avec la construction facultative, ce type de paraphrase ne passe pas bien. Ainsi, (90) et (91) paraissent moins bonnes.

(90) ?? L'odeur du charbon et le râle provenaient d'une mansarde située au dessus des deux pièces dont se composait son appartement ; elle supposa qu'un jeune homme nouvellement venu dans la maison, et logé dans cette mansarde à louer depuis trois ans se suicidait. Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pesée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. Elle éteignit le réchaud. **Après l'ouverture de la porte**, l'air afflua, l'exilé fut sauvé.

(91) ? Mais vous imaginez que quelqu'un puisse décider à Paris de noyer la Somme?» «Infime quantité». Massées là, des personnes âgées lui rétorquent que, de mémoire d'Abbevillois, «personne n'a jamais vu ça». Le Premier ministre réplique que «la tempête de décembre 1999, personne n'a vu ça non plus». Il admet seulement qu'une «quantité infime d'eau» du canal s'est déversée dans la Somme. Puis il écourte et s'en va. Sans avoir convaincu. **Après le départ de Lionel Jospin parti**, les habitants de la route de Rouen en tiennent pour leur explication.

Ces deux séquences semblent moins bonnes parce qu'on remarque une répétition inutile. Dans (90), l'ouverture de la porte a déjà été annoncée dans la deuxième phrase par l'énoncé *elle enfonça la porte*. Dans (91), le départ de Lionel Jospin a également eu lieu, et on nous le savons à travers l'énoncé *il écourte et s'en va*.

Nous voyons donc que la SP non-facultative se distingue par le fait qu'elle entretient une simple relation de Narration avec la PH.

2.4. Conclusion.

Nous avons dégagé dans cette analyse plusieurs caractéristiques de la SP nue non-facultative. D'abord c'est une construction contextuelle qui apporte une information nouvelle dans le discours dans le sens où elle annonce l'achèvement du procès dénoté par son participe. Elle entretient ainsi une relation de Particularisation avec le contexte de son apparition, qui est toujours le contexte immédiat.

Par ailleurs, étant donné qu'elle apporte une information nouvelle dans le discours, ce type de construction peut être l'équivalent d'une subordonnée conjonctive en *lorsque* ou

quand. Il est compatible avec le marqueur temporel *une fois* sans qu'il y ait de changement de sens du texte, mais elle admet difficilement les autres marqueurs.

Au niveau de sa relation avec la proposition qui l'héberge, la SP nue non-facultative entretient une relation de Narration avec elle. Le procès de la PH succède à celui de la SP, sans qu'il y ait nécessairement une relation de cause à effet.

Conclusion.

Ce chapitre a révélé deux types de SP nues qui s'opposent dans plusieurs domaines. D'abord le contexte de leur apparition. Nous avons vu que la SP facultative indique une Généralisation. Elle peut être séparée de plusieurs phrases ou plusieurs paragraphes de son contexte et exige des temps verbaux qui permettent cette Généralisation. Par contre, la SP non-facultative est en relation de Particularisation avec le contexte de son apparition. Celui-ci est toujours le contexte immédiat et n'a pas de contraintes à propos des temps verbaux employés.

Ensuite, les deux constructions s'opposent au niveau de leurs valeurs. Si la SP facultative est l'équivalent d'une proposition subordonnée conjonctive en *puisque*, du fait de sa valeur entièrement thématique, la SP non-facultative peut se paraphraser par une subordonnée en *lorsque* ou *quand*, du fait de sa valeur rhématique. Si les deux constructions admettent difficilement la présence de l'auxiliaire *étant*, elles s'opposent en ce qui concerne les marqueurs temporels. Alors que la première ne les admet que dans certains cas, la seconde peut recevoir librement le marqueur *une fois* sans aucun changement de sens.

Nous avons vu aussi une opposition par rapport à la relation que les deux constructions entretiennent avec la PH. Lorsque la SP est facultative, elle est en relation de Consécutivité avec la PH, alors que celle qui est non-facultative est seulement en relation de Narration avec elle.

Cette opposition se manifeste également dans le rôle des deux constructions dans le discours. Nous avons vu que la SP non facultative est une construction qui participe à l'ordre temporel des événements. Son influence ne dépasse pas le cadre de la phrase.

Par contre, la SP facultative, en tant que construction qui n'apporte aucune information nouvelle, joue un rôle important dans la structuration du discours. C'est un connecteur argumentatif, en même temps une introductrice de cadre de discours, une fonction qui lui permet d'étendre son influence au delà de la phrase dans laquelle elle se trouve.

Chapitre 5

Quelques SP nues particulières.

Nous allons étudier dans ce chapitre des SP nues qui sont différentes des deux autres types de SP que nous avons étudiés. Il s'agit des SP nues construites à partir des verbes *venir* et *passer* (*le soir venu, les élections passées*) ; des SP dont le sujet n'a pas de déterminant (*réflexion faite*) ; des SP d'inclusion (*gauche et droite confondus*).

1. Le verbe *venir*.

Le verbe *venir* a plusieurs sens dans la langue. Le *Trésor de la Langue Française* (1990) en distingue trois : un sens spatial (*Il est venu pour vous voir*), un sens temporel (*Le moment est venu*), et « un sens semi-auxiliaire » (*Il vient de partir*). Dans le sens temporel, nous avons l'idée d'apparition dans le temps. Le verbe apparaît avec un sujet qui désigne un moment, une période de temps. C'est ce sens que l'on retrouve dans la SP nue.

Lorsque le verbe *venir* a « un sens auxiliaire », il ne peut pas s'employer dans la SP. Ni avec une SP nue, ni avec une SP contenant un marqueur temporel ou l'auxiliaire *étant*. C'est ainsi que les séquences (1), (2) et (3) sont mal formées :

(1) * **Mon ami venu de partir**, je dois le suivre.

(2) * **Mon ami étant venu de partir**, je dois le suivre.

(3) * **Une fois mon ami venu de partir**, je dois le suivre.

Ce jugement est lié au sens du semi auxiliaire lui même, qui signifie un passé récent. Or, avec l'emploi de la SP, ce passé récent disparaîtrait. Par contre, avec le participe présent *venant*, la subordonnée participiale est acceptable. La séquence suivante ne pose pas de problème d'acceptabilité :

(4) **Mon ami venant de mourir**, je dois annuler le voyage.

Avec le sens spatial, le participe passé du verbe n'a pas l'autonomie syntaxique qui lui permet d'apparaître tout seul dans la SP. C'est ce qui explique pourquoi des énoncés comme les suivants ne sont pas acceptables : (5) et (6)

(5) * **Chirac venu**, la cérémonie a commencé.

(6) * **Les journalistes venus**, l'événement était relayé dans les agences de presse.

Avec le sens spatial, le verbe venir a besoin de l'auxiliaire *étant* pour pouvoir apparaître dans la subordonnée participiale. Cela se vérifie dans (7) et (8) :

(7) Samedi soir au stade Remy Lambert. **Mamers étant venu avec une stratégie clairement défensive**, Sablé avait la possibilité de développer son jeu. (Ouest France)

(8) Le sort récent des juifs d'Irak a été évoqué le 25 juillet dernier, **le révérend White étant venu tirer la sonnette d'alarme devant la Commission américaine pour la liberté religieuse dans le monde, agence fédérale bipartite**. (Ouest France)

Dans la séquence (7), Mamers, qui est le nom de l'équipe, désigne les joueurs. Le participe *venu* n'est pas capable de le prendre en charge tout seul. Cela explique la présence de l'auxiliaire. Cette présence se justifie également dans (8), où le participe, construit avec *le révérend White* comme sujet a un sens spatial. Dans les deux cas, il n'est pas possible de supprimer l'auxiliaire. Ainsi, (9) et (10) sont-ils inacceptables :

(9) * Samedi soir au stade Remy Lambert. **Mamers venu avec une stratégie clairement défensive**, Sablé avait la possibilité de développer son jeu.

- (10) * Le sort récent des juifs d'Irak a été évoqué le 25 juillet dernier, **le révérend White venu tirer la sonnette d'alarme devant la Commission américaine**

Nous avons donc dans la SP nue un verbe *venir* qui a un sens temporel, et qui a comme sujet des noms temporels, comme dans les séquences suivantes:

- (11) Même si le numéro 2 du FN, le Lyonnais Bruno Gollnisch, ne le dit pas explicitement, lui aussi considère que la prochaine élection présidentielle devrait être la dernière de Jean-Marie Le Pen. S'il n'entend naturellement pas le pousser vers la sortie il ne peut nier qu'évoquer l'après Le Pen n'est plus une question indécente. Et sur ce sujet il est très clair : « **Le jour venu**, je serai candidat à sa succession ». (Le Progrès, juin 2006)
- (12) Chaque année, trois jours durant, les socialistes prennent leurs quartiers autour du port de La Rochelle. **Le soir venu**, profitant de la douceur de la fin de l'été, ils envahissent les terrasses des restaurants et des cafés au pied de la tour qui garde l'entrée du bassin. (Le Figaro)
- (13) Sous la chaleur, ils étaient venus jusqu'au pied de ces côtes escarpées pour fêter leurs héros du vélo. Mais la super-étape alpine du Giro, jeudi 7 juin, a été supprimée après la descente policière effectuée durant une bonne partie de la nuit précédente. **Le matin venu**, la nouvelle a révolté les dizaines de milliers de supporters accourus pour la course. (Le Monde, juin 2001)

Ce type de SP diffère des SP nues que nous avons étudiées par plusieurs aspects :

1.1. Le contexte antérieur.

Nous avons vu que la SP nue est en relation de coréférence événementielle avec un énoncé du contexte antérieur. Cette relation peut être une Généralisation ou une Particularisation. Ici, on ne peut pas parler de coréférence événementielle. Le verbe *venir* n'est pas évoqué dans le contexte. Le participe passé indique seulement un moment qui arrive, qui se produit dans la chronologie temporelle.

Par ailleurs, ce type de SP n'a pas besoin de contexte pour apparaître dans le discours. Car, il s'agit de moments qui défilent sur l'axe du temps sans l'aide de qui ou de quoi que ce soit. Ce n'est pas le contexte qui va l'aider à apparaître. La SP peut bien s'en passer. Dans la séquence (11) on sait que les hommes sont mortels. Le Pen ne peut donc pas être président du Front National indéfiniment. Un jour viendra où il

n'occupera plus ce poste : soit il sera mort, soit il démissionnera. La SP *Le jour venu* n'a donc pas besoin de contexte pour figurer dans cette séquence. Comme dit Lamartine, « L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ; Il coule et nous passons ». Dans la séquence (12), on sait que dans le contenu du mot jour, il y a plusieurs moments : *le matin, le soir*. Cela est indépendant de tout contexte. La SP *le soir venu* ne dépend donc pas du contexte antérieur. Cela ne signifie pas que le contexte est inutile. Il peut aider à l'apparition de la SP. Ici par exemple, quand on parle de jour, cela aide à pouvoir évoquer le soir parce l'on sait que ces deux moments se succèdent. Mais ce qui est important c'est de savoir qu'on peut parler du soir sans avoir besoin d'évoquer le jour. Car quand le soir arrive, cela implique que la journée a pris fin. C'est ce qui se passe par exemple dans la séquence (14) :

- (14) Dessin animé. **Le soir venu**, les animaux d'une ferme apparemment tranquille se retrouvent pour une grande fête. Côté graphisme, cette production animée n'est pas des plus réussies, avec des images assez laides aux mouvements approximatifs. Mais le tout jeune public s'arrêtera plus volontiers aux dialogues et aux péripéties de cette troupe. (Ouest France, février 2005)

Il n'y a rien d'étonnant dans l'apparition de la SP *Le soir venu* dans cette séquence parce qu'on sait que cela arrive tous les jours.

Dans ce type de SP, le contexte n'est donc pas nécessaire. Etant donné que la SP évoque non pas un événement mais un espace temporel, celui-ci n'a pas besoin de contexte pour apparaître dans le discours.

1.2. Structure interne.

1.2.1. Le sujet.

Nous avons vu que le verbe venir se trouve dans cette construction, seulement lorsqu'il est employé dans son sens temporel. Nous allons donc nous intéresser à son sujet. Peut-on avoir tous les noms temporels comme sujets de ce type de SP ? La réponse à cette question semble négative. En effet, à partir de notre corpus, nous avons constaté plusieurs restrictions sur le sujet de ce type de construction. D'abord, il ne suffit pas que le nom soit temporel pour être sujet de ce type de SP. Il faut également que ce nom soit

« discret ». Dans sa thèse sur les composantes linguistiques de la référence temporelle, Berthonneau (1989) oppose deux types de noms temporels : le nom discret et le nom continu. Le premier « est rapporté à la stricte énumération ». Il s'agit en général de noms temporels qui indiquent un point précis à l'intérieur d'un espace temporel. Il y a donc une relation d'inclusion. Le discret est inclus dans un tout temporel plus large. Par exemple, les termes *matin*, *soir*, sont inclus dans *jour* ; *lundi*, *mardi*, dans *semaine* ; *été*, *hiver*, dans *année*. Le second type de nom, le continu, est défini comme « la possibilité pour le nom d'être le support d'un intervalle accessible sur le plans des compléments ». Il s'agit de noms qui évoquent des intervalles de temps, et non des points de cet intervalle. Si on prend certains noms temporels, on aurait la classification suivante :

Discret	Continu
Matin	Matinée
Soir	Soirée
An	Année
Été	Année
Lundi	Semaine

Ce sont les termes de la colonne de gauche, donc les discrets, que l'on retrouve dans cette construction. Ceux de la colonne de droite ne s'y prêtent pas, n'étant pas capable de fixer un repère temporel qui permettrait au procès de la PH de prendre corps. Les exemples (15) et (16) sont sentis comme mal formés :

(15) * **La matinée venue**, il téléphona à son mari.

(16) * **La semaine venue**, il me paya.

Le terme *jour* se trouve comme sujet de la SP dans ce type de construction. Et pourtant jour peut être défini comme l'équivalent de 24 heures, donc ayant un sens continu. Seulement, il faut signaler que ce n'est pas dans ce sens qu'il est employé dans ce type de construction. Ici, jour indique un repère précis de l'axe chronologique. C'est un jour dans la vie d'un individu. Dans la séquence (11) par exemple, on veut nous dire qu'un jour viendra inéluctablement où Le Pen ne sera pas président du Front National. Le terme *moment* également a un sens continu du point de vue de son sémantisme : il

signifie un « espace de temps considéré dans sa durée » selon *le Petit Larousse* (2002). Mais ici il a un sens discret, parce qu'il s'agit d'un espace de temps dont la durée est brève. Il est l'équivalent d'*instant*, comme on peut le constater dans les séquences (15) et (16) :

- (17) Toutefois, il n'a pas dit clairement s'il le verrait. "J'aurai l'occasion de prendre d'autres initiatives et je les communiquerai **le moment venu**", a-t-il simplement ajouté. (AFP)
- (18) L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) établira **le moment venu** les responsabilités des parties impliquées dans le conflit en Ossétie du Sud a annoncé mercredi son président, l'Espagnol Lluís Maria de Puig. (AFP)

Dans ces deux séquences, le sujet de la SP, *le moment*, est un point de repère de l'axe du temps, au même titre que le terme jour des séquences ci-dessus. Il n'y a pas de durée qui soit envisagée. La SP est ici l'équivalent de *Quand il le faudra*.

On peut trouver également dans la SP des termes classés dans le tableau ci-dessus dans la catégorie des termes continus. Mais cela n'infirme pas notre hypothèse. Car dans ce type de constructions ils prennent un sens discret, comme dans (19) et (20):

- (19) Mais il ne faut pas oublier deux choses. D'abord, qu'en dehors de la capitale, ça jouera pas mal non plus au moment du crépuscule, de la musique yiddish des Yeux noirs à Bois-d'Arcy (Yvelines) au métissage de Zenzila à Haguenau (Bas-Rhin), en passant par le Dj Pacman à Béziers (Hérault) et le Grand Popo Football Club au Grand-Quevilly (Seine-Maritime). Ensuite, que la fête de la musique née en 1982, a fini par prendre ses quartiers d'été **dès la matinée venue**, entre apéro et tasse de thé. (La Tribune, juin 2001)
- (20) Aujourd'hui c'est Gérard Sagnes, l'actuel directeur qui a la charge en partenariat avec la municipalité, d'organiser les festivités. Samedi, notamment un déjeuner en tenue d'époque semblable à celui servi pour l'inauguration en 1907, est prévu. En milieu d'après-midi, les convives se rendront en voitures anciennes au Golf, qui lui aussi soufflera ses 100 bougies. Différentes animations seront organisées autour de ce monument de la station balnéaire, en particulier une fête de la madeleine dont la dégustation sera agrémentée de lectures. **La soirée venue**, un buffet et un grand bal permettra de vivre ces soirées telles qu'on les imagine ; élégantes et fastueuses. (Ouest France)

Dans ces deux constructions, les termes continus *matinée* et *soirée* ne signifient pas leurs intervalles respectifs, mais un point de cet intervalle. Ils peuvent ainsi être

remplacés par les termes discrets qui leur correspondent, *matin* et *soir*. Ainsi (21) et (22) :

- (21) Ensuite, que la fête de la musique née en 1982, a fini par prendre ses quartiers d'été **dès le matin venu**, entre apéro et tasse de thé.
- (22) Différentes animations seront organisées autour de ce monument de la station balnéaire, en particulier une fête de la madeleine dont la dégustation sera agrémentée de lectures. **Le soir venu**, un buffet et un grand bal permettra de vivre ces soirées telles qu'on les imagine ; élégantes et fastueuses.

Par ailleurs, un certain nombre de contraintes pèsent sur la détermination des termes discrets, et cela est visible dans cette construction. Ils doivent être précédés de l'article défini singulier (*le* ou *la*). Dans tous les exemples que nous avons cités, il y a toujours cet article. Ces termes ne peuvent être au pluriel. En remplaçant par exemple l'article défini singulier par son pluriel dans (21) et (22), on obtient des séquences qu'on ne peut admettre :

- (23) * Ensuite, que la fête de la musique née en 1982, a fini par prendre ses quartiers d'été **dès les matins venus**, entre apéro et tasse de thé.
- (24) * Différentes animations seront organisées autour de ce monument de la station balnéaire, en particulier une fête de la madeleine dont la dégustation sera agrémentée de lectures. **Les soirs venus**, un buffet et un grand bal permettra de vivre ces soirées telles qu'on les imagine ; élégantes et fastueuses.

Ces types de noms ne sont pas non plus compatibles avec un démonstratif. Il nous semble difficile d'admettre:

- (25) * Ensuite, que la fête de la musique née en 1982, a fini par prendre ses quartiers d'été **dès ce matin venu**, entre apéro et tasse de thé.
- (26) * Différentes animations seront organisées autour de ce monument de la station balnéaire, en particulier une fête de la madeleine dont la dégustation sera agrémentée de lectures. **Ce soir venu**, un buffet et un grand bal permettra de vivre ces soirées telles qu'on les imagine ; élégantes et fastueuses.

Ils ne souffrent pas non plus la présence d'indéfini. (27) et (28) posent également problème :

- (27) * Ensuite, que la fête de la musique née en 1982, a fini par prendre ses quartiers d'été **dès un matin venu**, entre apéro et tasse de thé.
- (28) * Différentes animations seront organisées autour de ce monument de la station balnéaire, en particulier une fête de la madeleine dont la dégustation sera agrémentée de lectures. **Un soir venu**, un buffet et un grand bal permettra de vivre ces soirées telles qu'on les imagine ; élégantes et fastueuses.

Il faut noter également que le sujet de ce type de construction peut ne pas être un nom temporel. Il indique alors un événement. Dans ce cas, les conditions de son apparition sont les mêmes que celles de la SP nue étudiées au chapitre 2. C'est une construction qui dépend du contexte antérieur, en relation de Particularisation ou de Généralisation. C'est ce que nous avons dans la séquence (29) :

- (29) Guardiola obtint sa première sélection lors d'un match de qualification à la Coupe du monde contre l'Irlande du Nord en 1992. **Le Mondial venu**, il marqua un but contre la Bolivie mais resta sur le banc des remplaçants lors de la défaite et de l'élimination face à l'Italie. (Reuters)

Dans l'énoncé qui précède la SP *Le Mondial venu*, le locuteur parle d'un match de qualification à la Coupe du monde, ce qui montre qu'on attend la venue de cet événement. La SP est donc ici en relation de Particularisation avec son contexte d'apparition.

1.2.2. Le bornage du procès.

Nous avons vu que la SP nue est bornée à gauche et à droite, et elle est séparée de la PH par un intervalle. Ici, ce n'est pas le cas. Le procès de cette SP n'est pas borné à droite. Il n'y a pas d'intervalle entre la SP et la PH. Ce type de SP ne permet donc pas la progression temporelle. Le procès de la SP coïncide avec le début de celui de la PH. Avec les noms temporels le procès de la PH débute à ce moment là. Dans une séquence contenant une SP comme *le matin venu*, le début du procès de la PH coïncide avec la venue du *matin*. Ce procès peut prendre fin à l'intérieur de cet espace temporel, surtout si la SP a comme sujet un nom indiquant un événement. Dans (29) par exemple, le procès de la PH *il marquera un but contre la Bolivie* se déroule dans l'intervalle de l'événement que constitue la Coupe du monde.

1.2.3. Le marqueur temporel.

Dans ce type de construction, le marqueur temporel peut apparaître dans la SP qui a comme sujet un nom qui indique un événement, avec le même comportement que les autres SP contenant un marqueur temporel, comme dans la séquence (30) :

- (30) Nous ignorons... si Y. Djorkaeff est devenu aujourd'hui un mystère, un joueur inclassable (milieu offensif, neuf et demi, attaquant ?) et, à terme, une source de problèmes. Pour A. Jaquet, qui n'a aucune intention de faire une croix dessus, **une fois la coupe du monde venue** ni de le dissocier de Zidane, le débat ne se pose pas. Du moins pas ainsi (L'Equipe, 02-04-97).

Lorsque le sujet de la SP est un nom temporel, il est difficile de faire appel à un marqueur temporel dans la construction. Si on le rajoute, on aboutira à des constructions difficiles à admettre. En introduisant *une fois* on obtient (31) et (32), qui sont maladroitement formées.

- (31) ? Chaque année, trois jours durant, les socialistes prennent leurs quartiers autour du port de La Rochelle. **Une fois le soir venu**, profitant de la douceur de la fin de l'été, ils envahissent les terrasses des restaurants et des cafés au pied de la tour qui garde l'entrée du bassin.
- (32) ? Sous la chaleur, ils étaient venus jusqu'au pied de ces côtes escarpées pour fêter leurs héros du vélo. Mais la super-étape alpine du Giro, jeudi 7 juin, a été supprimée après la descente policière effectuée durant une bonne partie de la nuit précédente. **Une fois le matin venu**, la nouvelle a révolté les dizaines de milliers de supporters accourus pour la course.

Pourquoi ce type de SP résiste-t-elle au marqueur temporel ? Il nous semble que la raison de ce blocage est liée au sémantisme de ce type de construction. La SP est un repère temporel, qui n'est conditionné par quoi que ce soit. Dans la vie, il y a des jours ; dans la journée, il y a le matin et le soir ; et cela ne dépend d'aucune condition. Or, la présence du marqueur temporel donnerait l'impression que c'est le marqueur qui ramène le repère temporel, ce qui n'est pas le cas. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, le marqueur temporel, surtout *une fois*, est employé le plus souvent lorsque la SP est en relation de Particularisation avec le contexte antérieur. Celui-ci évoque le procès de la SP, et la SP contenant le marqueur temporel va montrer son accomplissement. Cet

accomplissement n'est donc pas acquis dans le contexte antérieur. On peut faire allusion au procès de la SP, et celui-ci peut ne pas se réaliser. Si l'on a (33) :

(33) Bernard, va chercher le médecin, et dis lui que ma nièce est malade.

Bernard peut exécuter cette demande. Mais il peut refuser d'obéir. Avec (34) comme suite de (33) :

(34) **Une fois Bernard parti**, la mère administra à la jeune fille des calmants.

Nous avons un procès accompli, mais qui n'est pas donné d'avance. Or, dans ce type de SP, on ne peut avoir cette configuration : nous n'avons pas de contexte antérieur, et la SP constitue un moment naturel que l'on ne peut repousser ou nier. C'est probablement pour cela que le marqueur temporel est incompatible ici. Car, dire par exemple:

(35) * **Une fois le matin venu**,

Signifierait que c'est le marqueur *une fois* qui fait venir ce moment, alors qu'il ne dépend pas de cela. Avec le sujet qui indique seulement un événement les choses se déroulent différemment. En reprenant la séquence (30) en (35) :

(36) Nous ignorons... si Y. Djorkaeff est devenu aujourd'hui un mystère, un joueur inclassable (milieu offensif, neuf et demi, attaquant ?) et, à terme, une source de problèmes. Pour A. Jaquet, qui n'a aucune intention de faire une croix dessus, **une fois la coupe du monde venue** ni de le dissocier de Zidane, le débat ne se pose pas. Du moins pas ainsi.

On peut dire que *la Coupe du monde*, qui est un événement, peut ne pas avoir lieu. Car un événement dépend de beaucoup de facteurs. On peut imaginer des circonstances qui l'annuleraient. C'est pour cela qu'il n'est pas difficile d'avoir le marqueur temporel dans ce genre de construction. Parce que c'est grâce à la présence de celui-ci que cet événement va être considéré comme acquis.

Le marqueur temporel peut donc entrer dans ce type de SP seulement si son sujet est un nom qui indique un événement. Lorsque celui-ci est un nom temporel, le marqueur n'est pas compatible.

1.2.4. L'auxiliaire *étant*.

De la même manière pour le marqueur temporel, l'auxiliaire *étant* peut entrer facilement dans les SP dont le sujet est un nom qui indique un événement, mais difficilement dans celle dont il est un repère temporel. Il semble difficile d'avoir des exemples comme:

(37) ? **Le soir étant venu**, nous sommes rentrés à la maison.

(38) ? **Le matin étant venu**, les enfants sont partis à l'école.

Cependant, il n'y a pas de problème pour avoir des énoncés tels que:

(39) **Le Mondial étant venu**, nous devons enregistrer une augmentation des nuitées dans les hôtels de la région.

(40) **Le championnat étant venu**, les joueurs ne sont pas libres.

Comment expliquer ce comportement de l'auxiliaire à l'égard de la SP ? Il ne peut pas facilement se trouver dans la SP dont le sujet est un nom temporel. Nous avons ici une indication temporelle qui n'a qu'une durée relativement brève. Par contre, lorsque le sujet indique un événement, nous avons un espace temporel compris entre le début et la fin de l'événement. En évoquant un événement comme la Coupe du monde de football par exemple, on sait que celui-ci a une certaine durée : à peu près un mois. Donc cela ne pose pas de problème qu'il y ait l'auxiliaire *étant*.

Nous voyons donc que ce type de construction exige un nom temporel ou un nom qui évoque un événement, qui est discret, et toujours précédé de l'article défini singulier. Lorsque le sujet est un nom temporel, la SP a du mal à recevoir les marqueurs temporels et l'auxiliaire *étant*. En revanche, ces derniers peuvent entrer dans la SP si son sujet indique un événement.

1.3. La SP et la PH.

Si dans la plupart des cas la SP nue est en relation de Consécutivité avec la PH, dans celle qui est construite avec le verbe *venir*, cette Consécutivité est assez faible. La relation causale n'est pas importante. Ce qui est important c'est la valeur temporelle de la construction. La SP constitue un repère temporel à partir duquel le procès de la PH va avoir lieu. C'est ce que nous avons dans (40) et (41) :

- (41) L'été, **le soir venu**, les Festives proposent sur la place jouxtant la mairie des spectacles éclectiques (Sud Ouest, Août 2006)
- (42) Sous la chaleur, ils étaient venus jusqu'au pied de ces côtes escarpées pour fêter leurs héros du vélo. Mais la super-étape alpine du Giro, jeudi 7 juin, a été supprimée après la descente policière effectuée durant une bonne partie de la nuit précédente. **Le matin venu**, la nouvelle a révolté les dizaines de milliers de supporters accourus pour la course. (Le Monde, juin 2001)

Dans (40), c'est le soir que les Festives proposent des spectacles éclectiques. Dans (41), c'est le matin que la nouvelle a révolté les supporters.

1.4. Résumé.

La SP nue construite à partir du verbe *venir* s'oppose autres SP nues par plusieurs aspects. D'abord c'est un verbe qui sert juste à indiquer un repère temporel à partir duquel le procès de la PH va avoir lieu. A ce titre, il ne dépend pas du contexte antérieur, contrairement aux autres types de SP nues. Ensuite, son sujet est un terme discret, toujours précédé de l'article défini singulier. C'est une construction qui n'est pas bornée à droite, qui ne permet donc pas la progression temporelle des événements.

2. Le verbe *passer*.

Les SP construites à partir du verbe *passer* partagent certaines caractéristiques de la SP nue. Elle est toujours en dépendance avec le contexte antérieur, avec les mêmes relations de discours. Comme elles, elle est bornée à droite et à gauche. Mais elle diffère des autres SP nues dans sa structure interne. C'est ce qui nous intéresse ici.

2.1. Le verbe.

Comme le verbe *venir*, *passer* a plusieurs sens. En voici quatre qui sont repérés par le Petit Robert (2007). Il peut indiquer un mouvement, au sens de se déplacer comme dans :

(43) **Mon ami est passé** me voir.

Il peut avoir un sens temporel au sens de s'écouler en parlant du temps :

(44) **Le délai est passé.**

Il peut avoir un sens spatial, et signifier *traverser*, comme dans (34) :

(45) **Passer une rivière.**

Il a aussi un autre emploi transitif comme dans:

(46) Passer un examen.

Lorsqu'il indique un mouvement, le verbe *passer* a du mal à se produire dans une SP nue. C'est ainsi qu'il paraît difficile d'avoir des exemples comme (47) et (48) :

(47) ? **Le proviseur passé**, les élèves ont cessé de crier.

(48) ? **Le facteur passé**, j'ai eu mon courrier.

Avec ce type de construction, le participe de ce verbe a besoin de l'auxiliaire étant pour pouvoir apparaître dans une SP. Avec la présence de *étant* les exemples ci-dessus deviennent acceptables :

(49) **Le proviseur étant passé**, les élèves ont cessé de crier

(50) **Le facteur étant passé**, j'ai eu mon courrier.

Ce sont les trois autres sens que l'on rencontre dans les SP sans auxiliaire. Ils sont illustrés dans les séquences suivantes:

(51) Hier, les Dragons ont battu Warrington 24-22, se relançant dans la course aux play-off Les Catalans ont inscrit deux essais de plus que leurs adversaires Briars a donné des sueurs froides aux "sang et or" en deuxième mi-temps Chaudes dix premières minutes, dont était victime Mark Gleeson, prenant Chan dans le buffet. Peu ou pas d'occasions, mais des chocs en veux-

tu en voilà. La règle, en quelque sorte, pour deux équipes résolues à empocher les deux points de l'espoir en vue de la qualification. Et après un grand numéro de Guisset, McGuire adressait une passe au pied dans l'en-but "bleu et jaune", Younès Khattabi plongeant comme un grand pour le premier essai d'un match d'une rare intensité. Le ton montait encore d'un cran quand Croker et Mogg jouaient à la perfection pour Khattabi. Ça ne passait pas, mais ça sentait bon. D'autant qu'en attaque, les visiteurs tombaient sur un os. Ligne d'en-but, chasse gardée des "sang et or", Khattabi sauvant du bout du soulier à la 19e. Puis Greenshields se couchant bientôt sur un nouveau ballon brûlant. Les Catalans, **une fois passé l'orage**, auraient pu doubler la mise, via le trio Gossard, Bosc, Wilson (23), mais les Wolves aussi savent plaquer. (L'Indépendant, juillet 2007)

(52) Des secousses à Shanghai

Plusieurs alertes dans ce sens sont intervenues depuis deux ans, dont celle liée aux difficultés de l'industrie automobile américaine, mais à chaque fois les primes de risque se sont réduites **une fois passé l'orage**. (L'Indépendant)

(53) « On s'est préservé, analyse Vincent Luis. Idem en vélo. Mais là dans les cinq derniers kilomètres, on a remonté le peloton pour poser le vélo dans les premiers. » Au terme de 5 km de course à pied, ils coiffent leurs adversaires sur le fil. Engagées dans la deuxième manche de D 1 à Dunkerque (Nord), les filles de Sainte-Geneviève se sont encore bien sorties de conditions météorologiques épouvantables. **Une fois passé à vélo les pavés glissants du centre-ville**, et malgré une Laura Marteau loin de sa meilleure forme, elles réalisent une belle dernière partie. (Le Parisien, juin 2007)

Par ailleurs, le verbe *passer* dans la SP s'oppose au verbe *venir* au niveau du bornage. Si avec *venir* la SP n'est pas bornée à droite, avec le verbe *passer* elle l'est. Le procès de la PH débute bien après la fin de l'événement évoqué dans le sujet de la SP.

2.2. Le sujet.

Lorsqu'il est employé transitivement, il semble qu'il n'y ait pas de contraintes sur le sujet de la SP. Tous les termes susceptibles d'occuper la fonction COD peuvent être sujet de la construction. Mais lorsqu'il est employé dans le sens temporel, nous avons remarqué qu'il y a certaines restrictions. D'abord, la plupart des sujets sont des noms qui indiquent des événements, comme dans (54) et (55) :

(54) D'ordinaire les boursiers n'aiment pas les fonds d'investissement. Et pour cause, ils chassent sur les mêmes terres - les sociétés cotées - et affichent des

performances deux fois supérieures. Il n'empêche. Les investisseurs ont été nombreux à souscrire cette semaine des actions du premier fonds d'investissement au monde, Blackstone. Introduit hier à la Bourse de New York à 31 dollars, c'est-à-dire en haut de la fourchette de prix indicative, le titre s'est envolé de 40 % dès l'ouverture du marché. Au-delà de l'appétit des boursiers pour le capital-investissement, le nombre restreint d'actions Blackstone proposées au public explique en partie cette performance. À la mi-journée, **une fois passé l'euphorie des premiers échanges**, l'action gagnait 15 %, valorisant le fonds à 40 milliards de dollars. (Le Figaro, juin 2007)

- (55) Après avoir expliqué dans un premier temps qu'il quitterait son poste après les législatives, François Hollande a en effet fait savoir qu'il resterait jusqu'au congrès. Selon sa compagne, ce congrès pourrait se tenir avant l'été 2008, **une fois passées les municipales**. (AFP, juin 2007)

Les noms temporels sont assez rares (43) :

- (56) Le tribunal vient de donner raison à la commune et a condamné les parties adverses. Pour la réfection de la place plusieurs sommes ont été allouées : 230 000 euros plus les intérêts, 8 170 euros plus 3 000 euros et 6 578 euros. Les parties adverses peuvent faire appel avant le 22 juillet, **passé ce délai**, la commune pourra refaire en partie cette place, des architectes seront consultés pour des propositions de matériaux de remplacement. (Sud Ouest, juin 2007)

Ce qui est caractéristique du sujet de ce type de construction, c'est que, contrairement au type de sujet que nous avons observé pour le verbe *venir*, nous avons ici des termes continus. Il ne s'agit pas d'un point de repère temporel. Il s'agit d'un temps compris dans sa durée. C'est pour cela que des termes tels que *soir*, *matin*, ne sont pas compatibles, parce qu'ils sont discrets. Il semble ainsi difficile d'avoir:

- (57) * **Le matin passé**, je ne pourrai pas aller à l'université.

- (58) * **Passé le soir**, le dossier ne sera plus recevable.

La SP nue construite avec le verbe *passer* indique également une valeur temporelle, au même titre que la SP composée du verbe *venir*. Toutefois, notons qu'il y a une différence entre les deux verbes. Ici, le procès de la PH débute bien après celui de la SP.

2.3. Résumé.

Le verbe passer dans la SP sans auxiliaire connaît beaucoup de restrictions liées à son sens et au type de sujet qui la construit. Au niveau du sens, il exclut le sens de mouvement. On le retrouve dans la construction seulement lorsqu'il a un sens locatif ou un sens temporel.

Au niveau du type de sujet, nous avons remarqué qu'avec le sens temporel, le verbe *passer* sélectionne des sujets qui dénotent un intervalle continu, et exclut ceux qui ont un sens discret.

Avec ce verbe dans la SP, nous avons une construction qui est en relation de Narration avec la proposition qui l'héberge.

3. La SP type « réflexion faite ».

Nous avons regroupé dans cette rubrique des SP nues qui se caractérisent formellement par l'absence de déterminant dans leur sujet. On les rencontre dans des séquences comme les suivantes:

(59) À la City, il passe déjà pour un "sorcier" quand il décide, en 1973, de s'implanter aux États-Unis. Profitant de la crise pétrolière qui secoue la Bourse, il fonde sur Grand Union, la deuxième chaîne de distribution alimentaire américaine, et ramasse 51 % du capital pour seulement 300 millions de francs. En 1987, Il tirera 10 milliards de dollars de la revente du tout. **Fortune faite**, il se retire des affaires pour se consacrer à l'essentiel (Valeurs actuelles, août 2008)

(60) Non qu'il (F. Mitterrand) se fût coulé dans le moule de Charles de Gaulle. Il avait pris ses distances, simplement, et, **distances prises**, le monument lui paraissait grandiose, avec des failles. (Le Nouvel Observateur, 11-01-96, p.XII).

Ces types de SP ont le même fonctionnement que les autres SP nues dans leurs relations avec le contexte antérieur. Elles sont dans la majorité des cas dépendant de celui-ci. Dans la séquence (59), lorsqu'on lit l'énoncé de la troisième, *Il tirera 10 milliards de dollars de la vente du tout*, on sait que l'individu en question a fait sa fortune. La SP *Fortune faite* est donc en relation de Généralisation avec le contexte. Dans (60), on nous dit dans la deuxième phrase : *Il avait pris ses distances*. La SP *Distances prises* est une reformulation, donc en relation de Généralisation avec son contexte. Ces deux

séquences montrent le rapprochement entre ce type de SP et les SP nues. En revanche, dans la structure interne ces types de constructions ont des spécificités.

Il faut noter tout d'abord que ces SP sont toutes des constructions passives. Il semble difficile d'avoir une construction active comme SP sans déterminant.

3.1. Le sujet et le verbe.

Dans son étude sur l'article zéro, Anscombe (1990) fait une répartition des expressions considérées comme figées par la tradition grammaticale en quatre groupes. Le premier est constitué d'expressions comme *casser sa pipe, faire montre, garder foi*. Ces constructions se caractérisent par le fait qu'elles ne sont pas passivables :

(61) * Montre de talent faite,...

On ne peut pas leur ajouter un adjectif, ou introduire un article comme dans (62) et (63) :

(62) * Faire réelle montre de talent

(63) * Faire une montre de talent.

Le deuxième groupe est formé d'expressions qui sont la plupart du temps des interjections comme : *dire adieu, crier victoire, dire merci*. Pour l'auteur, on n'a pas ici de substantif sans déterminant ; il s'agit tout simplement de l'interjection. Ces constructions se définissent par leur non passivabilité, et par le fait que le deuxième membre est souvent adverbial : *merci, oui, etc...*

Le troisième groupe se compose de constructions comme *faire attention*. Elles ne sont pas fréquentes d'après l'auteur ; elles sont formées à partir d'un très petit nombre de verbes : *avoir (chaud, froid, faim) ; donner (envie, sommeil...); faire (attention, chaud...)*. Elles ne sont pas passivables non plus

Le dernier groupe est constitué d'expressions comme : *donner ordre, faire allusion, obtenir réparation*. Selon Anscombe, elles ont les caractéristiques suivantes:

- Elles sont productives, tant au niveau du paradigme verbal que du paradigme nominal. Ainsi : (*obtenir, réclamer, demander, avoir, donner, exiger*) *confirmation ; obtenir (réparation, satisfaction, communication, clarification, compensation)*.

- Elles sont sémantiquement transparentes : elles ne posent aucune difficulté dans leur compréhension.
 - Dans la majorité des cas, l'insertion d'un article est possible. Avec souvent une différence de sens. mais lorsque l'introduction de l'article est possible, il s'agit d'un article particulier, et pas de n'importe lequel:
- (64) Max a prêté **une** oreille attentive.
- (65) * Max a prêté **l'**oreille attentive

C'est dans ce dernier groupe que l'on a l'article zéro d'après l'auteur. Et c'est dans ce groupe que l'on rencontre les types de SP qui nous intéressent ici. Mais il faut signaler que toutes les constructions de ce dernier groupe ne se trouvent pas dans ce type de SP. Nous avons annoncé que toutes les SP de ce genre de constructions sont passives, et beaucoup de ces constructions ne sont pas passivables:

- (66) Demander communication
- (67) * Communication demandée

Pour déterminer les constructions de ce groupe qui sont passivables, Anscombe fait une classification des substantifs, sur la base de la classification faite sur les verbes. Il distingue :

- Les noms d'activités. Ils décrivent une activité, comme *recherche*.
- Les noms statifs. Ils réfèrent à un état. Exemple : *maladie*.
- Les noms cycliques. Ils renvoient à une action ayant une fin et un résultat naturels, comme *résolution*.
- Les noms résultatifs. Ils désignent le résultat naturel comme tel d'une action. Exemple : *solution*.
- Les noms cycliques résultatifs. Ils dénotent à la fois une action ayant une fin naturelle et la fin naturelle de cette action. Exemple : *démonstration*.

A partir de cette classification, Anscombe constate que ce sont les noms cycliques résultatifs que l'on rencontre le plus souvent dans les expressions à article zéro. Ils sont en général passivables. On les retrouve effectivement comme sujet de ce type de SP:

- (68) Je ne te cache pas que j'ai eu l'intention de te déférer devant un tribunal, car c'est ce que tu mérites. **Réflexion faite**, j'ai pensé que ça risquait de se retourner contre moi. (Courrier International, 27-03-97, p.25)

Suivant la définition d'Anscombe, le terme *réflexion* est un nom cyclique résultatif, parce qu'il indique «la fin naturelle» de l'action de *réfléchir*. On peut dire par exemple : *cette réflexion est bonne*, ce qui est un commentaire sur le résultat de cette action de *réfléchir*.

Il faut signaler cependant que les noms cycliques résultatifs ne sont pas les seuls qui puissent être sujets de ce type de construction. Comme l'a montré Anscombe dans son étude, il est possible d'avoir des constructions passives avec des substantifs qui ne sont pas cycliques résultatifs, à condition que l'ensemble de la construction verbale soit lue comme cyclique résultative. C'est ce qui caractérise ce type de SP. Dans (60), que nous reprenons en (69), le sujet de la SP *distances prises* n'a pas en lui même un caractère cyclique résultatif. Mais l'ensemble de la construction est résultatif :

- (69) Non qu'il (F. Mitterrand) se fût coulé dans le moule de Charles de Gaulle. Il avait pris ses distances, simplement, et, **distances prises**, le monument lui paraissait grandiose, avec des failles. (Le Nouvel Observateur, 11-01-96).

Concernant le type de procès que l'on rencontre dans ce type de SP nue, nous avons des verbes supports, qui se caractérisent par le fait qu'ils sont transitifs directs et résultatifs. Dans notre corpus nous avons les verbes *faire* et *prendre*.

3.2. L'introduction d'un déterminant.

A travers notre corpus nous avons remarqué que certaines de ces constructions peuvent admettre la présence d'un déterminant. Dans une construction comme *Réparation faite*, l'introduction d'un déterminant ne pose pas de problème. On peut comparer les séquences (70) et (71) :

- (70) Les deux Honda ont passé une partie de la matinée d'hier au garage après une alerte concernant la suspension arrière de la RA 108 de Barrichello. **Réparation faite**, les pilotes ont repris la piste l'après midi avec de bons chronos. (L'Equipe).

- (71) Michael Douglas, de Deauville aux Bermudes. L'acteur a quitté la Normandie samedi matin via un jet privé à l'aéroport Saint-Gratien. Mais un petit contretemps technique sur l'avion l'a obligé à rester quelques temps en Angleterre. **La réparation faite**, il s'est rendu aux Bermudes pour l'anniversaire de son fils. (Ouest France)

Dans (70), la SP n'a pas de déterminant, mais il n'y a aucun problème si on veut l'introduire. Dans (71), nous avons la présence d'un déterminant que nous pouvons supprimer sans difficulté.

Pour d'autres constructions, comme *Réflexion faite*, l'introduction d'un déterminant est difficile à réaliser. Il suffit de comparer (72) et (73) pour s'en apercevoir :

(72) Mohamed, étudiant en physique à Jussieu, qui a voté tous les jours la grève se met quand même à douter un peu de ces modalités : « **Réflexion faite**, il vaudrait mieux réserver le blocage de la fac aux grands jours de grève. Sinon, on va finir par se mettre tout le monde à dos ». (Libération)

(73) ? Mohamed, étudiant en physique à Jussieu, qui a voté tous les jours la grève se met quand même à douter un peu de ces modalités : « **Ma réflexion faite**, il vaudrait mieux réserver le blocage de la fac aux grands jours de grève. Sinon, on va finir par se mettre tout le monde à dos ».

Nous avons donc deux types de constructions qui s'opposent dans leur compatibilité avec un déterminant. Cette opposition met en lumière deux types de SP qui ne s'orientent pas dans la même direction. En effet, nous avons remarqué que les SP qui rejettent la présence d'un déterminant sont des SP énonciatives. Elles ne sont pas en relation avec le contenu de la PH comme les SP que nous avons étudiées jusqu'ici. Elles sont en rapport avec le locuteur. Lorsque dans la séquence (72) nous avons la SP *Réflexion faite*, l'action de *réfléchir* n'a pas été faite par un élément de la PH, mais par le locuteur lui-même. La PH constitue un point de vue du locuteur suite à la réflexion qu'il a faite : *il vaudrait mieux réserver le blocage de la fac aux grands jours de grève*. Nous avons également une SP énonciative dans la construction *Renseignements pris* des séquences (74) et (75) :

(74) **Renseignements pris auprès de l'Office fédéral de l'environnement** (OFEN), il n'existe pas d'aides directes de la Confédération. Une enveloppe d'environ 14 millions de francs est versée chaque année aux cantons. (Terre et Nature)

(75) **Renseignements pris**, le Père Noël était bel et bien une doublure. Pas assez épais pour être le vrai, et puis un peu étrange avec son souhait d'un «grand thème sur l'information». (Le Progrès)

Dans ces deux séquences, c'est le locuteur qui a pris des renseignements. A partir de ses renseignements, il confirme que (74) *il n'existe pas d'aides directes de la Confédération* ; que (75) *le Père Noel était bel et bien une doublure*.

En revanche, la SP qui est compatible avec la présence d'un déterminant est une SP qui est en relation non pas avec l'énonciation, mais avec la PH. On peut illustrer cela dans les séquences (76) et (77) :

(76) Ses habitués y venaient manger les cuisses de grenouille et papoter avec la patronne, Marguerite Freléchoux. Aux fourneaux du Café de la Gare de Grandvaux depuis trente-cinq ans, cette Alsacienne avait su se faire adopter par la région. D'autant plus facilement qu'elle l'adorait. Mais l'automne dernier a vu les choses se précipiter, avec la difficile décision de prendre une retraite méritée. **Valises faites**, elle est retournée en Alsace, cédant son tablier à Philippe Delessert. (24 heures)

(77) Au moment où elle a dû prendre un grand virage dans sa vie professionnelle, Françoise a passé de longues heures en tête à tête avec mon mari Bernard, à essayer de refaire le monde. Petit à petit, l'idée a fait son chemin et c'était décidé : ils allaient changer de vie, quitter le Nord et se mettre en quête d'une grande maison qui leur permettrait d'ouvrir des chambres d'hôtes. **Les valises faites**, le couple repart à zéro, direction Saint-Denis-de-Pile. « C'est une amie qui nous a indiqué que cette superbe maison était en vente, et une fois sur place, nous avons tout de suite su que c'était là, et pas ailleurs, qu'on allait réaliser notre rêve (Sud Ouest)

Dans ces deux séquences, le locuteur n'intervient pas dans ce qu'il avance. C'est l'agent du procès de la PH, sujet de celle-ci, qui est en même temps celui du procès de la SP. Dans (76), elle fait les valises, puis elle retourne en Alsace. Dans (77), le couple fait les valises et repart à zéro.

3.3. L'auxiliaire et le marqueur temporel.

Nous avons remarqué que les SP énonciatives ne peuvent admettre ni un marqueur temporel ni l'auxiliaire. Dans (78),

(78) Ce discours avait surpris à Rome, d'autant qu'il s'était accompagné d'une troupe baroque avec Jean-Marie Bigard et d'une attitude désinvolte du président, qui consultait ses SMS sur son téléphone aux côtés de Benoît XVI. **Réflexion faite**, après coup, le Vatican s'était plutôt réjoui de cette évolution, alors que la France y est toujours regardée avec suspicion. (L'Est républicain, sep 2008)

Il semble difficile de les introduire. (79) et (80) paraissent ainsi mal formées :

- (79) ?? Ce discours avait surpris à Rome, d'autant qu'il s'était accompagné d'une troupe baroque avec Jean-Marie Bigard et d'une attitude désinvolte du président, qui consultait ses SMS sur son téléphone aux côtés de Benoît XVI. **Une fois la réflexion faite**, après coup, le Vatican s'était plutôt réjoui de cette évolution, alors que la France y est toujours regardée avec suspicion.
- (80) ?? Ce discours avait surpris à Rome, d'autant qu'il s'était accompagné d'une troupe baroque avec Jean-Marie Bigard et d'une attitude désinvolte du président, qui consultait ses SMS sur son téléphone aux côtés de Benoît XVI. **Réflexion étant faite**, après coup, le Vatican s'était plutôt réjoui de cette évolution, alors que la France y est toujours regardée avec suspicion.

En revanche, lorsque la SP dépend de la PH, elle peut accueillir facilement l'auxiliaire *étant* avec ou sans le déterminant. Ainsi (81) et (82) :

- (81) L'Algérie détient la plus grande réserve de corail rouge de la Méditerranée et cela suscite bien des convoitises, notamment de la part de certains pays voisins et riverains de la Mare nostrum. Selon les indications émanant du rapport du bureau d'études français, la production pourrait de nouveau être autorisée, sur la base d'une nouvelle réglementation, plus drastique. Ressource très prisée, le corail rouge est une source appréciable de devises dont le pays devrait tirer profit et c'est pourquoi une lutte sans merci se poursuit actuellement contre les trafiquants dont un certain nombre, **fortune étant faite**, ont sagement tiré leur révérence. (All Africa)
- (82) Claude Decaux, dont le groupe gère le mobilier urbain de 650 villes françaises et 1.100 villes en Europe, commente sobrement: « Ce n'est pas un abonnement, 15 à 20 % des villes françaises partiront à la concurrence dans les prochaines années. » **Sa fortune étant faite**, le groupe se développe à présent à l'international, et se félicite de la conquête récente de deux villes anglaises, Kingston et Guilford, soit 430.000 habitants au total. (Les Echos juillet 1997)

Elle peut également recevoir un marqueur temporel, comme dans (83) et (84):

- (83) Il s'agissait principalement de réparer une voie d'eau. **Une fois la réparation faite**, une sorte de coffrage, une société de classification habilitée est montée à bord mardi ainsi que les inspecteurs du CSN (AFP).
- (84) Triomphant après le scrutin de mardi transformé en référendum sur la présidence Bush, la probable future présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi, a immédiatement demandé le départ de Donald Rumsfeld, également souhaité par nombre de républicains. Selon les sondages réalisés à la sortie des urnes, près de six électeurs sur dix désapprouvent la guerre en Irak. **Une fois satisfaction obtenue**, Mme Pelosi a estimé mercredi soir que ce changement "donnerait un nouveau départ vers

une solution en Irak, plutôt que de poursuivre dans la même direction".
(Associated Press)

Nous voyons donc que ce type de SP est formé de sujets qui forment avec leurs verbes supports correspondants des constructions résultatives. Certaines d'entre elles sont énonciatives. Leurs procès dépendent du locuteur. Elles sont allergiques à la présence d'un déterminant et ne supportent pas non plus de recevoir un marqueur temporel ou l'auxiliaire *étant*. En revanche, celles qui dépendent de la PH peuvent facilement accepter la présence d'un déterminant. Elles sont compatibles alors avec un marqueur temporel et avec l'auxiliaire.

3.4. Résumé.

Les SP nues dont le sujet n'a pas de déterminant sont des constructions qui se définissent par plusieurs caractéristiques. Leurs sujets et leurs participes forment un bloc résultatif. Elles sont passives. Certaines d'entre elles n'admettent pas l'introduction d'un déterminant, et refusent la présence d'un marqueur temporel ou de l'auxiliaire. D'autres accueillent facilement le déterminant et n'ont aucun problème avec le marqueur et l'auxiliaire.

4. Les SP d'inclusion et de limitation.

Nous avons ici des constructions qui indiquent soit une relation d'inclusion, soit une relation de limitation avec la PH. Elles sont illustrées dans (85), (86) et (87) :

- (85) On a détruit un capitalisme avec enthousiasme depuis cinquante ans dans ce pays, **droite et gauche confondues**. (Le Monde, 15-03-06)
- (86) Elle (Michèle Alliot-Marie) observe qu'entendue par les parlementaires sur l'affaire du désamiantage de l'ancien porte-avions, elle a reçu leur soutien, **socialistes compris**. (Le Monde, 14-03-06).
- (87) Quoique leur fortune n'excédait pas 12 000 livres de rente, elle était classée parmi les 6 fortunes les plus considérables de la vieille ville, **les négociants et les administrateurs exceptés**. (Balzac, IP).

Ce genre de construction présente plusieurs caractéristiques.

4.1. La SP et la PH.

Non seulement cette construction n'a pas de relation avec le contexte antérieur, mais elle n'a pas non plus de lien avec le procès de la PH. C'est une construction qui dépend d'un de ses arguments. Cet argument peut être le sujet de la PH. C'est ce que nous avons dans la séquence (85). La SP *droite et gauche confondues* dépend du pronom sujet *on*. En clair, la gauche et la droite ont détruit un « capitalisme » avec enthousiasme. La SP peut être rattachée à un complément, comme dans (86) et (87) : dans (86), la SP *socialistes compris* dépend du substantif *parlementaires*, complément d'agent de *entendre*.

Elles peuvent être détachées de la PH par une ponctuation forte. Ce qui montre que, bien que prédicatif, ce type de SP a une valeur secondaire par rapport à l'information contenue dans la PH. Ainsi (88) et (89) :

(88) On a détruit un capitalisme avec enthousiasme depuis cinquante ans dans ce pays. **Droite et gauche confondues.**

(89) Elle (Michèle Alliot-Marie) observe qu'entendue par les parlementaires sur l'affaire du désamiantage de l'ancien porte-avions, elle a reçu leur soutien. **Socialistes compris.**

4.2. Le marqueur temporel et l'auxiliaire.

Elles sont incompatibles avec les marqueurs temporels. (90) et (91) sont inacceptables :

(90) * On a détruit un capitalisme avec enthousiasme depuis cinquante ans dans ce pays. **Une fois droite et gauche confondues.**

(91) * Elle (Michèle Alliot-Marie) observe qu'entendue par les parlementaires sur l'affaire du désamiantage de l'ancien porte-avions, elle a reçu leur soutien. **Une fois socialistes compris.**

Elles sont incompatibles avec l'auxiliaire *étant*. (92) et (93) ne sont pas acceptables.

(92) * On a détruit un capitalisme avec enthousiasme depuis cinquante ans dans ce pays. **Droite et gauche étant confondues.**

- (93) * Elle (Michèle Alliot-Marie) observe qu'entendue par les parlementaires sur l'affaire du désamiantage de l'ancien porte-avions, elle a reçu leur soutien. **Socialistes étant compris.**

Cela ne signifie pas que l'auxiliaire *étant* est exclu avec les participes passés de ces verbes dans la SP. Pour certains d'entre eux, comme le verbe *inclure*, l'emploi de l'auxiliaire ne pose pas de problème dans la construction lorsque la SP ne dépend pas d'un argument de la PH, mais du procès lui même. Les séquences (94) et (95) en sont une illustration :

- (94) Dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain, l'opposition s'interroge sur un ancien projet de mosquée. La majorité précise que la municipalité s'y était opposée, **le terrain étant inclus dans une zone d'activités commerciales et artisanales.** (L'Est républicain)
- (95) Optymo : l'opposition maintient ses demandes déjà évoquées, soutenue par la majorité. Le président d'Optymo, Jean Siron, précise que l'arrêt Pont Canal sera envisagé après la réfection des feux Charmeuse ; le transport direct via la gare est à l'étude, **Essert étant inclus dans le tracé actuel** ; une desserte accrue de la rue d'Argiésans n'est pas à l'ordre du jour. (Ouest France)

4.3. La présence ou l'absence de déterminant.

Pour certains verbes, comme *confondre*, le sujet de la SP est toujours réalisé sans déterminant. Dans les séquences (96) et (97),

- (96) Plus de 20 000 personnes de toutes nationalités, **expatriés et employés nationaux confondus**, travaillent sur le terrain pour MSF dans 80 pays. (Le Monde Economie, 14-03-06, p. V)
- (97) Au terme des 6 parties peut-être les plus médiatisées de l'histoire des échecs, Garry Kasparov a confirmé son statut de meilleur joueur d'échecs du monde, **cerveaux humains et monstres cybernétiques confondus.** (Télé Observateur).

L'introduction d'un déterminant aboutirait à des séquences lourdes à admettre, comme (98) et (99) :

- (98) ? Plus de 20 000 personnes de toutes nationalités, **les expatriés et les employés nationaux confondus**, travaillent sur le terrain pour MSF dans 80 pays. (Le Monde Economie)
- (99) ? Au terme des 6 parties peut-être les plus médiatisées de l'histoire des échecs, Garry Kasparov a confirmé son statut de meilleur joueur d'échecs du

monde, **les cerveaux humains et les monstres cybernétiques confondus**.
(Nouvel Observateur).

La SP qui indique une limitation ou une inclusion est une construction qui ne dépend pas du procès de la PH. Elle entretient seulement un lien avec un argument de celle-ci. Elle n'est compatible ni avec l'auxiliaire *étant* ni avec un marqueur temporel.

5. Conclusion.

Nous avons analysé dans ce chapitre des SP nues qui ont des propriétés différentes de celles que nous avons étudiées au chapitre deux.

D'abord le verbe *venir*. Il n'est employé dans la SP nue que lorsqu'il a un sens temporel. Il a comme sujet des noms temporels discrets ou des noms qui indiquent des événements. Dans le premier cas, la SP est incompatible avec l'auxiliaire et avec le marqueur temporel. Dans le second cas, l'introduction de ces éléments est possible. Dans tous les cas, nous avons un procès qui n'est pas borné à droite. Il est en relation de concomitance avec celui de la PH.

Ensuite, nous avons étudié le verbe *passer*. Il ne peut être employé dans la SP nue lorsqu'il indique un mouvement. Nous l'avons dans cette construction lorsqu'il a un sens locatif ou sens temporel. Avec le sens temporel, nous avons noté quelques restrictions sur son sujet. Dans la plupart des cas, celui-ci est un nom qui indique un événement. Il lui donne un sens continu, contrairement au sujet de la SP construite avec le verbe *venir*. Ce type de SP est en relation de Narration avec la PH.

Par ailleurs, nous avons examiné des SP nues qui se caractérisent par l'absence de déterminant dans leurs sujets. Ce sont des constructions passives dont le sujet et le participe forment un bloc qui se définit par son caractère résultatif. Deux types de SP se sont dégagés. L'un est énonciatif. La SP n'est pas en relation avec la PH : elle constitue un jugement de l'énonciateur ; elle refuse la présence d'un déterminant ; enfin, elle n'est compatible ni avec l'auxiliaire ni avec le marqueur temporel. L'autre n'est pas énonciative. Elle est en relation avec la PH. Elle peut recevoir un déterminant. Elle est compatible avec l'auxiliaire et un marqueur temporel.

Nous avons enfin étudié les SP d'inclusion et de limitation. Elles dépendent seulement d'un élément de la PH, mais pas du procès de celle-ci. Elles ne sont compatibles ni avec les marqueurs ni avec l'auxiliaire.

Conclusion de la deuxième partie.

Nous avons récapitulé les résultats de notre analyse dans le tableau ci-dessous :

	La SP facultative	La SP non facultative	Venir	Passer	Réflexion faite	Limitation et inclusion
Contextuelle	oui	oui	Non	Oui	Non	non
Contexte immédiat	Oui	Oui				
Contexte lointain	Oui	Non				
Relation de Discours	Généralisation	Particularisation				
Contraintes sur les temps verbaux	Oui	Non				
Restrictions sur le sujet	Non	Non	oui	oui	oui	non
Restrictions sur le verbe	Non	Non	Oui	Oui	Oui	non
Procès résultatif	oui	oui	non	oui	oui	non
Bornage à droite et à gauche	oui	oui	Non	oui		non
Contraintes sur la PH	oui	oui				non
Equivalence avec une subordonnée conjonctive	Puisque	Lorsque, Quand	Non	Lorsque	Non	non
Relations de discours avec la PH	Consécutivité	Narration		Narration		
Dépendance nominale	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Fonctions dans le discours						
Un connecteur argumentatif	Oui	Non	Non			Non
Un introducteur de cadre	Oui	Non	Non			Non

Ce tableau nous montre que deux grands types de SP nues se sont dégagés de notre analyse : une SP facultative et une SP non-facultative. Ces deux types de constructions partagent en commun certaines caractéristiques. Ils ne peuvent pas être en première mention dans un texte ; ils dépendent toujours du contexte antérieur. Ils ont presque la même structure interne : leur procès est résultatif, borné à gauche et à droite. Ils exercent des contraintes sur la proposition qui les héberge.

A côté de ces caractéristiques communes, nous voyons, à travers ce tableau, que chacune de ces deux types de SP nues a ses spécificités. Au niveau contextuel, la SP nue facultative est une Généralisation de son contexte d'apparition, alors que la SP non-facultative en est une Particularisation. Le contexte du premier type peut être lointain, tandis que celui du second est toujours le contexte immédiat. Si les temps verbaux du contexte d'apparition de la SP facultative jouent un rôle important dans la détermination de la relation de Généralisation, ce n'est pas le cas pour la SP non-facultative.

Au niveau de la relation d'équivalence avec une subordonnée conjonctive, la SP facultative peut être l'équivalent d'une subordonnée en *puisque*, alors que celle qui est non-facultative ne peut être paraphrasée que par une subordonnée en *lorsque* ou *quand*.

Au niveau de leur relation avec la PH, nous voyons que le premier type entretient une relation de Consécutivité avec elle, pendant qu'avec le second il n'y a qu'une relation de Narration.

Les deux constructions s'opposent enfin au niveau de leur fonction dans le discours. La première joue un double rôle discursif : elle peut être un connecteur argumentatif ou un introducteur de cadre temporel. La seconde n'a pas cette capacité.

A côté de ces deux grands types de SP nues, nous avons quelques SP qui ont des emplois particuliers. Par exemple, les verbes *venir* et *passer* et les SP de type *réflexion faite*. Ces trois types de SP partagent en commun le fait qu'ils connaissent des restrictions dans leur emploi, tant au niveau du verbe qu'à celui de leurs sujets, contrairement aux deux grands types évoqués ci-haut. Si le verbe *venir* est seulement

employé avec son sens temporel dans cette construction, le verbe *passer* ne peut s'y trouver lorsqu'il indique un mouvement, pendant que dans le type *réflexion faite* nous avons des verbes supports tels que *faire* et *prendre*. Concernant le type de sujet employé, les deux verbes s'opposent : alors que *venir* exige un sujet discret, *passer* nécessite un sujet continu. Quant au type *réflexion faite*, nous avons un sujet sans déterminant qui forme, avec le verbe support, un bloc résultatif.

Par ailleurs, à l'exception de la SP constituée du verbe *passer*, ces SP particulières se rapprochent de la SP nue non-facultative dans la mesure où ils ne sont pas en relation de Consécutivité avec la PH, et ne peuvent être ni des connecteurs argumentatifs ni des introducteurs de cadres temporels.

Toutes ces SP nues s'opposent à un autre type, celui des SP de limitation ou d'inclusion. Alors que tous les autres dépendent du verbe de la PH, celui-ci est en relation de dépendance nominale avec le sujet ou un complément de la proposition d'accueil.

Troisième partie

Les SP contenant un marqueur temporel ou l'auxiliaire <i>étant</i> .
--

Introduction.

Toutes les grammaires ont signalé que les marqueurs temporels et l'auxiliaire *étant* ne font pas bon ménage dans la subordonnée participiale. L'un exclut l'autre. Un énoncé comme

* **Une fois le chat étant parti**, les souris dansent

est exclu de la langue. Cette incompatibilité suppose que ces deux éléments que l'on rencontre dans la SP n'ont pas vocation à jouer le même rôle dans la construction. C'est pour cela que nous les avons regroupés dans cette partie. L'objectif est de voir ce que chacun de ces deux éléments apporte dans la construction.

Chapitre 6

La SP contenant le marqueur temporel.

Introduction.

La langue française connaît quatre marqueurs temporels qui peuvent introduire la subordonnée participiale. Il s'agit de *une fois*, *aussitôt*, *sitôt* et *à peine*, représentés dans les séquences suivantes :

- (1) C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. **Une fois le problème réglé**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire. (Sud-ouest, 14-11-07)
- (2) Sur la Place fédérale de Berne où des micros avaient été installés pour suivre les discours venus de l'hémicycle parlementaire, quelques centaines de personnes écoutaient hier matin dans un silence tendu la décision de l'élue : Eveline Widmer-Schlumpf. Sur un ton grave, cette juriste de 51 ans, qui siégeait au gouvernement du canton des Grisons, contre l'avis de son parti, l'UDC, a soufflé la place de Christoph Blocher, l'ancien ministre de la Justice et de la Police, l'emblème de la droite populiste suisse et chef de file de cette même Union démocratique du centre qui a emporté les législatives d'octobre avec 29 % des suffrages. **Aussitôt la nouvelle Conseillère fédérale assermentée**, le groupe UDC aux chambres fédérales est passé dans l'opposition, une situation rocambolesque et inédite dans un système suisse fondé sur la concorde entre les principaux partis représentés au gouvernement (Le Figaro).
- (3) Il y avait une baie vitrée de couleur pourpre, œuvre d'un saint. Tristan interpelle ses gardiens: «Gardes, vous voyez cette chapelle. Au nom de Dieu, permettez-moi d'y entrer. Ma vie touche à sa fin: j'implorerai la miséricorde divine pour moi, qui ai tant offensé Dieu. Gardes, c'est l'unique entrée; je vois chacun avec son épée. Vous comprenez bien qu'il m'est impossible de sortir sans repasser devant vous. **Sitôt ma prière terminée**, je reviendrai auprès de vous.» (Le Roman de Tristan, traduction)

- (4) Après l'annonce du gouvernement, le président est sur tous les fronts pour préparer les législatives. Composition du gouvernement, Europe, EADS... On savait que le président tenterait d'avoir la main sur tous les dossiers. On se doutait moins qu'il voudrait s'en occuper personnellement, quitte à s'exposer aux critiques comme celles de Laurent Fabius qui a déjà fustigé « une concentration de pouvoirs dans les mêmes mains ». Exemple avec EADS. **Son gouvernement à peine nommé vendredi**, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse pour une visite éclair auprès des salariés d'Airbus, filiale d'EADS qui traverse une crise sans précédent (20 minutes, 21-05-07)

Ces types de subordonnées participiales sont évoqués dans les grammaires au même titre que les subordonnées participiales sans marqueurs temporels. Aux yeux des grammairiens, ces marqueurs temporels servent à montrer que le procès de la construction participiale suit immédiatement celui de la proposition qui les héberge, sans pourtant indiquer la différence d'emplois des marqueurs eux-mêmes.

Ces constructions ne sont pas nombreuses. Elles représentent 20 % du total de notre corpus. Le marqueur *une fois* est le plus fréquent, suivi du marqueur *sitôt*. Le marqueur *à peine* est le moins fréquent. C'est un adverbe récemment introduit dans la construction. Nous n'avons trouvé dans notre corpus aucun exemple dans la littérature du XIXe siècle, alors que tous les autres marqueurs sont attestés dans cette période. C'est surtout dans la presse que ce marqueur est employé. Dans les textes littéraires, il est assez rare.

Nous avons décidé d'analyser ces constructions introduites par les marqueurs temporels en toute séparation avec la subordonnée participiale nue. Il s'agit tout d'abord de voir ce qu'apporte le marqueur dans la SP, donc d'établir une différence entre la SP nue et celle qui contient ces éléments. Mais nous nous sommes posé une autre question dans cette démarche. Ces marqueurs temporels ont-ils la même valeur? Peuvent-ils vraiment permuter entre eux, comme les grammaires le laissent entendre? N'y a-t-il pas une différence, si minime soit-elle, entre les constructions participiales selon le marqueur temporel employé?

Notre hypothèse est que le choix du marqueur temporel n'est pas libre. Chacun doit avoir une spécificité dans ses emplois. Quatre parties composent ce chapitre. Tout d'abord, nous nous intéresserons au contexte antérieur de la SP contenant le marqueur

temporel. Ensuite nous ferons une analyse de la structure interne de cette construction. Dans une troisième partie nous ferons une étude de la relation qu'il y a entre la SP contenant le marqueur temporel et la proposition qui l'héberge. Enfin nous nous intéresserons à la place de la construction participiale dans le discours.

1. Le contexte antérieur.

La subordonnée participiale introduite par un marqueur temporel ne diffère pas de la subordonnée participiale nue. C'est une construction thématique, qui est donc à analyser à partir de son contexte d'apparition. Nous avons vu que la subordonnée participiale nue constitue une reformulation de ce qui a été dit dans le contexte antérieur. Ni le sujet, ni le procès ne sont porteurs d'informations nouvelles dans le discours. Nous avons observé les mêmes relations de discours entre la SP et le contexte antérieur : la Particularisation et la Généralisation.

1.1 La relation de Particularisation.

Dans la séquence (1), la phrase précédant la subordonnée participiale parle du problème de l'eau courante de la ville, qui a un taux de nitrates qui dépassent les normes. Si on s'implique dans un problème, nous savons, par nos connaissances du monde, que c'est pour le régler. Le sujet et le participe de la construction subordonnée *une fois le problème réglé* sont inscrits dans le discours. Ils se trouvent dans le contexte antérieur. C'est donc une reformulation. Mais cette construction participiale n'est pas entièrement thématique. Ce qui est nouveau se trouve dans l'aspect du procès. La construction participiale nous apprend que le procès du verbe *régler* est achevé. Dans la séquence (2), on observe le même phénomène. On nous dit qu'Éveline Widmer-Schlumpf a remplacé Christophe Blocher, ancien ministre de la justice et de la police. Grâce à nos connaissances du monde, on sait qu'en Suisse cela nécessite de prêter serment. Le sujet de la SP, *la nouvelle conseillère*, qui n'est autre qu'Eveline W.S, et le procès ne sont donc pas nouveaux dans le discours. C'est la construction participiale *aussitôt la nouvelle conseillère assermentée* qui va nous apprendre que ce procès a eu lieu.

Dans (3), nous avons la même chose. Le personnage supplie les gardes de le laisser entrer à l'église pour implorer la miséricorde divine. C'est la prière. On sait également que quand on entre à l'église pour la prière, celle-ci doit prendre fin d'une manière ou d'une autre. Tout cela pour dire que le sujet et le procès de la construction participiale *sitôt ma prière terminée* sont inscrits dans le discours. Ce qui est rhématique dans la construction c'est l'achèvement du procès.

Dans ces trois séquences la subordonnée participiale est en relation de Particularisation avec le contexte antérieur. Elle constitue une vraie reformulation par son sujet et de son procès, mais elle apporte une information nouvelle dans le sens où le participe passé dénote l'achèvement du procès. Dans les trois cas, la construction participiale est indispensable au fonctionnement du discours. En les supprimant on tomberait sur des séquences inacceptables ou qui n'auraient pas le même sens. Ainsi (5), (6) et (7).

- (5) # C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. [...] Face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.
- (6) ?? Eveline Widmer-Schlumpf. Sur un ton grave, cette juriste de 51 ans, qui siégeait au gouvernement du canton des Grisons, contre l'avis de son parti, l'UDC, a soufflé la place de Christoph Blocher, l'ancien ministre de la Justice et de la Police, l'emblème de la droite populiste suisse et chef de file de cette même Union démocratique du centre qui a emporté les législatives d'octobre avec 29 % des suffrages. [...] Le groupe UDC aux chambres fédérales est passé dans l'opposition, une situation rocambolesque et inédite dans un système suisse fondé sur la concorde entre les principaux partis représentés au gouvernement
- (7) # Il y avait une baie vitrée de couleur pourpre, œuvre d'un saint. Tristan interpelle ses gardiens: «Gardes, vous voyez cette chapelle. Au nom de Dieu, permettez-moi d'y entrer. Ma vie touche à sa fin: j'implorerai la miséricorde divine pour moi, qui ai tant offensé Dieu. Gardes, c'est l'unique entrée; je vois chacun avec son épée. Vous comprenez bien qu'il m'est impossible de sortir sans repasser devant vous. [...] Je reviendrai auprès de vous.»

Dans (5), le sens est différent de (1). La séquence donne à entendre que le militant écologiste s'implique dans le problème de l'eau courante de la ville en même temps qu'il dépose les statuts de son association, alors qu'avec la présence de la SP, on comprend que le problème de l'eau est antérieur au dépôt des statuts de son association.

La séquence (6) est incohérente. L'absence de la SP laisse penser que le passage du groupe UDC à l'opposition a eu lieu au même moment que la nomination de la femme au poste de ministre de la justice. Or, ce n'est pas le cas. Ce groupe parlementaire est passé à l'opposition après que la femme a prêté serment. Dans (7), on ne sait pas si la femme reviendra après la prière ou non.

Mais les marqueurs temporels eux-mêmes peuvent être effacés, et la construction participiale serait acceptable dans la séquence:

- (8) C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. **Le problème réglé**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.
- (9) Eveline Widmer-Schlumpf. Sur un ton grave, cette juriste de 51 ans, qui siégeait au gouvernement du canton des Grisons, contre l'avis de son parti, l'UDC, a soufflé la place de Christoph Blocher, l'ancien ministre de la Justice et de la Police, l'emblème de la droite populiste suisse et chef de file de cette même Union démocratique du centre qui a emporté les législatives d'octobre avec 29 % des suffrages. **La nouvelle Conseillère fédérale assermentée**, le groupe UDC aux chambres fédérales est passé dans l'opposition, une situation rocambolesque et inédite dans un système suisse fondé sur la concorde entre les principaux partis représentés au gouvernement.
- (10) Il y avait une baie vitrée de couleur pourpre, œuvre d'un saint. Tristan interpelle ses gardiens: «Gardes, vous voyez cette chapelle. Au nom de Dieu, permettez-moi d'y entrer. Ma vie touche à sa fin: j'implorerai la miséricorde divine pour moi, qui ai tant offensé Dieu. Gardes, c'est l'unique entrée; je vois chacun avec son épée. Vous comprenez bien qu'il m'est impossible de sortir sans repasser devant vous. **Ma prière terminée**, je reviendrai auprès de vous.»

D'une façon générale, les marqueurs temporels *une fois, aussitôt, sitôt* introduisent des subordonnées participiales qui sont en relation de Particularisation avec le contexte de leur apparition. Ces types de constructions participiales se rapprochent ainsi des SP nues indispensables. Mais ce qui différencie ces constructions des constructions nues indispensables, c'est le fait que le marqueur peut permettre l'introduction d'un sujet qui n'est pas présent dans le discours, un sujet qui est en quelque sorte sous-entendu à partir d'inférences. Si on peut parler de thématisation, c'est par inférence, par le biais de

l'anaphore associative. Ces types de sujets peuvent être observés dans des séquences comme (11) et (12). :

(11) Et comme Eulalie savait avec cela comme personne distraire ma tante sans la fatiguer, ses visites qui avaient lieu régulièrement tous les dimanches, sauf empêchement inopiné, étaient pour ma tante un plaisir dont la perspective l'entretenait ces jours-là dans un état agréable d'abord, mais bien vite douloureux comme une faim excessive, pour peu qu'Eulalie fût en retard. Trop prolongée, cette volupté d'attendre Eulalie tournait en supplice, ma tante ne cessait de regarder l'heure, bâillait, se sentait des faiblesses. Le coup de sonnette d'Eulalie, s'il arrivait tout à la fin de la journée, quand elle ne l'espérait plus, la faisait presque se trouver mal. En réalité, le dimanche, elle ne pensait qu'à cette visite et **sitôt le déjeuner fini**, Françoise avait hâte que nous quittions la salle à manger pour qu'elle pût monter «occuper» ma tante (Proust)

(12) Creusée dans les années 60 et 70, la base du Mont Verdun est à l'épreuve d'une explosion atomique, d'une agression chimique ou d'une attaque terroriste. Elle sera prochainement adaptée aux menaces bactériologiques. **Une fois ses lourdes portes blindées refermées**, 550 personnes peuvent y vivre en autarcie pendant une semaine voire plus, avec tout le nécessaire : moyens de transmissions, sécurité anti-incendie, ventilation, générateurs, infirmerie, vivres, eau...(AFP)

Dans la séquence (11), le contexte antérieur ne parle pas de déjeuner. On parle seulement d'Eulalie qui passe tous les dimanches chez la tante du narrateur pour lui rendre visite. On parle également de l'attente que cette visite occasionne chez la tante, qui est très contente parce que la jeune femme sait la distraire. On sait que *le déjeuner* fait partie du rituel quotidien de tout le monde, et ce rituel se fait à la maison, surtout le dimanche, jour de congé de fin de semaine. Cela fait partie, aux yeux du narrateur, du rituel quotidien de cette tante. Et ce procès de déjeuner a une fin, tout le monde le sait. C'est à partir de ces connaissances qu'on infère l'introduction de la subordonnée participiale *sitôt le déjeuner fini*. On peut parler également d'une reformulation ici, et du sujet et du procès de la construction participiale. Ce qui est rhématique c'est seulement la fin de ce procès. Dans la séquence (12), nous avons le même constat. Le sujet de la construction participiale *ses lourdes portes blindées* n'est pas présent : ni dans le texte, ni dans le discours. Il l'est dans le discours seulement par inférence. En effet, le texte parle de l'un des lieux les plus importants de la défense française, le centre du commandement des opérations aériennes. Cela suppose que c'est un lieu de très haute

sécurité. Cette sécurité doit passer par l'accès au centre. Il n'est donc pas difficile d'imaginer que les portes soient blindées. Ce n'est pas une surprise, c'est dans la logique des choses. Par ailleurs, les portes sont faites pour être ouvertes et fermées. C'est en actualisant toutes ces informations que la subordonnée participiale *une fois ses lourdes portes blindées refermées* peut être considérée comme une reformulation. Dans ces deux séquences, nous avons des sujets qui sont des anaphores associatives. Le marqueur temporel ne peut pas être supprimé. Il serait très difficile d'accepter (13) et (14) :

- (13) ?? Et comme Eulalie savait avec cela comme personne distraire ma tante sans la fatiguer, ses visites qui avaient lieu régulièrement tous les dimanches, sauf empêchement inopiné, étaient pour ma tante un plaisir dont la perspective l'entretenait ces jours-là dans un état agréable d'abord, mais bien vite douloureux comme une faim excessive, pour peu qu'Eulalie fût en retard. Trop prolongée, cette volupté d'attendre Eulalie tournait en supplice, ma tante ne cessait de regarder l'heure, bâillait, se sentait des faiblesses. Le coup de sonnette d'Eulalie, s'il arrivait tout à la fin de la journée, quand elle ne l'espérait plus, la faisait presque se trouver mal. En réalité, le dimanche, elle ne pensait qu'à cette visite et **le déjeuner fini**, Françoise avait hâte que nous quittions la salle à manger pour qu'elle pût monter «occuper» ma tante
- (14) ?? Creusée dans les années 60 et 70, la base du Mont Verdun est à l'épreuve d'une explosion atomique, d'une agression chimique ou d'une attaque terroriste. Elle sera prochainement adaptée aux menaces bactériologiques. **Ses lourdes portes blindées refermées**, 550 personnes peuvent y vivre en autarcie pendant une semaine voire plus, avec tout le nécessaire : moyens de transmissions, sécurité anti-incendie, ventilation, générateurs, infirmerie, vivres, eau.

Une autre différence entre la subordonnée participiale contenant ces trois marqueurs temporels et la subordonnée participiale nue indispensable réside dans le fait que celle-ci se trouve toujours dans des séquences qui évoquent des procès spécifiques, alors qu'avec ces trois marqueurs, elle peut apparaître également dans des discours évoquant des procès génériques. Cela peut être illustré dans les séquences (15) et (16) :

- (15) Imaginons que, **sitôt annoncé le verdict d'acquittement d'un jury populaire**, un président de tribunal redonne la parole au procureur pour qu'il complète son réquisitoire. Et que, cette fois, il obtienne la tête de l'accusé. (Le Monde diplomatique, 1^e juillet 2008)
- (16) Petite, fille unique, la Chauv-de-Fonnière Lucienne Garatti soignait sa solitude en demandant sans cesse à son papa de lui offrir des poupées. «Un jour, je me promenais au bord du lac avec une gentille grand-mère. Nous avons croisé un marionnettiste. J'en ai pleuré, tellement j'ai trouvé belles ses

marionnettes. C'est là que j'ai commencé à en créer.» Ces quinze dernières années, elle en a mis près de trois cents au monde, pieds et poings ficelés. [...] Si elle ne dépense pas un sou pour s'acheter des habits, elle peut sortir jusqu'à 200 francs de son porte-monnaie pour habiller ses pantins. «J'ai toujours adoré voir le soin avec lequel les gens se parent pour aller au concert ou à l'opéra. Je reporte cette fascination sur mes bamboches et non pas sur moi, parce que je ne me trouve pas belle», explique-t-elle sur un ton délicieusement enfantin, accompagnant le propos d'une grimace mutine. **Aussitôt une marionnette née**, très vite Lucienne Garatti ressent le besoin d'en concevoir une nouvelle (L'Express, 14-12-07)

Dans ces deux séquences, il n'y a aucun procès spécifique qui a lieu. Nous sommes dans la généralité. Dans la séquence (15), on nous parle du verdict d'acquittement d'un jury populaire. Il ne s'agit pas d'un jury populaire particulier, il s'agit de n'importe quel jury de ce genre. De plus, le sujet de la PH, *un président de tribunal* ne désigne pas un président spécifique, mais n'importe quel président. Le procès de la SP (*annoncer le verdict*) et celui de la PH (*redonner la parole au procureur*) n'ont pas d'existence réelle. Leur existence est virtuelle. Ils sont d'ailleurs introduits par l'expression «*imaginons que*», qui nous plonge dans le monde de l'irréel. C'est ce qui se passe également dans la séquence (16). Nous avons une femme qui a comme passe-temps favori la création de marionnettes. La SP *Aussitôt une marionnette née* ne désigne pas une marionnette précise parmi celles qui sont créées par la jeune femme. Elle désigne n'importe quelle marionnette de la fabrique de Lucienne. Dans cette séquence, la présence de l'article indéfini ne doit pas être trompeuse, car il ne s'agit pas de sujet en première mention dans le discours, comme Lise Lapierre (1998) l'a avancé. Le terme *marionnette* se trouve bel et bien inscrit dans le contexte antérieur. Son existence est virtuelle, mais pas actuelle. Dans ces deux séquences, ce sont bien les marqueurs qui permettent l'apparition de ces procès génériques de la SP dans le discours. En les supprimant, nous aurons des séquences mal formées. (17) et (18) sont ainsi inacceptables :

- (17) * **Annoncé le verdict d'acquittement d'un jury populaire**, un président de tribunal redonne la parole au procureur pour qu'il complète son réquisitoire. Et que, cette fois, il obtienne la tête de l'accusé.
- (18) * [...] Si elle ne dépense pas un sou pour s'acheter des habits, elle peut sortir jusqu'à 200 francs de son porte-monnaie pour habiller ses pantins. «J'ai toujours adoré voir le soin avec lequel les gens se parent pour aller au concert ou à l'opéra. Je reporte cette fascination sur mes bamboches et non

pas sur moi, parce que je ne me trouve pas belle», explique-t-elle sur un ton délicieusement enfantin, accompagnant le propos d'une grimace mutine. **Une marionnette née**, très vite Lucienne Garatti ressent le besoin d'en concevoir une nouvelle.

Nous voyons donc que la SP contenant un marqueur temporel entretient une relation de Participation avec le contexte. Mais cette Particularisation peut concerner des procès génériques, ou des procès qui ne sont pas inscrits dans le discours, mais qui peuvent être déduits à partir d'inférences.

1.2. La relation de Généralisation.

Cependant il faut signaler que les subordonnées participiales comportant ces trois marqueurs temporels peuvent également se trouver en relation de Généralisation avec le contexte antérieur, c'est-à-dire être entièrement thématiques, comme dans les séquences (19) et (20) :

(19) Lesable convint avec aigreur que son beau-père avait raison, et ils s'installèrent face à face aux deux bouts d'une table longue, pour tracer les souscriptions des billets encadrés de noir. Puis ils déjeunèrent. Cora reparut, indifférente, comme si rien de tout cela ne l'eût concernée, et elle mangea beaucoup, ayant jeûné la veille. **Aussitôt le repas fini**, elle retourna dans sa chambre. (Maupassant, l'héritage)

(20) Parti de Nice vers 23 heures, Nicolas Sarkozy est arrivé mercredi matin à 5 h 30 à Kaboul, heure française. **Sitôt l'avion atterri**, il s'est rendu en hélicoptère au camp Warehouse, quartier général du commandement régional de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf) de l'Otan où il a rendu hommage aux dix soldats français tués lundi dans des combats contre les talibans, l'attaque la plus meurtrière pour l'armée française depuis l'attentat contre l'immeuble le Drakkar à Beyrouth en 1983 qui avait fait 58 morts. (lepoint.fr, 20 août)

Dans la séquence (19), la proposition *Puis ils déjeunèrent* signifie, à partir de l'emploi du passé simple, que le repas est fini. La SP *aussitôt le repas fini* est donc une Généralisation. Dans (20), lorsque l'on dit que le président Nicolas Sarkozy est arrivé à Kaboul, cela montre que son avion atterri dans la capitale afghane. Il ne pouvait pas arriver à destination avant l'atterrissage de son avion. C'est pour cela que la SP *sitôt l'avion atterri* constitue une Généralisation. Le marqueur temporel ne sert pas à

indiquer ici l'accomplissement du procès dénoté dans le participe passé de la SP. Il sert à signaler seulement une relation de rapidité entre le procès de la SP et celui de la PH. Ces constructions participiales, contrairement à celle des séquences (15) et (16), ne sont pas indispensables au fonctionnement du discours. On peut les supprimer sans nuire à celui-ci. Les séquences suivantes ne posent aucun problème de cohérence ni de compréhension :

(21) Lesable convint avec aigreur que son beau-père avait raison, et ils s'installèrent face à face aux deux bouts d'une table longue, pour tracer les suscriptions des billets encadrés de noir. Puis ils déjeunèrent. Cora reparut, indifférente, comme si rien de tout cela ne l'eût concernée, et elle mangea beaucoup, ayant jeûné la veille. Elle retourna dans sa chambre.

(22) Parti de Nice vers 23 heures, Nicolas Sarkozy est arrivé mercredi matin à 5 h 30 à Kaboul, heure française. Il s'est rendu en hélicoptère au camp Warehouse, quartier général du commandement régional de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf) de l'Otan où il a rendu hommage aux dix soldats français tués...

En revanche, avec le marqueur *à peine*, nous avons une légère différence. Dans (4), la séquence débute par le complément *après l'annonce du gouvernement*. Cela laisse entendre que le gouvernement a été nommé. De plus, nous sommes le 21 mai 2007. Par nos connaissances du monde, nous savons que le gouvernement Fillon a été nommé le vendredi 18 mai 2007. La subordinée participiale de cette séquence *son gouvernement à peine nommé* constitue une reformulation qui est entièrement thématique. Elle n'apporte aucune information nouvelle dans son contenu. Tout est dans le contexte. Nous avons donc une relation de Généralisation avec le contexte antérieur. Comme pour la construction participiale nue qui est en relation de Généralisation avec son contexte, cette construction participiale est facultative dans la séquence. On peut la supprimer sans difficulté, sans que la séquence perde quoi que ce soit au niveau informationnel. (23) ne pose aucun problème d'acceptabilité.

(23) Après l'annonce du gouvernement, le président est sur tous les fronts pour préparer les législatives. [...] Exemple avec EADS. Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse vendredi même pour une visite éclair auprès des salariés d'Airbus, filiale d'EADS qui traverse une crise sans précédent

Le comportement de la SP de cette séquence est le même pour toutes les SP contenant le marqueur temporel *à peine*. C'est une construction qui est toujours en relation de Généralisation avec le contexte antérieur. Prenons d'autres séquences comme:

(24) Trompé. Rares sont les candidats qui effectuent publiquement un *mea culpa*. Or, **à peine les premiers résultats connus**, J.M. le Pen a reconnu son erreur. En réalité, il s'agissait davantage d'une réaction d'amertume et de mauvaise humeur face au revers électoral subi par le Front National qu'à un réel acte de contrition. « Je me suis trompé, a-t-il dit. Les français sont très contents ; ils viennent de réélire confortablement les responsables de la situation du pays. » (Le Monde, 24-04-07)

(25) Présidence française. **L'Euro à peine achevé sur une victoire espagnole**, une autre bataille s'engage pour le contrôle du ballon rond entre l'Europe et les pouvoirs sportifs. (L'Humanité, 1e juillet 2008)

Dans (24), nous sommes le 24 avril 2007, soit deux jours après le premier tour de l'élection présidentielle française qui a eu lieu le 22. Les résultats ont été publiés, comme d'habitude, le jour du vote à 20 heures. Le journal n'a pas mentionné tout cela parce qu'il suppose que le lecteur le sait, grâce à ses connaissances du monde. La SP *à peine les premiers résultats connus* est une construction entièrement thématique. Elle se trouve dans le contexte. Il s'agit ici d'un contexte extra linguistique. Nous avons la relation de Généralisation. C'est également la même relation que nous avons dans (25). Nous sommes le 1er juillet 2008. On parle de l'euro 2008, coupe d'Europe des nations (de football) remportée par l'Espagne en fin juin. C'est une information toute fraîche, donc que le journal n'a pas besoin de rappeler parce que tout le monde le sait, ou tout le monde est censé le savoir. C'est dans ce sens que la SP *L'Euro à peine achevé sur une victoire espagnole* est une construction entièrement thématique. Dans ces deux séquences, la SP est facultative. On peut l'effacer et la séquence serait acceptable:

(26) Trompé. Rares sont les candidats qui effectuent publiquement un *mea culpa*. Or J.M. le Pen a reconnu son erreur. « Je me suis trompé, a-t-il dit. Les français sont très contents ; ils viennent de réélire confortablement les responsables de la situation du pays. »

(27) Présidence française. Une autre bataille s'engage pour le contrôle du ballon rond entre l'Europe et les pouvoirs sportifs.

Cet examen de la relation entre la SP contenant un marqueur temporel et le contexte de son apparition montre que celles qui contiennent *une fois*, *aussitôt* et *sitôt* se

rapprochent des SP nues indispensables, dans le sens où elles sont en général en relation de Particularisation avec le contexte de leur apparition. Ces constructions peuvent dans certains cas, être entièrement thématiques, et indiquer ainsi une relation de Généralisation. En revanche, la SP introduite par le marqueur *à peine* est stable. Elle est toujours en relation de Généralisation avec son contexte d'apparition, puisqu'elle est toujours entièrement thématique.

2. Structure interne de la SP contenant un marqueur temporel.

Nous avons vu que la SP nue se définit par sa taille. En général, elle est constituée d'un sujet et d'un participe, tous les deux sans expansions. En même temps, le participe n'est pas celui de n'importe quel procès, puisque nous avons montré que celui-ci doit être borné à gauche et à droite. Dans les pages suivantes nous allons examiner la structure interne de la SP contenant un marqueur temporel pour voir en quoi elle se différencie de la SP nue.

2.1. Le sujet.

2.1.1. La taille du sujet.

Contrairement au sujet de la SP nue, celui de la SP contenant un marqueur temporel peut avoir des expansions, comme en témoignent les exemples suivants:

- (28) Même le bureau national (l'organe décisionnel de la CFDT) n'a pas autorité sur la Cnas : elle est rattachée à un comité de gestion, élu par les fédérations et les régions. Des grèves... aux prud'hommes. La Cnas est le pendant, côté CFDT, du fameux fonds antigreve (Epim) de 600 millions d'euros de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, dont l'existence a été dévoilée il y a un mois. **Une fois terminé le bras de fer sur les régimes spéciaux de retraite**, chaque gréviste adhérent à la CFDT aura droit à 16 € par jour (à partir du troisième jour de conflit). (Le Parisien, 16-11-07)
- (29) Pendant les premiers jours de sa connaissance avec Daniel, Lucien ne remarqua pas sans chagrin une certaine gêne causée par sa présence dès que les intimes étaient réunis. [...] Lucien sortait alors discrètement en ressentant une sorte de peine causée par l'ostracisme dont il était l'objet et par la curiosité qu'excitaient en lui ces personnes inconnues ; car tous s'appelaient

par leurs noms de baptême.[...] Après de secrètes oppositions combattues à son insu par Daniel, Lucien fut enfin jugé digne d'entrer dans ce cénacle de grands esprits. [...] Tous pressentaient en lui le grand écrivain : ils le regardaient comme leur chef depuis qu'ils avaient perdu l'un des esprits les plus extraordinaires de ce temps, un génie mystique, leur premier chef, qui était retourné à sa province, et dont Lucien entendait souvent parler sous le nom de Louis. [...] Tous discutaient sans disputer. Ils n'avaient point de vanité, étant eux-mêmes leur auditoire. Ils se communiquaient leurs travaux, et se consultaient avec l'adorable bonne foi de la jeunesse. [...] Tous marchaient d'ailleurs dans des voies différentes. Aussi, ceux qui furent admis, comme Lucien, dans leur société, se sentaient-ils à l'aise. [...] **Une fois la première émotion que cause le respect dissipée**, on éprouvait des douceurs infinies auprès de ces jeunes gens d'élite. (Balzac, IP, GF, 242.)

- (30) **Les lampions de la fête à peine éteints**, les confettis rouges et jaunes à peine retombés sur le sol d'une Europe sous le charme espagnol, le présent va vite reprendre ses droits aux explications. Et le football français de la base en réclame après le terrible fiasco des Tricolores dans cet Euro (Midi Libre, 1e Juillet 2008).

A travers ces exemples, nous voyons qu'il n'y a pas de restriction sur les expansions du sujet, qui peuvent être prépositionnelles comme dans les séquences (28) et (30), ou propositionnelle comme dans (30). Ceci montre qu'il y a une différence entre la SP sans marqueur et celle qui en contient, par la taille de leur sujet. Alors que le sujet de la SP nue est court, celui de la SP contenant un marqueur peut être long.

Avec la présence d'un marqueur temporel comme *une fois*, la SP peut être facilement rhématique. Il ne lui est pas difficile alors d'avoir des expansions, et au niveau de son sujet et à celui de son procès. Dans (28), par exemple, nous avons une SP dont le sujet *le bras de fer sur les régimes spéciaux de retraite* n'est pas présent dans le contexte. C'est ainsi que la présence d'expansions ne pose aucun problème, parce qu'elles servent à définir le bras de fer dont il s'agit.

2.1.2. Le type de reprise.

Le sujet de la SP contenant un marqueur est bien entendu anaphorique. Il peut être une anaphore fidèle ou infidèle, comme c'est toujours le cas avec les SP nues. On peut voir cela dans les séquences (1) et (19), que nous reprenons en (31), et (32) :

- (31) [...] **Une fois le problème réglé**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il

déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.

- (32) Puis ils déjeunèrent. Cora reparut, indifférente, comme si rien de tout cela ne l'eût concernée, et elle mangea beaucoup, ayant jeûné la veille. **Aussitôt le repas fini**, elle retourna dans sa chambre. (Maupassant, l'héritage)

Dans (31), nous avons une anaphore fidèle. En effet, dans la deuxième phrase de la séquence, on parle du problème de l'eau courante, et c'est ce même terme qui est le sujet de la SP *Une fois le problème réglé*. Dans (32), nous avons une anaphore infidèle. Quand on déjeune, cela veut dire que l'on prend le repas. Donc entre le contexte précédant la SP *ils déjeunèrent* et la SP elle-même, *aussitôt le repas fini*, nous avons une anaphore infidèle.

Cependant, le sujet de la SP contenant un marqueur temporel se distingue par la possibilité d'être une anaphore associative, comme nous l'avons évoqué avec les séquences (11) et (12). Dans ce cas, elle ne peut pas être enlevée de la séquence. Elle est indispensable au fonctionnement du discours.

Avec le marqueur temporel, on a également la possibilité d'avoir un sujet en première mention dans le discours. Cela n'est pas fréquent, mais mérite quand même d'être signalé, parce que cela distingue la SP contenant le marqueur temporel de la SP nue. On remarque cela dans (33) et (34) :

- (33) Le geste est rapide, précis, automatique. **Sitôt la transaction achevée**, la main de la vendeuse ou du vendeur plonge sous le comptoir, saisit un sachet plastique, y glisse les emplettes – même s'il ne s'agit que d'une pauvre paire de chaussettes. (La tribune de Genève, 3 juillet 2008)

- (34) 9 heures, pas le temps d'admirer le paysage. **Sitôt le départ donné**, les coureurs du Montagnac AC se mettent en file indienne. (Midi Libre, 18 juillet)

Dans ces deux séquences, les SP tirent leurs raisons d'être de leurs PH, mais pas du contexte antérieur. Dans (33), le sujet de la SP, *la transaction*, prend son sens à partir des termes *vendeur et vendeuse* présents dans la PH. C'est parce qu'il y a des vendeurs et des vendeuses qu'on peut parler de transaction. Dans (34), le mot *départ*, qui constitue le sujet de la SP, *sitôt le départ donné* doit être compris également à partir du sujet de la PH, *les coureurs du Montagnac* : pour que les coureurs commencent à courir, il faut d'abord donner le départ. Dans ces deux exemples, il serait difficile de supprimer

le marqueur temporel, parce qu'on aurait l'impression que les sujets de la SP sont connus du contexte antérieur, alors que ce n'est pas le cas. Les versions suivantes nous paraissent peu naturelles :

(35) ?? Le geste est rapide, précis, automatique. **La transaction achevée**, la main de la vendeuse ou du vendeur plonge sous le comptoir, saisit un sachet plastique, y glisse les emplettes – même s'il ne s'agit que d'une pauvre paire de chaussettes.

(36) ?? C'est parti 9 heures, pas le temps d'admirer le paysage. **Le départ donné**, les coureurs du Montagnac AC se mettent en file indienne. Les relais tombent, impeccables. L'Aude (8 kilomètres seulement en début de parcours) est très vite avalée.

Nous voyons donc que le sujet de la SP contenant un marqueur temporel diffère de celui de la SP nue, parce qu'il ne connaît pas beaucoup de restrictions. Il peut avoir toutes sortes d'expansions. Il peut être une anaphore associative, comme il peut être en première mention dans le discours, et dépendre ainsi de l'agent du procès de la PH.

2.2. Le procès.

2.2.1. L'expansion du procès.

Comme pour le sujet, le procès de la SP contenant un marqueur temporel se démarque de celui de la SP nue par sa capacité d'avoir des expansions de nature diverse. On peut avoir des compléments de temps, de lieu, le complément d'agent, le complément indirect.... Comme dans les séquences suivantes :

(37) Exemple avec EADS. **Son gouvernement à peine nommé vendredi**, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse pour une visite éclair auprès des salariés d'Airbus, filiale d'EADS qui traverse une crise sans précédent

(38) Ils ont traduit qu'ils étaient "couverts" par la France, à défaut d'être mandatés. Le déroulement des opérations a pu renforcer cette impression. **Une fois le président Djohar renversé par Denard et son équipe, une fois le pouvoir transmis à des opposants libérés de prison**, l'armée française intervient officiellement : elle arrête les mercenaires et les rapatrie en France ; elle met le président Djohar à l'abri sur l'île de La Réunion. (Libération, 16-3-06)

- (39) **Les lampions de la fête à peine éteints**, les confettis rouges et jaunes à peine retombés sur le sol d'une Europe sous le charme espagnol, le présent va vite reprendre ses droits aux explications. (Midi-libre, juillet 2008)

Dans la séquence (37), le procès de la SP a un complément temporel, *vendredi*. Dans (38), nous avons un complément d'agent, *Denard*, et un complément indirect, *des opposants libérés de prisons*. Dans (39), nous avons un complément de lieu, *sur le sol d'une Europe tombée sous le charme espagnole*.

2.2.2. La nature du procès.

Si les procès de la SP nue sont toujours résultatifs, ceux de la SP qui a un marqueur temporel peuvent être d'autres catégories de verbes.

2.2.2.1. Des participes s non résultatifs.

Avec le marqueur temporel, la SP peut facilement être constituée de verbe qui n'a pas le caractère résultatif. Cela n'est pas difficile à comprendre. Le marqueur temporel est lui même un indice aspectuel. Il mène le procès non résultatif à la résultativité, comme dans les séquences (40) et (41) :

- (40) C'est une partie d'échecs où chacun tente de prendre un coup d'avance. **Aussitôt connue la position de François Bayrou**, - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi mercredi 25 avril, reprendre la main (Le Monde).

- (41) Est-ce l'intégration des nouveaux joueurs qui ralentit la progression du Biarritz Olympique ? (Long silence). Je ne sais pas... Je ne crois pas, car la langue universelle sur un terrain, c'est tout simplement le rugby. Oui, il y a des systèmes en place, **mais une fois le ballon porté**, on manque de générosité pour aller plus loin dans ce que l'on propose. (Sud Ouest, 14-12-07)

Dans (40), le verbe de la SP, *connaître*, n'est pas résultatif. Lorsque l'on dit par exemple que *la position de François Bayrou est connue*, cela signifie que l'on connaît

sa position, ce qui veut dire que ce procès est encore dans son accomplissement. C'est pour cela qu'il semblerait difficile d'avoir une séquence comme (42) :

(42) ? **La Position de F. Bayrou connue**, Ségolène Royal a voulu reprendre la main.

Car, nous avons vu que la SP nue doit avoir un procès accompli avant le début de celui de la PH. Mais à partir du moment où on introduit le marqueur temporel, la valeur aspectuelle du procès de la SP change. Le marqueur *aussitôt* nous montre dans cette séquence que le procès du verbe *connaître* est laissé de côté par Ségolène Royal, et la candidate socialiste passe à autre chose, vouloir reprendre la main. Autrement dit, *après avoir connu la position de Bayrou, elle a voulu reprendre la main*. On peut parler ici de l'état accompli du procès, donc de son caractère résultatif. C'est un procès borné à gauche et à droite. L'observation sur le verbe *connaître* dans cette séquence vaut également pour les autres verbes non résultatifs qui se trouvent dans les SP contenant un marqueur temporel. Le verbe *porter* par exemple n'est pas résultatif. Dire que *le ballon est porté* ne signifie pas *qu'il a été porté*, mais *qu'on le porte*. Et pourtant, dans la séquence (41), par l'introduction du marqueur *une fois*, le procès de la SP *une fois le ballon porté* prend un caractère résultatif : c'est après le port du ballon qu'on manque de générosité. C'est également un procès borné à gauche et à droite. (43) nous semble mal formée :

(43) ?? **Le ballon porté**, on manque de générosité pour aller plus loin dans ce que l'on propose

2.2.2.2. Des participes résultatifs non autonomes.

Certains verbes qui ont le caractère résultatif ont des participes passés qui n'ont pas une autonomie suffisante qui leur permet de constituer le noyau d'une SP nue. C'est le cas de certains verbes de mouvement comme *sortir*, *entrer*, ou *descendre*. En tant que verbes de mouvement, ils sont résultatifs. Pourtant, il est difficile d'avoir les participes passés de ces verbes dans des SP nues. Les exemples suivants ne sont pas naturels :

(44) ?? **Jospin sorti**, ses ministres ont commencé à se plaindre.

(45) ?? **Sarkozy entré**, tout le monde s'est tu.

C'est en se servant du marqueur temporel que ces verbes peuvent apparaître dans la SP. C'est ainsi que nous avons (46) et (47) :

(46) Madame Marneffe salua gracieusement, et fut aussi fière de son succès que le baron l'était du sien.

- D'où diable vient-elle si matin ? se demanda-t-il en analysant le mouvement onduleux de la robe auquel elle imprimait une grâce peut-être exagérée. Elle a la figure trop fatiguée pour revenir du bain, et son mari l'attend. C'est inexplicable, et cela donne beaucoup à penser. **Madame Marneffe une fois rentrée**, le baron voulut savoir ce que faisait sa fille dans la boutique. (Balzac, la Cousine Bette)

(47) **Son livre à peine sorti**, Latulippe prépare sa prochaine pièce de théâtre (La presse canadienne)

La présence du marqueur temporel dans la SP permet à celle-ci d'avoir des procès qui n'ont pas le caractère résultatif dans leur sémantisme. C'est le marqueur temporel lui-même qui va leur apporter la résultativité, ce qui leur permet d'avoir le bornage à gauche et à droite. Le marqueur temporel est employé également pour donner une certaine autonomie à des participes résultatifs qui n'en ont pas.

Nous voyons donc que la SP contenant un marqueur temporel se distingue par sa capacité par sa capacité d'accueillir des expansions de natures diverses et par le fait qu'il n'est pas toujours résultatif. Mais il se rapproche du procès de la SP nue parce qu'il est borné à gauche et à droite.

2.3. La place du marqueur temporel dans la SP.

Nous avons remarqué que la place du marqueur temporel dans l'énoncé est variable. Le marqueur peut être en tête de la SP avec l'ordre des constituants ; il peut être en tête de la construction avec l'ordre inversé des constituants, mais on peut le trouver également entre le sujet et le participe passé. Nous allons étudier ces trois possibilités, pour voir s'il y a lieu d'établir une différence d'emplois de ces trois positions.

2.3.1. Le marqueur en tête de la SP avec l'ordre normal des constituants.

C'est l'ordre canonique du marqueur. En général, c'est la place du marqueur surtout si le sujet est une anaphore fidèle, comme dans (48) et (49):

(48) **Une fois le problème réglé**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.

(49) Puis ils déjeunèrent. Cora reparut, indifférente, comme si rien de tout cela ne l'eût concernée, et elle mangea beaucoup, ayant jeûné la veille. **Aussitôt le repas fini**, elle retourna dans sa chambre.

Dans ces deux séquences, il semble difficile d'inverser l'ordre des éléments. Les versions suivantes nous paraissent peu naturelles :

(50) ?? Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. **Une fois réglé le problème**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.

(51) ?? Puis ils déjeunèrent. Cora reparut, indifférente, comme si rien de tout cela ne l'eût concernée, et elle mangea beaucoup, ayant jeûné la veille. **Aussitôt fini le repas**, elle retourna dans sa chambre

Toutefois, cette inversion peut être possible pour des raisons stylistiques : si le sujet de la SP est long, comme par exemple dans la séquence qui suit :

(52) C'est une partie d'échecs où chacun tente de prendre un coup d'avance. **Aussitôt connue la position de François Bayrou**, - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi mercredi 25 avril, reprendre la main (Le Monde)

2.3.2. Le marqueur en tête de la SP avec l'ordre inversé des constituants.

Le marqueur temporel peut être également en début de phrase et provoquer l'inversion de l'ordre des mots et voir ainsi le participe passé précéder son sujet:

- (53) Salué de toute part, dimanche 22 avril, **sitôt connus les résultats du premier tour de l'élection présidentielle**, le retour en grâce de la politique se traduit en quelques chiffres sortis des urnes. (Le Monde, 27-04-07)
- (54) La Cnas est le pendant, côté CFDT, du fameux fonds antigrevé (Epim) de 600 millions d'euros de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, dont l'existence a été dévoilée il y a un mois. **Une fois terminé le bras de fer sur les régimes spéciaux de retraite**, chaque gréviste adhérent à la CFDT aura droit à 16 € par jour (à partir du troisième jour de conflit)
- (55) Imaginons que, **sitôt annoncé le verdict d'acquittement d'un jury populaire**, un président de tribunal redonne la parole au procureur pour qu'il complète son réquisitoire. (Le Monde diplomatique, 1e juillet 2008)

Dans la séquence (53), l'inversion peut être expliquée par des raisons stylistiques. C'est la longueur du sujet qui en est probablement l'origine. Mais dans les deux autres séquences l'inversion s'explique par d'autres raisons. Dans (54) et (55), les sujets sont tous des anaphores associatives. En tant qu'anaphore associative, ils ont une thématique assez faible. C'est probablement pour cela qu'ils se postposent facilement au participe passé. En général, comme le montrent Guimier (1996) et beaucoup d'autres linguistes, le constituant qui se trouve à la fin d'une proposition est celui qui est porteur d'informations nouvelles. Ici nous avons des sujets qui seront thématiques, mais avec une thématique assez faible.

Par ailleurs, il est à noter que l'inversion du sujet dans ce type de construction semble compatible seulement avec les participes passés des verbes transitifs. Lorsque le participe de la SP est intransitif, l'inversion n'est pas possible. Dans (56) et (57) :

- (56) C'était cela que les Hemerlingue attendaient, suivant de l'œil jusqu'à sa dernière étape cette sortie navrante, humiliante, qui met au dos de l'invalidé un peu de honte et de l'effarement d'un renvoi; puis, **sitôt le Nabab disparu**, ils se regardèrent avec un rire silencieux et quittèrent la tribune sans que la vieille femme eût osé leur demander quelque renseignement, avertie par son instinct de la sourde hostilité de ces deux êtres. (Daudet, Le Nabab)

- (57) Mes amis, autrefois, dans cet aimable autrefois, on se mariait sagement; on faisait un bon contrat, ensuite une bonne boustifaille. **Sitôt Cujas sorti**, Gamache entrait. (Hugo)

Nous avons des verbes intransitifs dans la SP, *disparaître* et *sortir*. Malgré la présence du marqueur, l'inversion des éléments n'est pas facile à réaliser. (58) et (59) paraissent ainsi moins bonnes:

- (58) ?? **Sitôt disparu le Nabab**, ils se regardèrent avec un rire silencieux et quittèrent la tribune sans que la vieille femme eût osé leur demander quelque renseignement, avertie par son instinct de la sourde hostilité de ces deux êtres.
- (59) ?? **Sitôt sorti Cujas**, Gamache entrait.

Notons également que la SP contenant le marqueur *à peine* a tendance à résister à l'inversion du sujet. En général, le sujet précède le participe. Il serait difficile d'avoir :

- (60) * Exemple avec EADS. **A peine nommé son gouvernement vendredi**, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse pour une visite éclair auprès des salariés d'Airbus, filiale d'EADS qui traverse une crise sans précédent
- (61) * **A peine éteints les lampions de la fête**, le présent va vite reprendre ses droits aux explications.

La raison de cette non inversion est simple. Nous avons vu que *à peine* se trouve toujours dans une SP entièrement thématique. Son sujet n'est jamais une anaphore associative, comme les sujets des SP des autres marqueurs. Sa résistance à l'inversion s'explique avec les mêmes raisons que les SP nues ou celles contenant un autre marqueur, mais dont le sujet est une anaphore fidèle ou infidèle : le sujet ne peut pas être postposé au verbe parce que ça thématique est une très forte.

Nous voyons que toutes les SP contenant des marqueurs temporels ne sont pas susceptibles d'avoir une inversion de leur sujet. Celle-ci est possible lorsque le sujet de la SP est une anaphore associative. Si le sujet est une anaphore fidèle ou infidèle, l'inversion a du mal à passer. C'est pour cela que la SP contenant *à peine* n'admet pas facilement la postposition de son sujet, parce que nous avons montré que celui-ci est toujours une anaphore fidèle ou infidèle.

2.3.3. Le marqueur temporel entre le sujet et le participe passé.

Le marqueur temporel peut se trouver également entre le sujet et le participe passé. Cela est illustré dans (62), (63), et (64):

- (62) Au moment où Pons cherchait une de ces complimenteuses réponses qui lui venaient toujours trop tard chez les amphitryons dont il avait peur, Madeleine entra, remit un petit billet à la présidente, et attendit une réponse. Voici ce que contenait le billet: «Si nous supposions, ma chère maman, que ce petit mot nous est envoyé du Palais par mon père qui te dirait d'aller dîner avec moi chez son ami pour renouer l'affaire de mon mariage, le cousin s'en irait, et nous pourrions donner suite à nos projets chez les Popinot.»
— Qui donc monsieur m'a-t-il dépêché? demanda vivement la présidente.
— Un garçon de salle du Palais, répondit effrontément la sèche Madeleine.
Par cette réponse, la vieille soubrette indiquait à sa maîtresse qu'elle avait ourdi ce complot, de concert avec Cécile impatientée.
— Dites que ma fille et moi, nous y serons à cinq heures et demie.
Madeleine une fois sortie, la présidente regarda le cousin Pons avec cette fausse aménité qui fait sur une âme délicate l'effet que du vinaigre et du lait mélangés produisent sur la langue d'un friand (Balzac, le cousin Pons).
- (63) Présidence française. **L'Euro à peine achevé sur une victoire espagnole**, une autre bataille s'engage pour le contrôle du ballon rond entre l'Europe et les pouvoirs sportifs.
- (64) Fillon préposé à la circulation. Les français ne mesurent pas assez à quel point le rôle de premier ministre sous Sarkozy Ier exige d'esprit d'abnégation. A preuve, par exemple, sa journée du 24 juillet dernier.
Huit heures du matin : comme chaque mardi, les dirigeants de la majorité sont réunis à l'Hôtel Matignon. Mais cette fois avec une demi-heure d'avance sur l'horaire habituel, car un communiqué de l'Elysée a annoncé, à l'aube, la libération des infirmières bulgares. **Le café à peine servi**, Fillon prévient ses invités : « le Président a passé toute la nuit au téléphone avec Guéant et Cécilia. Vous comprendrez qu'en raison de l'actualité, je doive écourter notre rencontre pour me rendre à l'Elysée, où est prévue une réunion de coordination de la communication sur la libération des infirmières ». (Le Canard enchaîné, 1e-8-07, 2)

Il nous semble qu'il n'y a pas de différence notable sur l'emploi du marqueur dans cette position. Toutefois, quelques remarques s'imposent. D'abord, il semble que le marqueur temporel n'aime pas beaucoup cette position s'il se trouve dans une SP en relation de Généralisation avec le contexte antérieur. Dans les séquences (65) et (66),

- (65) Lesable convint avec aigreur que son beau-père avait raison, et ils s'installèrent face à face aux deux bouts d'une table longue, pour tracer les suscriptions des billets encadrés de noir. Puis ils déjeunèrent. Cora reparut, indifférente, comme si rien de tout cela ne l'eût concernée, et elle mangea beaucoup, ayant jeûné la veille. **Aussitôt le repas fini**, elle retourna dans sa chambre.. (Maupassant, l'héritage)
- (66) C'est une partie d'échecs où chacun tente de prendre un coup d'avance. **Aussitôt connue la position de François Bayrou**, - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi mercredi 25 avril, reprendre la main (Le Monde)

Le changement de position du marqueur vers une position médiane donnerait des énoncés moins bons:

- (67) ?? Puis ils déjeunèrent. Cora reparut, indifférente, comme si rien de tout cela ne l'eût concernée, et elle mangea beaucoup, ayant jeûné la veille. **Le repas aussitôt fini**, elle retourna dans sa chambre.
- (68) ?? C'est une partie d'échecs où chacun tente de prendre un coup d'avance. **La position de François Bayrou aussitôt connue** - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi mercredi 25 avril, reprendre la main (Le Monde)

Ensuite, il semble également difficile d'avoir un marqueur dans cette position si la SP renferme un procès générique. Si on manipule les séquences (15) et (16), on tombe sur des constructions assez lourdes pour les admettre :

- (69) ?? Imaginons que, **le verdict d'acquiescement d'un jury populaire sitôt annoncé**, un président de tribunal redonne la parole au procureur pour qu'il complète son réquisitoire. Et que, cette fois, il obtienne la tête de l'accusé. (Le Monde diplomatique, 1e juillet 2008)
- (70) ?? Petite, fille unique, la Chaux-de-Fonnière Lucienne Garatti soignait sa solitude en demandant sans cesse à son papa de lui offrir des poupées. «Un jour, je me promenais au bord du lac avec une gentille grand-mère. Nous avons croisé un marionnettiste. J'en ai pleuré, tellement j'ai trouvé belles ses marionnettes. C'est là que j'ai commencé à en créer.» Ces quinze dernières années, elle en a mis près de trois cents au monde, pieds et poings ficelés. [...] Elle sculpte leurs visages dans une pâte à modeler. [...] Oui, parce que, durant la semaine, la dame aux fantoches exerce comme pédicure-podologue. [...] Si elle ne dépense pas un sou pour s'acheter des habits, elle peut sortir jusqu'à 200 francs de son porte-monnaie pour habiller ses pantins. [...] **Une marionnette aussitôt née**, très vite Lucienne Garatti ressent le besoin d'en concevoir une nouvelle.

Enfin, cette position concerne seulement les marqueurs *une fois*, *aussitôt* et *à peine*. Elle exclut *sitôt*. Ce marqueur ne se trouve dans aucune occurrence des séquences contenant des SP dans cette position.

Cette observation nous a montrés que la place du marqueur influence l'ordre des constituants de la SP. Lorsque le marqueur est en tête, la SP dont le sujet est une anaphore fidèle ou infidèle précède en général le participe passé et résiste à l'inversion du sujet. Lorsque le sujet est une anaphore associative, l'ordre inversé est possible, et est assez fréquent. Mais nous avons vu que cette inversion des éléments concerne seulement les verbes transitifs. Les participes passés des verbes intransitifs ne la supportent pas. En position médiane, entre le sujet et le participe passé, le marqueur temporel exclut les SP en relation de Généralisation avec leurs contextes d'apparition et les SP qui indiquent des procès génériques.

3.2.4. Résumé.

Cet examen de la structure interne de la SP comportant un marqueur temporel montre que celui-ci apporte une certaine liberté et une certaine souplesse aux deux constituants de la construction, le sujet et le participe passé. Ils peuvent avoir facilement des expansions, ce qui n'est pas le cas lorsque le marqueur est absent. Par ailleurs, il n'y a pas beaucoup de restrictions sur la nature du procès. Celui-ci n'est pas toujours résultatif, car le marqueur lui même peut apporter dans la SP cette valeur aspectuelle. Nous avons vu également que la place du marqueur est variable. En tête de la SP, il impose l'ordre canonique des constituants aux SP dont le sujet est une anaphore fidèle ou infidèle. Il autorise l'ordre inversé aux SP dont le sujet est une anaphore associative et dont le verbe est transitif. En position médiane, le marqueur exclut les SP qui sont en relation de Généralisation et celles qui indiquent des procès génériques.

3.3. La SP et la PH

Nous avons vu qu'il y a deux types de SP nues. Une SP facultative et une SP non facultative. La SP facultative entretient une relation Consécutivité avec la PH. La SP non facultative entretient une simple relation de Narration. Nous allons examiner ici la

relation de la SP contenant un marqueur temporel avec la PH pour voir quelles sont ses spécificités.

Nous allons nous intéresser tout d'abord à l'intervalle qui sépare le procès de la SP et celui de la PH. Ensuite nous examinerons les relations de discours que les deux procès entretiennent entre eux. Nous verrons par la suite si la SP contenant un marqueur temporel exerce des contraintes sur la PH, comme nous l'avons observé pour la SP nue. Nous étudierons enfin le rôle de ce type de SP dans le discours.

3.3.1. L'intervalle qui sépare les deux procès.

Nous avons avancé que la SP contenant un marqueur temporel partage en commun avec la SP nue le fait que le procès de la SP est borné à droite et à gauche, celui de la PH borné à gauche, et les deux sont séparés par un intervalle. Nous avons souligné que le procès de la SP nue est séparé de la PH en par un intervalle moyen. Nous allons nous pencher ici sur l'intervalle qui sépare le procès de la SP contenant un marqueur temporel et celui de la PH.

Toutes les observations qui ont été faites jusqu'ici ont avancé qu'avec le marqueur temporel il y a une relation de succession immédiate. Le procès de la SP suit immédiatement celui de la PH. Nous allons essayer de montrer que les choses ne sont pas aussi simples. Ces marqueurs temporels n'introduisent pas les mêmes intervalles. Chacun a ses spécificités. C'est pour cela que nous allons les examiner séparément.

3.3.1.1. La SP contenant *une fois*.

Le marqueur temporel *une fois* est de loin le plus fréquent dans la SP. Il représente environ les deux tiers des occurrences de SP contenant un marqueur temporel. Mais contrairement à ce qui est dit dans les grammaires, *une fois* n'introduit pas de relation d'immédiateté entre le procès de la SP et celui de la PH. L'intervalle qui les sépare n'est pas restreint. Prenons à titre d'illustration les séquences (71), (72) et (73) :

- (71) Même le bureau national (l'organe décisionnel de la CFDT) n'a pas autorité sur la Cnas : elle est rattachée à un comité de gestion, élu par les fédérations et les régions. Des grèves... aux prud'hommes. La Cnas est le

pendant, côté CFDT, du fameux fonds antigrève (Epim) de 600 millions d'euros de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, dont l'existence a été dévoilée il y a un mois. **Une fois terminé le bras de fer sur les régimes spéciaux de retraite**, chaque gréviste adhérent à la CFDT aura droit à 16 € par jour (à partir du troisième jour de conflit)

(72) Creusée dans les années 60 et 70, la base du Mont Verdun est à l'épreuve d'une explosion atomique, d'une agression chimique ou d'une attaque terroriste. Elle sera prochainement adaptée aux menaces bactériologiques. **Une fois ses lourdes portes blindées refermées**, 550 personnes peuvent y vivre en autarcie pendant une semaine voire plus, avec tout le nécessaire.

(73) C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. **Une fois réglé le problème**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.

Dans la séquence (71), le procès de la PH est au futur : *Chaque adhérent aura droit à 16 euros par jour*. Cela signifie que ce procès ne se réalise pas tout de suite après l'achèvement de celui de la SP (la fin du bras de fer). Dans la séquence (72), nous avons des procès génériques, et celui de la PH est introduit par l'auxiliaire modal *pouvoir* : *550 personnes peuvent y vivre*. Cet auxiliaire nous signale que le procès du verbe vivre dans cette base ne succède pas immédiatement à la fermeture de portes blindées de la base. Il s'agit seulement d'une possibilité. Cela veut dire que ce procès peut même ne pas se réaliser. C'est un procès virtuel. La séquence (73) est la plus intéressante. La SP *une fois le problème réglé* est séparée de la PH par le groupe prépositionnel *face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique...* Ce complément circonstanciel comporte un procès, *le lagunage de l'entreprise chimique*, qui nous montre qu'après le procès de la SP, un autre procès a pu avoir lieu avant celui de la PH. En effet, la séquence montre que B. Ferrier s'est impliqué dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates a dépassé largement les normes. La SP *une fois le problème réglé* signale que tout est revenu dans l'ordre. L'eau est dans les normes. Mais B. Ferrier n'a pas déposé les statuts de son association l'Asema tout de suite après que le problème de l'eau soit réglé. Non. Entre

les deux procès, un autre procès a dû se dérouler : c'est le lagunage de l'entreprise chimique.

Ces exemples montrent qu'avec le marqueur *une fois* nous avons un intervalle moyen entre le procès de la SP et celui de la PH. Dans son analyse sur l'intervalle qui sépare deux procès, Kozłowska (1998) a montré que le connecteur *ensuite* peut être employé seulement lorsque deux procès sont séparés par un intervalle moyen. En paraphrasant nos exemples, on peut introduire *ensuite* sans difficulté :

- (74) Même le bureau national n'a pas autorité sur la Cnas : elle est rattachée à un comité de gestion, élu par les fédérations et les régions. Des grèves... aux prud'hommes. La Cnas est le pendant, côté CFDT, du fameux fonds antigrève (Epim) de 600 millions d'euros de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, dont l'existence a été dévoilée il y a un mois. On attend que le bras de fer sur les régimes spéciaux de retraite se termine. **Ensuite**, chaque gréviste adhérent à la CFDT aura droit à 16 € par jour (à partir du troisième jour de conflit)
- (75) Creusée dans les années 60 et 70, la base du Mont Verdun est à l'épreuve d'une explosion atomique, d'une agression chimique ou d'une attaque terroriste. Elle sera prochainement adaptée aux menaces bactériologiques. On peut refermer ses lourdes portes blindées ; **ensuite**, 550 personnes peuvent y vivre en autarcie pendant une semaine voire plus, avec tout le nécessaire : moyens de transmissions, sécurité anti-incendie, ventilation, générateurs, infirmerie, vivres, eau...
- (76) C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. Le problème sera réglé. **Ensuite**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.

Nous voyons que le marqueur temporel *une fois* n'est pas un marqueur d'immédiateté. Il n'indique pas une relation de succession immédiate entre le procès de la SP et celui de la PH. L'intervalle qui les sépare est variable.

3.3.1.2. La SP contenant *aussitôt et sitôt*.

Ces deux marqueurs temporels introduisent le même type de distance entre la SP et la PH. Ce sont eux qui marquent l'idée de succession immédiate, donc qui signalent un intervalle restreint. Examinons les séquences (77) et (78) :

(77) Il ne perd pas une minute. **Sitôt son avion en provenance de Nice atterri mercredi matin à Kaboul à 5 h 30, heure française**, Nicolas Sarkozy, accompagné du ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner et du ministre de la Défense Hervé Morin, se rend en hélicoptère au camp de Warehouse, quartier général du commandement régional de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf) de l'Otan. (lepoint.fr)

(78) Tout à coup, un certain bruit de souliers craquant dans l'antichambre annonça une visite, et le duc expédia promptement le reste de son chocolat en regardant avec inquiétude du côté de la porte. Il y avait des heures où M. de Richelieu, comme les vieilles coquettes, n'aimait pas à recevoir tout le monde. Le valet de chambre annonça M. de Taverney. Le duc allait sans doute répondre par quelque échappatoire, qui eût remis à un autre jour, ou du moins à une autre heure la visite de son ami; mais, **aussitôt la porte ouverte**, le pétulant vieillard se précipita dans la chambre, tendit, en passant, un bout de doigt au maréchal, et courut s'ensevelir dans une immense bergère qui gémit sous le choc bien plus que sous le poids. (Daudet)

Dans (77), on voit qu'après l'atterrissage de son avion, Nicolas Sarkozy n'a rien fait que reprendre l'hélicoptère pour se rendre à la base militaire. Cette relation d'immédiateté est renforcée par la première phrase de la séquence : *il ne perd pas une minute*. Dans (78), l'action de se précipiter succède immédiatement à l'ouverture de la porte.

Pour montrer la différence entre la SP contenant *aussitôt* et *sitôt* et celle qui contient *une fois* au niveau de l'intervalle qui les sépare de la PH, il suffit de voir que dans les séquences contenant *une fois* que nous avons étudiées, on ne peut pas remplacer le marqueur par *aussitôt* et *sitôt*. Les séquences suivantes paraissent douteuses :

(79) ?? Même le bureau national (l'organe décisionnel de la CFDT) n'a pas autorité sur la Cnas : elle est rattachée à un comité de gestion, élu par les fédérations et les régions. Des grèves... aux prud'hommes. La Cnas est le pendant, côté CFDT, du fameux fonds antigreve (Epim) de 600 millions d'euros de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, dont l'existence a été dévoilée il y a un mois. **Aussitôt terminé le bras de fer sur les régimes spéciaux de retraite**, chaque gréviste adhérent à la CFDT aura droit à 16 € par jour (à partir du troisième jour de conflit)

(80) ?? Creusée dans les années 60 et 70, la base du Mont Verdun est à l'épreuve d'une explosion atomique, d'une agression chimique ou d'une attaque terroriste. Elle sera prochainement adaptée aux menaces bactériologiques. **Aussitôt ses lourdes portes blindées refermées**, 550 personnes peuvent y vivre en autarcie pendant une semaine voire plus, avec tout le nécessaire : moyens de transmissions, sécurité anti-incendie, ventilation, générateurs, infirmerie, vivres, eau...

(81) ?? C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. **Aussitôt le problème réglé**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.

Cette incompatibilité montre que *aussitôt* et *sitôt* s'opposent à *une fois* et ne sont pas toujours interchangeables. *Aussitôt* et *sitôt* introduisent un intervalle restreint entre le procès de la SP et celui de la PH, alors que nous avons vu que ce n'est pas le cas pour *une fois*.

3.3.1.3. La SP contenant à peine.

C'est le marqueur le moins fréquent des quatre marqueurs que l'on trouve dans la SP. Il représente à peine 10 % des occurrences. Comment expliquer la distance qui sépare le procès de la SP dans laquelle il se trouve et celui de la PH ? A-t-il une relation d'immédiateté comme on l'a vu avec *aussitôt* et *sitôt* ? Le marqueur *à peine* introduit effectivement une idée de rapidité entre le procès de la SP et celui de la PH. Nous avons donc un intervalle restreint entre les deux procès. Mais cette rapidité n'est pas la même que celle que l'on a avec *aussitôt* et *sitôt*. C'est une rapidité d'un autre genre.

En effet, dans un article sur les connecteurs temporels d'immédiateté, A. Ledraoulec (2005) a étudié le fonctionnement d'*aussitôt* et *soudain*, dans la mise en relation des énoncés. Elle a indiqué que si les deux connecteurs servent à exprimer l'idée de rapidité, cette rapidité n'est pas la même d'un connecteur à un autre. Avec *aussitôt*, c'est la succession entre e1 et e2 qui est rapide, ce qui implique une relation de succession temporelle. Avec *soudain*, l'auteur établit que c'est le mode de « survenance » du

procès de e2 qui est rapide. C'est le mode d'apparition de e2 qui est en question. Quand on a une séquence comme :

(82) Il entra en classe. **Soudain**, un coup de téléphone le fit sortir.

On voit que c'est l'action de sortir de la classe qui est survenue rapidement. Le personnage ne devrait pas sortir au moment où il est sorti. L'auteur note qu' « au lieu de favoriser une continuité, *soudain* se situe au contraire du côté de la discontinuité, de la rupture : il y a une forme de décrochage entre le déclenchement rapide de e2 ce qui précède ». Ce comportement de *soudain* est le même que celui du marqueur à *peine* dans la SP. Observons les séquences suivantes :

(83) Dimanche dernier, Robert Mugabe prête serment à **peine les résultats annoncés**. Le sommet de l'Union africaine, qui s'est ouvert hier en Egypte, sera dominé par cette actualité. Mais le doyen n'essuie que des critiques timides. Maurice non plus n'a pas pris une position forte sur la question. (All Africa, 1e juillet 2008)

(84) Après l'annonce du gouvernement, le président est sur tous les fronts pour préparer les législatives. Composition du gouvernement, Europe, EADS... On savait que le président tenterait d'avoir la main sur tous les dossiers. On se doutait moins qu'il voudrait s'en occuper personnellement, quitte à s'exposer aux critiques comme celles de Laurent Fabius qui a déjà fustigé « une concentration de pouvoirs dans les mêmes mains ». Exemple avec EADS. **Son gouvernement à peine nommé vendredi**, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse pour une visite éclair auprès des salariés d'Airbus, filiale d'EADS qui traverse une crise sans précédent (20minutes, 21-05-07)

Dans (83), le marqueur à *peine* sert à indiquer que la prestation de serment de Mugabe s'est survenue très rapidement ou trop même. Nous sommes le 1er juillet 2008. On sait que l'élection présidentielle de 2008 qui a eu lieu au Zimbabwe s'est déroulée dans un climat de violence et d'intimidation qui a contraint le candidat de l'opposition à se retirer, parce que Mugabe voulait à tout prix gagner. Mugabe a donc volé son élection, et la communauté internationale, notamment l'Union européenne, a condamné les exactions qui ont été commises sur l'électorat de l'opposition. C'est ce qui peut expliquer pourquoi Mugabe prête serment le jour même de l'officialisation des résultats. En situation normale, la cérémonie de prise de fonction ne se fait pas le même jour que la proclamation des résultats. Car cela demande une préparation, parce qu'il y a souvent

des invités. À titre d'exemple, Nicolas Sarkozy a été élu président de la république française le 6 mai 2008, et il n'a pris ses fonctions que le 16, soit 10 jours après. Donc le marqueur nous montre que le procès de la PH la prestation de serment de Mugabe devrait intervenir normalement un peu plus tard, mais pas au moment où il s'est réalisé. Dans la séquence (84), nous avons également cette apparition rapide du procès de la PH. Cet exemple veut nous montrer, à partir du marqueur temporel à *peine*, que le président Sarkozy se précipite. Il veut s'emparer de tous les dossiers. Aux yeux du journaliste, son voyage à Toulouse le jour même de l'annonce de son gouvernement est inopportun, parce que trop rapide, ce qui signifie que le nouveau président pouvait attendre un peu avant d'y aller, où n'était même pas obligé d'y aller, puisque le gouvernement est nommé pour cela.

Dans ces deux séquences, si on remplace le marqueur à *peine* par *aussitôt* par exemple, nous aurons un autre type de rapidité. Car dans ce cas, le journaliste voudrait indiquer seulement la succession immédiate entre les deux procès, mais pas une prise de position sur les événements :

(85) Dimanche dernier, Robert Mugabe prête serment **aussitôt les résultats** annoncés. Le sommet de l'Union africaine, qui s'est ouvert hier en Egypte, sera dominé par cette actualité. Mais le doyen n'essuie que des critiques timides. Maurice non plus n'a pas pris une position forte sur la question. (All Africa, 1e juillet 2008)

(86) Après l'annonce du gouvernement, le président est sur tous les fronts pour préparer les législatives. Composition du gouvernement, Europe, EADS... On savait que le président tenterait d'avoir la main sur tous les dossiers. On se doutait moins qu'il voudrait s'en occuper personnellement, quitte à s'exposer aux critiques comme celles de Laurent Fabius qui a déjà fustigé « une concentration de pouvoirs dans les mêmes mains ». Exemple avec EADS. **son gouvernement aussitôt nommé vendredi**, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse pour une visite éclair auprès des salariés d'Airbus, filiale d'EADS qui traverse une crise sans précédent (20minutes, 21-05-07)

3.3.1.4. Résumé.

Notre analyse a montré que les marqueurs temporels que l'on rencontre dans la SP n'indiquent pas les mêmes types d'intervalle. Le marqueur *une fois* n'a pas vocation à établir une idée d'immédiateté entre le procès de la SP et celui de la PH. C'est un marqueur qui indique en général un intervalle variable entre les deux procès. La SP dans

laquelle elle se trouve est ainsi proche de la SP nue sur ce point. Les marqueurs *aussitôt* et *sitôt* établissent une idée d'immédiateté et de succession temporelle entre les deux procès. En ce qui concerne *à peine*, nous avons observé qu'il a le même comportement que *soudain*. Il implique une idée de rapidité, non pas dans la succession temporelle des deux procès, mais dans l'apparition du procès de la PH.

3.3.2. Les marqueurs temporels et les relations de discours.

L'examen de notre corpus révèle que le procès de la SP contenant des marqueurs temporels peut entretenir plusieurs types de relation de discours avec celui de la PH. Nous avons constaté une relation de Consécutivité est une relation de Narration.

3.3.2.1. La relation de Consécutivité.

On observe cette relation avec tous les marqueurs temporels. Nous avons vu que les marqueurs temporels peuvent se trouver dans des séquences où la SP est en relation de Généralisation avec le contexte antérieur. Pour *une fois*, *aussitôt* et *sitôt*, il s'agit surtout de SP dont le procès n'est pas résultatif, et c'est le marqueur qui va installer cette résultativité. C'est dans cette de séquence que l'on aura cette relation de discours. À titre d'illustration, examinons les séquences qui suivent :

- (87) Forte activité cette semaine sur Intrade, avec les déboires de la colistière de John McCain. **Une fois la grossesse de sa fille de 17 ans connue**, la place de marché a créé un contrat pour parier sur le retrait de Sarh Palin (Le Journal des Finances, 06-09-08)
- (88) C'est une partie d'échecs où chacun tente de prendre un coup d'avance. **Aussitôt connue la position de François Bayrou**, - pas de consigne de vote pour le second tour mais un ton très critique à l'égard de Nicolas Sarkozy -, Ségolène Royal a voulu, dans l'après-midi mercredi 25 avril, reprendre la main.
- (89) Après l'annonce du gouvernement, le président est sur tous les fronts pour préparer les législatives. [...] Exemple avec EADS. Son gouvernement à peine nommé vendredi, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse pour une visite éclair auprès des salariés d'Airbus, filiale d'EADS qui traverse une crise sans précédent (20minutes, 21-05-07)

Dans toutes ces séquences, la SP n'apporte aucune information nouvelle. Tout a été dit dans le contexte antérieur (contexte extra linguistique). Ces SP sont facultatives, au même titre que les SP nues facultatives. Les procès des PH qui les suivent constituent une réaction aux procès de SP elles-mêmes. Dans (87), la création d'un contrat pour prier sur le retrait de Sarah Palin est une réaction à la découverte des Américains de la grossesse hors mariage de la fille de la colistière de McCain, un événement susceptible de choquer l'électorat républicain, respectueux des valeurs familiales. Dans l'exemple (88), si Ségolène Royal a voulu reprendre la main, c'est suite à la décision de François Bayrou de ne pas donner de consigne de vote à son électorat au second tour de l'élection présidentielle française de 2007. Dans ces deux séquences, nous avons la même relation de Consécutivité, à la différence que l'intervalle qui sépare les deux procès n'est pas le même. Avec *une fois*, nous avons un intervalle moyen ; tandis que avec *aussitôt* la succession des deux procès est immédiate. En ce qui concerne la séquence (89), on peut parler de relation de Consécutivité, mais différemment des séquences précédentes. Le Draoulec a montré que le connecteur *soudain* n'est pas incompatible avec la relation de Consécutivité, mais celle-ci a un caractère aléatoire, surprenant. Avec *soudain*, « e2 aurait très bien pu ne pas se produire, sa réalisation est liée à un faisceau de circonstances dont e1 fait partie, mais sans qu'on ait pu prédire que de e1 découlerait e2 ».

Ce constat sur la relation de discours dans la séquence qui abrite le connecteur *soudain* est valable pour celle qui contient *à peine*. Dans 23, si Nicolas Sarkozy s'est rendu à Toulouse, c'est effectivement suite à la nomination de son gouvernement. On peut imaginer qu'il ne pouvait pas y aller avant cette nomination. Mais l'annonce du gouvernement n'implique pas un déplacement le même jour pour Toulouse. Ce voyage aurait pu ne pas avoir lieu, et ne devrait même pas avoir lieu aux yeux du locuteur, comme nous l'avons dit plus haut. Il n'est pas lié à l'annonce du gouvernement. Dans les séquences (87) et (88), nous avons vu que les deux procès sont liés : la découverte de la grossesse hors mariage de la fille de la candidate républicaine au poste de la vice-présidence des États-Unis peut tellement nuire aux chances des républicains de remporter les élections que la candidate en question peut penser se retirer de la course. Le fait que François Bayrou, arrivé en troisième position après le premier tour, n'a pas

donné de consigne de vote à ses électeurs pour le second tour pousse Ségolène Royal à faire de son mieux pour séduire cet électorat. Dans cette séquence contenant *à peine* la Consécutivité entre les deux procès est un peu lâche. Car, la nomination du gouvernement n'implique pas forcément le voyage présidentiel le même jour vers Toulouse. Si on prend un autre exemple contenant *à peine* on aurait la même chose, comme dans (90) :

(90) C'est la boîte qui dégage le sondage plus vite que son ombre. Apparue à la première page des journaux pendant la campagne présidentielle, Opinion Way s'y est incrustée en baladant sa sonde dans le sens du vent. **A peine bouclé le débat télévisé d'entre les deux tours**, et avec un jour d'avance sur ses concurrents, cet institut balançait déjà le verdict des Français (Sarko « plus convaincant » que Ségo, à 53%). Trois jours plus tard, le nouveau président part batifoler sur le yacht de Bolloré. Aussi sec, Opinion Way sort un sondage qui tue la polémique. (Le Canard enchaîné, 8-8-07)

Le marqueur *à peine* apporte ici une dose de surprise dans la séquence. Certes, le sondage sur internet mené par l'institut Opinion Way constitue en quelque sorte une réaction après le duel télévisé des deux candidats à la course pour le second tour de l'élection présidentielle française. Mais aux yeux du journaliste, il paraît surprenant de voir que le sondage soit fait si vite et qu'il annonce exactement ce qui va se passer le 06 mai 2007 : 53% pour Nicolas Sarkozy et 47 pour Ségolène Royal. D'habitude les sondages ont une marge d'erreur, minime soit-elle, et cet institut, qui est nouveau dans le paysage politique, et qui utilise une technique qui lui est spécifique, n'en a pas fait. Tout ceci nous montre que les séquences contenant des marqueurs temporels peuvent toutes indiquer la relation de Consécutivité avec la PH. Cette relation est assez forte dans les SP contenant *une fois*, *aussitôt* et *sitôt*. En revanche, elle est plutôt lâche dans celles qui hébergent *à peine*.

3.3.2.2. La relation de Narration.

On rencontre cette relation de Narration avec les connecteurs *une fois*, *aussitôt* et *sitôt*, dans les séquences (91) et (92):

(91) Chaque année, le repas de Noël des écoles est plébiscité par les élèves. Pour cette 3e édition délocalisée à l'espace Barbara, jeudi, ce fut un succès qui va en s'amplifiant puisqu'ils étaient 300 à prendre place autour des tables dans une ambiance festive. Élus, membres des associations de parents d'élèves, personnel communal, bénévoles, ils étaient nombreux à s'être mobilisés pour que tout soit parfait. Marco, Grégory et leurs assistantes du restaurant scolaire ont régalié leurs hôtes en concoctant un menu alliant poissons et volailles avec la traditionnelle bûche de Noël. Cette « délocalisation » est possible grâce à une série de prouesses que l'on doit en partie aux services techniques et à tous ceux qui oeuvrent en coulisses. Car **une fois le repas terminé**, la salle doit être prête pour le spectacle. (Le Progrès, 22-12-07)

(92) Salué de toute part, dimanche 22 avril, **sitôt connus les résultats du premier tour de l'élection présidentielle**, le retour en grâce de la politique se traduit en quelques chiffres sortis des urnes. (Le Monde, 24-04-07, 4).

Dans ces deux séquences, la SP est encore en relation de généralisation avec le contexte antérieur. Dans (91), on s'aperçoit que la SP est en coréférence événementielle avec les phrases précédentes: quand le locuteur dit que les restaurateurs ont régalié leurs hôtes, cela signifie que le repas a été consommé, donc terminé. Puisqu'on observe une relation de Généralisation entre la SP et le contexte antérieur, on penserait que la porte est ouverte pour une SP sans marqueur temporel. Mais non ! Cela n'est pas suffisant. Il faut également que le procès de la PH soit le résultat de celui de la SP. Et dans cette séquence, le fait que la salle doit être prête pour le spectacle ne constitue pas un résultat de l'action de terminer le repas. D'où la nécessité du marqueur temporel *une fois*. Nous avons ici une simple relation de Narration. Dans (92), nous sommes le 24 avril 2007, soit deux jours après la proclamation des résultats du premier tour de l'élection présidentielle française. Dans les deux cas, on aurait pu penser qu'on aurait une relation de consécuitivité entre la SP et la PH puisqu'on observe la relation de Généralisation entre la SP et le contexte antérieur. Eh bien non ! Ici nous avons une simple relation de Narration. Dans l'exemple (91) il n'y a pas de lien sémantique entre terminer le repas et le fait que la salle doit être prête. Dans l'exemple (92), la connaissance des résultats n'est

pas forcément liée aux chiffres qui traduisent le retour en grâce de la politique. Nous avons ici des procès qui se succèdent simplement.

Nous voyons que la SP contenant un marqueur temporel en relation de Généralisation peut exprimer une relation de Narration avec la PH. Mais cette relation de narration peut également s'exprimer lorsque la SP contenant le marqueur temporel est en relation de Particularisation avec son contexte antérieur, comme on peut le remarquer dans les séquences suivantes:

(93) La mutation touche aussi l'agencement intérieur de l'avion. Jusqu'à présent, les compagnies sélectionnaient sur catalogue les équipements souhaités et se rendaient chez les fournisseurs pour négocier les tarifs. L'heure est à présent à la standardisation. Pour son nouvel avion, Boeing a construit à Everett la « Dreamliner Gallery », l'équivalent, pour les transporteurs, d'Ikea ou de Conforama pour les particuliers. Il s'agit de présenter dans un même lieu une gamme de produits afin de réduire les coûts et de gagner du temps.

Les clients déambulent dans un espace circulaire aux couleurs douces, au parquet clair, autour duquel s'ouvrent différentes salles d'exposition : l'une pour les tissus et les moquettes, l'autre pour les fauteuils et les équipements vidéo, une troisième pour le matériel roulant et les équipements de cuisines. Même les espaces de repos de l'équipage sont reconstitués.

Une fois les modèles sélectionnés, les acheteurs ont une représentation exacte de l'intérieur de leur avion grâce à une simulation sur grand écran. Ils peuvent s'y mouvoir comme dans un jeu vidéo (Le Monde, 24-04-07)

(94) Tout à coup, un certain bruit de souliers craquant dans l'antichambre annonça une visite, et le duc expédia promptement le reste de son chocolat en regardant avec inquiétude du côté de la porte. Il y avait des heures où M. de Richelieu, comme les vieilles coquettes, n'aimait pas à recevoir tout le monde. Le valet de chambre annonça M. de Taverney. Le duc allait sans doute répondre par quelque échappatoire, qui eût remis à un autre jour, ou du moins à une autre heure la visite de son ami; mais, **aussitôt la porte ouverte**, le pétulant vieillard se précipita dans la chambre, tendit, en passant, un bout de doigt au maréchal, et courut s'ensevelir dans une immense bergère qui gémit sous le choc bien plus que sous le poids. (Daudet)

(95) Il y avait une baie vitrée de couleur pourpre, œuvre d'un saint. Tristan interpelle ses gardiens: «Gardes, vous voyez cette chapelle. Au nom de Dieu, permettez-moi d'y entrer. Ma vie touche à sa fin: j'implorerai la miséricorde divine pour moi, qui ai tant offensé Dieu. Gardes, c'est l'unique entrée; je vois chacun avec son épée. Vous comprenez bien qu'il m'est impossible de sortir sans repasser devant vous. **Sitôt ma prière terminée**, je reviendrai auprès de vous.» (Le Romande Tristan, traduction)

Dans ces trois séquences, c'est le participe passé de la SP combiné avec le marqueur temporel qui apporte le bornage à droite du procès, qui l'amène donc vers la résultativité. Mais entre la SP et la PH on observe une simple relation de Narration. Dans la séquence (93), le fait que les acheteurs ont une représentation de l'intérieur de leur avion succède à la sélection des modèles. Dans (94), la précipitation du vieillard dans sa chambre suit l'ouverture de la porte.

Nous voyons que la relation de Narration entre la SP et la PH concerne les SP contenant *une fois*, *aussitôt* et *sitôt*. Celles-ci peuvent être en relation de Généralisation ou de Particularisation avec le contexte antérieur.

3.3.2.3. Résumé.

Cet examen de la relation de discours en entre la SP comportant un marqueur temporel et la proposition qui l'héberge révèle deux relations possibles : une relation de Consécutivité et une relation de Narration. La relation de Consécutivité est possible avec tous les marqueurs temporels, à la différence qu'avec *à peine* la consécutivité est assez lâche, par ce que la réalisation du procès de la PH ne dépend pas seulement de celui de la SP, mais peut être liée à d'autres facteurs. La relation de Narration, en revanche, concerne seulement les SP qui renferment *une fois*, *aussitôt* et *une sitôt*. Celles-ci peuvent être en relation de Généralisation ou de Particularisation avec le contexte antérieur.

3.3.3. Rôle de la SP contenant un marqueur temporel dans le discours.

Les SP contenant un marqueur temporel qui sont en relation de Généralisation avec le contexte antérieur ont les mêmes caractéristiques que la SP nue facultative, analysée dans la première partie. Comme la SP nue facultative, elle est antéposée au procès de la PH. Elle est extra prédicative, et elle constitue en quelque sorte un connecteur argumentatif, avec les mêmes propriétés que la SP nue qui joue ce rôle. Toutes les SP contenant le marqueur temporel *à peine* se trouvent dans cette situation, étant toutes en relation de Généralisation avec le contexte antérieur.

Cependant, les SP en relation de Particularisation avec le contexte antérieur entretiennent un lien plus étroit avec le procès de la PH. Ce sont des constituants intégrés à celui-ci et constituent des adverbiaux intra prédicatifs. Qu'est-ce qu'un adverbe intra prédicatif ? Guimier (1996 : 37) explique qu'il s'agit d'adverbe qui est susceptible de former « un entier de discours » avec un verbe à l'infinitif, c'est-à-dire sans sujet exprimé, et cela quelle que soit son orientation. Selon lui, les expressions :

(96) Parler lentement / s'ennuyer fermement / écrire élégamment

« constituent de véritables verbes de discours, construits à partir du verbe de langue qui leur sert de base, et en attente d'un sujet exprimé. Il suffit d'instancier un sujet pour que ces expressions assument la fonction prédicat : *Pierre parle lentement / s'ennuie fermement / écrit élégamment*. On obtient alors une phrase type, où l'on peut discerner, dans un cadre logico-grammatical classique, les deux constituants ultimes que sont le sujet et le prédicat ; c'est la raison pour laquelle ce type d'adverbe sera appelé adverbe intra prédicatif. »

En plus de leur compatibilité avec l'infinitif, l'auteur a avancé plusieurs caractéristiques pour définir ces adverbiaux.

Ils occupent le plus souvent la position postverbale, parce qu'ils sont rhématiques.

Ils sont intégrés au verbe de la phrase qui les accueille. Ainsi, ils peuvent servir de réponse à une question :

(97) Comment travaille-t-il ? **Lentement.**

Ils peuvent se trouver dans une phrase clivée :

(98) C'est **lentement** qu'il avance.

Ils peuvent également recevoir les modalités assertives comme la négation et l'interrogation :

(99) Il ne travaille pas **lentement**, mais calmement.

En observant notre corpus, on se rend compte que les propriétés de ces adverbes intra prédicatifs s'appliquent aux SP contenant un marqueur en relation de Particularisation

avec le contexte antérieur. Nous avons vu plus haut qu'elles sont rhématiques dans le sens où elles montrent, par le participe passé, l'état accompli de leur procès. Les autres caractéristiques y répondent.

Elles sont compatibles avec l'infinitif, étant donné qu'ils peuvent se trouver dans une PH dont le procès est générique. On peut dire par exemple :

(100) Partir au soleil, **une fois les vacances arrivées**.

(101) Faire la fête, **une fois le bac réussi**.

Cette propriété est évidemment incompatible avec la SP nue facultative, qui ne peut admettre que des procès spécifiques, comme nous l'avons montré. On ne peut avoir :

(102) *Partir au soleil, les vacances arrivées.

(103) *Faire la fête, **le bac réussi**.

De plus, ces constructions sont intégrées au procès de la PH. Ainsi, elles peuvent constituer une réponse à une question. La séquence suivante, quoique fabriquée, ne pose aucun problème d'acceptabilité :

(104) A quelle heure tu partiras ? **Une fois la réunion terminée**.

Elles peuvent être sous le coup de la négation, comme dans la séquence suivante :

(105) Les sites Internet y compris les dizaines de milliers de sites web de journaux du monde entier ne pourront pas diffuser plus de cinq photos de chaque mi-temps. Dans sa grande générosité, la Fifa a accordé deux clichés supplémentaires, maximum, par prolongation (y compris les tirs au but). Maigre, très maigre. D'autant que ces photos **ne** pourront être publiées **qu'une fois le match terminé**.

On peut imaginer ce type de construction dans une phrase clivée. Rien ne nous empêcherait de dire :

(106) C'est **une fois le match terminé** que ces photos pourront être publiées.

Cependant, nous avons remarqué que c'est seulement la SP qui contient le marqueur *une fois* qui répond aux propriétés de l'adverbe intra-prédicatif. Avec *aussitôt* et *sitôt*, la

SP ne se prête pas facilement au jeu. En présence de ces marqueurs, on observe un certain blocage. Ainsi, bien qu'elle soit intégrée, la SP refuse certaines manipulations syntaxiques d'une telle construction. Et pourtant il suffit de remplacer *aussitôt* par *une fois* pour voir que les contraintes disparaissent. Il est par exemple difficile d'avoir la SP dans une phrase clivée :

(107) ?? C'est **aussitôt le match terminé** que les photos pourront être publiées.

Elle ne peut constituer de réponse à une question :

(108) ? A quelle heure vous partirez ? **Aussitôt le match terminé.**

Il est difficile également d'avoir la négation dans la PH :

(109) ?? **Aussitôt le match terminé**, il n'est pas parti.

Nous voyons donc que, contrairement à la SP en relation de Généralisation avec le contexte antérieur, celle qui entretient une relation de Particularisation se rapproche d'un adverbial intra prédicatif. Elle est presque intégrée au procès de la PH

3.3.4. Conclusion.

L'analyse de la relation qu'entretient la SP contenant un marqueur temporel et la PH a montré que les marqueurs temporels n'apportent le même type d'intervalle entre le procès de la SP et celui de la PH. Avec *une fois*, nous avons un intervalle moyen, alors qu'avec les autres nous avons un intervalle restreint. Par ailleurs, nous avons distingué deux types de relation de discours possibles entre les deux procès : une relation de Consécutivité et une relation de Narration. La première concerne seulement les SP ayant un marqueur et qui sont en relation de Généralisation avec le contexte antérieur. La seconde n'a pas de frontière. On peut la rencontrer en relation de Généralisation comme en relation de Particularisation avec le contexte. Mais dans tous les cas, avec cette relation « Particularisante », la SP constitue un groupe intégré au procès de la PH.

3.4. La place de la SP dans le discours.

La SP contenant un marqueur temporel qui est en relation de Généralisation avec son contexte d'apparition est rarement postposée au procès de la PH. En général, elle est en position préverbale. Mais lorsqu'elle entretient une relation de Particularisation, sa place est variable : on la trouve en position préverbale, comme elle peut facilement être en position postverbale. Dans tous les cas, la position de ce type de SP n'influe pas beaucoup sa relation avec le procès de la PH. Nous avons toujours une construction intégrée, d'une manière ou d'une autre, au procès de la PH. On peut alors se poser la question suivante : la SP est-elle libre de circuler dans l'énoncé, et de se placer là où elle veut ? Autrement dit, peut-on postposer librement ce type de SP lorsqu'elle est antéposer et vice versa ? La réponse n'est pas si simple.

Nous avons observé, à partir de notre corpus, que certaines SP sont libres. Elles peuvent être antéposées ou postposées au procès de la PH sans nuire à l'énoncé, et sans changement de sens notable. C'est le cas des SP des séquences suivantes :

(110) Les 10,4 millions de subvention de l'Etat représentent un joli magot pour la région. A quoi pourrait-il servir? Quels projets financera-t-il? [...] Cette fois, la manne cantonale ira directement alimenter la fortune de la nouvelle entité, qui s'élèvera à 33 millions de francs environ. Du côté du Service cantonal des communes, on semble en savoir un peu plus: «Je pense que les nouvelles autorités vont utiliser cette somme exclusivement pour le désendettement, ainsi que pour constituer une petite réserve pour faire face aux imprévus de la fusion», explique Pierre Leu, chef du Service des communes. Mais **une fois la subvention octroyée**, le canton n'aura pas son mot à dire.

(111) A noter que la démarche de Me Legros est légale en Belgique. La loi dite de « la suppression du prononcé de la condamnation » permet à un accusé d'éviter un procès pénal en dédommageant les parties civiles. La Chambre du conseil (une institution coiffant le juge d'instruction, et qui n'existe pas en France) peut alors décider, **une fois le mal réparé**, de renoncer à toute poursuite (le Canard enchaîné, 02-04-97,3).

Dans la première séquence, nous avons une SP antéposée que l'on peut postposer sans difficulté. Dans la seconde, nous avons une SP postposée que l'on peut antéposer sans problème. Les versions suivantes ne semblent pas avoir de différence de sens et de comportement avec les séquences d'origine :

(112) Du côté du Service cantonal des communes, on semble en savoir un peu plus: «Je pense que les nouvelles autorités vont utiliser cette somme exclusivement pour le désendettement, ainsi que pour constituer une petite réserve pour faire face aux imprévus de la fusion», explique Pierre Leu, chef du Service des communes. Mais, le canton n'aura pas son mot à dire, **une fois la subvention octroyée**.

(113) A noter que la démarche de Me Legros est légale en Belgique. La loi dite de «la suppression du prononcé de la condamnation» permet à un accusé d'éviter un procès pénal en dédommageant les parties civiles. **Une fois le mal réparé**, la Chambre du conseil [...] peut alors décider de renoncer à toute poursuite.

Mais nous avons observé également que certains facteurs peuvent imposer telle ou telle position à la SP, et faire d'elle une construction non déplaçable. C'est ce que nous allons examiner dans les lignes suivantes.

3.4.1. La position préverbale.

Si certaines SP peuvent indifféremment se postposer ou s'antéposer au procès de la PH, d'autres ont une prédisposition à se trouver en position préverbale. C'est le cas des SP qui se trouvent dans une séquence ayant des procès génériques. Elles sont toujours antéposées au procès de la PH. Dans les séquences suivantes, la postposition de la SP ne donnerait pas de séquences satisfaisantes :

(114) Creusée dans les années 60 et 70, la base du Mont Verdun est à l'épreuve d'une explosion atomique, d'une agression chimique ou d'une attaque terroriste. Elle sera prochainement adaptée aux menaces bactériologiques. **Une fois ses lourdes portes blindées refermées**, 550 personnes peuvent y vivre en autarcie pendant une semaine voire plus, avec tout le nécessaire : moyens de transmissions, sécurité anti-incendie, ventilation, générateurs, infirmerie, vivres, eau...

(115) Ces quinze dernières années, elle en a mis près de trois cents au monde, pieds et poings ficelés. [...] Elle sculpte leurs visages dans une pâte à modeler. [...] Si elle ne dépense pas un sou pour s'acheter des habits, elle peut sortir jusqu'à 200 francs de son porte-monnaie pour habiller ses pantins. [...] **Aussitôt une marionnette née**, très vite Lucienne Garatti ressent le besoin d'en concevoir une nouvelle.

Les versions suivantes nous semblent très peu naturelles :

(116) ? 550 personnes peuvent y vivre en autarcie pendant une semaine, **une fois ses lourdes portes blindées refermées**, voire plus, avec tout le nécessaire: moyens de transmissions, sécurité anti-incendie, ventilation, générateurs, infirmerie, vivres, eau...

(117) ? Lucienne Garatti ressent le besoin d'en concevoir une nouvelle, **aussitôt une marionnette née**.

Par ailleurs, nous avons remarqué une tendance à la position préverbale pour les SP dont le marqueur est au milieu. Il nous semble difficile de postposer la SP de la séquence suivante :

(118) Selon la jurisprudence des collègues, le dimanche et le jeudi étaient nos jours de congé; mais les offices, auxquels nous assistions très-exactement, employaient si bien le dimanche, que nous considérions le jeudi comme notre seul jour de fête. **La messe une fois entendue**, nous avons assez de loisir pour rester longtemps en promenade dans les campagnes situées aux environs de Vendôme.

(119) ?? Selon la jurisprudence des collègues, le dimanche et le jeudi étaient nos jours de congé; mais les offices, auxquels nous assistions très-exactement, employaient si bien le dimanche, que nous considérions le jeudi comme notre seul jour de fête. Nous avons assez de loisir pour rester longtemps en promenade dans les campagnes situées aux environs de Vendôme, **la messe une fois entendue**.

Nous avons constaté également que la position préverbale est nécessaire lorsque la postposition risque de mettre à mal la compréhension de l'ordre temporel, comme dans la séquence qui suit :

(120) C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. **Une fois le problème réglé**, face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire.

La postposition de la SP de cette séquence pose problème. Car, on aurait l'impression que le lagunage de l'entreprise chimique précède le règlement du problème de l'eau courante de la ville alors que ce n'est pas le cas. C'est parce que le problème de l'eau

est réglé, qu'il s'attaque à un autre, celui du lagunage. Cela explique pourquoi on la version suivante ne paraît pas satisfaisante :

- (121) C'est la catastrophe de Tchernobyl qui sera l'élément déclencheur de son engagement dans la vie politique. Au début des années 1990, il s'impliquera dans le problème de l'eau courante de la ville dont le taux de nitrates dépassait très largement les normes. Face aux odeurs nauséabondes générées par le lagunage de l'entreprise chimique pharmaceutique Simafex, il déposera les statuts de l'association l'Asema au sein de laquelle il occupera le poste de secrétaire, une fois le problème réglé.

3.4.2. La position postverbale.

Comme pour la position préverbale, certains facteurs peuvent concourir à la position postverbale de la SP. C'est le cas lorsque le procès de la PH est coordonné à d'autres procès. Ici, la postposition est nécessaire. La position préverbale serait gênante, parce qu'on aurait l'impression que la SP coiffe tous ces procès coordonnés, alors que ce n'est jamais le cas. A titre d'illustration, examinons les séquences suivantes :

- (122) Le ministre s'est engagé à ce que le gouvernement continue de travailler afin d'adopter le genre de législation qui fera en sorte que le travail des policiers ne soit pas source de frustration pour ces derniers. Il a également promis aux agents de police qu'ils disposeront des ressources nécessaires pour accomplir leurs tâches et rentrer chez eux **une fois terminé leur quart de travail**. (La Presse canadienne, 13-10-07)

- (123) Dix-neuf jeunes filles, âgées de 10 à 14 ans, interprètent à ses côtés les peluches et les poupées qui peuplent le rayon jouets et prennent vie **une fois les clients partis**.

Dans la première séquence, la SP *une fois terminé leur quart d'heure de travail* dépend du procès *rentrer chez eux*. Celui-ci est coordonné à un autre procès, *accomplir leur tâche*, tous les deux introduits par le verbe *disposer*. En mettant la SP en position préverbale, on aurait ceci :

- (124) ?? Il a également promis aux agents de police **qu'une fois terminé leur quart de travail** ils disposeront des ressources nécessaires pour accomplir leurs tâches et rentrer chez eux.

Ici, la SP dépend, non pas du verbe *rentrer*, mais du verbe *disposer*, ce qui n'est pas cohérent. D'où son inacceptabilité. Dans la seconde séquence, nous avons le même

problème. La SP *une fois les clients partis* dépend du verbe *prennent vie*, qui est coordonné au verbe *peuplent les rayons*. En déplaçant la SP vers la position préverbale, elle serait en facteur commun avec les deux verbes :

- (125) ?? **Une fois les clients partis**, dix-neuf jeunes filles, âgées de 10 à 14 ans, interprètent à ses côtés les peluches et les poupées qui peuplent le rayon jouets et prennent vie.

La séquence aurait le sens suivant : lorsque les clients sont partis, les filles interprètent les peluches et les poupées ; celles-ci peuplent les rayons et prennent vie. Or, cela n'est pas le sens exact de la séquence. Avec la SP en position postposée, le sens de la séquence est que les peluches et les poupées peuplent les rayons avant que les clients ne soient partis. Mais elles ne prennent vie qu'après le départ des clients.

Par ailleurs, on observe également une tendance à la postposition de la SP lorsque la position préverbale renferme des compléments qui ne sont pas de même nature que la SP, donc qui ne peuvent être coordonnés avec elle, comme dans la séquence suivante :

- (126) Côté ciel, du Pays Basque et de Midi-Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée mais aussi de la Bretagne au Cotentin et en montagne, la journée sera bien ensoleillée, **une fois les brouillards givrants dissipés**. (Sud Ouest, 13-10-07)

Dans cette séquence, les compléments qui sont antéposés au verbe, *Côté ciel, du Pays Basque et de Midi-Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée mais aussi de la Bretagne au Cotentin et en montagne*, ne sont pas de même nature que la SP. Nous avons probablement une postposition parce qu'on ne peut pas les coordonner :

- (127) ?? **Une fois les brouillards givrants dissipés**, côté ciel, du Pays Basque et de Midi-Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée mais aussi de la Bretagne au Cotentin et en montagne, la journée sera bien ensoleillée.

Il arrive quelques fois que le contexte d'apparition de la SP se trouve, non pas dans les phrases précédentes, mais dans la PH elle-même. Cela nécessite aussi la postposition de la construction participiale, comme dans les séquences suivantes :

- (128) Les cellules du foie n'ont pas besoin de produire les mêmes protéines que celles des muscles et certains gènes s'arrêtent de fonctionner **une fois leur mission accomplie** (sinon, nous ne cesserions jamais de grandir, par exemple). (Le point, 15-03-97)

- (129) Cependant, dans la folie dans la folie de la bulle spéculative des années 1980, les dirigeants de l'entreprise multiplieront les placements immobiliers,

dont la valeur s'effondrera au début des années 1990, **une fois la bulle éclatée** (Le Monde, 04-05-07).

Dans la première séquence, la SP a comme sujet *leur mission* ; il s'agit de la mission des *cellules du foie*, sujet de la PH. Dans la seconde, le sujet, la bulle, se trouve également dans la PH. Dans ces deux séquences, comme dans toutes les autres de ce genre, il semble difficile d'antéposer la SP.

Nous voyons donc que la SP contenant un marqueur temporel en relation de Généralisation avec son contexte d'apparition a une place fixe, comme la SP nue : elle est en général en position préverbale. Celles qui sont en relation de Particularisation avec son entourage ont en revanche une position variée. Si le locuteur est libre de placer certaines d'entre elles là où il veut, pour d'autres il n'a pas le choix. Car, certaines contraintes peuvent imposer telle ou telle position. Mais qu'elle soit en position préverbale ou postverbale, la SP a le même sens, et entretient la même relation avec la PH.

3.5. Conclusion.

Tableau des SP contenant un marqueur temporel.

	<i>Une fois</i>	<i>Aussitôt et sitôt</i>	<i>A peine</i>
Contexte			
Généralisation	Oui	Oui	Oui
Particularisation	Oui	Oui	Non
Bornage à gauche et à droite	Oui	Oui	Oui
Possibilité d'avoir des procès non résultatifs	Oui	Oui	Oui
Possibilité d'avoir des participes non autonomes	Oui	Oui	Oui
Intervalle qui sépare les deux procès	Pas de succession immédiate	Succession immédiate	Rapidité dans le mode de <i>survenance</i> du procès
Relation de discours avec la PH	Oui	Oui	Oui, mais faible
Consécutivité	Oui	Oui	Non
Narration			

A travers ce tableau, nous voyons que les SP contenant un marqueur temporel ont en commun le fait qu'elles sont contextuelles. Elles ont également la même structure interne : le marqueur apporte une souplesse à la SP, en lui permettant d'avoir des expansions. En même temps, leur procès est borné à gauche et à droite. En dehors de cela, nous avons une hétérogénéité dans leur fonctionnement. Les SP contenant *une fois*, *aussitôt* et *sitôt* ont la capacité d'indiquer une Particularisation et être ainsi indispensables au fonctionnement du discours. Elles peuvent également être en relation de Généralisation, et avoir ainsi le même fonctionnement que les SP nus facultatives. En revanche, la SP contenant *à peine* ne peut exprimer que la Généralisation parce qu'elle n'apporte pas d'information nouvelle dans le discours.

Par ailleurs, au niveau de l'intervalle qui sépare ce type de SP et la PH, nous avons une différence selon le marqueur employé. Avec le marqueur *une fois*, nous n'avons pas de relation de succession immédiate entre les deux procès. Nous avons montré qu'un intervalle notable les sépare. Avec le marqueur *à peine*, nous avons une certaine

rapidité, non pas dans la succession des deux procès, mais dans la survenance de celui de la PH. C'est finalement *aussitôt* et *sitôt* qui marquent la succession immédiate des deux procès.

Nous voyons également qu'entre le procès de la SP et celui de la PH, deux relations de discours sont possibles : une relation de Consécutivité qui concerne les SP facultatives. Elle est forte pour les marqueurs *une fois*, *aussitôt* et *sitôt*, et faible pour *à peine*. Nous avons une deuxième relation, celle de Narration. Elle concerne toutes les constructions, sauf celles introduites par *à peine*. Les SP qui indiquent la Consécutivité sont extra prédicatives, au même titre que les SP nues facultatives. Elles sont toujours en position pré verbale. Celles qui indiquent la Narration sont pour la plupart d'entre elles intra prédicatives, donc intégrées au procès de la PH. Elles peuvent occuper les deux positions, pour des raisons diverses.

Chapitre 7

La SP contenant l'auxiliaire *étant*.

Introduction

Le troisième type de SP est celui qui contient l'auxiliaire *étant*. La tradition grammaticale voit dans ce type de construction une variante de la SP nue. Comme nous l'avons évoqué au premier chapitre, les grammairiens estiment que dans la SP au participe passé, le locuteur est libre d'employer l'auxiliaire *étant*, au même titre d'ailleurs que le marqueur temporel. Nous allons essayer de montrer, tout au long de ce chapitre, que l'auxiliaire n'est pas libre dans la SP, que son emploi répond à des impératifs discursifs. Ce type de SP se définit par sa capacité de se trouver dans la position préverbale et dans la position postverbale.

Dans ce chapitre nous allons étudier la SP contenant l'auxiliaire selon la position, parce que nous estimons que chacune des deux positions occasionne des comportements spécifiques de la SP dans le discours.

1. La SP en position préverbale.

Nous allons analyser la SP en position préverbale en trois étapes. D'abord sa relation avec le contexte antérieur. Ensuite sa structure interne. Enfin sa relation avec la phrase qui l'héberge.

1.1. Le contexte antérieur.

Nous avons vu que certaines SP, surtout les SP nues, ne dépendent pas toujours de leur contexte immédiat. Elles peuvent être en relation avec un énoncé éloigné d'elles. Nous allons d'abord nous intéresser à la manière dont les SP contenant l'auxiliaire *étant* se lient avec le contexte de son apparition avant d'examiner les relations de discours qu'entretiennent les deux énoncés.

1.1.1. Le voisinage.

Comme les autres types de SP que nous avons étudiés, la SP contenant l'auxiliaire *étant* est une construction qui dépend le plus souvent du contexte antérieur. Mais à la différence des autres types de SP, le contexte de son apparition est toujours le contexte immédiat. Ce type de SP n'a pas la capacité de s'éloigner de son contexte d'apparition, comme nous l'avons vu avec la SP nue facultative. Dans les séquences (1) et (2), nous voyons que la SP tire sa place à partir de l'énoncé qui la précède.

- (1) Pour Marcel Cessieq, c'était dimanche matin, la première assemblée générale qu'il dirigeait puisqu'il avait succédé à Pierre Brun (trente ans de présidence) en janvier 2007 seulement. Il félicitait la nombreuse assistance [...] Marcel Forest présentait ensuite le rapport financier qui laisse apparaître une saine gestion avec un budget qui approche les 120 000 E. Les deux rapports étaient adoptés à l'unanimité par l'assemblée. Le président soulignait que le club était pratiquement devenu une entreprise avec onze salariés. L'assemblée donnait un avis favorable comme à l'entrée de Didier Jarron au sein du conseil d'administration. **L'ordre du jour étant terminé**, il restait à l'assemblée d'apprécier la production des différentes sections qui avaient préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de judo, de yoga, de théâtre, etc. (Le Progrès, 24-11-07)

- (2) Le Premier ministre britannique Gordon Brown a signé jeudi en milieu d'après-midi à Lisbonne le Traité réformateur de l'UE, déjà signé par ses pairs au cours d'une cérémonie officielle à la mi-journée, a constaté un photographe de l'AFP. M. Brown était arrivé à 15H15 (heures locale et GMT) au musée des Carrosses de Lisbonne, où les dirigeants européens avaient été conviés à un déjeuner par le président portugais Anibal Cavaco Silva. Mais **le déjeuner étant terminé**, de nombreux convives avaient déjà quitté les lieux, a constaté un journaliste de l'AFP. (AFP, 13-12-07)

Dans (1), le sujet de la SP, *l'ordre du jour*, dépend de celui de la phrase précédente, *l'assemblée*. Dans la séquence (2), le terme *déjeuner*, qui est le sujet de la SP, est repris à partir du verbe *déjeuner*, présent dans la phrase qui le précède. Dans ces deux séquences, on aurait du mal à introduire des informations entre la SP et l'énoncé qui la précède. Les versions suivantes (3) et (4) nous paraissent mal formées :

- (3) ?? L'assemblée donnait un avis favorable à l'entrée de Didier Jarron au conseil d'administration. [*Celui-ci est maintenant composé de 11 membres au lieu de 10, ce qui facilitera les décisions en cas de vote*]. **L'ordre du jour étant terminé**, il restait à l'assemblée d'apprécier la production différente sections qui avait préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de théâtre, etc.
- (4) ?? M. Brown était arrivé à 15H15 (heures locale et GMT) au musée des Carrosses de Lisbonne, où les dirigeants européens avaient été conviés à un déjeuner par le président portugais Anibal Cavaco Silva. [*M Cavaco est un président qui a vu sa cote de popularité doubler dans les sondages, passant de 40 à 78 % de satisfaction en un mois*]. Mais **le déjeuner étant terminé**, de nombreux convives avaient déjà quitté les lieux.

Pourquoi ces séquences posent-elles problème ? Parce qu'avec ces commentaires on assiste à une coupure dans la narration. On ne voit pas le lien qui existe entre la SP et ce qui précède. Dans (3), parler du nombre de membres du conseil d'administration ne peut pas avoir comme suite la fin de l'ordre du jour. De même, dans (4), on ne voit pas de cohérence entre la SP *Le déjeuner étant terminé* et ce qui précède, l'indice de popularité du président.

Par ailleurs, il y a une caractéristique qui distingue ce type de SP des autres que nous avons étudiés. C'est le fait qu'il peut facilement présenter des informations qui apparaissent en première mention dans le discours. Elle peut donc ne pas avoir à dépendre de l'énoncé qui le précède. C'est ce que l'on observe dans les séquences (5) et (6) :

- (5) Les travaux pourraient démarrer avant la fin de l'année. Bernard Roger-Dalbert, vice-président du conseil général, a choisi le 21 juin, jour de l'arrestation de Jean Moulin dans la maison du docteur Dugoujon, pour organiser, avec la venue du CHRD (Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation), la visite de ce lieu de tragédie par le directeur de cabinet du préfet, M. Barret. **Le contentieux avec le voisin étant terminé**, plus rien ne s'oppose à la réhabilitation de ce site historique, pour en faire un lieu de mémoire. (Le Progrès, 23-06-07)
- (6) Les huit ballons ont été décernés aux footballeurs monbahussiens. Seniors, vétérans et filles ont vu leurs matches annulés du fait de la pluie. Les benjamins ont perdu 10 à 1 contre Villeneuve. Les moins de 13 ans terminent leur phase de brassage en Honneur par une défaite honorable à Marmande, 3 à 0. S'ils sont derniers de leur poule, ils gardent et doivent garder le moral et l'envie pour progresser. A noter que Patrice Ponarinou, **le coach, étant parti pour raison professionnelle**, c'est Christian Franken qui le remplace aux côtés de Danièle Dhelias. (Sud Ouest, 13-12-07)

Dans la séquence (5), le sujet de la SP, *le contentieux avec le voisin*, n'est pas évoqué dans l'énoncé précédent. C'est une information nouvelle dans le discours. Le procès de la SP est donc une information nouvelle également puisqu'il ne pouvait pas être thématique sans que son sujet le soit. Le contexte antérieur parle seulement de l'organisation de la visite de ce lieu par le directeur de cabinet du préfet. Nous avons la même chose dans la séquence (6). La SP parle du départ de *Patrice Ponariou*. Ni ce nom, ni le départ ne figurent dans l'énoncé précédent. Le sujet et le procès de la SP constituent donc une information nouvelle dans le discours. Mais cela ne signifie pas que la SP est coupée du contexte, sinon nous aurions un discours incohérent. Elle est liée au contexte par les relations de cohésion. Dans (5), le contentieux avec le voisin oppose le propriétaire de la maison du docteur Dugoujon et son voisin. Dans (6), Patrice Ponarinou est le coach du club qui a disputé les maths évoqués dans les énoncés précédents la SP.

Cette situation mérite d'être soulignée, parce que nous avons vu que cela n'est pas possible avec la SP nue, et est très rare avec celle qui contient un marqueur temporel. La SP contenant l'auxiliaire *étant* est donc une construction qui dépend toujours de l'énoncé qui la précède si elle est contextuelle. Mais il lui arrive d'avoir un sujet et un procès qui sont en première mention dans le discours.

Pour les SP qui dépendent du contexte antérieur, nous allons voir dans les pages suivantes les relations de discours que les deux procès entretiennent entre eux. Mais avant cela, nous nous arrêtons à l'ordre temporel des deux événements.

1.1.2. L'ordre temporel des événements.

Ce type de SP se distingue des deux autres au niveau de la relation qu'il entretient avec le contexte antérieur. Nous avons vu que la SP nue et celle qui contient un marqueur temporel sont en coréférence événementielle avec le contexte de leur apparition. Soit elles sont en relation de Généralisation, soit elles indiquent une relation de Particularisation. Entre la SP et son contexte d'apparition, nous avons dans les deux cas un seul procès qui se répète. En ce qui concerne la SP contenant l'auxiliaire, les choses se passent différemment. Nous n'avons pas dans le contexte antérieur un procès qui est repris dans la SP. Le plus souvent il s'agit de deux procès distincts.

Nous avons vu que la SP dépourvue de l'auxiliaire *étant* (la SP nue ou celle qui un marqueur temporel), si elle n'est pas en relation de Généralisation avec son contexte est en ordre temporel avec le contexte antérieur. Le procès du contexte antérieur précède celui de la SP. Lorsqu'intervient l'auxiliaire, les choses se passent différemment, et tout dépend de la nature du procès de la SP.

En effet, nous avons constaté que lorsque le procès de la SP est résultatif, contrairement à ce qui se passe dans la SP sans auxiliaire, il est toujours antérieur à celui du procès qui le précède. Autrement dit, nous avons une relation d'inversion temporelle. Nous pouvons vérifier cela dans les séquences (1) et (2) que nous reprenons en (7) et (8) :

(7) Le président soulignait que le club était pratiquement devenu une entreprise avec onze salariés. L'assemblée donnait un avis favorable comme à l'entrée de Didier Jarron au sein du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant terminé, il restait à l'assemblée d'apprécier la production des différentes sections qui avaient préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de judo, de yoga, de théâtre, etc

(8) Le Premier ministre britannique Gordon Brown a signé jeudi en milieu d'après-midi à Lisbonne le Traité réformateur de l'UE, déjà signé par ses pairs au cours d'une cérémonie officielle à la mi-journée, a constaté un photographe de l'AFP. M. Brown était arrivé à 15H15 (heures locale et GMT) au musée des Carrosses de Lisbonne, où les dirigeants européens avaient été conviés à un déjeuner par le président portugais Anibal Cavaco Silva. Mais **le déjeuner étant terminé**, de

nombreux convives avaient déjà quitté les lieux, a constaté un journaliste de l'AFP

Dans (7), la SP *l'ordre du jour étant terminé* dépend de l'énoncé qui précède : l'assemblée donnait un avis favorable. En général, dans l'assemblée générale d'une organisation, l'entrée d'une personnalité au conseil d'administration est un sujet qui peut faire partie des questions diverses. Et les questions diverses sont discutées après l'ordre du jour. Dans (8), lorsque M. Brown arrive à 15h 15 au musée du Carroussel, le déjeuner était déjà terminé.

En revanche, lorsque le procès de la SP n'est pas résultatif, les deux procès sont en relation de concomitance. C'est ce que nous avons dans les séquences (9) et (10) suivantes :

- (9) Il faudra environ 25 000 \$US pour rétablir le réseau électrique dans cette partie du Katanga, a confié le directeur de la Snel/Katanga à radiookapi. Jean Claude Asungu Saitela qualifie ce vol de fléau. Car pour lui, les conducteurs du courant électrique sont faits de cuivre. **Le cuivre étant recherché**, il y a des bandes organisées qui vandalisent les lignes pour aller ensuite revendre le cuivre auprès des exportateurs de ce produit, a-t-il déclaré. (Ouest France)
- (10) C'est par une pirouette, mercredi, au lendemain de la Saint-Marcel, que Marcel Abécassis est décédé. **Ce Bouzigaud étant aimé de tous**, sa disparition laisse un grand vide au sein de la commune et plus particulièrement du Club des aînés. (Midi Libre)

Dans la séquence (9), les conducteurs du courant électrique sont faits de cuivre, en même temps que celui-ci est recherché. De même dans (10), M. Abécassis est décédé pendant qu'il est aimé de tous. Mais il est à signaler qu'avec les verbes non résultatifs ici, le participe a une valeur adjectivale. Dans ces deux séquences, on peut introduire dans la SP un adverbe de degré comme *très* :

- (11) **Le cuivre étant très recherché**, il y a des bandes organisées qui vandalisent les lignes pour aller ensuite revendre le cuivre auprès des exportateurs de ce produit
- (12) **Ce Bouzigaud étant très aimé de tous**, sa disparition laisse un grand vide au sein de la commune et plus particulièrement du Club des aînés.

Nous voyons donc que l'ordre des événements du procès de ce type de SP avec celui de l'énoncé qui le précède dépend de la nature du procès de la SP elle-même. Avec un

procès résultatif, nous avons une inversion temporelle. Dans le cas contraire nous avons une relation de Concomitance.

1.1.3. Les relations de discours entre la SP et le contexte.

Nous allons étudier les relations de discours entre les événements selon l'ordre temporel : inversion temporelle ou concomitance.

1.1.3.1. L'inversion temporelle.

Lorsqu'il y a l'inversion temporelle, avec donc des procès résultatifs dans la SP, nous avons constaté plusieurs types de relation de discours qui s'établissent entre le procès de la SP et son contexte d'apparition : la relation d'Explication, la relation de Particularisation et la relation de contraste.

1.1.3.1.1. La relation d'Explication.

C'est ce que nous avons dans la séquence (1) que nous reprenons en (13) :

- (13) Le président soulignait que le club était pratiquement devenu une entreprise avec onze salariés. L'assemblée donnait un avis favorable comme à l'entrée de Didier Jarron au sein du conseil d'administration. **L'ordre du jour étant terminé**, il restait à l'assemblée d'apprécier la production des différentes sections qui avaient préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de judo, de yoga, de théâtre.

Dans cette séquence, si l'assemblée valide l'entrée de Didier Jarron au conseil d'administration de l'organisation, c'est parce que l'ordre du jour est terminé.

1.1.3.1.2. La relation de Particularisation.

Dans certains cas, on observe cours référence événementielle entre la SP et le contexte antérieur. Entre les deux énoncés, nous avons le même procès, comme dans la SP nue ou dans celle qui contient le marqueur temporel. L'inversion temporelle est alors

doublée d'une relation de Particularisation. Nous avons observé cela dans les séquences (10) suivantes :

- (14) Le protêt déposé par le FR Gottéron. Rappel des faits. Séance de tirs au but à la fin du derby entre GE Servette et FR Gottéron (3-2 tab). Geoffrey Vauclair, le capitaine des Dragons, dépose un protêt. La motivation des Fribourgeois? Selon eux, l'arbitre aurait dû accorder un but sur le penalty d'Antti Laaksonen, Gianluca Mona ayant déplacé sa cage sur cette action. Le lendemain, hier donc, FR Gottéron n'avait toujours pas confirmé sa protestation auprès de la National League (NL). **Le match étant terminé à 22 h 10**, Serge Pelletier doit agir avant 10 h 09, ce matin, s'il veut saisir la compétence du juge unique, Reto Steinmann.
- (15) Trois catamarans se sont élancés hier matin à l'assaut du record du Ruban Bleu – sur le parcours du Bol d'Or (Genève-Le Bouveret-Genève) [...] Dans l'ordre des départs, «Cadence», «Smart-Home» et «Julius-Bär», le premier par la route directe entre Yvoire et le Bouveret, les deux suivants par la «route Suisse», traversant le lac en direction de Rolle et longeant ensuite le Lavaux à vive allure. Choix judicieux puisque «Cadence» s'est retrouvé contraint à l'abandon, encalminé au large d'Evian, tandis que «Smart-Home» et «Julius-Bär» déboulaient en direction du Bouveret, atteint après 2 h 50' de navigation. [...] Les deux voiliers ont offert un spectacle grandiose dans le petit lac, enfournant régulièrement jusqu'au pied de mât. Arrivés au large de la Nautique de Genève, les voiliers n'étaient plus séparés que par quelques secondes. «Smart-Home» a franchi la ligne en tête, 16 secondes devant «Julius-Bär». **Ce dernier étant parti cinq minutes après «Smart-Home»**, c'est bien «Julius-Bär» qui détient désormais le record, en 4 h 53 min 19 s. .L MT (Le Matin, 19-10-07)
- (16) En cette fin d'été les portes du petit cimetière se sont ouvertes pour accueillir en son sein une personne chère aux Campomois. En effet Jeanine Nègre, née Carbonnell, nous a quittés brutalement à l'âge de 75 ans. [...] Depuis leur rencontre dans un bal du quartier de La Réal à Perpignan, Jeanine avait partagé 54 ans de vie commune avec Etienne, au gré de ses affectations dans la gendarmerie, puis à Campome où le couple avait posé ses valises. **Son plus solide soutien étant parti rejoindre les étoiles**, Etienne pourra compter sur celui de ses amis chasseurs et sur celui des Campomois. (L'Indépendant, 13-10-07)

Les SP de ces trois séquences ont quelque chose en commun : elles sont thématiques. Leurs sujets et leurs procès se trouvent évoqués dans le contexte antérieur. Elles reformulent ce qui est connu à travers le contexte de leur apparition. Mais elles apportent quand même des informations nouvelles dans le discours. Dans la séquence (14), le début nous parle du derby et de son résultat après une séance de tirs au but. Cela

signifie que le match est terminé. Le sujet et le procès de la SP *le match étant terminé* n'apportent rien de nouveau dans le discours. Ce qui est nouveau c'est le moment de la fin du match : *22 h 10 minutes*. Dans les phrases précédentes, aucune mention ne fait état de ce moment. L'auxiliaire *étant* est donc là pour appuyer la présence de cette circonstance du procès, qui n'était pas encore connu du lecteur. Nous avons la même chose dans la séquence (15). En effet, la première phrase de la séquence nous parle de trois catamarans qui se sont élancés à l'assaut du record du Ruban Bleu. Dans la deuxième phrase, on évoque l'ordre de leur départ. Cela montre qu'ils sont partis. Le sujet et le procès de la SP *Ce dernier étant parti cinq minutes après Smart-Home* ne sont donc pas nouveaux pour le lecteur. Ce qui est nouveau, c'est le moment de ce départ, c'est-à-dire cinq minutes après Smart-Home, qui n'a pas été évoqué dans le contexte antérieur.

Dans la séquence (16), on nous informe du décès de la femme d'Etienne. Dans la deuxième phrase, on nous le dit : *Jeanine Nègre, née Carbonnell, nous a quittés brutalement à l'âge de 75 ans*. Cela signifie qu'elle est partie rejoindre les étoiles. Mais ici on observe une différence entre la phrase du contexte antérieur et la SP elle-même. Dans la SP, ce n'est pas Jeanine Nègre qui est partie rejoindre les étoiles, c'est Jeanine Nègre, *le plus solide soutien d'Étienne*. Il s'agit d'un sujet qui apporte une qualification à la femme disparue. Cette qualification constitue en quelque sorte une information nouvelle. On peut objecter cela en disant que les deux sujets sont synonymes par ce que, étant sa femme, Jeanine doit être le soutien de son mari. Mais ce raisonnement ne tient pas. Car être la femme de quelqu'un ne signifie pas toujours aujourd'hui être son plus solide soutien. La présence de l'auxiliaire *étant* dans cette séquence sert à accompagner la présence de cette information nouvelle qui se trouve dans le sujet de la SP. Pour justifier que c'est vraiment cette qualification de la femme qui permet la présence de l'auxiliaire, il suffit de voir que si on remplace le sujet de la SP par *sa femme*, une anaphore infidèle, la construction n'aurait pas besoin de l'auxiliaire. Car, ce nouveau sujet ne porte pas de qualification nouvelle à Jeanine Nègre :

- (17) [...] Jeanine Nègre, née Carbonnell, nous a quittés brutalement à l'âge de 75 ans. [...] Depuis leur rencontre dans un bal du quartier de La Réal à Perpignan, Jeanine avait partagé 54 ans de vie commune avec Etienne, au gré de ses affectations dans la gendarmerie, puis à Campome où le couple avait posé ses valises. Sa femme partie, Etienne pourra compter sur le soutien de ses amis chasseurs et sur celui des Campomois.

Nous avons donc dans ce type de SP une relation de Particularisation entre la SP et son contexte d'apparition. Mais il faut signaler que cette Particularisation n'est pas la même que celle que l'on a observé dans la SP nue non-facultative ou dans celle qui contient un marqueur temporel. Avec la SP non-facultative ou celle qui contient un marqueur temporel, l'information nouvelle se trouvait dans l'accomplissement du procès : il s'agit d'une information aspectuelle. Ici, l'information nouvelle se trouve dans les circonstances du procès ou dans la qualification du sujet.

1.1.3.1.3. La relation de Contraste.

Par ailleurs, la relation de Particularisation peut être doublée d'une relation de Contraste. L'information nouvelle réside non pas dans le sujet de la SP, ni dans les circonstances de son procès. Elle réside dans le procès lui-même. Celui-ci est en rupture avec celui du contexte de son apparition. Entre les deux procès, on observe une relation contraste. À titre d'illustration considérons les séquences (18) et (19) suivantes :

- (18) Hortense fit un signe à sa mère pour la rassurer ; car elle se proposait de dire au valet de chambre de renvoyer monsieur Steinbock quand il se présenterait ; mais, **le valet de chambre étant sorti**, Hortense fut obligée de faire sa recommandation à la femme de chambre, et le femme de chambre monta chez elle pour y prendre son ouvrage afin de rester dans l'antichambre (Balzac, C.B, 167).
- (19) Mardi, après l'heure du déjeuner, un restaurateur de la Grand-Combe a violemment frappé son employée. Sous l'emprise de l'alcool (3 grammes), il lui a intimé l'ordre de lui préparer son repas. **Son service étant terminé**, la jeune fille a refusé et s'est attirée les foudres de son employeur. (Midi Libre, 10-08-07)

Dans la séquence (18), la phrase qui précède la SP nous informe que la jeune Hortense se proposait de dire au valet de chambre de renvoyer monsieur Steinbock quand celui-ci se présenterait. Cela signifie qu'Hortense croyait que le valet de chambre était là, sinon elle n'aurait pas pensé à cette suggestion. Le fait qu'il est sorti est une information qui est en rupture avec l'énoncé précédent. C'est cette rupture dans l'information, ce contraste, qui explique la présence de l'auxiliaire dans la SP. Dans la séquence (19), on observe également cette rupture. Le patron du restaurant qui coordonne à son employée de lui préparer son repas peut le faire lorsque l'employé est en service, mais pas lorsque

le service est terminé. Ici encore, c'est ce contraste qui explique le cours à l'auxiliaire dans la SP *son service étant terminé*. Dans les deux cas, la SP ne peut fonctionner son auxiliaire. Sa suppression laisserait une séquence inacceptable parce qu'incohérente.

1.1.3.2. La concomitance.

Lorsque les deux procès sont concomitants, nous avons constaté deux types de relation de discours : la relation de Parallèle et la relation de Contraste. Ces deux relations se trouvent respectivement dans (20) et (21) :

- (20) Car pour lui, les conducteurs du courant électrique sont faits de cuivre. **Le cuivre étant recherché**, il y a des bandes organisées qui vandalisent les lignes pour aller ensuite revendre le cuivre auprès des exportateurs de ce produit, a-t-il déclaré.
- (21) C'est par une pirouette, mercredi, au lendemain de la Saint-Marcel, que Marcel Abécassis est décédé. **Ce Bouzigaud étant aimé de tous**, sa disparition laisse un grand vide au sein de la commune et plus particulièrement du Club des aînés.

Dans (20) les deux procès qui sont concomitants (les conducteurs du courant électrique sont faits de cuivre, en même temps que celui-ci est recherché) n'ont pas de relation entre eux. C'est la relation de Parallèle. Dans (21) en revanche, les deux procès concomitants (Abécassis est décédé pendant qu'il est aimé) s'opposent : quand on aime quelqu'un on s'attend à le voir vivant pour continuer à l'aimer, mais pas à le voir mourir.

Cette observation montre plusieurs relations de discours entre le procès de la SP et celui de son contexte d'apparition. Mais tout dépend de l'ordre des événements des deux procès. Avec un procès résultatif, nous avons, en plus de la relation d'Explication, la relation de Particularisation, et la relation de Contraste. Lorsque les deux procès sont concomitants, nous avons la relation de Parallèle et la relation de contraste.

1.1.4. Résumé.

Contrairement aux autres types de SP, la SP contenant l'auxiliaire *étant* ne dépend pas forcément contexte antérieur. Elle peut véhiculer des informations qui apparaissent en première mention dans le discours. Lorsque elle dépend du contexte antérieur, nous avons vu que le plus souvent son procès n'est pas en coréférence événementielle avec celui de son contexte d'apparition : c'est un procès distinct. Si le procès de la SP est non résultatif, les deux procès sont concomitants, et deux types de relation de discours sont possibles : Parallèle et Contraste. S'il est résultatif, il est alors en relation d'inversion temporelle avec celui de son contexte. Les deux procès entretiennent soit une relation d'Explication, soit une relation de Particularisation, soit une relation de Contraste. Nous avons vu également que la SP peut indiquer une coréférence événementielle avec son contexte. En plus de la relation d'Explication, elle indique une relation de Particularisation. Mais celle-ci diffère de la relation de Particularisation de la SP nue ou de celle qui contient un marqueur temporel. Ici l'information nouvelle se trouve non pas dans l'accomplissement du procès, mais dans ses circonstances ou dans la qualification du sujet.

1.2. La structure interne de la SP

Nous allons examiner dans cette partie les spécificités des deux constituants de la SP contenant l'auxiliaire *étant*, à savoir son sujet et le participe passé.

1.2.1. Le sujet de la SP.

Le sujet de la SP contenant l'auxiliaire *étant* se rapproche de celui de la SP ayant un marqueur temporel. Il ne connaît pas beaucoup de contraintes dans son emploi. Il peut avoir des expansions, comment il peut être de toutes les sortes de reprise : anaphore fidèle, infidèle, associative, comme en témoignent les séquences (22) et (23) suivantes :

- (22) L'hôpital a bien été visé. **L'accès à ce secteur de la ville étant rendu extrêmement hasardeux par les tirs de barrage qui n'ont pas cessé depuis,**

le bilan exact des pertes était encore difficile à établir avec certitude jeudi matin. (le Monde, 26-5-07)

- (23) **La place de directeur des contributions indirectes étant venue à vaquer**, M. de Barante envoya pour l'occuper un jeune homme de qui la destinée aventureuse plaidait assez en sa faveur pour que la curiosité féminine lui servit de passeport chez la reine du pays. (Balzac)

Dans les deux séquences, le sujet de la SP a un pouvoir constructeur : il a des expansions. Dans (22), il régit l'expression *à ce secteur de la ville* ; dans (23), il gouverne l'expression *de directeur des contributions indirectes*.

1.2.2. Le procès de la SP.

Nous allons étudier le procès de la SP à travers plusieurs aspects : sa taille, sa nature et son bornage.

1.2.2.1. La taille du procès.

Comme pour le sujet, la taille de l'expression du procès ne diffère pas de celle de la SP contenant un marqueur temporel. Dans les deux cas, on observe une liberté de manœuvre de cette expression, par sa capacité d'accueillir toutes sortes d'expansion, comme dans les séquences (24) et (25) :

- (24) Il faudra à ces derniers aller au guichet pour apprendre que **le train étant parti de Narbonne sans contrôleur**, il ne pouvait s'arrêter dans aucune gare ! Bilan, une matinée de travail à nouveau perdue pour ces Rivesaltais. C'est ce qui s'appelle travailler à la promotion du train comme transport public ! (L'Indépendant, 13-12-07)
- (25) Gael Foulard ne sera pas resté longtemps éloigné de ses protégées. **Bertrand Reynaud étant parti à La Haye (Pays-Bas) pour assister Jérôme Tran Van et ses hommes lors du 1e tour de l'Euro League**, l'ancien entraîneur emblématique des demoiselles de Saint-Germain a accepté de reprendre du service le temps d'un week-end et d'un déplacement à Cambrai. (Le Parisien, 27-10-07)

Dans la séquence (24), le procès de la SP contient des expansions : un complément d'origine, *de Narbonne*, est un complément d'accompagnement, *sans contrôleur*. Dans

(25), nous avons également des expansions : un complément de destination, *la Haye (Pays-Bas)*, et un complément de but, *pour assister Jérôme Tran Van et ses hommes*.

1.2.2.2. La nature du procès.

Nous avons vu que le procès de la SP nue est le plus souvent résultatif. Celui de la SP contenant un marqueur temporel également. S'il ne l'est pas, le marqueur temporel lui-même peut le ramener à la résultativité. La SP contenant l'auxiliaire *étant* est beaucoup plus souple. Tous les verbes peuvent s'y trouver, pourvu qu'il s'agisse de verbe qui peuvent avoir l'auxiliaire *être*. C'est ainsi que l'on retrouve dans ce type de construction des participes passés de procès qui ne peuvent se rencontrer ni dans la SP nue ni dans celle qui contient un marqueur temporel. Il s'agit par exemple de verbe dont le participe passé n'est pas autonome, comme le verbe *aller*. L'auxiliaire *étant* confère à ces types de verbe une certaine autonomie qui leur permet d'apparaître dans la construction, comme dans (26) :

- (26) Voici une semaine, **Lionel Jospin étant allé présenter ses civilités de nouveau candidat à François Mitterrand**, le président avait résumé les épisodes précédents par cette formule amusée: « Voilà quand même deux mois de rude travail ! Mais exaltant, n'est-ce-pas ? » (Le Monde, février 1995)

Sans l'auxiliaire *étant*, le verbe *aller* ne peut pas apparaître dans la SP.

Les participes passés des verbes pronominaux ne sont pas non plus susceptibles de se retrouver dans la SP nue ni dans celle qui a un marqueur temporel. Mais avec l'auxiliaire *étant* ils acquièrent l'autonomie nécessaire leur permettant d'apparaître dans la subordonnée participiale. Les séquences (27) et (28) en sont une illustration :

- (27) Elle s'élança et, **le groupe s'étant ouvert**, elle vit sa mère étendue par terre, la tête soutenue par deux oreillers. (Maupassant, *une Vie*).
- (28) **Une discussion s'étant élevée entre notre grand vicaire et nos autorités**, M le lieutenant-général baron Delort fit défendre à tous les postes de la ligne et de la garde nationale de rendre les honneurs militaires au saint viatique. (la Gazette du Midi, 07-01-1831, 2).

1.2.2.3. Le bornage du procès.

Nous avons vu qu'une des caractéristiques qui définissent la SP nue, comme celle qui contient un marqueur temporel d'ailleurs, est le fait que son procès est borné à gauche et à droite, et qu'il est séparé par un intervalle avec le procès de la PH. Celui de la SP contenant l'auxiliaire *étant* a-t-il la même propriété ? La réponse à cette question est négative.

En effet, nous avons vu que lorsque le procès de la SP n'est pas résultatif, le bornage du procès n'est pas pertinent pour caractériser la SP, vu que cela donne deux procès concomitants. Or, le bornage est un critère utilisé pour déterminer l'ordre temporel des événements. Cependant, lorsque le procès de la SP est résultatif, le bornage est pertinent, et nous avons remarqué qu'il n'est pas le même que celui de la SP sans auxiliaire. Ici, nous avons dans la SP un procès qui est borné seulement à droite mais pas à gauche. À gauche du procès, c'est l'indétermination qui règne. Nous avons vu plus haut qu'il y a une inversion temporelle entre le procès de la SP et celui du contexte de son apparition. Lorsque celui-ci est mis en place, le procès de la SP est déjà accompli, mais il n'y a pas de précision sur son commencement. Autrement dit, on observe un manque du pré-état du procès. Les séquences qui suivent illustrent nos propos :

- (29) Le président soulignait que le club était pratiquement devenu une entreprise avec onze salariés. L'assemblée donnait un avis favorable comme à l'entrée de Didier Jarron au sein du conseil d'administration. **L'ordre du jour étant terminé**, il restait à l'assemblée d'apprécier la production des différentes sections qui avaient préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de judo, de yoga, de théâtre.
- (30) Hortense fit un signe à sa mère pour la rassurer ; car elle se proposait de dire au valet de chambre de renvoyer monsieur Steinbock quand il se présenterait ; mais, **le valet de chambre étant sorti**, Hortense fut obligée de faire sa recommandation à la femme de chambre, et la femme de chambre monta chez elle pour y prendre son ouvrage afin de rester dans l'antichambre.
- (31) Avec la SNCF tout est possible ! Après les problèmes occasionnés ces jours de grève par la SNCF aux Rivesaltes utilisant ses trains pour aller travailler à Perpignan, ces derniers espéraient être tranquilles pour quelques jours... Hélas, hier matin à 8 h 14, **aucune information n'étant donnée**, ces habitués de la ligne attendaient leur train bien annoncé sur le panneau d'affichage automatique du quai. En fait, avec 10 minutes de retard le train

arriva, entra en gare... mais devant les usagers médusés, ne s'arrêta pas ! Il faudra à ces derniers aller au guichet pour apprendre que **le train étant parti de Narbonne sans contrôleur**, il ne pouvait s'arrêter dans aucune gare !

Dans la séquence (29), on sait qu'au moment où l'assemblée validait l'entrée de Didier Jarron au conseil d'administration de l'association, l'ordre du jour était terminé. Mais à quel moment ? On ne le sait pas. Dans (30), on sait aussi que lorsqu'Hortense rassurait sa mère en se proposant du titre au valet de chambre de renvoyer monsieur Steinbock quand il se présenterait, le valet de chambre n'était pas à la maison : il était sorti. Mais rien dans la séquence ne laisse définir l'heure sa sortie. C'est ce qui se passe également dans la séquence (31), où il n'y a aucun indice qui marque l'heure du départ du train de Narbonne.

Lorsque les deux constituants de la SP (le sujet et le participe), ne sont pas en relation directe avec le contexte antérieur, qu'ils sont en première mention dans le discours, l'absence du pré état du procès est encore plus frappant, comme dans les séquences (32) et (33) :

(32) Claude Métra a quitté les siens le 17 septembre dans sa 78^e année. Ses obsèques ont été célébrées jeudi. M. Métra a vu le jour le 15 décembre 1929 à Foncine-le-Haut. **Son père étant parti à la guerre**, en 1939, sa famille qui s'était installée à Fort-du-Plasne, rejoint le Bas de ville à Foncine-le-Haut où vivent les grands-parents. (Le Progrès, 22-09-07)

(33) Les huit ballons ont été décernés aux footballeurs monbahussiens. Seniors, vétérans et filles ont vu leurs matches annulés du fait de la pluie. Les benjamins ont perdu 10 à 1 contre Villeneuve. Les moins de 13 ans terminent leur phase de brassage en Honneur par une défaite honorable à Marmande, 3 à 0. S'ils sont derniers de leur poule, ils gardent et doivent garder le moral et l'envie pour progresser. A noter que Patrice Ponarinou, **le coach, étant parti pour raison professionnelle**, c'est Christian Franken qui le remplace aux côtés de Danièle Dhelias. (Sud Ouest, 13-12-07)

Dans la séquence (32) on sait que le père de Métra était parti à la guerre, mais on ne sait pas quand ce procès a eu lieu. Dans (33) également, on ne nous dit rien sur le moment du départ de Patrice Ponaniou. Donc, que la SP dépende du contexte antérieur ou qu'elle soit en première mention dans le discours, son procès est borné seulement à droite mais pas à gauche s'il s'agit d'un procès résultatif. Le procès de la SP contenant l'auxiliaire *étant* peut recevoir toutes ses expansions, comme celui de la SP qui contient un marqueur temporel. Tous les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être* peuvent se

trouver dans ce type de subordonnées participiales et sont bornés seulement à droite, à condition d'être résultatifs.

1.2.3. La suppression de l'auxiliaire.

Dans toutes ces constructions, la suppression de l'auxiliaire n'est pas satisfaisante. Car elle aboutirait à des SP nues. Or, nous avons vu que celles-ci sont très exigeantes : leurs sujets et leurs procès se trouvent toujours dans le contexte antérieur, ce qui n'est pas le cas ici. Il est difficile d'admettre des séquences comme (34) et (35) :

(34) ?? Claude Métra a quitté les siens le 17 septembre dans sa 78e année. Ses obsèques ont été célébrées jeudi. M. Métra a vu le jour le 15 décembre 1929 à Foncine-le-Haut. **Son père parti à la guerre**, en 1939, sa famille qui s'était installée à Fort-du-Plasne, rejoint le Bas de ville à Foncine-le-Haut où vivent les grands-parents.

(35) ?? Les huit ballons ont été décernés aux footballeurs monbahussiens. Seniors, vétérans et filles ont vu leurs matches annulés du fait de la pluie. Les benjamins ont perdu 10 à 1 contre Villeneuve. Les moins de 13 ans terminent leur phase de brassage en Honneur par une défaite honorable à Marmande, 3 à 0. S'ils sont derniers de leur poule, ils gardent et doivent garder le moral et l'envie pour progresser. A noter que **Patrice Ponarinou parti pour raison professionnelle**, c'est Christian Franken qui le remplace aux côtés de Danièle Dhelias.

Même dans des séquences où le sujet et le procès sont évoqués dans le contexte antérieur, la suppression ne passe pas. Dans les séquences (36) et (37):

(36) Le protêt déposé par le FR Gottéron. Rappel des faits. Séance de tirs au but à la fin du derby entre GE Servette et FR Gottéron (3-2 tab). Geoffrey Vauclair, le capitaine des Dragons, dépose un protêt. La motivation des Fribourgeois? Selon eux, l'arbitre aurait dû accorder un but sur le penalty d'Antti Laaksonen, Gianluca Mona ayant déplacé sa cage sur cette action. Le lendemain, hier donc, FR Gottéron n'avait toujours pas confirmé sa protestation auprès de la National League (NL). **Le match étant terminé à 22 h 10**, Serge Pelletier doit agir avant 10 h 09, ce matin, s'il veut saisir la compétence du juge unique, Reto Steinmann.

(37) Trois catamarans se sont élancés hier matin à l'assaut du record du Ruban Bleu – sur le parcours du Bol d'Or (Genève-Le Bouveret-Genève) [...] Dans l'ordre des départs, «Cadence», «Smart-Home» et «Julius-Bär», le premier par la route directe entre Yvoire et le Bouveret, les deux suivants par la «route Suisse», traversant le lac en direction de Rolle et longeant ensuite le Lavaux à vive allure. [...] Arrivés au large de la Nautique de Genève, les voiliers n'étaient

plus séparés que par quelques secondes. «Smart-Home» a franchi la ligne en tête, 16 secondes devant «Julius-Bär». **Ce dernier étant parti cinq minutes après «Smart-Home»**, c'est bien «Julius-Bär» qui détient désormais le record, en 4 h 53 min 19 s.

Nous avons vu que le sujet et le procès sont évoqués dans le contexte. Et qu'il s'agit de procès accomplis, ce qui montre des procès qui n'apportent pas d'information nouvelle dans le discours. Mais ici c'est la présence des compléments qui bloque l'apparition de la SP nue, et qui impose la présence de l'auxiliaire. Celui-ci est nécessaire parce que nous avons vu que la SP nue ne supporte pas d'expansions. En supprimant l'auxiliaire, nous aurons des énoncés maladroitement formés. Ainsi (38) et (39) :

(38) ?? Le protêt déposé par le FR Gottéron. Rappel des faits. Séance de tirs au but à la fin du derby entre GE Servette et FR Gottéron (3-2 tab). Geoffrey Vauclair, le capitaine des Dragons, dépose un protêt. La motivation des Fribourgeois? Selon eux, l'arbitre aurait dû accorder un but sur le penalty d'Antti Laaksonen, Gianluca Mona ayant déplacé sa cage sur cette action. Le lendemain, hier donc, FR Gottéron n'avait toujours pas confirmé sa protestation auprès de la National League (NL). **Le match terminé à 22 h 10**, Serge Pelletier doit agir avant 10 h 09, ce matin, s'il veut saisir la compétence du juge unique, Reto Steinmann.

(39) ?? Trois catamarans se sont élancés hier matin à l'assaut du record du Ruban Bleu – sur le parcours du Bol d'Or (Genève-Le Bouveret-Genève) –, record détenu depuis 1994 par le Triga IV de Peter Leunberger, en 5 h 01'. Dans l'ordre des départs, «Cadence», «Smart-Home» et «Julius-Bär», le premier par la route directe entre Yvoire et le Bouveret, les deux suivants par la «route Suisse», traversant le lac en direction de Rolle et longeant ensuite le Lavaux à vive allure. Choix judicieux puisque «Cadence» s'est retrouvé contraint à l'abandon, encalminé au large d'Evian, tandis que «Smart-Home» et «Julius-Bär» déboulaient en direction du Bouveret, atteint après 2 h 50' de navigation. Passée la mi-course, les équipages des deux catamarans ont enclenché le turbo afin de rejoindre Genève en moins de deux heures et dix minutes. «Julius-Bär» et «Smart-Home» sont restés au coude à coude, naviguant au maximum de leur potentiel. Les deux voiliers ont offert un spectacle grandiose dans le petit lac, enfournant régulièrement jusqu'au pied de mât. Arrivés au large de la Nautique de Genève, les voiliers n'étaient plus séparés que par quelques secondes. «Smart-Home» a franchi la ligne en tête, 16 secondes devant «Julius-Bär». **Ce dernier parti cinq minutes après «Smart-Home»**, c'est bien «Julius-Bär» qui détient désormais le record, en 4 h 53 min 19 s.

Par ailleurs, il arrive que l'ensemble de la SP n'apporte aucune information nouvelle dans le discours, que la SP soit sans expansion, ni dans le sujet ni dans le procès. Et

pourtant la suppression de l'auxiliaire ne sera pas possible à cause des relations que la SP entretient avec son environnement. C'est le cas de la séquence (40) :

- (40) Le Premier ministre britannique Gordon Brown a signé jeudi en milieu d'après-midi à Lisbonne le Traité réformateur de l'UE, déjà signé par ses pairs au cours d'une cérémonie officielle à la mi-journée, a constaté un photographe de l'AFP. M. Brown était arrivé à 15H15 (heures locale et GMT) au musée des Carrosses de Lisbonne, où les dirigeants européens avaient été conviés à un déjeuner par le président portugais Anibal Cavaco Silva. Mais **le déjeuner étant terminé**, de nombreux convives avaient déjà quitté les lieux, a constaté un journaliste de l'AFP.

Le contexte de cette séquence nous informe que le procès de la SP est déjà accompli, à partir du temps verbal employé. En effet, lorsque l'on dit *les dirigeants européens avaient été conviés à un déjeuner*, cela veut dire, par ce plus que parfait, que cela a déjà eu lieu. Mais la suppression de l'auxiliaire n'est pas possible à cause de la relation de Contraste entre l'heure d'arrivée du Premier ministre britannique et ce procès. La suppression de l'auxiliaire aboutit également à une séquence (31a) douteuse :

- (41) ?? Le Premier ministre britannique Gordon Brown a signé jeudi en milieu d'après-midi à Lisbonne le Traité réformateur de l'UE, déjà signé par ses pairs au cours d'une cérémonie officielle à la mi-journée, a constaté un photographe de l'AFP. M. Brown était arrivé à 15H15 (heures locale et GMT) au musée des Carrosses de Lisbonne, où les dirigeants européens avaient été conviés à un déjeuner par le président portugais Anibal Cavaco Silva. Mais **le déjeuner terminé**, de nombreux convives avaient déjà quitté les lieux, a constaté un journaliste de l'AFP.

1.2.4. Le marqueur temporel.

Il semble difficile également de remplacer l'auxiliaire par le marqueur temporel. Nous avons vu par exemple que les marqueurs temporels peuvent intervenir dans les SP nues, mais aucun d'entre eux ne peut être dans la séquence précédente. En supprimant l'auxiliaire et en le remplaçant par les marqueurs, la séquence devient inacceptable:

- (42) ?? Le Premier ministre britannique Gordon Brown a signé jeudi en milieu d'après-midi à Lisbonne le Traité réformateur de l'UE, déjà signé par ses pairs au cours d'une cérémonie officielle à la mi-journée, a constaté un photographe de l'AFP. M. Brown était arrivé à 15H15 (heures locale et GMT) au musée des Carrosses de Lisbonne, où les dirigeants européens avaient été conviés à un déjeuner par le président portugais Anibal Cavaco Silva. Mais **une fois le déjeuner terminé**, de nombreux convives avaient déjà quitté les lieux, a constaté un journaliste de l'AFP.

Dans certaines constructions où il n'y a pas cette relation de Généralisation, l'introduction du marqueur *une fois* nous donnerait peut-être un énoncé intelligible, mais avec une lecture différente de la séquence. Car il indiquerait que le procès de la SP suit celui du contexte, alors que nous avons vu qu'il le précède. C'est ce que nous avons dans ces séquences que nous reprenons, en introduisant le marqueur *une fois* :

- (43) ?? Le président soulignait que le club était pratiquement devenu une entreprise avec onze salariés. L'assemblée donnait un avis favorable comme à l'entrée de Didier Jarron au sein du conseil d'administration. **Une fois l'ordre du jour terminé**, il restait à l'assemblée d'apprécier la production des différentes sections qui avaient préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de judo, de yoga, de théâtre, etc.
- (44) ?? La Grand-Combe. Son patron était sous l'emprise de l'alcool. Mardi, après l'heure du déjeuner, un restaurateur de la Grand-Combe a violemment frappé son employée. Sous l'emprise de l'alcool (3 grammes), il lui a intimé l'ordre de lui préparer son repas. **Une fois son service terminé**, la jeune fille a refusé et s'est attirée les foudres de son employeur.

En lisant ces deux séquences on l'impression que le procès de la SP suit celui de l'énoncé qui le précède. L'ordre du jour serait terminé, dans la première séquence, après la validation de Didier Jarron au conseil d'administration. Dans la seconde, on penserait que le patron exige à son employée de lui faire son repas d'abord, avant que son service ne soit terminé. Et pourtant, nous savons que dans les deux cas c'est l'inverse qui se produit.

1.2.5. La présence de la négation.

La SP contenant l'auxiliaire *étant* diffère des autres dans sa structure interne par sa capacité de recevoir la modalité négative. Cela n'est pas possible avec les autres types de SP.

- (45) Est-ce la faute de Mitterrand si, **la France n'étant plus occupée**, il ne lui a pas été offert le luxe suprême de la libérer ; si, **la décolonisation étant faite**, il n'eut le loisir d'appliquer sa propre méthode émancipatrice qu'à la Nouvelle Calédonie; si, n'ayant renversé pour sa part aucune république, il n'a pas eu l'opportunité d'en créer une nouvelle ? (LDJ, 11-01-96)

1.2.6. Résumé.

La structure interne de la SP contenant l'auxiliaire *étant* diffère de celle des autres SP que nous avons étudiés. Car avec l'auxiliaire, la SP peut avoir toutes sortes d'expansion, et au niveau du sujet et au niveau du procès. Cela rapproche ce type de SP de la SP ayant un marqueur temporel, tout en alliant ses spécificités : elle ne connaît pas de contraintes dans la sélection de son procès ; elle est bornée seulement à droite ; elle peut recevoir la modalité négative. Par ailleurs il s'avère que l'auxiliaire est un élément nécessaire au fonctionnement de la SP ; il ne peut être supprimé de la séquence sans porter atteinte à la cohérence de celle-ci.

1.3. La SP et la PH

Dans l'analyse que nous avons faite de ce type de SP avec le contexte de son apparition, nous avons observé trois types de constructions : une SP qui indique une inversion temporelle par rapport au contexte de son apparition, une SP qui, en plus de l'inversion temporelle, est en relation de Particularisation avec son contexte, et une SP qui n'a aucun lien avec ce qui la précède. Nous allons examiner ces trois types de SP séparément, parce qu'il nous semble qu'ils n'ont pas les mêmes comportements vis-à-vis de la PH.

1.3.1. La SP en relation d'Explication avec le contexte antérieur.

Considérons les séquences (46), (47) et (48) :

(46) Le président soulignait que le club était pratiquement devenu une entreprise avec onze salariés. L'assemblée donnait un avis favorable comme à l'entrée de Didier Jarron au sein du conseil d'administration. **L'ordre du jour étant terminé**, il restait à l'assemblée d'apprécier la production des différentes sections qui avaient préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de judo, de yoga, de théâtre, etc.

(47) Vendredi 9 novembre se tenait l'assemblée générale du sport boules de Saint-Vulbas. Le président Marthoud remerciait les personnalités présentes et les nombreux boulistes. Dans son rapport moral, le président dressait un bilan de la saison écoulée. [...] Le bilan financier laisse apparaître un léger excédent. Dans

son propos, Marcel Jacquin, maire de Saint-Vulbas, revenait sur les brillants résultats 2008 de l'équipe Elite qui, à ce jour, demeure invaincue. A quelques jours du match opposant Saint-Vulbas à la formation championne de France la CRO, le maire de Saint-Vulbas déclarait : « Je suis persuadé que vous êtes capables de battre cette équipe et en cas de victoire, je vous offrirai le champagne. » [...] **L'ordre du jour étant terminé**, le président levait la séance et invitait tout le monde à la réception organisée par la municipalité en l'honneur du champion du monde, Frédéric Ascenci. (Le Progrès, 12-11-07)

- (48) Suite à la canicule de 2003, la salle des fêtes a été fortement fissurée. Une remise en état s'imposait. Les travaux de réfection sont en cours. **Le crépissage étant terminé**, ce sont maintenant les abords qui sont aux mains des ouvriers afin de redonner un meilleur aspect à ce beau bâtiment communal, d'ordinaire très fréquenté. Avec ce relooking, la salle des fêtes a retrouvé son allure. (Le Progrès, 03-08-07)

Comme nous l'avons dit, les SP de ces trois séquences indiquent une inversion temporelle par rapport à leurs contextes d'apparition. Avec la PH, elles entretiennent une relation de Narration. Dans la séquence (46), l'ordre du jour de l'assemblée est terminé. Puis l'assistance a apprécié la production des différentes sections. Dans (47), lorsque l'ordre du jour est terminé, le président a levé la séance. Dans (48), l'action de terminer le crépissage a pris fin avant le début des travaux sur les abords.

Ce type de SP se définit par son caractère facultatif dans le discours. On peut la supprimer facilement, et son contenu peut être déduit à partir du contexte lui-même. Si on efface ces trois SP, on aurait les versions suivantes, qui sont l'équivalent des précédentes :

- (49) [...] Le président soulignait que le club était pratiquement devenu une entreprise avec onze salariés. L'assemblée donnait un avis favorable comme à l'entrée de Didier Jarron au sein du conseil d'administration.
Il restait à l'assemblée d'apprécier la production des différentes sections qui avaient préparé à l'intention des familles, un tour de chant, de danse, de judo, de yoga, de théâtre, etc.

- (50) Vendredi 9 novembre se tenait l'assemblée générale du sport boules de Saint-Vulbas. Le président Marthoud remerciait les personnalités présentes et les nombreux boulistes. Dans son rapport moral, le président dressait un bilan de la saison écoulée. [...] Le bilan financier laisse apparaître un léger excédent. Dans son propos, Marcel Jacquin, maire de Saint-Vulbas, revenait sur les brillants résultats 2008 de l'équipe Elite qui, à ce jour, demeure invaincue. A quelques jours du match opposant Saint-Vulbas à la formation championne de France la CRO, le maire de Saint-Vulbas déclarait : « Je suis persuadé que vous êtes capables de battre cette équipe et en cas de victoire, je vous offrirai le

champagne. » [...] Le président levait la séance et invitait tout le monde à la réception organisée par la municipalité en l'honneur du champion du monde, Frédéric Ascenci

- (51) Suite à la canicule de 2003, la salle des fêtes a été fortement fissurée. Une remise en état s'imposait. Les travaux de réfection sont en cours. [...] Ce sont maintenant les abords qui sont aux mains des ouvriers afin de redonner un meilleur aspect à ce beau bâtiment communal, d'ordinaire très fréquenté. Avec ce relooking, la salle des fêtes a retrouvé son allure. (Le Progrès, 03-08-07)

Il faut noter un fait qui permet cette déduction. C'est la relation entre le sujet de la SP et le contexte antérieur. Dans les trois cas, nous avons une relation associative : le sujet de la SP est un hyponyme de celui de l'énoncé précédent. Dans (46) et (47), nous avons *l'ordre du jour* et *l'assemblée* ; dans (48), nous avons *le crépissage* et *les travaux de réfection*. On peut faire cette déduction parce que l'information contenue dans la SP peut être inférée à partir du contenu du contexte de son apparition. Quand on fait une assemblée générale, il y a forcément un ordre du jour qui doit être suivi. De même, dans les travaux de réfection d'une salle, le crépissage est inclus. Nous avons dans ce type de SP une séquence contenant trois procès : celui de l'énoncé qui précède la SP, celui de la SP et celui de la PH. Une des spécificités de ce type de séquence est que les trois procès sont tous inclus dans l'espace temps d'un autre procès. Mais il ne s'agit pas ici de n'importe quelle relation d'inclusion. Il s'agit d'une relation d'inclusion qui fait progresser le temps. C'est ce que la sémantique du discours appelle la relation d'Elaboration, ou ce que Louis de Saussure (1998) nomme « l'encapsulation des événements ». Cette relation est définie par de Saussure comme suit : « un prédicat événementiel enrichit sa dénotation par d'autres prédicats dont la référence temporelle est incluse dans celle du prédicat événementiel initial ». L'événement qui va être enrichi par les autres, dans le cadre de la théorie de l'encapsulation, de Saussure l'appelle l'événement encapsulant. Les événements qui se trouvent à l'intérieur de l'événement encapsulant (les sous-événements) ce sont les événements encapsulés. Dans (46) et (47), nous avons un événement qui a lieu. C'est la tenue d'une assemblée générale d'une organisation. Par définition, l'assemblée générale est constituée de la somme de plusieurs événements. En résumant la séquence (46), on aura (52) :

- (52) L'assemblée générale annuelle du club de l'Avenir a eu lieu. Le président a d'abord présenté le bilan moral. Ensuite, M. Forest a pris la parole pour le bilan financier. Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. L'assemblée a

validé l'entrée de Didier Jarron au conseil d'administration. **L'ordre du jour étant terminé**, elle a apprécié la production des différentes sections.

Tous les événements qui se produisent à partir du deuxième énoncé sont encapsulés dans le premier, la tenue de l'assemblée générale. A l'intérieur de ces événements encapsulés, nous voyons que le temps progresse, comme en témoigne l'emploi de marqueur temporel comme *ensuite*. Le procès qui précède celui de la SP est en relation de Narration avec celui de la PH, et tous les trois se trouvent au même niveau, c'est-à-dire qu'ils sont encapsulés dans la tenue de l'assemblée générale. Si on rétablit l'ordre temporel de la SP de cette séquence, on aurait:

- (53) L'assemblée générale annuelle du club de l'Avenir a eu lieu. Le président a d'abord présenté le bilan moral. Ensuite, M. Forest a pris la parole pour le bilan financier. Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. **L'ordre du jour est terminé**. L'assemblée a validé l'entrée de Didier Jarron au conseil d'administration et elle a apprécié la production des différentes sections....

Si on résume la séquence (47) on observerait clairement la même relation d'encapsulation:

- (54) Vendredi 9 novembre se tenait l'assemblée générale du sport boules de Saint-Vulbas. Dans son rapport moral, le président Marthoud dressait un bilan de la saison écoulée. Dans son bilan financier laisse apparaître un léger excédent. **L'ordre du jour est terminé**. Ensuite, le maire de Saint-Vulbas prend la parole pour encourager les joueurs du club de la municipalité qui va s'opposer à l'équipe championne de France, et leur promettre le champagne en cas de victoire. Puis le président lève la séance et invite tout le monde à la réception.

On voit bien ici que le procès de la SP, celui de son contexte et celui de la PH sont tous inclus dans tenue de l'assemblée générale.

Nous voyons donc que la SP qui est seulement en relation d'inversion temporelle avec son contexte d'apparition entretient une relation de Narration avec la PH. Elle se définit par son caractère facultatif. Sa présence n'est pas indispensable au fonctionnement du discours, parce que son contenu peut être obtenu par inférence. Mais si on tient compte de la séquence dans son ensemble, on se rend compte que les deux procès, en même temps que celui du contexte antérieur, s'inscrivent dans une relation d'encapsulation (la relation d'Elaboration) avec un procès encapsulant qui leur précède.

1.3.2. La SP en relation de Particularisation avec le contexte antérieur.

Reprenons les séquences déjà étudiées :

- (55) Le protêt déposé par le FR Gottéron. Rappel des faits. Séance de tirs au but à la fin du derby entre GE Servette et FR Gottéron (3-2 tab). Geoffrey Vauclair, le capitaine des Dragons, dépose un protêt. La motivation des Fribourgeois? Selon eux, l'arbitre aurait dû accorder un but sur le penalty d'Antti Laaksonen, Gianluca Mona ayant déplacé sa cage sur cette action. Le lendemain, hier donc, FR Gottéron n'avait toujours pas confirmé sa protestation auprès de la National League (NL). **Le match s'étant terminé à 22 h 10**, Serge Pelletier doit agir avant 10 h 09, ce matin, s'il veut saisir la compétence du juge unique, Reto Steinmann.
- (56) Trois catamarans se sont élancés hier matin à l'assaut du record du Ruban Bleu – sur le parcours du Bol d'Or (Genève-Le Bouveret-Genève). Dans l'ordre des départs, «Cadence», «Smart-Home» et «Julius-Bär», le premier par la route directe entre Yvoire et le Bouveret, les deux suivants par la «route Suisse», traversant le lac en direction de Rolle et longeant ensuite le Lavaux à vive allure. Choix judicieux puisque «Cadence» s'est retrouvé contraint à l'abandon, en calminé au large d'Evian, tandis que «Smart-Home» et «Julius-Bär» déboulaient en direction du Bouveret, atteint après 2 h 50' de navigation. [...] Arrivés au large de la Nautique de Genève, les voiliers n'étaient plus séparés que par quelques secondes. «Smart-Home» a franchi la ligne en tête, 16 secondes devant «Julius-Bär». **Ce dernier étant parti cinq minutes après «Smart-Home»**, c'est bien «Julius-Bär» qui détient désormais le record, en 4 h 53 min 19 s.
- (57) En cette fin d'été les portes du petit cimetière se sont ouvertes pour accueillir en son sein une personne chère aux Campomois. En effet Jeanine Nègre, née Carbonnell, nous a quittés brutalement à l'âge de 75 ans. [...] Depuis leur rencontre dans un bal du quartier de La Réal à Perpignan, Jeanine avait partagé 54 ans de vie commune avec Etienne, au gré de ses affectations dans la gendarmerie, puis à Campome où le couple avait posé ses valises. **Son plus solide soutien étant parti rejoindre les étoiles**, Etienne pourra compter sur celui de ses amis chasseurs et sur celui des Campomois.

Dans ces trois séquences nous avons la même relation de discours entre la SP et la PH : le procès de la SP constitue le résultat de celui de la PH. C'est la relation de Consécutivité. Dans (55), si Serge Pelletier doit agir avant 10h 09 mn, c'est parce que le match est terminé à 22h 10mn, ce qui laisse penser qu'à la fin d'un match on dispose d'un délai de 12h pour déposer un protêt, un délai au-delà duquel cette revendication n'est pas possible. Dans (56), si on dit que c'est le catamaran « Jullius Bar » qui détient

le record, c'est parce qu'il est parti 5mn après son concurrent, alors que celui-ci ne l'a devancé que de 16 secondes à l'arrivée. Dans (57), le résultat de la mort de la femme d'Etienne, qui était son plus fidèle soutien, est que maintenant ce veuf peut compter sur le soutien de ses amis chasseurs.

Dans ce type de séquence, la SP est également facultative. Sa suppression laisse le discours intelligible, mais laisse une information en moins:

(58) Le protêt déposé par le FR Gottéron. Rappel des faits. Séance de tirs au but à la fin du derby entre GE Servette et FR Gottéron (3-2 tab). Geoffrey Vauclair, le capitaine des Dragons, dépose un protêt. La motivation des Fribourgeois? Selon eux, l'arbitre aurait dû accorder un but sur le penalty d'Antti Laaksonen, Gianluca Mona ayant déplacé sa cage sur cette action. Le lendemain, hier donc, FR Gottéron n'avait toujours pas confirmé sa protestation auprès de la National League (NL). Le match s'étant terminé à 22 h 10, Serge Pelletier doit agir avant 10 h 09, ce matin, s'il veut saisir la compétence du juge unique, Reto Steinmann.

(59) Trois catamarans se sont élancés hier matin à l'assaut du record du Ruban Bleu – sur le parcours du Bol d'Or (Genève-Le Bouveret-Genève). Dans l'ordre des départs, «Cadence», «Smart-Home» et «Julius-Bär», le premier par la route directe entre Yvoire et le Bouveret, les deux suivants par la «route Suisse», traversant le lac en direction de Rolle et longeant ensuite le Lavaux à vive allure. Choix judicieux puisque «Cadence» s'est retrouvé contraint à l'abandon, encalminé au large d'Evian, tandis que «Smart-Home» et «Julius-Bär» déboulaient en direction du Bouveret, atteint après 2 h 50' de navigation. [...] Arrivés au large de la Nautique de Genève, les voiliers n'étaient plus séparés que par quelques secondes. «Smart-Home» a franchi la ligne en tête, 16 secondes devant «Julius-Bär». Ce dernier étant parti cinq minutes après «Smart-Home», c'est bien «Julius-Bär» qui détient désormais le record, en 4 h 53 min 19 s.

(60) En cette fin d'été les portes du petit cimetière se sont ouvertes pour accueillir en son sein une personne chère aux Campomois. En effet Jeanine Nègre, née Carbonnell, nous a quittés brutalement à l'âge de 75 ans. [...] Depuis leur rencontre dans un bal du quartier de La Réal à Perpignan, Jeanine avait partagé 54 ans de vie commune avec Etienne, au gré de ses affectations dans la gendarmerie, puis à Campome où le couple avait posé ses valises. Son plus solide soutien étant parti rejoindre les étoiles, Etienne pourra compter sur celui de ses amis chasseurs et sur celui des Campomois.

Si ces séquences sont acceptables, en revanche, on ne connaît pas la cause du procès de la PH. Dans (58), on ne sait pas pour quelle raison Serge Pelletier doit agir avant 10h 09mn. Dans (59), on ignore pourquoi le catamaran « Julius-Bar » détient le record alors qu'il est devancé de 16 secondes par son concurrent.

1.3.3. La SP qui ne dépend pas du contexte antérieur.

Ce type de construction entretient également une relation de Consécutivité avec le procès de la PH. Reprenons les séquences suivantes :

- (61) Claude Métra a quitté les siens le 17 septembre dans sa 78^e année. Ses obsèques ont été célébrées jeudi. M. Métra a vu le jour le 15 décembre 1929 à Foncine-le-Haut. **Son père étant parti à la guerre**, en 1939, sa famille qui s'était installée à Fort-du-Plasne, rejoint le Bas de ville à Foncine-le-Haut où vivent les grands-parents.
- (62) Les huit ballons ont été décernés aux footballeurs monbahussiens. Seniors, vétérans et filles ont vu leurs matches annulés du fait de la pluie. Les benjamins ont perdu 10 à 1 contre Villeneuve. Les moins de 13 ans terminent leur phase de brassage en Honneur par une défaite honorable à Marmande, 3 à 0. S'ils sont derniers de leur poule, ils gardent et doivent garder le moral et l'envie pour progresser. A noter que **Patrice Ponarinou, le coach, étant parti pour raison professionnelle**, c'est Christian Franken qui le remplace aux côtés de Danièle Dhelias.

Dans (61) on voit bien que si la famille Métra rejoint les grands-parents dans à Foncine-le-Haut, c'est en réaction au départ du père pour la guerre. Dans (62), si Christian Franken devient entraîneur de l'équipe, c'est parce que Patrice Ponarinou a quitté le poste.

Cependant, ce type de SP se distingue des autres par son caractère non facultatif. Sa suppression laisserait une séquence moins bien réussie. En lisant (63) et (64), on a l'impression que quelque chose manque :

- (63) ?? Claude Métra a quitté les siens le 17 septembre dans sa 78^e année. Ses obsèques ont été célébrées jeudi. M. Métra a vu le jour le 15 décembre 1929 à Foncine-le-Haut. Sa famille qui s'était installée à Fort-du-Plasne, rejoint le Bas de ville à Foncine-le-Haut où vivent les grands-parents.
- (64) ?? Les huit ballons ont été décernés aux footballeurs monbahussiens. Seniors, vétérans et filles ont vu leurs matches annulés du fait de la pluie. Les benjamins ont perdu 10 à 1 contre Villeneuve. Les moins de 13 ans terminent leur phase de brassage en Honneur par une défaite honorable à Marmande, 3 à 0. S'ils sont derniers de leur poule, ils gardent et doivent garder le moral et l'envie pour progresser. A noter que c'est Christian Franken qui le remplace aux côtés de Danièle Dhelias.

En fait on s'aperçoit que le procès de la PH n'est pas en relation avec le contexte qui précède la SP. Il dépend seulement de celle-ci. C'est pour cela qu'il semble difficile de supprimer la SP. Car sa présence permet l'avancement du discours.

1.4. Conclusion.

La SP contenant l'auxiliaire étant en position préverbale est une construction qui a des emplois divers. Les deux éléments qui la constituent peuvent être en première mention dans le discours et échapper ainsi à la dépendance du contexte. Mais le plus souvent elle est en relation avec le contexte antérieur, et ce contexte est toujours le contexte immédiat. Entre les deux procès nous avons noté une relation d'inversion temporelle pour les procès résultatifs et une relation de concomitance pour les procès non résultatifs. Plusieurs relations de discours sont possibles entre la SP et son contexte : une relation d'Explication, une relation de Particularisation, une relation de Contraste et une relation de Parallèle.

Au niveau de la structure interne, nous avons une construction qui est plus souple. En effet, nous avons noté qu'il n'y a pas de restrictions en ce qui concerne les expansions du sujet et du procès, et cela la rapproche de la SP contenant le marqueur temporel. Mais elle diffère de celle-ci par sa capacité d'accueillir tous les types de verbes, pourvu qu'ils soient des verbes à auxiliaire être. Par ailleurs, elle se distingue des autres SP au niveau du bornage de son procès. Contrairement à la SP nue et à celle qui contient le marqueur temporel, son procès est seulement borné à droite mais pas à gauche, s'il s'agit évidemment d'un procès résultatif. Enfin, nous avons un auxiliaire qui est indispensable au fonctionnement du discours. Il ne peut pas être supprimé, et ne peut être remplacé par aucun marqueur temporel.

Dans ses liens avec la PH, dans la majorité des cas, le procès de la SP est le résultat de celui de la PH. Mais quelque fois, les deux procès peuvent être en simple relation de Narration.

2. La SP en position postverbale.

La SP en position postverbale apparaît dans les séquences suivantes:

- (65) Respect. Ce fut le leitmotiv de la soirée électorale : res-pect. Un mot valise tout à fait dans l'air du temps, idéal pour préparer le terrain et faciliter le rapprochement entre avec es éliminés du premier tour. A droite, il sert comme un moyen d'enterrer la hache de guerre avec les électeurs centristes de l'UDF. A gauche, ce terme assure à peu près la même fonction mais permet, en outre, de jeter les premières bases lexicales d'une alliance anti-Sarkozy, **le candidat de l'UMP étant, comme l'a résumé Noel Mamère, accusé de « manquer de respect aux Français en les montant les uns contre les autres »**. Ségolène Royal en fait le thème central de son intervention en prônant « la République du respect. » (Le Monde, 24-04)
- (66) Dans le sud de l'Angleterre, où le niveau de vie est plus élevé, la population paie davantage d'impôts qu'ailleurs, mais ne bénéficie pas d'une plus grande part de la dépense publique, **celle-ci étant redistribuée également dans tout le pays en vertu d'un système fiscal très centralisé**. (Le Monde, 03-05-07, 7)
- (67) Si tout s'était passé comme prévu sur la voie Creil-Beauvais, la réouverture du passage à niveau de la gare de Montataire aurait été effective ce samedi. Pas de chance, ce sera en réalité pour le vendredi 16 novembre, à 6 heures du matin. Un retard occasionné par des incidents techniques (pannes de machines, train de coupe retardé, diverses opérations pas encore effectuées), ce qui n'empêche pas en revanche les trains de circuler. Il va cependant falloir aux automobilistes patienter encore quelques jours. Les piétons, quant à eux, peuvent à nouveau traverser la voie sans emprunter la passerelle, **l'accès étant terminé**. (Le Parisien, 10-11-07)

Elles se caractérisent par le fait qu'elles n'ont pas d'ancrage dans le contexte antérieur. Le plus souvent, elles dépendent seulement de la PH. Cela ne veut pas dire qu'elles n'ont aucun lien avec ce qui précède la PH. Les deux éléments qui la constituent n'ont qu'un lien indirect avec le contexte. Dans la séquence (65), la SP a comme sujet le candidat de l'UMP, qui se trouve dans le propos de la PH « les bases d'une alliance lexicale anti-Sarkozy ». Dans (66) également, le terme *celle-ci*, qui est le sujet de la SP, « *Celle-ci étant redistribuée...* », reprend un élément du propos de la PH, *la dépense publique*. Dans (67), nous avons une reprise par anaphore associative : le mot *accès* fait référence à la passerelle, qui est dans la PH.

Par ailleurs, la structure interne de ce type de SP ne diffère pas de celle qui est en position préverbale. Les deux constituants que sont le sujet et le participe ont les mêmes

latitudes. Ils ont les mêmes possibilités de recevoir des expansions. De plus le bornage du procès est le même.

Cependant, nous avons constaté une différence des deux types de SP au niveau de l'ordre des événements et à celui des relations de discours. C'est ce qui va nous occuper dans les quelques pages qui suivent.

2.1. L'ordre des événements.

En position postverbale, le procès de la SP contenant l'auxiliaire *étant* est rarement antérieur à celui de la PH, contrairement à ce que nous avons observé dans les SP en position préverbale. Le plus souvent, nous avons deux procès qui sont dans une relation de concomitance, comme dans les séquences suivantes:

- (68) Date du rendez-vous, durée du duel, noms des interviewers, choix du réalisateur, du décor, thématiques abordées, ordre d'entrée en scène... rien n'est laissé au hasard. M. Sarkozy et Mme Royal seront assis de part et d'autre d'une table de forme ovale, **les deux journalistes Patrick Poivre d'Arvor et Arlette Chabot étant quant à eux assis cote à cote face à la caméra** (Le Monde-TV, 29-04-07).
- (69) La candidate socialiste et le président de l'UDF devraient donc se retrouver demain à 11 heures pour un débat d'une heure en direct sur Canal+, animé par le journaliste Michel Denisot. Le débat sera retransmis sur i-Télé et, à la radio, sur France inter. **Le son et l'image étant également mis à disposition des autres médias.** (La Croix, 27-04-07, 7)
- (70) C'est en Ile-de-France que la hausse de la Particularisation se révèle la plus forte : 19 points de plus en cinq ans, assez également entre les sept départements, hors Paris. Ils gagnent tous entre 17.7 points (Seine-et-Marne) et 19 points (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne). La capitale passe de 29.8 % d'abstention à 12.5 %, **la meilleure participation étant, là encore, distribuée de façon égale entre les 20 arrondissements.** (Le Monde, 24-04-07,8).

Pour exprimer l'antériorité du procès de la SP dans cette position, on a recours à l'auxiliaire composé *ayant été*, mais pas *étant*. Pour justifier cela, prenons deux séquences ayant le même verbe dans la SP, le verbe *distribuer* :

- (71) Dans le sud de l'Angleterre, où le niveau de vie est plus élevé, la population paie davantage d'impôts qu'ailleurs, mais ne bénéficie pas d'une plus

grande part de la dépense publique, **celle-ci étant redistribuée également dans tout le pays en vertu d'un système fiscal très centralisé.** (Le Monde, 03-05-07, 7)

- (72) Se livrant à un « examen rétrospectif » des cinq dernières années, Laurent Fabius souligne que le déficit public a été diminué de 2 points, ainsi que la dette, dont la spirale a été enrayerée « pour la première fois depuis vingt ans ». Quant aux prélèvements obligatoires, leur poids a été contenu sur la période, **« l'ensemble des surplus de recettes issus de la croissance ayant été redistribué aux ménages et aux entreprises sous forme de baisses d'impôts** (Les Echos)

Dans la séquence (71), le procès de la SP se déroule en même temps que celui de la PH : la population paie les impôts en même temps que ces derniers sont redistribués équitablement. En revanche, dans (72), les surplus des recettes de la croissance ont été redistribués aux ménages, avant que le poids n'ait été contenu dans la période.

Une autre différence de la SP en position préverbale dans l'ordre des événements est liée au fait que le procès peut être postérieur à celui de la PH, ce qui n'est pas possible lorsque la construction est en position préverbale. C'est le cas des SP des séquences (73) et (74) :

- (73) Le policier auteur du coup de feu de mortel, dont l'identité n'a pas été révélé, a déclaré avoir tiré un premier coup de feu d'avertissement en l'air, **le deuxième étant parti selon lui pendant qu'il courait.** (La Presse Canadienne, 13-11-07)

- (74) Certes, ils ont été quelque peu sponsorisés au départ, mais les dons matériels qu'ils reçoivent au fil de leur périple leur sont d'un grand secours. «Nous n'acceptons aucun don en argent, ceux qui veulent participer le font par l'intermédiaire de notre site Internet, **le tout étant redistribué intégralement aux populations nécessiteuses sous forme de nourriture et de médicaments**». (Ouest France)

Dans (73) ce sont les numéraux qui nous aident à comprendre l'ordre des événements : le deuxième coup de feu ne peut partir qu'après le premier. Dans (74), le procès de la SP s'est déroulé également après celui de la PH. Ici, c'est le sens des énoncés qui nous permet d'établir cet ordre des événements : les dons doivent être récoltés avant d'être distribués.

Il arrive quelque fois où on n'arrive pas à établir l'ordre des événements, plusieurs lectures de la séquence étant possibles. C'est le cas de (75) :

- (75) Narbonne. L'employé de banque a détourné plus de 160 000 ? Il avait été embauché quelques mois plus tôt. C'était son premier poste. Et la tentation a été trop forte : entre 2005 et 2006, cet employé de la Banque populaire à Narbonne a détourné un peu plus de 163 000 ? au préjudice de deux de ses clients. Une belle somme, dont une partie a servi à financer des travaux dans deux maisons, à Vinassan où il réside et à Moussan ; **le reste étant parti en fumée au casino.** (Midi Libre, 16-11-07)

Il semble difficile ici de préciser l'ordre des événements. L'employé de banque peut avoir utilisé une partie de la somme au financement des travaux de ses maisons avant de dépenser le reste au casino. Il peut aussi avoir dépensé au casino avant de penser aux travaux de ses maisons, comme les deux actions peuvent se dérouler en même temps.

Nous voyons donc qu'avec la SP en position postverbale on n'a pas toujours le même ordre des événements. Lorsque le procès de la SP est antérieur à celui de la PH, fait assez rare, la SP contient non pas l'auxiliaire *étant*, mais *ayant été*. Avec l'auxiliaire *étant*, nous avons soit une concomitance des deux procès, soit le procès de la SP est postérieur à celui de la PH, soit il y a une indétermination de l'ordre temporel.

2.2. Les relations de discours entre la SP et la PH.

Plusieurs relations de discours structurent le procès de la SP et celui de la PH.

2.2.1. La relation d'Explication.

Nous avons ce type de relation dans les séquences (76) et (77) :

- (76) Respect. Ce fut le leitmotiv de la soirée électorale : res-pect. Un mot valise tout à fait dans l'air du temps, idéal pour préparer le terrain et faciliter le rapprochement entre avec es éliminés du premier tour. A droite, il sert comme un moyen d'enterrer la hache de guerre avec les électeurs centristes de l'UDF. A gauche, ce terme assure à peu près la même fonction mais permet, en outre, de jeter les premières bases lexicales d'une alliance anti-Sarkozy, **le candidat de l'UMP étant, comme l'a résumé Noel Mamère, accusé de « manquer de respect aux Français en les montant les uns contre les autres ».**

- (77) Biélorussie. Le président Loukachenko qui devrait être réélu le 19 mars, dispose d'un outil de pression important : 80% des entreprises sont nationales. [...] Les employés sont eux aussi vivement incités à « bien voter », d'autant plus facilement qu'ils dépendent d'un système de contrats de travail d'un an renouvelable chaque année. Ils ne bénéficient d'aucune protection, **les syndicats indépendants ayant été étouffés.** (Le Monde Economie, 14-03-06, P.V).

Dans la (76), si on jette les bases d'une alliance lexicales anti Sarkozy, c'est parce que le candidat de l'UMP est accusé de « manquer de respect aux Français ». Dans la (77), si les salariés biélorusses ne bénéficient d'aucune protection, c'est parce que les syndicats ont été étouffés par le régime en place.

2.2.2. La relation de Parallèle.

Nous avons deux procès qui se déroulent en même temps, sans lien entre eux. C'est ce qui se passe dans les séquences (78) et (79) :

(78) Date du rendez-vous, durée du duel, noms des interviewers, choix du réalisateur, du décor, thématiques abordées, ordre d'entrée en scène... rien n'est laissé au hasard. M. Sarkozy et Mme Royal seront assis de part et d'autre d'une table de forme ovale, **les deux journalistes Patrick Poivre d'Arvor et Arlette Chabot étant quant à eux assis côte à côte face à la caméra.**

(79) Le traité d'amitié que les autorités françaises s'appêtent à signer avec le pouvoir, elles le signeront avec la seule Algérie qu'elles soient capables d'envisager : celle des forbans. **L'autre Algérie, celle du peuple, des résistants à l'oppression coloniale, de la lutte contre la dictature, et de l'espoir démocratique, la justice et la prospérité, étant ignorée** (le Monde, 14-03-06)

Dans (78), M. Sarkozy et Mme Royal sont assis de part et d'autre d'une table de forme ovale ; en même temps, PPDA et Arlette Chabot sont assis cote à cote face à la caméra. Dans (79), les autorités françaises s'appêtent à signer un traité d'amitié entre l'Algérie des forbans ; dans le même temps, elles ignorent l'autre Algérie, celle du peuple.

2.2.3. La relation d'Elaboration.

Dans ce type de relation, le procès du deuxième énoncé, celui de la PH donc, est inclus dans celui du premier, la PH, comme dans les séquences (80) et (81) :

(80) C'est en Ile-de-France que la hausse de la participation se révèle la plus forte : 19 points de plus en cinq ans, assez également entre les sept départements, hors Paris. Ils gagnent tous entre 17.7 points (Seine-et-Marne) et 19 points (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne). La capitale passe de 29.8 % d'abstention à 12.5 %, **la meilleure participation étant, là encore, distribuée de façon égale entre les 20 arrondissements.** (Le Monde, 24-04-07,8).

- (81) Pour ne pas laisser Royal parler de la dette intérieure, il enchaîne, assure que lui a des propositions : réduction de moitié du nombre des fonctionnaires, **une partie des économies étant concentrée, dans le care d'un « pacte de progrès », à la réduction de la dette ; l'autre, à l'augmentation du salaire des fonctionnaires...** (Libération, 03-05-07, 2).

Dans (80), la PH nous informe que la capitale passe de 28.9 à 12.5 % d'abstention. Et la SP nous donne des précisions sur cette baisse de l'abstention, et nous informe que la meilleure participation est répartie de façon égale dans les 20 arrondissements. Cette information donnée de la SP est incluse dans le procès de la PH, à savoir la baisse de l'abstention. Dans (81), la SP a comme PH la construction nominale *réduction de moitié du nombre de fonctionnaires*. Cette réduction signifie faire des économies de la part de l'Etat. Donc, lorsque dans la SP on nous dit qu'une partie des économies est concentrée à la réduction de la dette, on fait allusion aux économies sous-entendues dans la SP.

2.2.4. La relation de Narration.

Nous avons cette relation dans Ces séquences que nous reprenons:

- (82) Le policier auteur du coup de feu de mortel, dont l'identité n'a pas été révélé, a déclaré avoir tiré un premier coup de feu d'avertissement en l'air, **le deuxième étant parti selon lui pendant qu'il courait.**
- (83) Certes, ils ont été quelque peu sponsorisés au départ, mais les dons matériels qu'ils reçoivent au fil de leur périple leur sont d'un grand secours. «Nous n'acceptons aucun don en argent, ceux qui veulent participer le font par l'intermédiaire de notre site Internet, **le tout étant redistribué intégralement aux populations nécessiteuses sous forme de nourriture et de médicaments**».

Dans ces deux séquences le procès de la SP succède à celui de la PH sans lien logique entre eux. Dans (83), un premier coup de feu est suivi d'un autre. Dans (82), on reçoit les dons, puis on les redistribue.

2.3. Résumé.

La SP en position postverbale est une construction qui dépend seulement de la PH, mais pas du contexte. Les deux procès sont le plus souvent en relation de concomitance. Ils

entretiennent entre eux plusieurs types de relations de discours : Explication, Parallèle, Elaboration, Narration.

Conclusion du chapitre.

Les SP contenant l'auxiliaire étant ont tous la même structure interne. Leurs sujets et leurs participes ont la même capacité d'avoir toutes sortes de compléments. Ces constructions contiennent théoriquement tous les verbes qui prennent le verbe *être* comme auxiliaire. En dehors de cela, on peut distinguer deux types de SP ayant l'auxiliaire *étant*. L'une est préverbale, l'autre postverbale. Ces deux types de construction s'opposent sur plusieurs niveaux : leurs relations au contexte, l'ordre des événements, et leurs rapports à la PH.

Au niveau du contexte, seule la SP préverbale peut être dépendant de l'énoncé qui précède. Si son aspect est résultatif, on note une inversion temporelle dans l'ordre des événements. S'il est non-résultatif, il y a une relation de Concomitance. Entre le procès de la SP et celui du contexte il y a plusieurs relations de discours possibles : Explication, Particularisation, Contraste. La SP postverbale, elle, dépend seulement de la PH.

Au niveau des rapports entre la SP et la PH, le procès de la SP préverbale est le plus souvent antérieur à celui de la PH, alors qu'en position postverbale les deux procès sont concomitants dans la majorité des cas.

En ce qui concerne les relations de discours, la SP préverbale est en relation de consécuité avec la PH. Le procès de celle-ci est le résultat de celui de la SP. En revanche, en position postverbale nous avons des relations diverses : Parallèle, Narration, Elaboration.

Conclusion de la troisième partie.

Tableau récapitulatif de la troisième partie.

	Le marqueur temporel	L'auxiliaire <i>étant</i> SP antéposée	SP postposée
Contexte			Non
Généralisation	Oui	Non	
Particularisation	Oui	Oui	
-Sujet et compléments	Non	Oui	
- Aspect du procès	Oui	Non	
Contraste	Non	Oui	
Explication	Non	Oui	
Concomitance	Non	Oui	
Capacité d'avoir des expansions	Oui	Oui	Oui
Procès résultatif	Oui	Pas toujours	Pas toujours
Bornage			
- A gauche	Oui	Non	
- A droite	Oui	Oui mais pas toujours	
Relation de discours avec la PH			
- Consécutivité	Oui	Oui	Non
- Narration	Oui	Oui	Non
- Explication	Non	Non	Oui
- Parallèle	Non	Non	Oui
- Concomitance	Non	Non	Oui
- Elaboration	Non	Non	Oui

L'examen des SP contenant les marqueurs temporels ou l'auxiliaire *étant* révèle que ces deux termes qui s'invitent souvent dans la SP ne jouent pas le même rôle dans la construction. Dans leur rapport avec le contexte de leur apparition, nous voyons, à travers ce tableau, qu'ils n'introduisent pas les mêmes relations de discours. Le marqueur temporel ne peut indiquer qu'une Généralisation ou une Particularisation, alors que dans ces deux types de liens, l'auxiliaire ne peut indiquer que le second. Mais nous voyons que la Particularisation n'est pas la même selon que la SP contient le marqueur ou qu'elle est composée de l'auxiliaire. Avec le marqueur temporel,

l'information nouvelle apportée par la SP se trouve dans l'aspect du procès, pendant que celle qui est véhiculée par la construction contenant l'auxiliaire réside dans la qualification du sujet ou dans les circonstances du procès. On constate également que l'auxiliaire peut introduire d'autres relations de discours avec son contexte, à l'instar de l'Explication, du Contraste, ou encore de la Concomitance.

Au niveau de la structure interne, on remarque que les deux types de termes partagent en commun le fait qu'ils permettent aux deux constituants de la SP d'avoir des expansions sans difficultés. Mais nous n'avons pas les mêmes types de procès. Avec le marqueur temporel, le procès de la SP est toujours résultatif, parfois grâce à lui, alors que cela n'est pas une nécessité lorsqu'il y a l'auxiliaire. Dans le premier cas, le procès est borné à gauche et à droite. Dans le second, s'il est borné, c'est seulement à droite.

Dans leurs rapports avec la PH, on observe également des éléments de différences entre les deux types de termes dans la SP. Si la SP contenant l'auxiliaire en position préverbale entretient les mêmes relations de discours avec la PH que celle qui contient le marqueur temporel (Consécutivité et Narration), celle qui est en position postverbale tisse d'autres relations, à savoir la relation de Parallèle, l'Explication, l'Elaboration, ou la Concomitance.

Conclusion générale

Nous avons décidé d'étudier séparément la SP nue, celle qui contient un marqueur temporel et celle composée de l'auxiliaire *étant*. Nous avons intégré dans notre étude le contexte d'apparition de la construction, pour pouvoir mieux la définir.

A l'issue de notre analyse, trois catégories de SP se dégagent. D'abord la SP nue. C'est une construction toujours contextuelle. Elle n'a pas d'expansions, ni dans le sujet ni dans les circonstances du procès, parce que ces deux constituants se trouvent déjà évoqués dans le contexte antérieur. Elle est toujours bornée à droite et à gauche. Mais l'analyse a distingué deux types de SP nues. Le premier exprime une Généralisation de son contexte. Elle peut être supprimée de l'énoncé, étant donné qu'elle n'apporte aucune information nouvelle dans le discours. Son procès est en relation de Consécutivité avec celui de la PH. C'est une construction qui joue un double rôle dans le discours. Elle peut être un connecteur et permettre ainsi une mise en relation entre l'énoncé du contexte antérieur et celui véhiculé dans la PH. Elle peut servir également à introduire un cadre temporel et voir ainsi son influence s'étendre au-delà de la phrase dans laquelle elle se trouve. Le second type de SP nue indique une Particularisation du contexte et participe à l'ordre temporel des événements. Le plus souvent elle est en relation de Narration avec la PH et n'a pas d'influence au-delà de la phrase où elle se trouve. Ces résultats nous permettent de répondre à quelques questions que nous nous sommes posé à la fin de la première partie. La SP nue ne peut pas être en position postverbale, étant donné son caractère contextuel. Elle doit être en position préverbale, puisqu'elle doit faire le lien entre le contexte antérieur et la PH. De plus, on ne peut pas parler d'équivalence systématique entre la SP nue et la subordonnée conjonctive : tout dépend de la valeur informationnelle de l'énoncé. Si la SP est Généralisante, nous avons vu qu'elle peut être l'équivalent d'une subordonnée en *puisque*, alors que si elle est Particularisante, c'est plutôt avec une subordonnée en *lorsque* qu'on peut la paraphraser.

La deuxième catégorie est celle des SP contenant un marqueur temporel. Elles se rapprochent des SP nues par leur caractère contextuel, et par le fait que les deux catégories ont le même type de bornage. On observe également les deux types de SP de la SP nue : une Généralisante et une Particularisante. Si dans les deux catégories, les propriétés des deux types de SP sont les mêmes, nous avons vu que le marqueur temporel n'est pas libre. Dans la relation de Généralisation, il est employé surtout lorsque le participe passé de la SP n'est pas celui d'un verbe résultatif, ou lorsque le verbe résultatif n'a pas de participe passé autonome. Dans la relation Particularisante, il est employé lorsque le sujet de la SP est une anaphore associative, ou lorsqu'il est en première mention dans le discours. Dans tous les cas, le marqueur temporel apporte une certaine souplesse à la construction : il lui permet d'avoir des expansions, et dans le sujet, et dans le participe, ce qui n'est pas possible dans la SP nue.

Nous avons vu également que les marqueurs temporels n'ont pas les mêmes emplois dans la construction. Si *aussitôt* et *sitôt* marquent la succession immédiate entre le procès de la SP et celui de la PH, ce n'est pas le cas des autres. *A peine* indique une certaine rapidité dans la survenance du procès de la PH, pendant qu'*une fois* annonce seulement l'antériorité du procès de la SP par rapport à celui de la PH. C'est la SP contenant ce dernier marqueur temporel qui se rapproche le plus des SP nues non-facultatifs, parce qu'elles ne sont pas en relation de succession immédiate ni de rapidité avec la PH.

La troisième catégorie est celle qui contient l'auxiliaire. Elle se démarque des deux autres dans beaucoup de domaines. Dans sa relation avec le contexte antérieur, nous avons vu qu'elle ne peut être que rarement en relation de Généralisation, contrairement aux deux autres catégories : c'est lorsque l'auxiliaire intervient pour conférer une autonomie syntaxique à certains participes passés qui n'en ont pas, comme ceux des verbes pronominaux, ou celui du verbe *aller*. Lorsqu'elle est Particularisante, sa Particularisation concerne non pas l'aspect de son procès, mais une qualification du sujet ou une circonstance du procès. Nous voyons donc une répartition des tâches entre l'auxiliaire et le marqueur temporel : le marqueur temporel est chargé d'apporter une rhématicité dans l'aspect du procès de la SP, alors que l'auxiliaire prend le relais lorsque l'information nouvelle se trouve dans la qualification du sujet ou dans les

circonstances du procès. Cette répartition des rôles apparaît également au niveau du type de procès que l'on rencontre dans la construction participiale : si le marqueur temporel permet à certains verbes dont les participes n'ont pas d'autonomie syntaxique suffisante pour apparaître dans la construction, il s'occupe seulement des participes qui manquent d'autonomie seulement dans la subordonnée participiale, mais qui sont autonomes ailleurs. Nous avons vu que les participes passés des verbes *sortir* et *entrer*, par exemple, ont besoin d'un marqueur temporel pour pouvoir être dans la SP. Mais ces participes peuvent être détachés (*Sorti de prison, mon voisin veut refaire sa vie*), ce qui montre qu'ils ne sont non autonomes que dans la SP. En revanche, lorsqu'il s'agit de participe qui n'a aucune autonomie syntaxique, c'est l'auxiliaire qui s'en occupe, tel *aller*, qui ne peut apparaître seul en construction détachée (**Allée en prison, mon voisin a été licencié*).

Nous avons vu également que la construction contenant l'auxiliaire peut entretenir avec le contexte des relations de discours que ne peuvent avoir les deux autres catégories de SP. Cette catégorie s'oppose également aux autres au niveau du bornage. Si les deux premières sont bornées à gauche et à droite, celle-ci l'est seulement à droite.

Nous n'avons donc pas une subordonnée participiale au participe passé, qui peut contenir librement un marqueur temporel ou l'auxiliaire *étant*. Nous avons plusieurs catégories de SP, selon que celle-ci est nue, qu'elle a un marqueur ou qu'elle est composée de l'auxiliaire. Car, nous avons vu que chacune de ces catégories de SP a ses spécificités.

Références bibliographiques

- ABDOULHAMID A. (2007): La subordonnée participiale en français: entre syntaxe et macro-syntaxe. *Actes des XXIe Journées de linguistique de l'Université Laval*, 8-10 mars 2007. Université Laval, Québec.
- ABDOULHAMID A. (2008) : Typologie des propositions subordonnées au participe passé. Actes du premier Congrès Mondial de Linguistique Française, 9-12 juillet 2008, Paris. www.linguistiquefrancaise.org
- ADAM J.M. (2005) : *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, A. Colin.
- ANSCOMBRE J.C (1990) : Article zéro et structuration des événements, In Charolles M, Fisher S et Jayez J (éds), *Le Discours : représentations et interprétations*, p. 265-295 Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- ASHER N, BOUSQUETS J, VIEU L (2001) : La SDRT : une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique. *Verbum XXIII*, P. 73-101.
- AYER C. (1876) : *Grammaire comparée de la langue française*, Paris, H.George.
- BALLY CH. (1965) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Franck.
- BEAUZEE (1767) : *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondements à l'étude de toutes les langues*, Paris, J. Barbou.
- BECHADE H. (1994) : *Grammaire française*, Paris, PUF.
- BEGUELIN M.J. (2002) : Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse. *Verbum XXIV*, P. 85-108.
- BERRENDONNER A. (1987) : L'ordre des mots et ses fonctions. *Travaux de linguistique 15*, P. 9-19.
- BERRENDONNER A. (1990) : Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique 21*, P.25-35.
- BERRENDONNER A. (2002) : Les deux syntaxes. *Verbum XXIV*, P.23-35.
- BERRENDONNER et REICHLER-BEGUELIN (1989) : Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française 81*, P.99-125.
- BERTHONNEAU A.M. (1990) : Site anaphorique et site déictique : étude stratigraphique des compléments de temps. In *L'anaphore et ses domaines*, P.1-50. *Recherches linguistiques 14*. Université de Metz.
- BERTHONNEAU A.M. (1989) : *Composantes linguistiques de la référence temporelle*. Thèse d'Etat, Université Paris 7.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1993) : faire des phrases, *Le français d'aujourd'hui 101*, P.7-15.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1998) : Une fois dans la grammaire. *Travaux de linguistique 36*, P. 85-101.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2002) : Phrase et construction verbale. *Verbum XXIV*, P.7-22. Presses universitaires de Nancy.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2006) : Le rôle des participes passés dans la prédication. In Engwall (éd) : *Constructions, acquisitions et communication*. *Etudes linguistiques de discours contemporains*. Université de Stockholm.
- BONNARD H. (1981) : *Code du français courant*, Paris, Magnard.
- BONNARD H. (1997) : *Grammaire française à l'usage de tous*, Paris, Magnard.

- BONNARD H. et REGNIER C. (1991) : *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard.
- BORILLO A. (1996) : Les relations temporelles entre propositions : subordination ou parataxe ? In Claude Muller (éd) : *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*. P. 127-139. Tubingen, Niemeyer.
- BORILLO A. (2001) : Les connecteurs temporels et la structuration du discours : l'exemple de « aussitôt ». In Nolke H. (éditeur) : *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Arthus, 17-19 mai 2001*. Berne, P. Lang.
- BORILLO A. (2005) : Les adverbes temporels et la structuration du discours. *Cahiers chronos 12*, P.1-18.
- BORILLO A. (2006) : Quelques structures participiales à valeur temporelle en *prédication seconde*, *Travaux linguistiques du CERLICO 18*. p.1-16
- BOSQUART M. (1998) : *Nouvelle grammaire française*, Paris, Guérin.
- BOUHOURS (1671) : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Paris, Mabre-Cramoisy.
- BRACHET A. (1876) : *Nouvelle grammaire française fondée sur l'histoire de la langue à l'usage des établissements d'instruction secondaire*, Paris, Hachette.
- BRAS M., LE DRAOULEC A., VIEU L. (2003) : Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation du discours. In *Modes de repérages temporels. Cahiers chronos 11*, P. 71-97. Amsterdam, Rodopi.
- BREAL M. (1857) : *Essai de sémantique*, Paris, Gérard Monfort.
- BREMOND C. (2006) : Connecteurs pragmatiques et autres « petits mots ». In *Touratier (direct)*.
- BRUNOT F. (1966) : *Histoire de la langue française, des origines à 1900*, Paris, A. Colin.
- BUCHARD A. et CARLIER A. (2008) : La forme verbale « être + participe passé » en tant que marqueur d'aspect et de structure argumentale : une typologie graduée. *Actes du premier Congrès Mondial de Linguistique Française, 9-12 juillet 2008, Paris*. www.linguistiquefrancaise.org
- BUFFIER (1731) : *Grammaire françoise sur un plan nouveau*. Paris, Bordelet.
- CHAROLLES M. (1999) : De la phrase au discours : quelles relations ?
- CHAROLLES M. et LAMIROY B. (2003) : Syntaxe phrastique et inter phrastique : du but au résultat. In *Micro-syntaxe et macro-syntaxe*, P. 383-419.
- CHAROLLES M. et COMBETTES B. (1999) : Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours. *Langue française 121*, P.76-115.
- CHAROLLES M. (1997) : L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces. www.lattice.cnrs.fr
- CHERVEL A. (1977) : *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- CHETRIT J. (1976) : *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle : étude descriptive*. Paris, Klincksieck.
- CHEVALIER J-C, BLANCHE-BENVENISTE C, ARRIVE M, PEYTARD J. (1997) : *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse- Bordas.
- CHOI I. (1991) : *Etudes des compléments non-prépositionnels du type « les yeux fermés »*. Thèse de doctorat. Université d'Aix-Marseille I.
- CHOI-JONIN I. (2005) : Les subordinations spatio-temporelles sans marque segmentale. In *La syntaxe au cœur de la grammaire*. P. 55-64.
- COHEN M. (1964) : *Grammaire française en quelques pages*, Paris, Société d'Édition

- .d'Enseignement Supérieur.
- COMBETTES B. (1990) : Grammaire de phrase et contraintes textuelles : le cas des constructions détachées. *Verbum* 13, P.149-163.
- COMBETTES B. (1993) : *Les constructions détachées en français*. Paris, Ophrys.
- COMBETTES B. (2003) : Les constructions détachées comme cadre de discours. *Langue française* 148, P.31-43.
- CONDILLAC (1803) : *Grammaire*. Paris, édition Dufart.
- CONTE M.A. (1990) : Anaphore, prédication, empathie. In Charolles M ; Fisher S ; Yavez J : *Le discours : représentations et interprétations*. P. 215-225. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- CORBLIN F. (1990) : Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale. In *Le discours : représentations et interprétations*.
- CORBLIN F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours : anaphores et chaînes de référence*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CORNISH F. (1990) : Anaphore pragmatique et modèle du discours. In *L'anaphore et ses domaines*. P. 81-93.
- CREISSELS D. (2000) : L'emploi résultatif de « être + participe passé » en français. *Cahiers chronos* 6, 133-142.
- DANLOS L. (2000) : Coréférence événementielle et relations de discours, In *Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues naturelles (TALN), Lausanne*.
- DANLOS L. (2004) : La coréférence événementielle entre deux phrases. In E. Laporte, C. Leclère, M. Piot et M. Silberztein (éds), *Syntaxe, lexique et lexique-grammaire, volume dédié à Maurice Gross, Lingvisticae Investigationes supplementa 24, John Benjamins Publishing Co.*
- DANLOS L. (2006) : Verbes causaux, discours causaux et coréférence événementielle, *Revue Lynx* 54, pp. 233-246
- DAUZAT A. (1930) : *Histoire de la langue française*. Paris, Payot.
- DE GOURNAY (1627) : *L'Ombre*. Paris, Jean Libert.
- DENIS D, SANCIER-CHATEAU A. (1994) : *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française.
- DICTIONNAIRE LE ROBERT (2007) : Paris, Le Robert.
- DUCROT (1980) : *Les mots du discours*. Paris, édition de Minuit.
- ECO U. (1992) : *Les limites de l'interprétation*. Paris, Grasset.
- EGGS E. (1994) : *Grammaire du discours argumentatif*. Paris, Kimé.
- FEUILLET J. (1989) : Le système participial du français. *L'information grammaticale* 41, P.6-9.
- FEUILLET J. (1995) : Typologie de la subordination, *Travaux linguistique du CERLICO* no 5.
- FICHER M, HACQUARD G. (1959) : *A la découverte de la grammaire française, Paris, Hachette*.
- FORSGREN Mats (1996) : Subordination syntaxique - subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition nominale. In *Claude Muller (éd)*.
- FOURNIER N. (1998) : *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- FRONTIER A. (1997) : *La grammaire du français*, Paris, Belin.
- FURUKAWA (1996) : *Grammaire de la prédication seconde : forme, sens, et contraintes*. Louvain, Duculot.
- GAATONE D. (2005) : Relations de dépendances : direction et hiérarchie. In *La syntaxe au cœur de la grammaire*. P.111-119.

- GALICHET G. (1947) : *Essai de grammaire psychologique*, Paris, PUF.
- GARAGNON A-M, Calas F. (2002) : *La phrase complexe : de l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette.
- GARDES-TAMINES J. (1988) : *La grammaire*, Paris, A. Colin.
- GIRAULT-DUVIVIER (1812) : *Grammaire des grammaires*. Paris, Porthmann.
- GOSELIN L. (2005) : Contraintes pragmatico-cognitives sur l'ordre des constituants : le cas des séquences de connecteurs exprimant la consécution temporelle. In Lane (direct) : *Des discours aux textes : modèles et analyses*. Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- GOSELIN L. (1990) : Les circonstanciels : de la phrase au texte. *Langue française* 86, P.37-45.
- GREVISSE M. (1993) : *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 13^e édition.
- GREVISSE M. et GOOSE A. (2008) : *Le Bon usage*. 14^e édition. Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- GROSS G. (2005) : Les circonstanciels sont des complétives. In *La syntaxe au cœur de la grammaire*. P. 121-126.
- GUERON J. (1979) : Relations de coréférences dans la phrase et dans le discours. *Langue française* 44, P. 42-78.
- GUILLAUME G. (1969) : *Langage et science du langage*. Paris, Nizet, 2^e édition.
- GUIMIER C. (1996) : *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Paris, Ophrys.
- HANON S. (1987) : Les constructions absolues et l'ordre des mots. *Travaux de linguistique* 15, P.237-248.
- HANON S. (1989) : *Les constructions absolues en français moderne*. Paris, Peeters.
- HYBERTIE C. (1996) : *La conséquence en français*. Paris, Ophrys.
- IMBS P. (1960) : L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive. Paris, Klincksieck.
- KOZLOWSKA (1996) : Ensuite et l'ordre temporel, *Cahiers de linguistique française* 18, p. 243-274.
- KOZLOWSKA M. (1998) : Aspect, mode d'action et classes aspectuelles. In Moeschler (direct).
- KOZLOWSKA M. (1998) : Bornage, télicité et ordre temporel. In *Le temps des événements : pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Kimé.
- LAGAE V. (2005) : Les formes en être + participe passé à valeur résultative dans le système verbal français. In *Temporalité et attitude : structuration du discours et expression de la modalité*. Cahiers chronos 12, Amsterdam, Rodopi, P. 125-142.
- LANDEAU P. (1998) : Moments de l'énonciation, temps de l'énoncé et ordre de procès. In *Variations sur la référence temporelle*. Cahiers chronos, P. 177-198.
- LE BIDOIS G et R. (1938) : *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard.
- LE DRAOULEC A. (1998) : La négation dans les subordonnées temporelles. In *Variation sur la référence temporelle*. Cahiers chronos 3.
- LE DRAOULEC A. (2005) : Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de « aussitôt et « soudain ». In *Temporalité et attitude : structuration du discours et expression de la modalité*. P.19-34. Amsterdam, Rodopi.
- LE DRAOULEC A. et Préry-Woodley M.P. (2005) : Encadrement temporel et relations de discours. *Langue française* 148, P. 45-60.
- LE GROUPE λ-1 (1974) : Car, parce que, puisque. *Revue romane* X. P. 248-280.
- LEMAIRE P-A. (1874) : *Grammaire de la langue française à l'usage des classes*

- supérieures de Lettres*, Paris, Jules Delalain et fils.
- LUSCHER J.M. (1994) : Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation. In J. Moeschler (dir) : *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteur et métaphore*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- MAGIN A. (1803) : *Etudes sur la langue française*, Charleville, Buffet et Compagnie.
- MALHERBE (1666) : *Poésies*. Paris, Barbin.
- MARANDIN J.M. (2005) : Formatage de l'information : focus et contexte. Pour une approche dialogique du contexte et de la structure informationnelle. In Corblin (éd) : *Interpréter en contexte*. Paris, Hermès.
- MARCELLO-NIZIA C. (1997) : *La langue française aux XIV et XVe siècles*, Paris, Nathan.
- MARQUE-PEUCHEU (1998) : Contraintes sur le mode / temps et l'aspect induites par les adverbes. In *Regards sur l'aspect*. Cahiers chronos 12. Amsterdam, Rodopi, P. 107-126.
- MARTIN R, WILMET M. (1980) : *Manuel du français du Moyen âge*, Bordeaux, édition Bière.
- MAUPAS (1607) : *Grammaire française*. Bloys, P. Cottereau
- MAUREL J.P. (1990) : Examen circumstantialium, *langue française* 86. p.30-36
- MAUREL J.P. (1995) : Subordination inverse et neutralisation du relatif. *Travaux de linguistique du CERLICO no 5*.
- MOESCHLER J. directeur (1990) : *Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Kimé.
- MOESCHLER J. (1998) : Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés. In Moeschler (direct). P.293-320.
- MOIGNET G. (1988) : *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- MOIRAND S. (2007) : Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse. *Revue Cora*, numéros spéciaux : cognition, discours, contexte.
- MOREL M.A. (1996) : *La concession en français*. Paris, Ophrys.
- MORITZ R. (1957) : *Grammaire explicative du français*, Paris, Klincksieck.
- MULLER C. (2003) : Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : Où commence la macro-syntaxe ? In *Micro-syntaxe et macro-syntaxe*. P. 71-93.
- NOLKE H. (1990) : Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification. *Langue française* 88, P12-27.
- NOLKE H. (1993) : *Le regard du locuteur*. Paris, Kimé.
- NYROP K. (1930) : *Grammaire historique de la langue française*, tome 6, Paris, Picard.
- OLIVET (D') (1771) : *Essai de Grammaire*. Paris, édition Barbou.
- POUGEOISE M. (1998) : *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris, A. Colin.
- RASTIER F. (1994) : L'activité sémantique dans la phrase. *L'information grammaticale* 63, P. 3-11.
- REGNIER-DESMARIS (1705) : *Traité de la grammaire française*. Paris, Coignard.
- RIEGEL M, PELLAT J.C, RIOUL R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROSSARI C. (1998) : Les relations de discours avec ou sans connecteurs. *Cahiers de linguistique française* 21, P. 181-192.
- ROSSARI C. (2000) : *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et*

- signification*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- ROULET E. (2003) : Le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel. *Verbum XXIV*, P. 161-177.
- ROUSSEAU A. (2005) : Quelques fondamentaux de la subordination. In *La syntaxe au cœur de la grammaire* : recueil offert en hommage au 60^e anniversaire de Claude Muller P. 297-308. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- SAUSSURE L. (1998) : L'encapsulation des événements. In Moechler (direct).
- SAUSSURE L. (2000) : Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple. In *passé et parfait. Cahiers chronos 6*, P. 37-48. Amsterdam, Rodopi.
- SECHEHAYE A. (1926) : *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion.
- SEGUIN J.P. (1993) : *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle*. Paris, Peeters.
- SOMMER E. (1866) : *Méthode uniforme pour l'enseignement des langues : cours complet de grammaire française*, Paris, Hachette.
- SPILLEBOUT G. (1985) : *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle*, Paris, Picard.
- TEXIER V. (1869) : *Essai de grammaire analytique*, Paris, Delagrave.
- TOGEBY K. (1973) : *Précis historique de grammaire française*, Copenhague, Akadamisk Forlag.
- TOGEBY K. (1983) : *Grammaire française*. Volume III : les formes impersonnelles des verbes et les constructions des verbes. Copenhague, Academisk Forlag, Magnus berg.
- TOURATIER C. (2006) : Que faut-il entendre par connecteur ? In *La connexion et les connecteurs : la phrase existentielle*. Cercle linguistique d'Aix-en-Provence. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- TOURATIER Claude (2005) : *Analyse et théories syntaxiques*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- QUEMADA B. directeur (1990) *Trésor de la langue française*, Paris, Gallimard.
- VAUGELAS (1947) : *Remarques sur la langue française*. Paris, Hachette.
- WAGNER R, PINCHON J. (1991) : *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WARTBURG W. (1937) : *Evolution et structures de la langue française*. Berne, A. Francke.
- WILMET M. (1997) : *Grammaire critique du français*. Paris, Hachette.
- ANSCOMBRE J.C (1990) :
- REY A. (2007) : *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert.
- LE GOFFIC (1993) : *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

L'intégration du contexte dans l'analyse de la subordonnée participiale au participe passé permet d'établir plusieurs catégories de cette construction, selon qu'elle est employée seule, qu'elle contient un marqueur temporel ou l'auxiliaire *étant*. Lorsqu'elle n'a pas ces éléments, la construction est toujours en relation de coréférence événementielle avec son contexte d'apparition. Elle est toujours composée de verbe résultatif, borné à gauche et à droite, et est séparée de la proposition qui l'héberge par un intervalle. Deux types de constructions participiales se dégagent de cette catégorie. La première n'apporte aucune information nouvelle dans le discours. Elle indique une Généralisation du contexte antérieur et est en relation de Consécutivité avec la proposition qui l'héberge. Elle peut être un connecteur ou un introducteur de cadre temporel. La seconde est rhématique par l'aspect de son procès. C'est une Particularisation du contexte antérieur qui est souvent en relation de Narration avec la PH.

La construction qui contient un marqueur temporel se rapproche de celle qui n'en a pas dans plusieurs aspects. Mais elle diffère de celle-ci parce que le marqueur peut servir à conférer au participe le caractère résultatif s'il n'en a pas, ou une autonomie syntaxique.

En ce qui concerne celle qui est composée de l'auxiliaire *étant*, elle se distingue des deux autres dans plusieurs angles. D'abord, si elle est contextuelle, son procès est souvent distinct de celui de son contexte d'apparition. Ensuite, théoriquement, elle peut contenir n'importe quel participe passé, avec un procès borné seulement à droite, mais pas à gauche. Enfin, elle entretient avec ce contexte et avec la proposition qui l'héberge plusieurs types de relations de discours qu'on ne peut avoir avec les autres types de subordonnées participiales.

Mots clés : Subordination, participe passé, contexte, relations de discours, bornage.

The typology of French subordinate participial clauses studied here is grounded in their context, which is shown to partially determine their distribution ('pure' or naked, introduced by a temporal adverbial, or yet containing the auxiliary *étant* 'being'). When naked, the clause always entertains a relationship of coreference with the events denoted in the preceding context, and its verb is resultative, yielding a temporal interval between the two eventualities. In some cases, the participial clause does not introduce any new information : it simply generalises the contents of the (not necessarily immediately) preceding sentence, indicates that the main clause is consequent upon it, and functions like a discursive connective or a pure temporal adjunct. In other cases, it is rhematic, at least in so far as it provides aspectual specifications, and thus play an undeniable narrative rôle.

When a temporal expression (*une fois, sitôt...*) introduces the clause, the semantic value of the participle is also specified, and the clause acquires a form of syntactic autonomy it does not have otherwise. Finally, when the auxiliary *étant* occurs, the subordinate clause can denote a hitherto unknown eventuality, whose aspectual properties are distinct from the aforementioned cases ; in particular, reference is only made to the end point, never to the beginning of the action thus described. This third type of participial clause is also shown to entertain textual and/or discursive relations with the context that are crucially different from the other types.

Key words : subordination ; past participle ; context ; discourse relations ; aspect.